



2
0
2
4

RAPPORT D'ACTIVITE

SOMMAIRE

Rapport moral et d'activité	Page 3
Rapport DDQVAP	Page 6
Rapport PPES	Page 12
● Bel Air	
● Machizaud	
● Pext AEMOH	
● Accueils de jour	
Rapport PPSHD	Page 54
● Entracte	
● Alternative	
● CER Itinérance	
● MNA sud	
● MNA Nord	
● Prévention Spécialisée	
● Espace technique	
● Espace Jeunesse	
Rapport PAEP	Page 101
● SEMO	
● SDIE	
● Espace Rencontre ASTREE	
● Service socio-judiciaire	
● Service Aide Aux Victimes	
Rapport Ressources Humaines	Page 139
Rapport Finances	Page 140

Rapport moral et d'activité

Mesdames et Messieurs, chers amis,

Merci d'avoir répondu présent à notre invitation pour cette Assemblée Générale du 10 juin 2025. Cette rencontre, volontairement concise et qui se terminera par un verre de l'amitié préparé et servi par des jeunes accompagnés par notre équipe de la Prévention Spécialisée du Gier et le service MNA Loire Sud, revêt un caractère essentiellement institutionnel. Elle est consacrée à la présentation du rapport moral, du rapport d'activité ainsi que du bilan financier de l'association. Elle s'inscrit aussi dans une période importante, à quelques jours de notre 90e anniversaire que nous fêterons le 24 juin 2025.

Dans la mesure où les enjeux politiques et techniques sont intimement liés, le rapport moral et le rapport d'activité seront présentés conjointement par le Président et le Directeur Général. Le détail des activités de chaque établissement et service figure dans des documents spécifiques disponibles à votre demande.

L'année 2024 portait une ambition forte : renforcer notre association en travaillant au projet de rapprochement avec l'association « Les 2 Collines ».

Sur le premier semestre 2024, plusieurs rencontres entre administrateurs, représentants des équipes et élus du personnel, cadres de chaque direction de nos deux associations ont permis d'engager un travail de longue haleine autour de 8 thématiques recouvrant l'ensemble des problématiques à aligner et à coordonner. Ce travail s'est déroulé dans un très bon état d'esprit et dans la confiance réciproque. Je vous indiquais l'année passée que j'agirais avec détermination, mais avec prudence et humilité en vue de ce rapprochement. Début décembre 2024, constatant des points de blocage que nous ne pourrions pas surmonter pour aboutir à la fusion avant fin 2025, avec notre Directeur Général Guy Scaglione nous avons pris la décision de mettre fin à ce processus. Comme le dit Guy Scaglione : « *une bonne idée ne fait pas toujours un bon projet* ».

Et pourtant la question des enfants en double vulnérabilité, sociale et médicale est de plus en plus courante et préoccupante ; c'était toute la pertinence de ce rapprochement. Cette tentative de rapprochement nous a toutefois appris à mieux nous connaître entre le secteur médico-social et le secteur de la Protection de l'Enfance afin de répondre au plus près des familles et d'offrir une prise en charge mieux coordonnée de ces enfants en double vulnérabilité.

2024 avait aussi pour objectif de ramener l'association à l'équilibre budgétaire. Cet objectif est globalement atteint, il nous faut le pérenniser. Pour cela nous devons maintenant engager l'association vers la reconstitution de fonds propres qui nous font cruellement défaut et nous désendetter pour nous donner des marges de manœuvre.

Vous l'avez compris, les associations de notre secteur, du fait de politiques publiques souvent incohérentes et sans ambition, sont exsangues financièrement et mises en danger. L'Etat n'assume pas ses responsabilités et délaisse trop souvent nos départements à se débrouiller seuls financièrement ; nous l'avons encore constaté à nos dépens dans la non prise en charge en 2024 du Laforcade pour tous. Et, malgré mes réserves sur les politiques publiques, je tiens à remercier nos partenaires et financeurs, auprès desquels nous trouvons écoute et attention, que ce soit avec le Département, Saint Etienne Métropole, la PJJ, la Cour d'Appel, la CAF tant avec les élus qu'avec les directions en charge de ces politiques.

Mais le plus grand danger c'est de ne plus être attractif. Nous avons énormément de difficulté à recruter des professionnels qualifiés, et à assurer les remplacements pour congés ou arrêts maladie, mettant en difficulté les équipes dans leur capacité à être bienveillantes auprès des enfants accompagnés.

Je tiens à souligner l'engagement sans faille des professionnels de Sauvegarde42 : agents des services généraux, surveillants de nuit, cuisinier, maitresses de maison, secrétaires, chargées de gestion comptable et ressources humaines, équipe de maintenance, psychologues, infirmiers, éducatrices et éducateurs, sans oublier les chefs de service et les directeurs.

Et au moment où sortent le rapport de la Cour des Comptes sur les jeunes et la justice pénale et le rapport d'enquête parlementaire sur la Protection de l'Enfance, j'en appelle à tous les professionnels sur l'exigence de responsabilité nécessaire aux pratiques pour le respect de la dignité des enfants et des familles qui nous sont confiés.

Comme l'a clairement souligné le Président, l'année 2024 représente une véritable année charnière. Une grande partie de cette année, ainsi que le début de 2025, a été consacrée à la stabilisation de l'organisation générale de Sauvegarde42, telle qu'elle a été présentée dès 2021. Aujourd'hui, cette organisation est considérée comme stabilisée.

Cela ne signifie pas pour autant qu'aucune adaptation ne sera nécessaire à l'avenir.

Dans le prolongement de la réflexion sur le périmètre associatif sujet que nous évoquons depuis 2013, nous restons attentifs aux marchés publics publiés. Plusieurs appels à projets ont été lancés récemment, mais nous avons choisi de ne pas y répondre pour l'instant, de la même manière que nous avons décliné l'éventualité d'une fusion avec une autre petite association du département. Il ne s'agit pas d'un manque d'ambition, mais d'une volonté assumée de faire preuve de discernement. Sauvegarde42 tient à s'assurer que les projets qu'elle pourrait intégrer demain bénéficieront du même niveau d'attention et d'investissement que ceux déjà existants.

En résumé : dire oui uniquement lorsque cela est pertinent et cohérent avec un développement harmonieux de l'association.

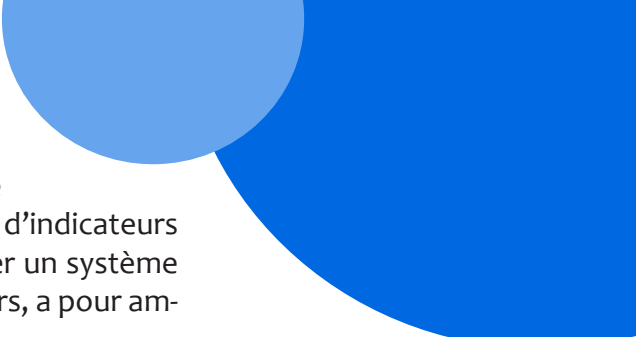
Au risque d'en oublier, plusieurs décisions importantes ont été prises au cours des derniers mois, contribuant à renforcer significativement notre organisation.

Dans le domaine des maisons d'enfants, une avancée notable a été la mise en place d'une astreinte éducative couvrant l'ensemble de nos internats. Assurée par le personnel éducatif, cette astreinte a pour objectif de permettre une réaction rapide face à toute absence imprévue de personnel. Elle offre également la possibilité de mobiliser un renfort à tout moment, jour et nuit, en cas de situation complexe au sein d'un établissement.

Au sein du service de milieu ouvert, une astreinte spécifique a également été instaurée pour la première fois à destination des Chefs de service. Ce dispositif vise à garantir une continuité de service, assurant ainsi une réactivité optimale face aux besoins du terrain.

Par ailleurs, des choix stratégiques ont été opérés afin d'améliorer les conditions de travail de nos salariés. La cession de plusieurs biens immobiliers, notamment Riocreux et Péri, a permis de financer l'acquisition d'un immeuble à Grouchy, destiné à accueillir les équipes et la direction du PAEP. Cette démarche s'inscrit dans un plan d'investissement plus large, en cours de déploiement, visant à adapter nos infrastructures aux besoins des jeunes. Ces projets ont concerné ou concernent encore Alternative, Entracte, MNA Sud, SEMOH à Roanne, ainsi que les bureaux de la direction du PPSHD.

Un projet d'envergure est également à l'étude : la rénovation du site de Machizaud. Il est bon de rappeler que l'inauguration des locaux de Bel-Air, en juillet 2013, avait marqué l'aboutissement de 23 années de travail, depuis les premières esquisses validées à la fin des années 1990. Espérons que la rénovation de Machizaud pourra, cette fois, être finalisée bien avant 2046 !



Dans une autre dynamique, nous avons engagé un travail de fond sur le pilotage et le suivi de nos actions. La mise en place d'indicateurs et de tableaux de bord s'inscrit dans une volonté de développer un système d'information cohérent et pertinent. Ce chantier, encore en cours, a pour ambition d'améliorer durablement notre gestion.

Enfin, deux axes stratégiques guideront nos actions dans les années à venir : notre responsabilité sociétale et environnementale, qui se traduira par une attention renforcée au développement durable, ainsi que l'intégration progressive car incontournable de l'intelligence artificielle, dont la maîtrise et l'utilisation devront être mises au service de nos missions.

Avant de terminer, je tiens aussi à souligner que notre association ne pourrait pas fonctionner, outre ses nombreux bénévoles, sans un Conseil d'Administration engagé, innovant, pluriel, riche d'expériences différentes, plus ou moins longues et empreintes de la sagesse que confère parfois l'âge, ou de la vitalité qui accompagne l'exercice d'une activité professionnelle encore présente. C'est pourquoi je salue et remercie très vivement toutes celles et ceux qui acceptent de donner une part non négligeable de leur temps, qui partagent leurs compétences, leurs idées, leurs convictions, pour que la gouvernance de Sauvegarde42 soit efficace, ouverte, solide et courageuse. Je suis donc très heureux que notre association accueille de nouveaux administrateurs: Olivier Mory, Paul Bérard et Nelly Noto-Jaffaux.

Fin 2025, une page va se tourner : Guy Scaglione va partir à la retraite. Je tiens à le remercier pour ces 5 années de Direction Générale. Le Conseil d'Administration avait établi avec lui des feuilles de route ambitieuses : retour à l'équilibre des comptes, confiance dans nos relations avec nos élus du personnel en vue d'un dialogue social apaisé, prévention des risques professionnels, proximité du siège avec les équipes, reconnaissance de notre association auprès de nos financeurs et partenaires : Département, Saint-Etienne Métropole, Protection Judiciaire de la Jeunesse, Tribunal, mais aussi la CAF, et toutes les communes qui accompagnent financièrement les projets de nos jeunes. Certes, nous devons sans cesse rester vigilant et humble dans la conduite d'une association comme la nôtre ; Guy Scaglione en a pris toute la mesure et a veillé à tenir la barre avec respect pour l'ensemble des salariés, et fermeté dans nos exigences de qualité de service.

Nous aurons bien sûr l'occasion de dire à Guy toute notre gratitude pour ce parcours exemplaire de 30 années au service des enfants et jeunes pris en charge par Sauvegarde42. Mais ce soir, j'aimerais que les uns et les autres nous lui adressions nos chaleureux remerciements.
Merci Guy !

Nicolas FAURE, Président et Guy SCAGLIONE, Directeur général

Qualite Vie Associative Mecenat DDQVA

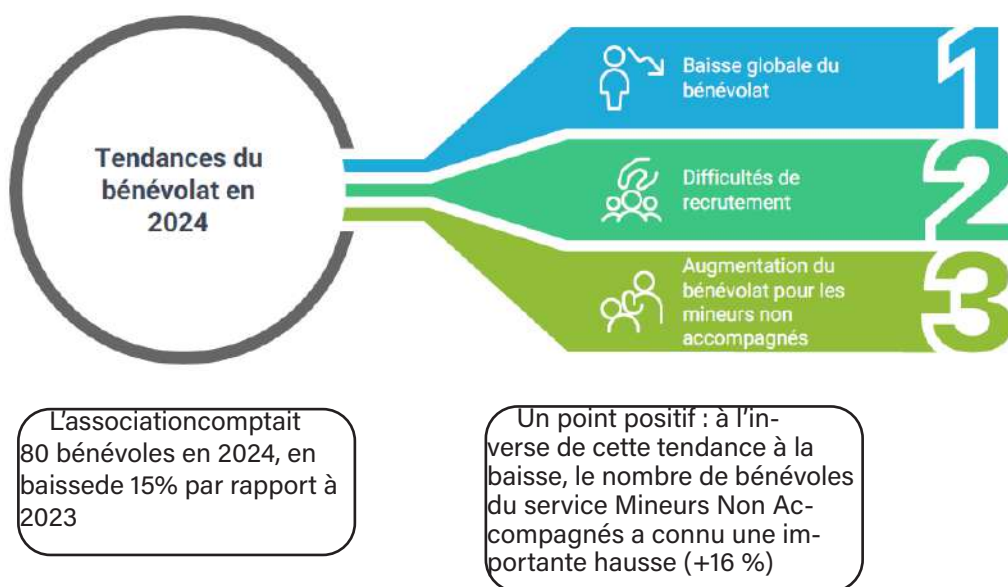
La Direction Qualité Vie associative Patrimoine (DDQVA) est au service des établissements et services de l'Association ! Ce rapport présente les principales actions menées par la DDQVA au cours de l'année 2024. Il reflète l'engagement dans la dynamique d'amélioration continue de la qualité, le soutien aux équipes et les partenariats structurants. L'activité de la direction qualité s'étend à 4 grands domaines d'action : **1-Qualité-Vie associative-Mécénat, 2-Contrôle de l'activité-déploiement des Dossiers informatisés Usagers, 3-Patrimoine et 4-Santé des publics.**

Renforcement du lien entre gouvernance et terrain

2024 a été marquée par une évolution des Conseils Consultatifs de Pôles (CCP) : ils ont trouvé un nouveau souffle avec un objectif de participation plus importante des équipes. 4 réunions de CCP ont été organisées, permettant des échanges interservices et entre administrateurs et salariés autour du quotidien des services.

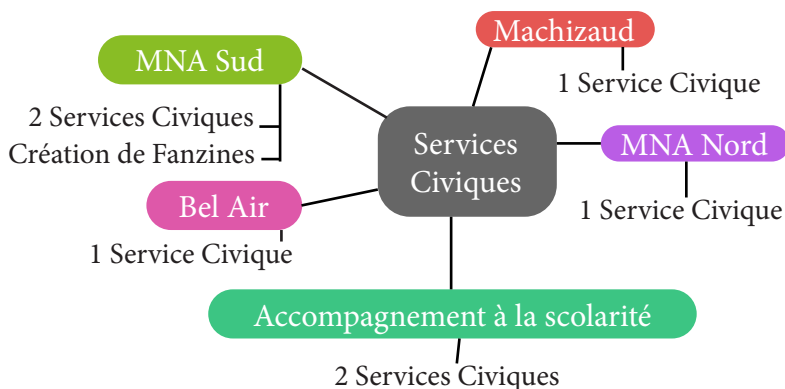
Mobilisation de l'engagement bénévole et du volontariat pour accompagner les équipes

État des lieux du bénévolat



L'accompagnement de jeunes en service civique pour soutenir les jeunes accueillis

7 jeunes en service civique, ont été accompagnés par la DDQVA, en 2024, pour apporter leur soutien aux activités



Notre partenaire pour cette action : le Service Départemental Jeunesse Engagement Sports de la Loire (SDJES 42)/Direction des Services Départementaux de l'Education Nationale (DSDEN)



Qualite Vie Associative Mécénat

Projets de service : accompagnement et animation

Le service qualité a animé **16 réunions de travail** autour des projets de service d'Entracte, de L'Escale, du SDIE, et du service MNA. Il a accompagné la réalisation des fiches action du Milieu ouvert. La DDQVA accompagne les directions dans l'écriture de chaque projet en conformité avec les recommandations de la Haute Autorité de Santé.

Partenariats et mécénat

Dans le cadre d'un partenariat avec l'université Jean Monnet, la DDQVA a accompagné une stagiaire du Master Politique Sociale et Développement territorial à la réalisation d'entretiens auprès de 23 familles accompagnées par le milieu ouvert. L'analyse des entretiens réalisée par la DDQVA sera intégrée au projet de service AEMO 2025.

Plusieurs actions de mécénat ont eu lieu avec différents partenaires :

- Diffusion de 70 places pour les Jeux Olympiques à Saint-Etienne et Lyon et 15 places pour des matchs de football sur les différents services et établissements de l'association ;
- Mise en place d'un partenariat avec « Règles élémentaires » (association de lutte contre la précarité menstruelle)
- Développement d'un partenariat avec « Rue de la Cuisine » dans le cadre de la rénovation de Machizaud : dons de mobiliers.
- Soutien à la recherche de financement pour différents projets : par ex. le projet rando SEMO Gier

Animation de la vie associative

Une journée associative pour réunir salariés et bénévoles !

Une journée associative a été organisée le 28 mars 2024 autour de deux conférences : Fabrice Traversaz, sociologue est intervenu sur l'innovation dans les associations et Benoît Riffard, conseiller technique à l'URIOPSS nous a instruit sur les dernières évolutions réglementaires.

Représentation

La DDQVA a représenté l'association à la Commission Protection de l'enfance de l'URIOPSS et au Comité Départemental des Droits de l'Enfant tout au long de cette année 2024. Cette première instance permet à l'association de réaliser une veille sociale ; la seconde permet d'associer des jeunes de l'association aux différentes actions du Comité : débat sur la laïcité et présentation de leurs propositions au Sénat lors des États Généraux des Droits de l'Enfant.

Evaluation externe

HAS

Le service qualité a accompagné la préparation, le déroulement et la suite de l'évaluation externe du service de Prévention Spécialisée : préparation aux entretiens des professionnels, réunion de préparation institutionnelle, organisation des affichages réglementaires, conception d'outils, accompagnement lors de l'intervention de l'organisme d'évaluation externe.

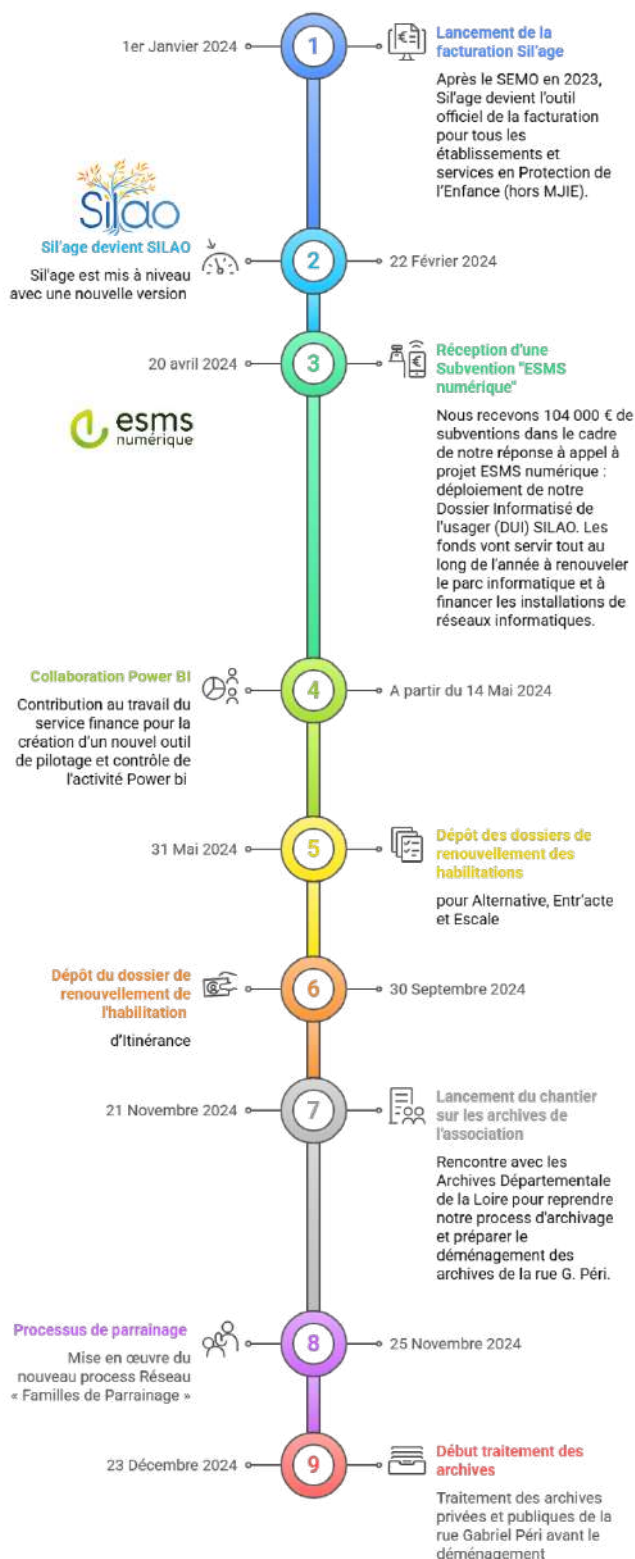
En 2025 plusieurs services bénéficieront de cet accompagnement pour les différentes évaluations externes programmées !



Gestion de l'activité: contrôle, dossier informatisé de l'utilisateur

La DDQVA a une mission centrale en terme de gestion de l'activité : assurer le suivi de l'activité à l'interface avec la facturation, contribuer au déploiement des logiciels de gestion des dossiers usager (DUI), accompagner le traitement des archives de l'association et gérer un dossier essentiel : le renouvellement des habilitations.

Les temps forts de l'année 2024



9 Ateliers ESMS Numérique avec l'ARS BRETAGNE dont nous dépendons pour cette subvention (en lien avec notre éditeur de logiciel D2L). Objectif : nous accompagner techniquement et financièrement vers le passage à l'ESMS Numérique !

8 Participations aux réunions secrétariats d'équipe ou d'établissement et directions de pôle (SEMO, PPES, PSMD) pour accompagner chaque utilisateur, pour inscrire et faire vivre cet outil de référence dans le quotidien de chaque équipe éducative (agenda, notes de mise à jour et cahier de liaison, les étapes de l'accompagnement éducatif, les évaluations).

Loire
LE DÉPARTEMENT



Loire
archives

Patrimoine

Actions majeures en 2024

Traitement des demandes des services et établissements

+ de 1000 demandes traitées sur l'année.

Organisation de Chantiers de Peinture

14 tout au long de l'année (activités ou appartements jeunes)



Chambre Machizaud

Mise à Jour de la Sécurité Incendie

sur tous les sites./nouvelle réglementation

Négociation d'un nouveau contrat d'Électricité

pour réduire les coûts.

Acquisition

Achat d'un bâtiment au 11 allée des artilleurs à Saint Etienne, pour les Equipes SEMO Saint Etienne. Lancement des travaux réalisés par des entreprises.

Chantier Archives Rue G. Péri (SEMO)

Gestion d'un chantier majeur de tri et d'élimination ou dépôt d'archives dans le bâtiment 94, rue Gabriel Péri (SEMO) en lien avec les Archives Départementales./ avant déménagement.

Un important chantier de rénovation de Machizaud

Coordination de la rénovation des unités 1 et 2. Montant total des travaux 100 000 €

Remise en État de la Maison des Funambules

avant de la rendre. (fin activité)

Réalisation de 5 Déménagements

Réalisation de 5 déménagements par l'équipe.: (SEMO Andrézieux et Equipe Départementale, Alternative, secrétariat du pôle PPSHD, PLIE pour fin activité)

Installation de Cuisines

3 nouvelles cuisines sur les activités (PPSHD)



Plan rue des artilleurs

Deux chantiers importants menés au 2ème semestre 2024

Made with



Consultation pour choisir une solution de télématique embarquée

Réorganisation du service patrimoine

Mise en place d'une consultation pour choisir un logiciel nous permettant d'améliorer la gestion de notre parc automobile : le logiciel choisi est OCEAN (filiale d'Orange). Il sera déployé en 2025.

Déconcentration du service patrimoine avec une remise en proximité des agents techniques sur les pôles, pour être au plus près des besoins/plus de système centralisé de tickets, mais une gestion par pôle.

Actions de prévention Santé en direction des publics en 2024

Les principaux chiffres de 2024 !

Ateliers « L'usage des écrans et du numérique »

9 jeunes & 4 professionnels de l'accueil de jour

Ateliers « Vie affective et sexuelle »

97 personnes au spectacle Erosopolis (compagnie Declic)

37 jeunes ont pu bénéficier des ateliers avec Ludvine Guillet, soit :

10 jeunes de Bel Air

3 jeunes du PEXT (Nord & Sud)

7 jeunes d'Alternative

17 jeunes du Service MNA Nord

Ateliers « Nutrition et activité physique »

14 jeunes du service de prévention spécialisée de St Chamond

- 2 rencontres avec les psychologues de l'association sur le partenariat avec les acteurs du soin afin de faire un état des lieux des besoins et des ressources sur les différents services

- 1 escape Game sur la santé sexuelle pour les jeunes de Montbrison (service MNA Nord)

- 2 salariées en formation 1er secours en santé mentale grâce à la CPAM

- 2 newsletters à l'attention des professionnels de Sauvegarde42.

Ateliers de Sensibilisation à l'usage des écrans et du numérique pour jeunes, parents et professionnels

Ateliers de prévention sur la nutrition et l'activité physique pour jeunes, parents et professionnels

Ateliers de prévention sur la vie affective et sexuelle pour les jeunes, à la suite du spectacle Erosopolis



Initiation à l'escrime santé lors des SISM 2024 à Roanne

Première rencontre avec Mme Chavaren, médecin référent protection de l'enfance

Facteurs contribuant au succès des actions !

Les équipes ont maintenant bien identifié la mission des publics dans l'association : elle s'inscrit spontanément dans les actions initiées par la Commission et en proposent de nouvelles.



Nos liens de confiance : la CPAM et l'ensemble des partenaires qui sont intervenus sur les ateliers Ludvine Guillet, La Li contre le cancer, CDO Zoomacom. Un grand à eux !





Perspectives 2025 : Une année riche en projets et en célébration !

- Finalisation des projets de service : SEMO, SDIE, Escalé, Accueil de jour, service MNA, Alternative
- Evaluations externes : SDIE, MNA, SEMO, Machizaud, Escalé
- Poursuite, déploiement dossiers informatisés de l'utilisateur (DUI SILAO, TRAJECT...) et mise en conformité ESMS numérique.
- Développement : Mécénat et démarche Développement Durable !
- Célébration : 90 ans de l'association !
- Santé des publics : diffusion d'un nouvel outil pour les professionnels : annuaires par thématique addictions, handicap, ...
- Gestion du patrimoine : 4 déménagements, des travaux au SEMO Saint Etienne (rue des Artilleurs) et Feurs, l'optimisation de notre parc automobile avec la mise en route du logiciel OCEAN
- Partenariats : Lancement d'une collaboration avec Norauto pour l'entretien de la flotte automobile !



**POLE
PLACEMENT EN
ETABLISSEMENTS
ET SERVICES**

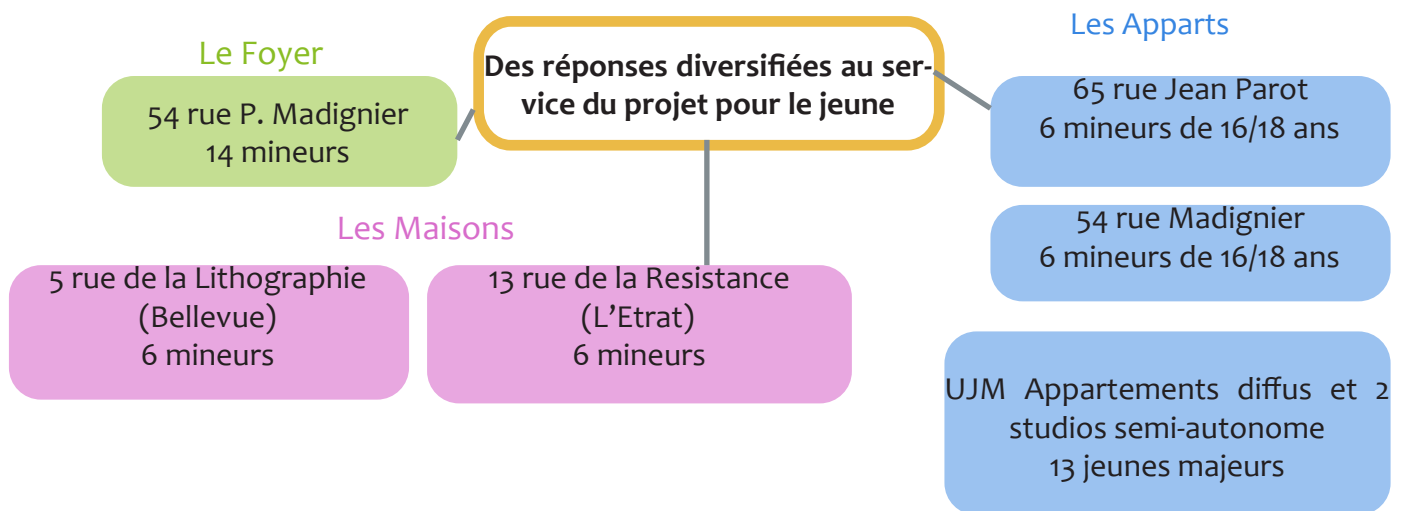
**ENSEMBLE BEL AIR
MACHIZAUD
LE PEXT - SEMOH
LES ACCUEILS DE JOUR**

VOTRE NOM D'OBNI

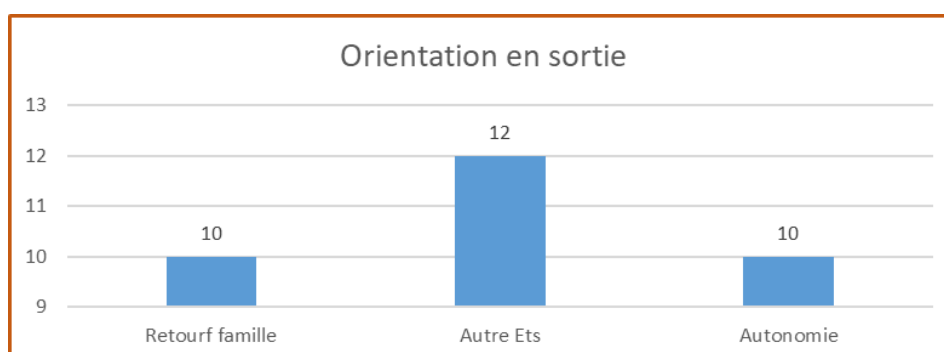
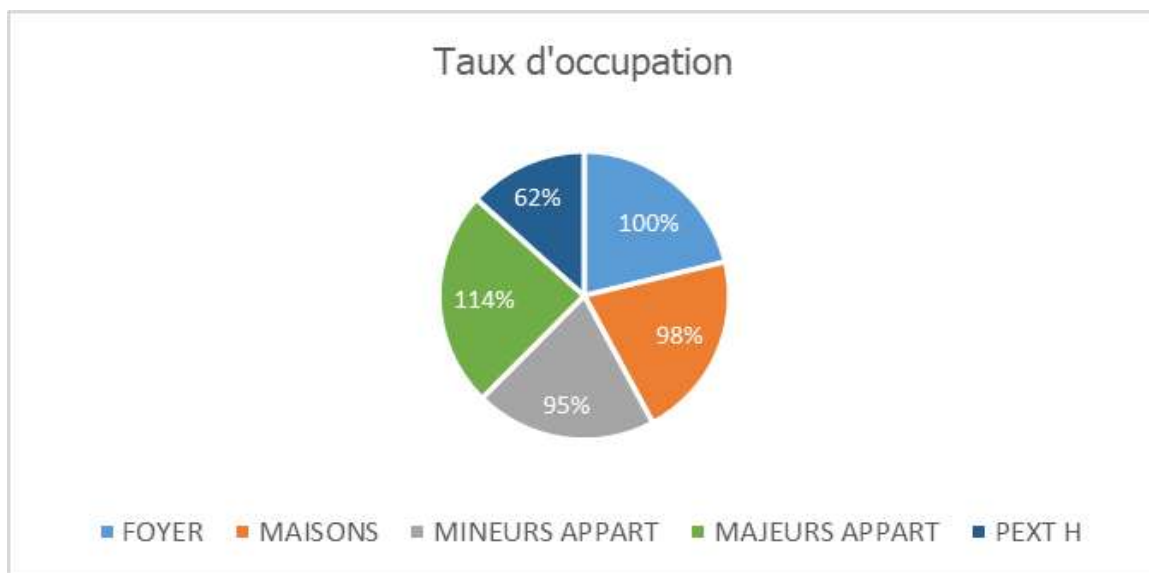
Sauvegarde⁴⁹
PROTECTION DE L'ENFANCE - BELLEVILLE 2 - LORRAINE

RAPPORT D'ACTIVITE 2024

ENSEMBLE BEL AIR



L'Ensemble Bel-Air est une Maison d'Enfants à Caractère Social (MECS), et accueille pour des séjours de durée variable des adolescents dont les familles se trouvent en difficulté momentanée ou durable. Elles ne peuvent, seules ou avec le recours de proches, assumer la charge et l'éducation de leurs enfants. Les enfants et adolescents sont confiés par le Service de l'Aide Sociale à l'Enfance, ou par le Juge des Enfants. Ces jeunes sont placés au titre des articles 375 à 375-8 du Code Civil, de l'Ordonnance du 2 février 1945, et selon la procédure de placement de l'Aide Sociale à l'Enfance (CASF art. 222.5) (Accueil provisoire).



Depuis 2018 et la réorganisation des pôles de Sauvegarde42, l'Ensemble Bel-Air accueillait 57 jeunes. La fermeture de l'unité « PEXT » en 2024 au sein de l'ensemble a fait baisser ce nombre à 51.

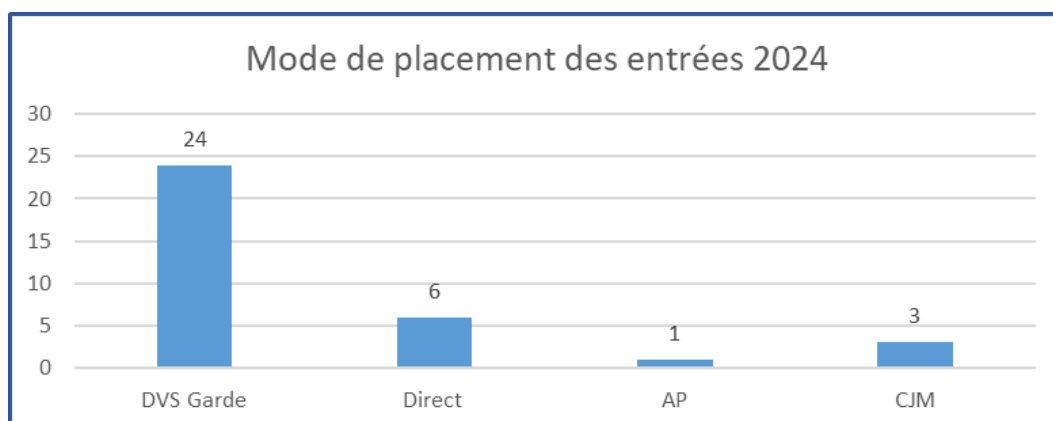
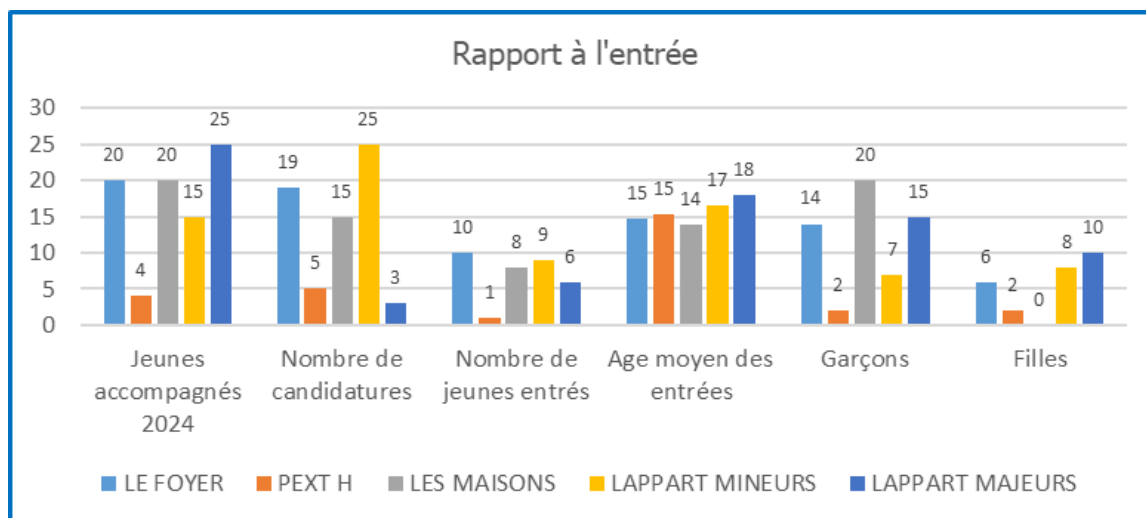
Cette évolution s'est aussi accompagnée d'un début de mixité dans l'unité jeunes majeurs d'abord, puis avec l'ouverture de studios semi-autonomes rue Jean Parot la même année. La maison d'enfants ayant toujours accueilli uniquement des garçons, un travail

conséquent a été réalisé auprès des partenaires pour se rendre plus lisible sur le territoire en tant que structure mixte.

C'est donc tout naturellement que les studios semi autonome rue Pierre Madignier et le foyer ont aussi accueilli des jeunes filles à partir de 2023.

Comme les années précédentes, l'Unité Jeunes Majeurs se démarque du reste de l'ensemble avec une activité très forte à 114 %. Cette suractivité pourrait être interrogée en regard de l'orientation en Appart de nombreux jeunes proches de la majorité, qui désirent à leurs 18 ans bénéficier d'une poursuite de leur accompagnement via le Contrat Jeune Majeur.

La fermeture progressive de l'unité « PEXT » en 2024 a directement impacté son taux d'activité, qui s'est stabilisé à 62 %. Sur les 6 places disponibles avant la fermeture, seules 4 étaient occupées. L'annonce de la suppression du PEXT ayant entraîné les départs successifs de jeunes de cette unité tout au long de l'année, l'activité PEXT a progressivement diminué, justifiant donc ce taux relativement faible. Pour le reste des unités accueillant des mineurs, l'activité reste stable par rapport à 2023 et plafonne à 98 %.



Les Maisons de l'Étrat et Bellevue

Cette année encore, les équipes des Maisons se sont mobilisées pour offrir aux jeunes un accompagnement adapté à leurs besoins. Le collectif, qui caractérise leur projet, n'exclut pas pour autant le besoin de certains jeunes d'être accompagnés au plus près de leurs familles proches et élargies. À travers les visites à domicile et un maintien du lien avec leurs familles, les jeunes ont, la plupart du temps, vécu les bénéfices du placement tout en gardant un contact avec leur environnement d'origine.

Tout au long de l'année, de nombreuses activités hebdomadaires et mensuelles ont été mises en place au sein de la maison de L'Étrat, souvent en lien également avec la maison de Bellevue:

parmi celles-ci, les « lundis séries » ou les soirées jeux de société ont permis de renforcer les liens entre les jeunes. Ces derniers se sont également investis sur des temps moins formels, lors de randonnées en journée par exemple.

L'heure sans écran, déjà instaurée fin 2023, a permis aux jeunes de la maison de L'Étrat de se concentrer sur des activités collectives et de favoriser le vivre-ensemble. Son intégration dans les semaines types, les mercredis après-midi, a été fructueuse, et le projet a évolué au point de ne plus être nécessaire sous sa forme initiale. Son arrêt s'est ainsi fait en cohérence avec les rythmes de vie des jeunes, souvent absents ou occupés à des activités extrascolaires hors des maisons.

La fête de fin d'année a constitué un temps fort de 2024, permettant de réunir une partie de l'équipe et les jeunes dans un cadre chaleureux avant les vacances de Noël. Le repas de Noël a été préparé avec soin et la soirée a été conviviale. À Bellevue, ce type d'événement a été particulièrement apprécié, certains jeunes étant peu habitués à ce genre de célébrations en famille. Fin 2023, la réorganisation de l'ensemble Bel-Air a permis aux deux Maisons de bénéficier de la même Cheffe de service éducatif. Dans la continuité de cette évolution, les équipes, en collaboration avec la cheffe de service éducatif, ont engagé en 2024 un projet de communication interne et externe autour du projet et du fonctionnement des maisons. Des initiatives ont été prises pour mieux faire connaître le projet commun des maisons et pour clarifier ses modalités de fonctionnement.

Le Foyer

Pendant plusieurs années, le foyer a porté deux identités au sein de l'ensemble Bel-Air : une partie en internat classique et une partie en mode de placement PEXT. Le 14 février 2024, par décision de justice, le PEXT a été supprimé en tant que modalité d'accueil.

Après une période de changements, l'année 2024 a été marquée par une relative stabilité, tant du côté des jeunes accueillis que de l'équipe éducative. Si les premiers mois ont nécessité des ajustements en raison de nouveaux arrivés, le groupe s'est progressivement consolidé. Les projets initiés tout au long de l'année, et plus particulièrement durant l'été, ont contribué à renforcer la cohésion entre les jeunes.

Le quotidien a également joué un rôle clé dans le développement de liens solides : repas partagés, soirées jeux de société, sorties en pleine nature... Des activités inter unités, comme des tournois de soccer, ont été organisées plusieurs fois dans l'année, renforçant encore les liens entre jeunes de différents secteurs.

Malgré cette dynamique positive, plusieurs départs et arrivées sont venus ponctuer l'année, nécessitant de la part des équipes éducatives une vigilance constante pour préserver l'équilibre du groupe. L'accueil de nouveaux jeunes, notamment en début d'année, a demandé à chacun un temps d'adaptation et a parfois modifié les dynamiques existantes. Toutefois, grâce à un fort engagement des équipes et à l'implication des jeunes, 2024 a été marquée par une belle dynamique collective.

Par ailleurs, la réorganisation interne, en particulier celle du système d'astreinte, a impacté le quotidien professionnel. En dépit de ces changements et des difficultés rencontrées, l'équipe a su maintenir un cadre de vie à la fois sécurisant et chaleureux, grâce à sa forte cohésion et à son engagement constant.

L'Appart

L'expérience de la semi-autonomie proposée aux jeunes en fin de minorité et aux jeunes majeurs constitue un axe central du projet de l'ensemble Bel-Air. Cette transition, qui marque souvent la fin du parcours en protection de l'enfance, offre aux jeunes une opportunité précieuse pour expérimenter une responsabilisation et une autonomie accrues.

Contrairement aux autres unités de Bel-Air, L'Appart fonctionne principalement sur un mode de suivi individuel, sans temps collectifs réguliers à l'exception d'un repas hebdomadaire obligatoire pour les mineurs et ouvert aux majeurs. L'accompagnement vise à responsabiliser les jeunes en leur laissant l'initiative de leurs démarches d'insertion, tout en intervenant de façon ciblée pour les soutenir si nécessaire (recherche d'emploi, gestion administrative, etc.).

En juin 2023, le site de Madignier a ouvert ses portes à la mixité filles/garçons. Après une phase d'adaptation marquée par l'histoire institutionnelle, 2024 a permis une communication plus claire envers nos partenaires sur cette évolution. L'arrivée des filles a significativement transformé la dynamique de groupe, favorisant de nouvelles interactions et modes de création du lien.

Bien que l'accompagnement reste individuel, les équipes de Parot et de Madignier partagent des temps communs, notamment lors des réflexions sur les candidatures à L'Appart ou dans l'accompagnement de la pratique professionnelle.

L'insertion professionnelle demeure un enjeu majeur. En 2024, de nombreux jeunes se sont orientés vers le secteur de la vente. Toutefois, la motivation et l'engagement restent des défis importants : certains jeunes peinent à se projeter dans un avenir stable, à trouver du sens à leurs démarches, ou à maintenir une énergie suffisante pour persévérer. Par ailleurs, la gestion budgétaire représente une difficulté récurrente : nombreux sont ceux qui sous-estiment le coût de la vie en autonomie. Des actions de sensibilisation ont été engagées (facturation du chauffage, gestion du budget alimentaire), mais la prise de conscience reste un objectif à long terme.

L'équipe éducative veille à respecter le rythme de chacun, notamment par la reconduction annuelle du contrat jeune majeur si nécessaire. Cette approche adaptée a porté ses fruits en 2024, avec plusieurs jeunes quittant L'Appart avec un projet construit et viable.

Conseil de la vie sociale - CVS

3 conseils de la vie sociale (CVS) regroupant l'ensemble Bel-Air ont été tenus en 2024. Chaque service a à chaque fois été représenté. Les jeunes, les éducateurs comme les membres du conseil d'administration sont investis dans ces conseils. Des invitations ont été envoyées à l'ADEPAPE lors de chaque CVS : d'anciens jeunes placés à Bel-Air et engagés dans l'association ont ainsi participé aux deux premiers CVS de l'année. La présence de parents est également recherchée.

Perspectives

En 2022, la finalisation du projet de service nous a permis de dégager 4 fiches actions pour la période 2022-2027 :

- Fiche action n°1 - La loi de 2022 en synergie avec la loi de 2002
- Fiche action n°2 - Mobiliser le pouvoir d'agir du jeune en prenant appui sur les compétences parentales
- Fiche action n°3 - Travailler aux évolutions des accueils au regard des besoins du territoire
- Fiche action n°4 - Définir les modalités d'intervention du PEXT dans le cadre contraint d'une collectivité éducative

Chaque fiche action est construite sur le modèle de la Haute Autorité de Santé avec la définition des objectifs, des porteurs du projet, des moyens à mettre en œuvre, des partenaires concernés, du calendrier et des indicateurs d'évaluation.

En 2024, la fiche action n°1 a pu être finalisée. La fiche action n°4 a finalement été annulée en raison de la décision de justice concernant le placement externalisé.

En 2025, une cinquième fiche action a donc été ajoutée en complément du reste :

- Fiche action n°5 - Parcours au sein de l'ensemble Bel-Air : anticiper et projeter.

MACHIZAUD

Machizaud est une maison d'enfants à caractère social (MECS).

Elle accueille en internat des enfants et des adolescents dont la sécurité et l'éducation est compromise par des difficultés familiales temporaires ou durables. Elle leur assure un cadre sécurisé et un accompagnement éducatif adaptés pour répondre à leurs besoins spécifiques. Les jeunes sont confiés à Machizaud par l'Aide Sociale à l'Enfance (ASE) ou le juge pour enfants, au titre :

- Des articles 375 à 375-8 du Code civil,
- De l'ordonnance du 2 février 1945,
- De placements administratifs pour des accueils provisoires (CASF, art. 222-5).

La MECS est composée de 3 unités éducatives : les unités éducatives 1 et 2 sont implantées sur le site historique de Machizaud, dans un cadre semi-rural situé à 2,5 km de Terrenoire (Saint-Étienne). Chaque unité dispose de 12 places dédiées à l'accueil d'enfants âgés de 4 à 11 ans.

L'unité éducative 3, créée en 2018, est située dans le quartier de Bellevue. Avec une capacité de 8 places, son projet consiste à accueillir, des collégiens, au maximum jusqu'à leur 16 ans, pour favoriser leur autonomie tout en répondant de manière ciblée à leurs besoins et aux problématiques spécifiques à leur âge.

L'activité

En 2024, Machizaud a assuré l'accompagnement de 40 enfants.

Indicateurs d'activité	INTERNAT
Taux d'occupation	97,2 %
Nombre de journées réalisées	10 703
Nombre de jeunes accompagnés	40 (dont 27 garçons et 13 filles)
Nombre de candidatures reçues	17
Nombre de jeunes accueillis	12 (âge moyen : 9 ans)
Nombre de sorties	9 (âge moyen : 11 ans)
Durée moyenne des accueils	2 ans, 6 mois et 3 jours

Niveau d'activité

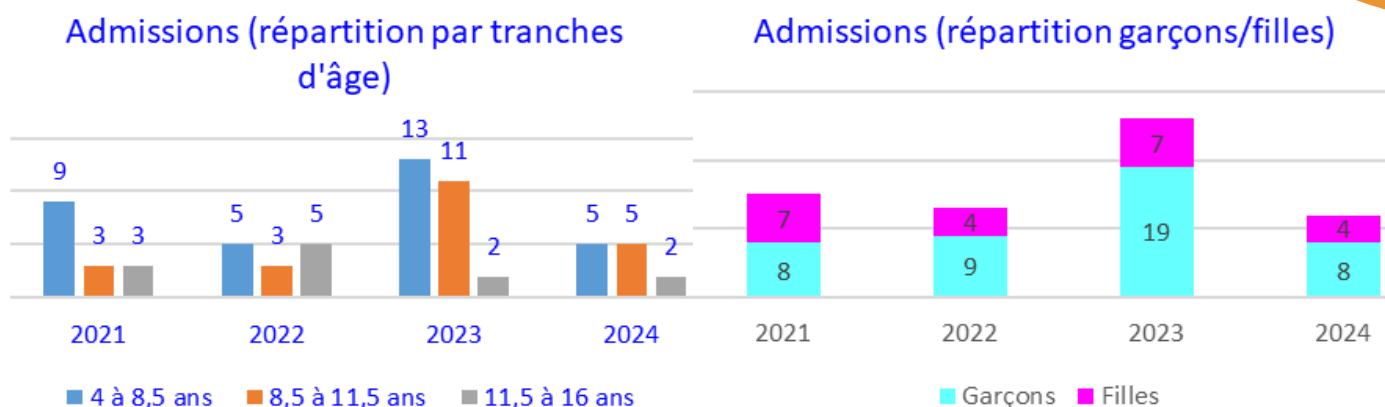
Avec un taux d'occupation de 97,2 %, et 10 703 journées de présence effective d'enfants, la MECS a fonctionné à un niveau proche de sa capacité maximale. Ce niveau d'activité témoigne d'une demande forte et d'une optimisation des places disponibles.

Entrées et sorties

La capacité d'accueil de Machizaud s'est accrue grâce au financement de 4 places supplémentaires depuis juin et juillet 2024, portant le nombre d'enfants accueillis de 28 à 32. Cette évolution a permis de répondre favorablement à 70,6 % des demandes et explique l'écart enregistré entre le nombre de fins de mesure (9) et le nombre d'admissions (12).

Données socio-démographiques

Le profil des enfants accueillis en 2024 est proche de celui observé les années précédentes. Les admissions concernent principalement des enfants scolarisés en maternelle et primaire, avec une prédominance de garçons représentant environ deux tiers des nouvelles mesures.



Les éléments marquants

Augmentation de la capacité d'accueil

Comme indiqué précédemment, Machizaud a bénéficié du financement de quatre places supplémentaires, portant sa capacité d'accueil de 28 à 32 enfants. Malgré cette augmentation, il n'a pas été possible de répondre à l'ensemble des demandes d'accueil reçues, traduisant un besoin toujours fort sur le territoire.

Création d'une salle famille

L'année 2024 a été marquée par la création d'une salle famille sur le site de Machizaud. Pensée comme un espace indépendant des unités éducatives, elle permet d'organiser des temps de rencontre dans un cadre sécurisé et adapté, à destination des familles des enfants accueillis. Dotée d'un espace extérieur et d'un aménagement complet (vaisselle, micro-ondes...), la salle peut être utilisée sur des demi-journées ou journées complètes, avec fourniture du repas à la charge des familles. La supervision de ces temps est assurée par la psychologue du service et/ou un éducateur, présent systématiquement en début et fin de visite.

Travaux de rénovation des unités UE1 et UE2

De juillet à début septembre 2024, des travaux de réfection importants ont été réalisés sur les unités éducatives 1 et 2. Ils ont concerné :

- La réfection des peintures murales,
- Le remplacement des sols,
- Le remplacement des équipements sanitaires grâce à des dons (WC, douches, baignoires et mobilier de salle de bain).

Ces travaux ont représenté un **investissement conséquent** et ont nécessité une **adaptation permanente du fonctionnement quotidien des unités**, les enfants étant maintenus sur site durant toute la période.

Mise en place d'une astreinte éducative

Depuis le **4 novembre 2024**, une **astreinte éducative** a été mise en place sur Machizaud. Elle vise à garantir la **continuité éducative** en cas d'absence imprévue, de besoin de renfort, ou de gestion de situations urgentes (tension relationnelle, urgence médicale, etc.).

Elle fonctionne **365 jours par an, 24h/24**, et a nécessité une **réorganisation des plannings** des deux équipes concernées.

Perspectives 2025

Renouvellement du mobilier des chambres

Dans la continuité des travaux de rénovation menés sur les unités éducatives 1 et 2 afin d'améliorer la qualité du cadre de vie, l'année 2025 sera marquée par le **remplacement du mobilier des chambres d'enfants**. Ce projet répond à un **double objectif** : le remplacement d'un matériel usé et détérioré et une nécessaire adaptation aux **normes en vigueur**, notamment en ce qui concerne les lits.

Ajustement de l'astreinte éducative

En 2025, la mise en œuvre de l'astreinte éducative fera l'objet d'un **réajustement**, en s'appuyant sur les **conclusions du bilan réalisé avec les équipes**. Ce travail visera à **optimiser l'organisation et le fonctionnement du dispositif**, dans l'intérêt des enfants accueillis et de l'organisation des équipes.

L'évaluation externe

L'évaluation externe, **prévue fin 2025**, constituera un **temps fort de réflexion collective**. Elle permettra de **nous arrêter sur nos pratiques et notre organisation et de les mettre en perspective avec le cadre légal**. Un **travail préparatoire** sera engagé avec les équipes afin de **les accompagner dans cette démarche** et de tirer tous les enseignements nécessaires à **l'amélioration de la qualité de l'accompagnement et pour garantir le respect des droits des usagers**.



PLACEMENT EXTERNALISÉ SEMOH

Bilan général de l'année 2024

Le changement de cap

L'année 2024 a été marquée par des évolutions majeures pour le service. À la fin de l'année 2023, le service était habilité pour 42 mesures de placement externalisé (30 à Saint-Étienne et 12 à Roanne). À la suite d'une autorisation du Département, la capacité a été portée à 54 mesures, avec le renfort de deux travailleurs sociaux sur le secteur nord et d'un temps de psychologue supplémentaire (0,20 ETP). Cette nouvelle organisation a pris effet au 1er janvier 2024.

Le 14 février 2024, un tournant majeur survient : un avis de la Cour de cassation remet en cause la légalité du placement à domicile. Il est acté que le juge des enfants ne peut plus confier un enfant à l'ASE tout en laissant un droit d'hébergement complet aux parents. Cette position est confirmée en octobre 2024.

En conséquence, le Département et les magistrats ligériens initient une reconfiguration du dispositif PEXT. Deux nouvelles orientations sont envisagées :

- La transformation en AEMO/AED avec hébergement (AEMO/AED-H)
- Le passage en placement modulable

Dans ce contexte, le 1er septembre 2024, les 6 mesures exercées jusqu'alors par l'établissement Bel-Air sont reprises par le service PEXT, qui porte alors 60 mesures/mineurs sur tout le département.

Évolutions des pratiques

Dès avril 2024, les juges cessent d'ordonner des mesures de placement externalisé. Ils orientent désormais vers :

- Des AEMO-H confiées au service PEXT
- Des placements modulables confiés à l'ASE
- Des placements classiques couplés à une AEMO-H

Les placements externalisés encore actifs en 2024 relèvent soit de décisions antérieures, soit de mesures rendues hors département.

Proposition de transformation du service

Sauvegarde42 s'est positionnée en faveur d'une transformation du service PEXT en service de milieu ouvert avec hébergement, en conservant son organisation actuelle :

- Un service dédié
- Une équipe pluridisciplinaire couvrant tout le département
- Une articulation forte avec le Pôle Placements en Établissements et Services (PPES), pôle auquel le service reste rattaché.

Cette structuration favorise la réactivité, la mutualisation des ressources pour les temps de repli/répit, l'intervention à horaires d'internat et l'usage du réseau de familles de parrainage.

Typologie du public

	Placement Externalisé 54 places	SUD	NORD
Nombre de journées réalisées	20620	11186	9434
Taux d'occupation	104,6%	72,5%	31,7%
Nombre de jeunes accompagnés	100	58	42
Nombre de candidatures (en vue d'admission)	66	41	25
Nombre de jeunes admis en 2024	53	29	24
Nombre de jeunes sortis sur 2024	36	24	12
Garçons suivis sur 2024	59	36	23
Filles suivies sur 2024	41	22	19

Admissions : 66 demandes d'admission ont été étudiées en 2024, et nous avons accueillis 53 mineurs.

Mesures éducatives avant le placement PEXT

AEMO	Placement MECS	AED	Aucune mesure	MJIE	AUTRES MESURES EDUCATIVES	
12	8		3		1	PEXT NORD
17	4	3			5	PEXT SUD
29	12	3	3		6	TOTAL

Commentaires :

- 2/3 des accompagnements font suite à des mesures d'AED ou d'AEMO (classiques ou renforcées)
- Environ 1/3 arrivent en post placement afin de travailler le retour au domicile du ou des parents.

Types de Mesures de placement à l'accueil

TYPES	PEXT NORD	PEXT SUD	TOTAL
GARDE ASE	21	16	37
PLACEMENTS DIRECTS	3	12	15
PEXT ADMINISTRATIF	0	1	1
TOTAL	24	29	53

Commentaires : nous constatons une augmentation des placements directs au fil des ans en particulier sur le sud du département. Malgré tout, dans la majorité des situations les enfants restent confiés au service de l'ASE.

Orientations après le PEXT

Confié à l'ASE	Placement MECS	Pas de mesure Majorité	AEMO	Plus de mesure éducative	Contrat Jeune Majeur	ASE autre département	Autre orientation	
	2	1	4	4	1			PEXT NORD
	3		7	13	1			PEXT SUD

Commentaires :

Les orientations en placement résidentiel existent mais restent minoritaires avec environ 10% des accompagnements. L'arrêt de toutes mesures éducatives est l'orientation la plus fréquente, elle se justifie par des parcours en protection de l'enfance souvent long en amont, un suivi de proximité centré sur le développement des compétences parentales.

Durée du placement des jeunes sortis en 2024

- 36 enfants/ados ont quitté le PEXT cette année.
- La durée de l'accueil en PEXT pour les jeunes sortis en 2024 varie entre 1 mois et 53 mois
- La durée moyenne d'accueil pour ces 36 mesures étant de 15 mois.

Les replis/répits

	PEXT NORD	PEXT SUD
Répît	9 jours	20 jours
Replis	104 jours	26 jours

Commentaires :

nous comptabilisons 159 journées de répit et repli sur l'année 2024, ce chiffre est bien plus important que les précédentes années, il s'explique par une augmentation significative du nombre de mesures et un travail de coordination avec les établissements du pôle.

Analyse

Malgré les modifications importantes, nous avons pu maintenir un travail de qualité avec les familles en mettant en avant la fréquence et l'intensité de l'intervention : à minima 2 fois par semaine.

Par ailleurs les horaires des professionnels sont annualisés ce qui permet par l'intermédiaire de cycle horaire d'intervenir sur différents temps journée, soirée, week-end, de même qu'un dispositif d'astreinte éducative assure une réponse voire une intervention 24h/24h et 365 jours/an.

L'accompagnement des enfants et leurs familles comprennent :

- Du temps de travail en direct avec l'enfant ou l'adolescent, et /ou sa famille (parents, famille élargie), à domicile ou à l'extérieur.
- Un travail auprès et avec les différents partenaires.
- Des temps de travail administratifs très divers : Ecrits, notes de situation, rapports, comptes-rendus des interventions, rédaction des DIPIC et PEP, actualisation de fichiers des partenaires, rédactions des passages de relais, de la fiche d'astreinte, appels téléphoniques...).
- Les accompagnements administratifs, médicaux ou dans « le faire avec », à destination des familles : aide au logement, mise en place de soutien scolaire, de temps d'extériorité pour les enfants, allocations mensuelles, demande d'aide juridictionnelle, saisine du JAF, liens avec assistante sociale de secteur, recherche de médecin traitant ou de soins, dossier scolaire, demande de bourses, aménagement et entretien du logement, préparation des repas.

- Une continuité de prise en charge qui passe par des relais préparés par les référents et en équipe avant et pendant chaque absence et en prévision des week-ends et vacances. Ce travail permet un cadre de référence qui vise à prévenir, contenir, borner, sécuriser les périodes à risque de façon à éviter l'urgence.
- La prise en charge des répits et des replis.

Les deux psychologues reçoivent chaque famille dans les 3 premiers mois d'accompagnement afin d'apporter une expertise lors du premier temps de travail clinique en équipe : le point d'étape.

Les actions collectives

Cette année, les deux antennes ont porté des actions collectives.

Le projet « Camping en Famille »

L'antenne de Roanne a proposé à l'été 2024, un projet « Camping en famille ». Le service a loué un mobil 'home dans un camping du Nord du département, limitrophe avec l'Allier, afin de proposer des courts séjours aux familles. Il s'agissait d'un camping familial, proposant des activités, une piscine surveillée, un lac à proximité, beaucoup de verdure.

Ce projet « expérimental » a été un vif succès et l'antenne de Roanne souhaite proposer de nouveau ce type d'accompagnement à l'été 2025. Le nouveau projet serait de louer 2 mobil 'homes :

- L'un d'eux serait toujours à destination des familles, pour des profils similaires à l'année dernière.
- L'autre serait occupé par l'équipe et ferait office de bureau « délocalisé » sur la période, avec des prises en charge de groupe d'enfants avec des nuitées.

Atelier vie affective et sexuelle

Il s'agit cette fois d'un projet porté par les deux antennes Nord et Sud. Ces ateliers ont été réalisés dans le cadre d'un appel à projet CPAM auquel nous avons répondu. Ainsi, une prestataire conseillère conjugale et familiale à Roanne a pu proposer deux ateliers en novembre et décembre 2024, pour 6 jeunes sur le thème des IST, de la contraception, du consentement.

En lien avec la commission santé de Sauvegarde42, nous restons très attentifs à ces appels à projet qui permettent de proposer des ateliers/formations/groupes d'échanges sur des problématiques toujours très en phase avec les situations des jeunes accompagnés, comme en 2023, nous avons, toujours via la CPAM, proposé des ateliers autour de l'alimentation avec la Ligue contre le cancer.

Atelier : les dangers des réseaux

Nous accompagnons de nombreux adolescents vulnérables face aux réseaux sociaux. Nous avons identifié des pré-ados et ados pouvant se mettre en danger avec des pratiques sur les réseaux sociaux. Il nous est apparu indispensable d'apporter des repères aux jeunes quant à ces questions. Cette fois, nous avons sollicité la ligue de l'enseignement de la Loire, qui a proposé un atelier de prévention sur ces questions.

6 jeunes ont bénéficié de cet espace.

Perspectives 2025

Dans la continuité des temps de travail entrepris, plusieurs chantiers seront à l'œuvre pour le SEMOH (nouvelle appellation du PEXT) en 2025 :

- Elaborer un référentiel « AEMOH/AEDH Sauvegarde42 » qui s'appuiera sur le cahier des charges du département.
- En parallèle, actualiser certains outils : livret d'accueil, DIPC, PPE, grille d'évaluation du danger...
- Communiquer auprès des partenaires sur l'organisation du service et l'évolution des missions.
- Continuer le travail engagé auprès des familles de parrainage afin de constituer une base de relais compétents, répondant aux problématiques des jeunes accueillis.
- Finaliser l'aménagement dans des nouveaux locaux plus adaptés pour l'antenne de Roanne
- Continuer à favoriser la formation des professionnels.

L'ESCALE ET ADJ

Les accueils de jour sont composés de deux services distincts :

- L'Escale situé au 21 rue de la Talaudière
- L'ADJ Sauvegarde42 qui propose deux lieux d'accueil dans les quartiers de Bellevue et de Terre-noire.

Les jeunes sont placés au titre des articles 375 à 375-8 du Code Civil, de l'Ordonnance du 2 février 1945, et selon la procédure de placement administratif de l'Aide Sociale à l'Enfance (CASF art. 222.5) (Accueil provisoire).

L'ESCALE

Présentation

L'accueil à L'Escale est ouvert aux jeunes de 14 à 18 ans, et éventuellement aux jeunes majeurs. Il peut s'inscrire dans le cadre d'un placement judiciaire (ordonné par le Juge des Enfants) ou administratif (Accueil Provisoire décidé par l'Inspecteur Protection des Personnes avec l'accord des parents). Il vient toujours s'inscrire en complément d'une mesure éducative. Le Secteur Social, la Prévention Spécialisée ou d'autres établissements peuvent aussi prendre l'initiative de solliciter L'Escale : ce sera alors dans le cadre d'un Contrat d'Accueil Préventif (CAP).

Le public concerné : Il s'agit de jeunes « en panne dans les apprentissages », ce qui signale des difficultés plus larges, d'intégration des codes sociaux et des limites, et de socialisation, voire des difficultés psychiques.

Le projet : L'Escale vise à mobiliser les jeunes accueillis afin qu'ils puissent se projeter, sortir d'un sentiment d'impuissance qui les a immobilisés, pour certains. Si l'enjeu est bien d'envisager à nouveau la possibilité d'un retour vers la scolarité pour les uns, vers la construction d'un projet pour d'autres, si ce n'est se préparer à l'autonomie, c'est, pour tous, redevenir acteur de ce qui leur arrive. Cela passe par la reprise d'un rythme, la capacité à se montrer assidu, ponctuel, respectueux du cadre proposé, des personnes (pairs et adultes) et des règles fixées pour la vie en groupe.

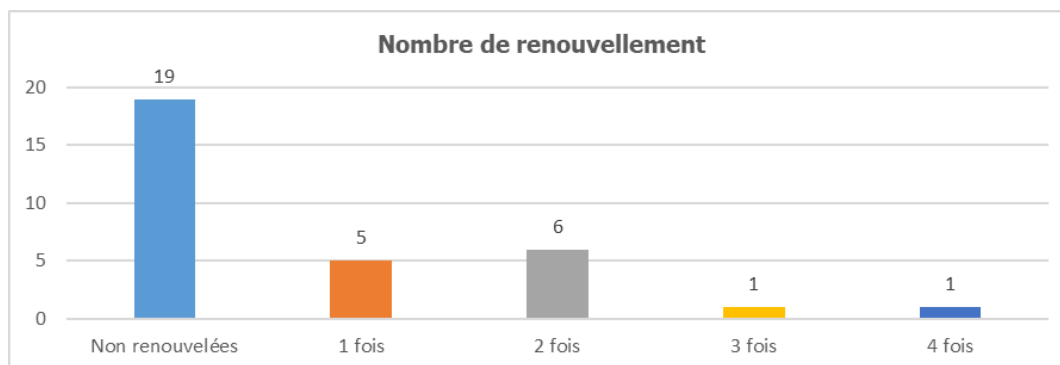
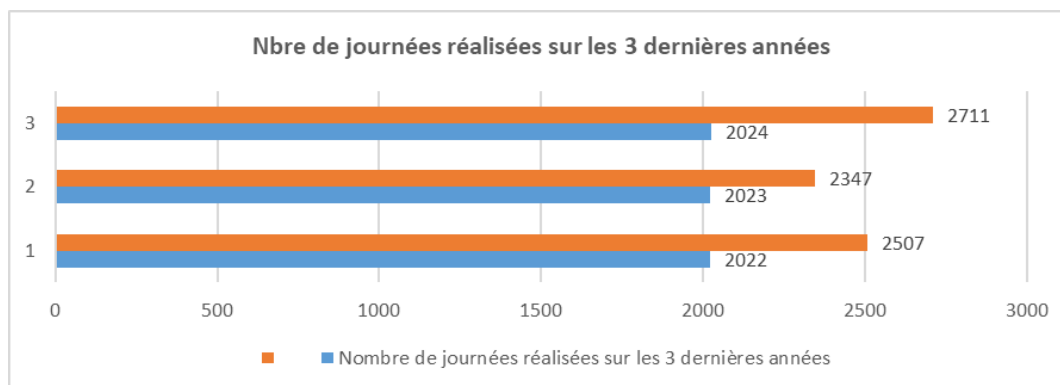
L'Escale permet à chaque jeune d'expérimenter à travers un certain nombre d'ateliers techniques, de vérifier ce qui l'intéresse, ce pour quoi il montre des qualités, de s'exprimer. Dans un deuxième temps, si c'est possible, L'Escale propose au jeune de se mettre en situation professionnelle, par le biais de stages dans différents métiers, afin de se confronter à la réalité du monde du travail.

Eléments Consolidés

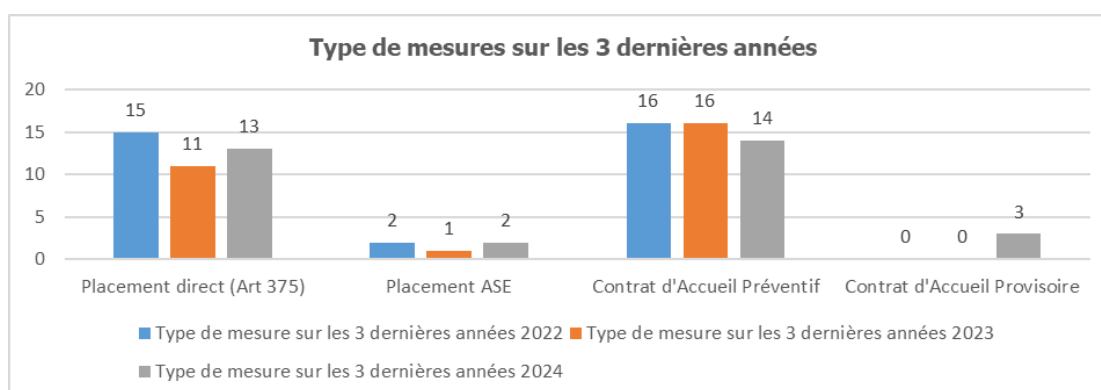
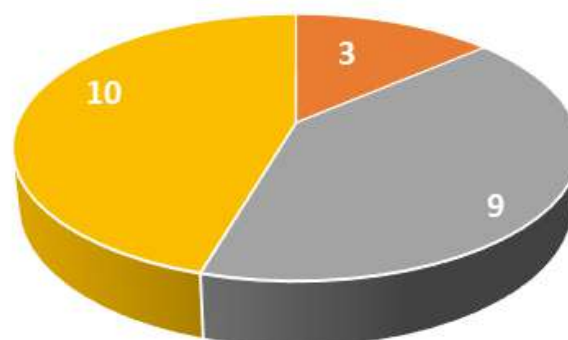
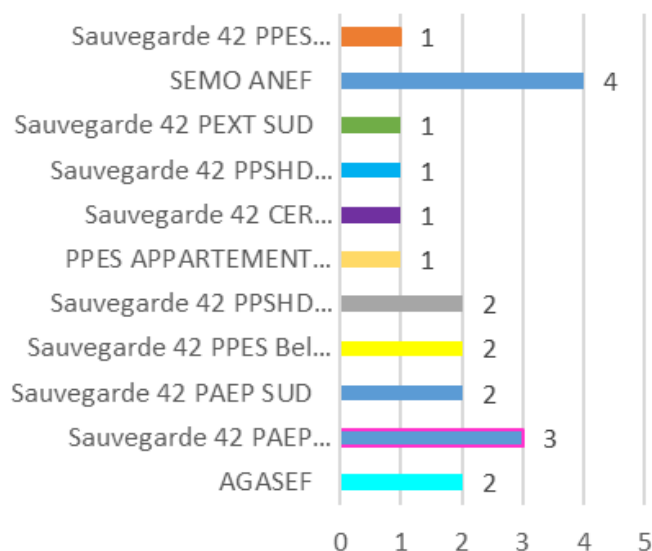
L'activité

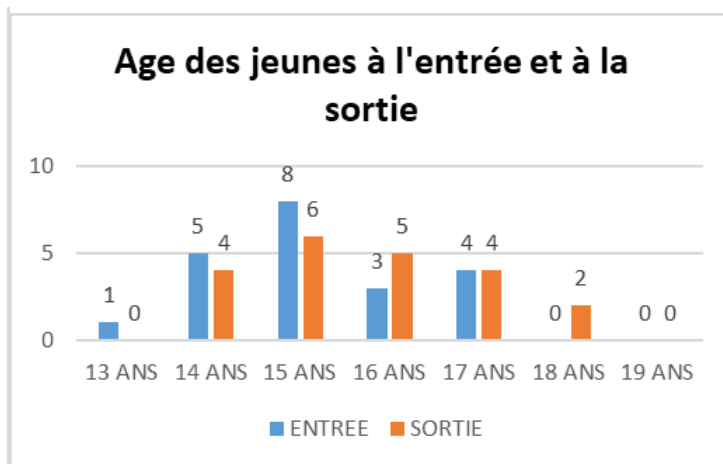
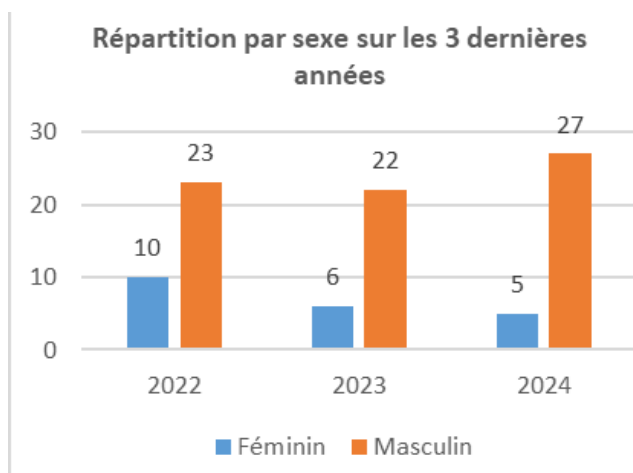
L'activité cette année encore est dense, elle va même au-delà de notre autorisation. La durée moyenne d'accompagnement est de 5,75 mois.

	L'ESCALE
Nombre de journées réalisées	2711
Taux d'occupation	104,3%
Nombre de jeunes accompagnés	32
Nombre de candidatures	28
Nombre de jeunes entrés	22
Âge moyen des jeunes entrés	15,19
Nombre de jeunes sorties	21
Âge moyen des sorties	15,71
Garçons suivis	27
Filles suivies	5

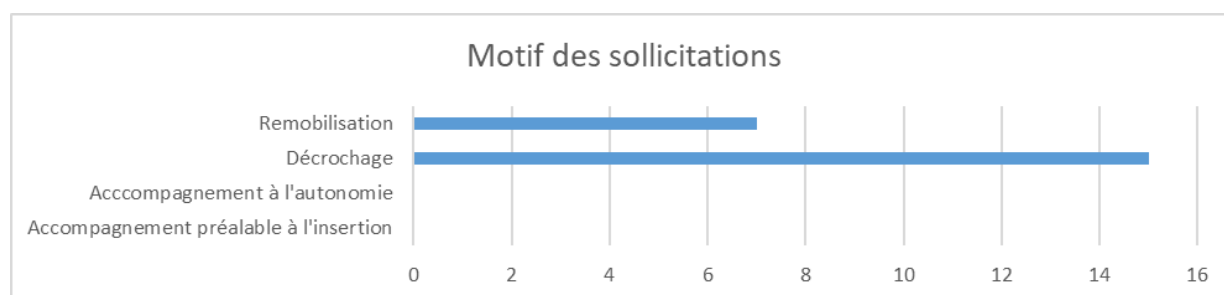


Origines des admis en 2024 par service demandeur





Les besoins des jeunes accueillis se concentrent exclusivement sur une remobilisation de leurs compétences à la suite d'un décrochage scolaire souvent ancien. La majorité d'entre eux est concerné par l'obligation scolaire. Les difficultés de ces jeunes à leur arrivée ne permettent pas d'envisager un accompagnement vers une prise d'autonomie par une insertion professionnelle.



Perspectives 2025

L'année 2024 a permis le travail d'écriture du projet de service qui sera validé en 2025. Les évolutions du profil des jeunes accueillis et de l'équipe éducative nécessitent de repenser avec nos partenaires les réponses données.

ACCUEIL DE JOUR « Sauvegarde 42 »

Présentation succincte de l'établissement

Le service dépend toujours de l'habilitation de la Maison d'Enfants à Caractère Social de MACHIZAUD, malgré une demande d'habilitation propre déposée en 2020. Ce service accueille en journée, pour des séjours de durée variable, des enfants dont les familles se trouvent en difficulté momentanée ou durable. Elles ne peuvent, seules ou avec le recours de proches, assumer la charge et l'éducation de leurs enfants. Les enfants et adolescents sont confiés par le Service de l'Aide Social à l'Enfance, ou par le Juge des Enfants.

Il est proposé deux lieux d'accueils afin d'être au plus près des lieux de vie des enfants et leur famille :

Secteur de Terrenoire

Au 53 rue Louis Destre dans le quartier de Terrenoire. Elle concerne les situations des quartiers de Terrenoire, Monthieu, La Métare, La Richelandière, Beaulieu, Montchovet, La Marandinière, St Jean Bonnefond.

Secteur Bellevue

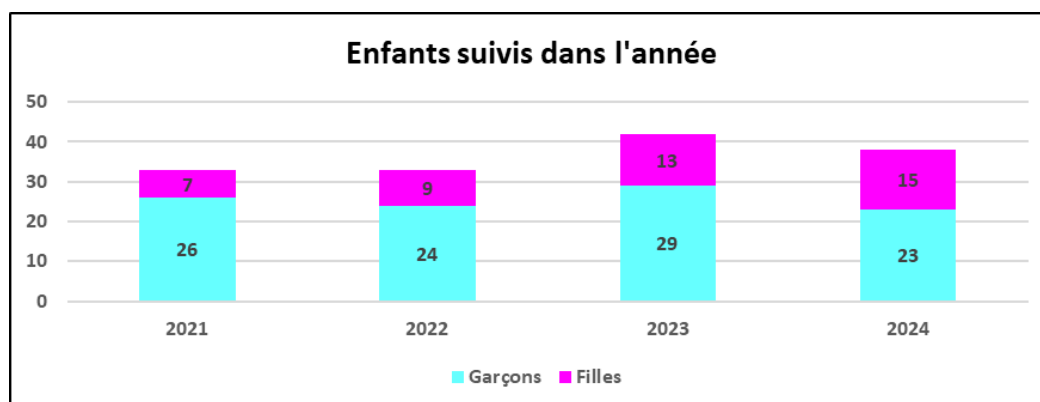
Au 23 rue Berthelot afin de proposer un accompagnement aux familles domiciliées dans la vallée de l'On-daine, dans les quartiers centre et Sud-ouest de St Etienne

Éléments consolidés

L'Activité

L'activité est de 99,3 % pour l'année 2024 avec une activité relativement stable d'un mois sur l'autre.

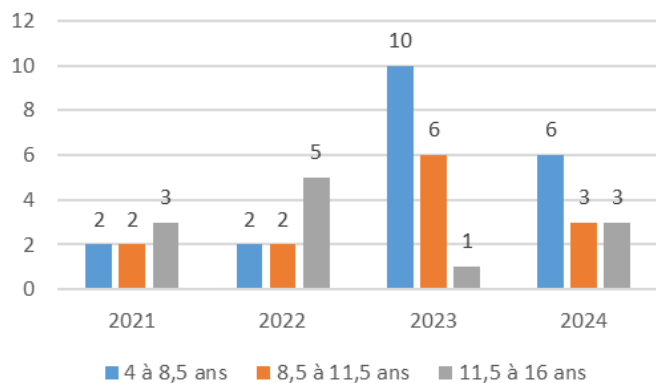
	Accueil De Jour
Nombre de journées réalisés	6711
Taux d'occupation	99,3%
Nombre de jeunes accompagnés	38
Nombre de candidatures	17
Nombre de jeunes entrés	12
Âge moyen des jeunes entrés	9,20
Nombre de jeunes sorties	16
Âge moyen des sorties	11,47
Garçons suivis	23
Filles suivies	15



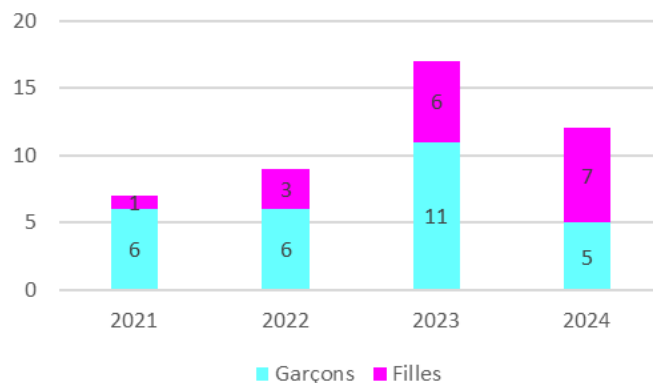
Capacité et occupation

Avec 6 711 journées réalisées et un taux d'occupation de 99,3 %, le service d'Accueil de Jour a fonctionné presque à pleine capacité. Ce taux d'occupation très élevé souligne un fort besoin d'accompagnement par ce dispositif. 38 jeunes et leur famille ont été accompagné en 2024 pour 42 en 2023. Ce flux peut être interrogé puisque le principe d'accompagnement proposé s'inscrit sur la durée.

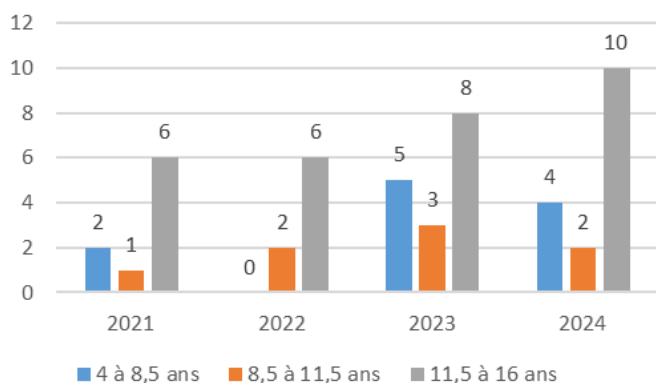
LES ENTREES par tranches d'âge



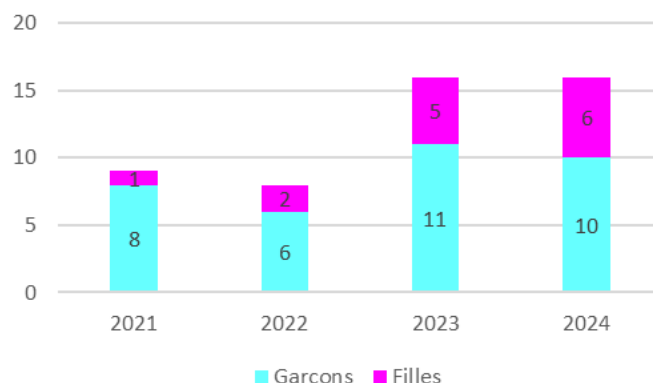
Entrées



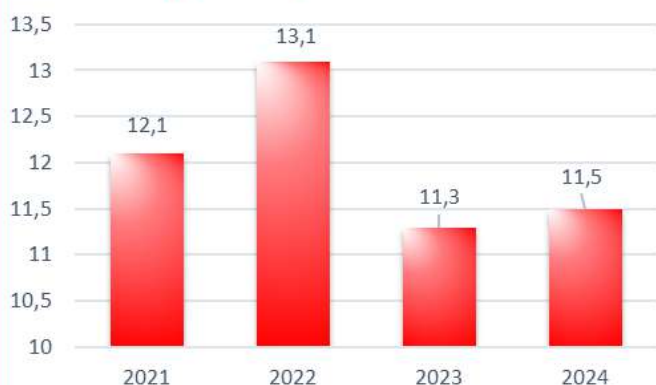
LES SORTIES par tranches d'âge



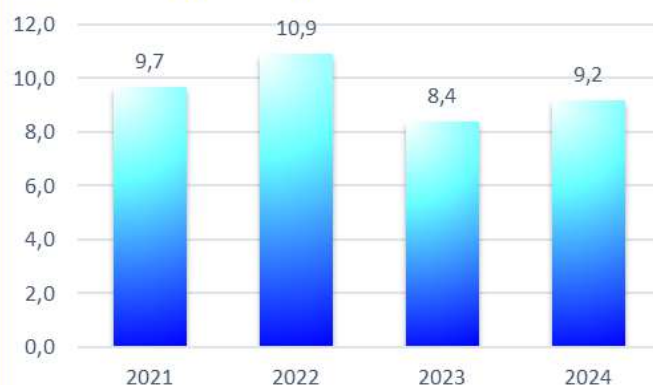
Sorties



Age moyen à la Sortie



Age moyen à l'Entrée



Les Accueils

L'âge moyen des jeunes à l'entrée oscille toujours autour de 9 ans. Nous notons :

- Une baisse globale des admissions depuis 2023, mais une stabilisation autour de 12 jeunes en 2024.
- Une féminisation progressive du public accueilli, avec plus de filles que de garçons en 2024.
- Des Jeunes de plus en plus jeunes à l'entrée, 6 jeunes (50 %) avaient entre 4 et 8,5 ans ; 3 jeunes (25 %) avaient entre 8,5 et 11,5 ans 3 jeunes (25 %) avaient entre 11,5 et 16 ans.

Cette évolution montre que l'Accueil de Jour a intégré des profils toujours très jeunes en 2023 et 2024, ce qui implique un ajustement des modalités d'accompagnement tant qu'humain que matériel.

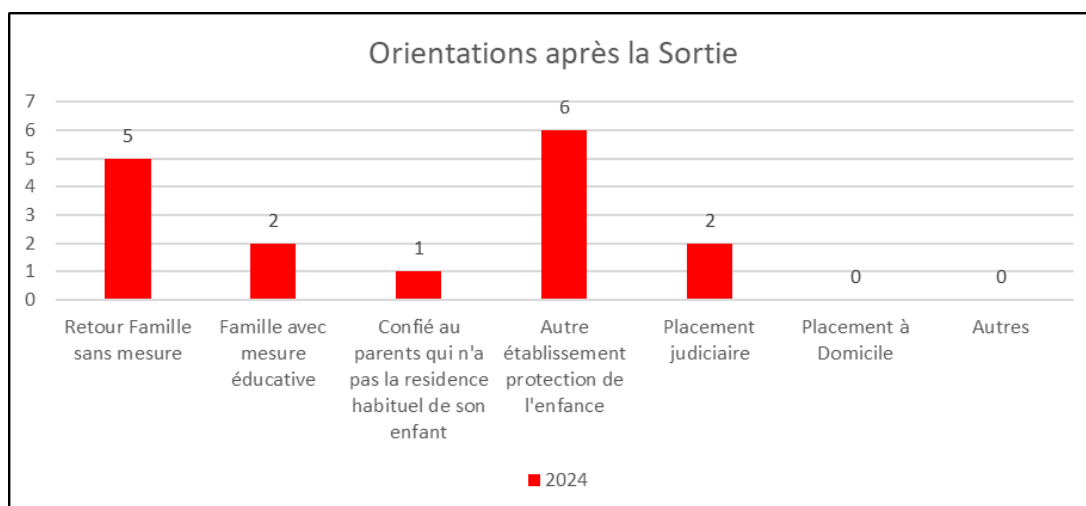
Les Départs

Le nombre de jeunes quittant l'Accueil de Jour a évolué ces dernières années. Le volume de sorties reste élevé, ce qui peut refléter une dynamique plus fluide dans l'accompagnement :

4 jeunes (25 %) avaient entre 4 et 8,5 ans. 2 jeunes (12,5 %) avaient entre 8,5 et 11,5 ans, 10 jeunes (62,5 %) avaient entre 11,5 et 16 ans, soit une augmentation continue depuis 2021.

L'âge moyen des sorties a baissé depuis 2022 et se stabilise autour de 11,5 ans en 2024.

Cette tendance peut indiquer que les jeunes quittent le service plus tôt.



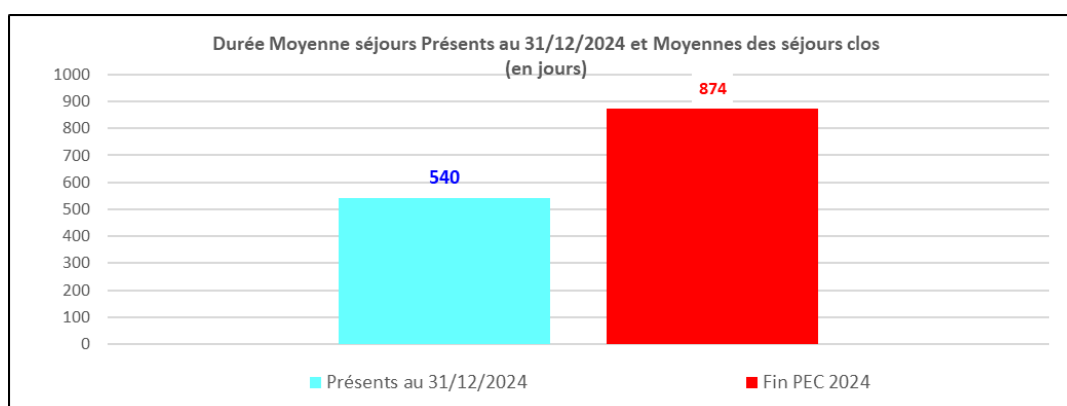
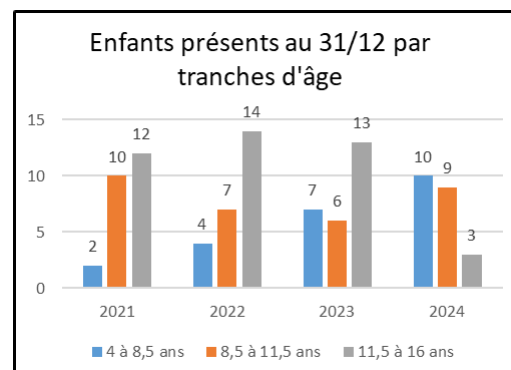
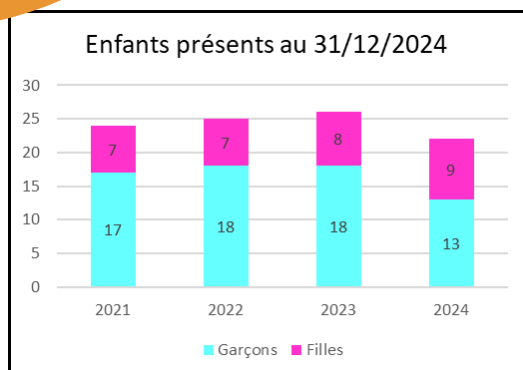
Et Après ?

Trois tendances :

- Le renforcement du retour en famille, notamment sans suivi éducatif, ce qui donne des indications sur l'impact à long terme de l'accompagnement en Accueil de Jour.
- La stabilisation des placements judiciaires et des retours avec mesure éducative, suggérant que les situations nécessitant une intervention judiciaire ou un suivi éducatif restent minoritaires mais constantes.
- L'augmentation des orientations vers d'autres établissements de protection de l'enfance, confirmant que l'Accueil de Jour joue aussi un rôle de transition avant une prise en charge plus renforcée.

Les présents au 31/12/2024

L'évolution des effectifs présents au 31 décembre 2024 montre une baisse du nombre total d'enfants accueillis et un fort rajeunissement du public.



Perspectives 2025

Le projet d'Etablissement devrait être validé en 2025.



**POLE
PLACEMENTS
SPECIFIQUES
HEBERGEMENTS
DIVERSIFIES**

**ENTR'ACTE
ALTERNATIVE
CER ITINERANCE
SERVICE MNA
PRÉVENTION SPÉCIALISÉE
ESPACE JEUNESSE**

VOTRE NOM D'OBNI

Sauvegarde⁴²
ASSOCIATION DE SAUVEGARDE ALTERNATIVE À L'OBNI

RAPPORT D'ACTIVITE 2024

ENTR'ACTE

Présentation de la structure

Cette Unité Educative d'Accueil d'Urgence (UEAU) a vu le jour en 2006. L'évolution du projet en 2019 a permis le passage de l'accueil de 6 à 8 adolescents (filles et garçons) de 14 à 18 ans en grandes difficultés familiales et sociales confiés par l'autorité judiciaire dans le cadre du civil ou du pénal ou par l'autorité administrative avec l'accord de l'autorité parentale. Entr'Acte est habilité conjointement par la Délégation à la Vie Sociale et la Protection Judiciaire de la Jeunesse.

Entr'Acte peut prendre en charge 8 adolescents, 365 jours par an à travers plusieurs modalités d'hébergements :

- Accueil sur un collectif (3 places)
- Accueil en famille de parrainage (3 places)
- Accueil en studio accolé au collectif de nuit (1 place)
- Accueil en studio « intermédiaire » sur le site du collectif (1 place)
- Accueil en studio au sein de résidences étudiantes (2 places)

En journée, les jeunes se réunissent sur la permanence éducative située à côté du pôle administratif à Saint Etienne. Nous avons fait le choix de différencier les espaces de nuit et les espaces de jour afin qu'une dynamique s'inscrive dès le début de la journée pour l'ensemble du groupe.

Ce lieu permet de mettre au travail les jeunes dans la construction de leur projet éducatif. Des rencontres avec l'équipe éducative, avec le psychologue se déroulent chaque semaine. C'est un espace où les jeunes se rencontrent, préparent et partagent des repas et vivent des moments de groupe.

Les jeunes éprouvent selon leurs compétences les différents hébergements ce qui permet d'affiner les observations et in fine les préconisations d'orientation.

L'équipe éducative se compose de 7 travailleurs sociaux à temps plein depuis le dernier recrutement en juin 2023. Une certaine stabilité s'installe tranquillement. L'équipe est renforcée par la présence d'un psychologue à mi-temps, une cheffe de service garante des projets des jeunes confiés. Enfin une secrétaire à mi-temps qui gère le suivi administratif de chaque situation.

Entr'Acte s'appuie sur des outils précis de la loi 2002 à savoir le projet éducatif, élaboré et réévalué toutes les 8 semaines en présence des partenaires, de la famille et de l'adolescent. Chaque projet et accompagnement sont personnalisés pour construire des temps de prises en charge individuelles et collectives à travers des supports de sociabilisation et d'autonomie.

Nous rencontrons les parents sur des temps forts où le recueil de leur parole est pris en compte à travers le DIPC, les Projets Educatifs Personnalisés (PEP) et les rencontres famille animées par le psychologue et le référent éducatif.

Les missions d'Entr'Acte se déclinent à travers **trois principaux axes** dans l'accompagnement des jeunes :

- L'observation qui commence dès l'accueil afin de mobiliser l'adolescent et son entourage familial en lien avec le « fil rouge » sur le changement à opérer.
- L'évaluation où tous les aspects de la prise en charge sont évalués.
- L'orientation qui s'appuie sur les observations et l'évaluation réalisées au cours de la prise en charge.

A partir de là, des préconisations d'orientation sont soumises au service gardien afin de les mettre en œuvre.

Précisons toutefois que c'est l'accueil qui se réalise dans l'urgence. Par la suite l'accompagnement éducatif n'est pas pensé dans l'urgence mais plutôt comme l'impulsion d'une nouvelle dynamique. En effet, en quelques mois il est impératif de construire une phase d'observation, d'évaluation et d'avoir la capacité de proposer des préconisations en termes d'orientation à partir des compétences du mineur.

Depuis l'évolution du projet d'Entr'Acte, nous avons construit un travail engagé auprès de notre réseau de famille de parrainage pour le faire vivre, le développer et l'accompagner dans le parrainage des adolescents qui nous sont confiés.

Ces familles bénévoles sont soutenues par l'équipe éducative qui viennent à leur rencontre régulièrement à travers des points pour les jeunes accueillis mais aussi à travers des rencontres en présence du psychologue une fois par trimestre pour aborder des problématiques plus générales liées à l'accueil d'urgence.

Nous proposons également une fois par an, un temps convivial avec l'ensemble des familles pour faire un bilan de l'année en les laissant aborder entre elle le bénévolat.

Enfin les mises en studio nécessitent également un partenariat régulier avec la gérante des deux résidences étudiantes afin de rendre le plus adapté possible les conditions d'accueil.

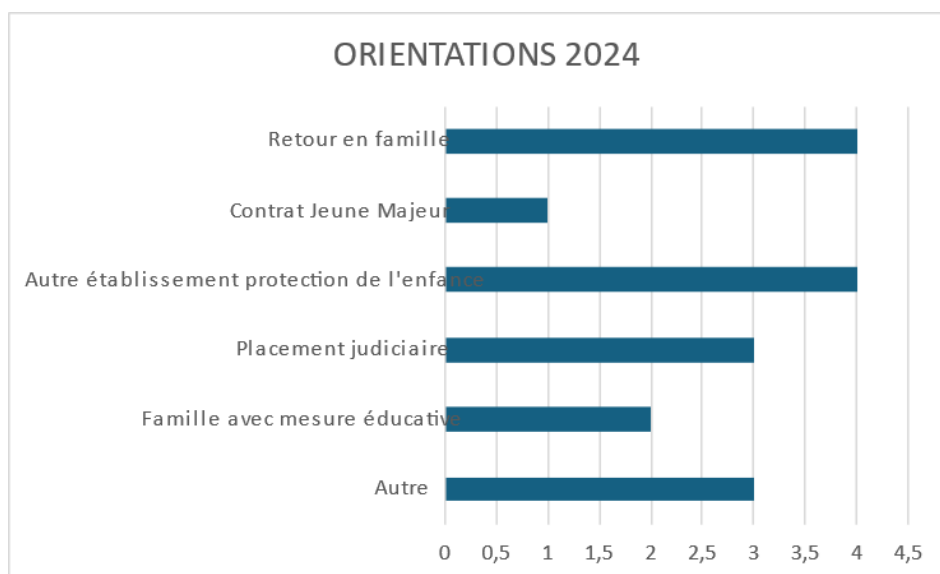
Analyse de l'activité

L'équipe éducative d'Entr'Acte a accompagné 22 jeunes en 2024 ce qui représente sur l'année 2639 journées d'occupation pour un taux à 90,4%.

Ce taux a été impacté par l'accueil de 3 jeunes dans le cadre du CJPM qui ont fugué à de nombreuses reprises impliquant des jours d'absence non financés par les services de la PJJ alors que l'effectif a été quasiment au complet tout au long de l'année. Pour exemple pour l'un des jeunes, 24 journées financés en janvier, 29 en février, 10 en mars, 11 en avril, 12 en mai et 1 en juin... ce qui entraîne une diminution importante des journées d'occupation alors que l'accueil d'un autre jeune n'est pas rendu possible.

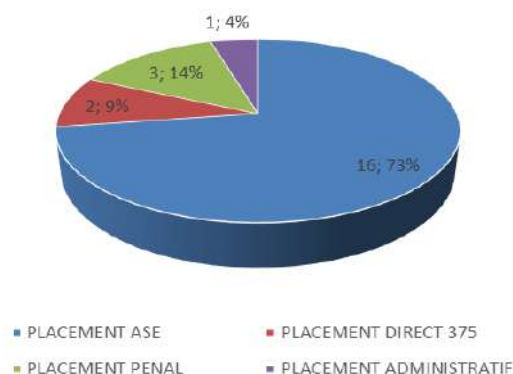
Sur les 22 jeunes accueillis, 9 l'ont été en 2023 pour qui des orientations ont abouti en 2024. En cette fin d'année, 6 jeunes sont encore accueillis en 2025.

Nous avons évalué et orienté 10 jeunes en 2024. Nous avons sollicité 4 mainlevées face à des absences trop longues ne permettant pas une réelle évaluation. 2 séjours de répit ont été construit avec le foyer de Bel Air et la maison de Bellevue durant 3 nuitées.



Comme les années précédentes, nous accueillons majoritairement des jeunes confiés par l'Aide Sociale à l'Enfance (14 mineurs concernés). 3 adolescents ont fait l'objet d'un placement direct par le juge des enfants et 3 placements ont été ordonnés dans le cadre du CJPM. Une adolescente est arrivée à Entr'Acte dans le cadre administratif.

REPARTITION TYPES DE MESURE EN 2024



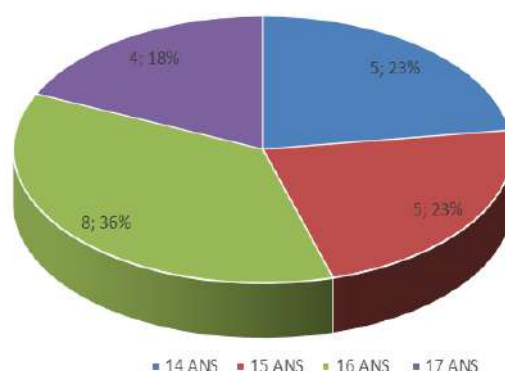
Typologie du public accueilli

L'accueil d'urgence nous impose des groupes très diversifiés avec des profils très hétérogènes. Même si le motif de placement est souvent lié à des difficultés familiales, les problématiques associées sont multiples. L'équipe doit s'adapter et conjuguer au mieux avec ces groupes.

Cette fin d'année 2024 a été impactée par l'accueil d'une jeune fille aux troubles multiples nécessitant une très grande vigilance de l'équipe éducative. Son accompagnement demande une prise en charge individuelle qu'il n'est pas toujours possible de proposer. L'impact des comportements de cette jeune fille sur la vie de groupe et le collectif est important, nous devons veiller au maintien des étayages dans son projet. Encore une fois, nous réalisons à quel point notre petit effectif sur le collectif permet d'accueillir et de prendre en charge les jeunes les plus en difficultés.

La moyenne d'âge à l'accueil des jeunes se situe cette année autour de 16 ans. 18% arrivent sur l'année de leur majorité ce qui interroge grandement sur leurs parcours. Les différentes ruptures ont un impact fort sur la construction de leur projet de vie. Souvent, c'est trop court pour faire une évaluation et construire une orientation précise à 18 ans. Ne pouvant pas répondre à des accueils jeunes majeurs, nous sommes contraints de solliciter les familles pour faire le pont entre la fin du placement en protection de l'enfance et l'attente d'une place en unité jeunes majeurs ce qui peut être très délétère pour certains adolescents.

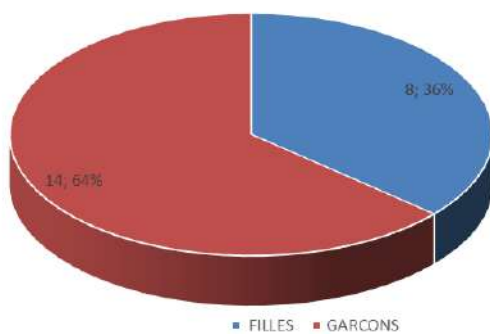
REPARTITION DES JEUNES 2024 PAR AGE



Nous constatons une moyenne d'accompagnement de 5 mois et demi cette année 2024 ce qui est la bonne temporalité pour une évaluation précise à travers nos 3 modalités d'hébergements (collectif, famille de parrainage et semi-autonomie).

Cette année, nous avons accompagné 8 filles et 14 garçons tout en veillant au maintien de la mixité des groupes.

REPARTITION DES JEUNES 2024 PAR SEXE



Concernant les projets de scolarité et d'insertion des jeunes accueillis à Entr' Acte, 14 jeunes étaient inscrits dans une scolarité ou une formation. 9 d'entre eux ont eu accès à une scolarité au collège et lycée. 3 jeunes sont accueillis en établissement spécialisé avec une notification MDPH (IME et DITEP). Enfin 2 adolescents ont suivi la formation à l'AFEP de Saint Etienne. Pour d'autre, l'accueil en urgence est synonyme de rupture pas seulement au niveau du placement mais aussi au niveau scolaire, santé, famille... pour une grande majorité un projet global de vie est à construire ou reconstruire ce qui n'est pas chose aisée en quelques mois.

Durée de séjour et projection

Concernant les 22 mineurs accueillis, pour 4 jeunes nous avons demandé une fin de prise en charge auprès de l'Aide Sociale à l'Enfance à la suite d'absences (fugues) trop longues pour engager un travail d'observation et d'évaluation satisfaisants.

Pour 8 jeunes accueillis dans le cadre de l'urgence, les orientations ont aboutis à 3 projets en interne auprès des services de la Sauvegarde (1 aux appartements PAROT, 1 en PEXT, 1 en MECS Bellevue,). 2 mineurs ont été soutenus jusqu'à la majorité avec des orientations en UJM et un retour au domicile maternel dans l'attente d'une place en UJM.

Nous pouvons souligner cette année, une réelle reconnaissance de la précision des évaluations dans les demandes d'accueil auprès des structures en interne mais aussi en externe à la Sauvegarde. Nous avons peu de refus aux sollicitations faites.

Le réseau famille de parrainage

Notre réseau famille de parrainage est en mouvement depuis l'évolution du projet. Cette année, nous avons pu nous appuyer sur 3 familles à temps plein ce qui n'est pas suffisant pour le projet d'Entr' Acte. Une famille nous a annoncé devoir faire une pause dans son projet de parrainage par manque d'espace au domicile. Une famille a été en difficulté avec un jeune garçon. Nous avons pris le temps de reprendre avec eux, de les rencontrer et d'ajuster nos sollicitations. De fait, cette famille n'a pas accueilli une bonne partie de l'année. Nous avons démarré un parrainage avec une famille à Roche la Molière ; le premier accueil n'a pas été favorable, la famille nous indiquant la trop grande responsabilité que nécessite l'accueil d'adolescents. Ils se sont essayés à l'accueil de plus jeunes enfants avec une autre association. Pour la première fois nous n'avons reçu aucune demande cette année. Nous recherchons activement le moyen d'étoffer notre réseau pour pouvoir maintenir cet accueil individuel à Entr'Acte.

Éléments forts de l'année écoulée

Du côté de l'équipe...

Comme nous l'évoquions l'année dernière, l'équipe éducative d'Entr' Acte se stabilise. 7 professionnels à temps plein en CDI qui se relaient auprès des jeunes qui nous sont confiés. Pas de départ ni d'embauche cette année. Cette stabilité permet d'accéder à des projections pertinentes dans la vie d'une équipe (engagement auprès des stagiaires, travail d'APP...).

Nous avons finalisé le projet d'Entr' Acte qui a été validé auprès du CA en octobre 2024. Nous avons également renouvelé l'habilitation du service auprès de la PJJ et du département.

Ces 2 temps forts ont été l'aboutissement d'un travail d'équipe engagé depuis plusieurs années. Il a laissé place à d'autres perspectives d'améliorations à travers les fiches action mises au travail avec l'ensemble de l'équipe pluridisciplinaire.

Plusieurs membres de l'équipe ont participé à des actions de formations collectives apportant une vraie plus-value dans l'accompagnement des jeunes (thématiques autour de la prostitution, la santé mentale...). Une éducatrice s'est formée aux fonctions de tuteur de stage engageant l'accompagnement auprès d'apprentis.

De fait nous avons finalisé l'accompagnement de la stagiaire en 3eme année de formation jusqu'au diplôme. Elle a par la suite effectué les remplacements des professionnels absents jusqu'en fin 2024.

Nous avons également soutenu le stage d'une apprenante en première année d'éducatrice spécialisée pendant 8 semaines.

Enfin, le psychologue a également accompagné une étudiante en psychologie master 1 en cette fin d'année.

Du côté de la vie d'Entracte...

L'emménagement du collectif de nuit et du studio intermédiaire à la fin de l'année 2023 se poursuit en 2024 par l'investissement des lieux et de l'environnement.

Une vraie plus-value est repérable depuis ces locaux qui offrent un confort et des conditions de vie et de travail plus adaptées pour les jeunes et pour les professionnels.

Nous étions l'année dernière dans l'élaboration des travaux possibles sur les locaux du service MNA (Mineurs Non Accompagnés) à Saint Etienne. L'investissement financier étant trop important, d'autres perspectives sont envisagées pour cette année. Nous prospectons jusqu'à l'été pour trouver un local répondant à notre cahier des charges sans quoi des travaux d'embellissement seront lancés sur ce même site rue Eugène Beaune à Saint Etienne.

Du côté des mineurs...

Nous avons maintenu les temps collectifs pour les jeunes d'Entr' Acte, de sport et de partage. Nous avons fait le choix de soutenir les cours de boxe durant un semestre et des temps de randonnée dans le Pilat avec un guide de moyenne montagne au printemps. Ces deux activités appréciées de l'équipe éducative permettent aux jeunes de se dépenser physiquement chacun à son niveau.

En effet, l'intervenant s'adapte à leur condition physique. Du côté des randonnées, les éléments transmis par le guide sur la faune et la flore apportent des connaissances spécifiques aux adolescents.

Nous réunissons le groupe de jeunes 3 fois dans l'année autour du conseil d'Entr' Acte. Cette instance permet de mobiliser les jeunes pour les rendre acteur dans leur espace de vie, en développant leur sens de la citoyenneté, leur prise de parole et leur capacité à construire une argumentation auprès de plusieurs protagonistes (direction, administrateurs...) tout en dynamisant la vie de groupe de l'établissement.

Nous avons sollicité en début d'année scolaire une bénévole pour soutenir les jeunes dans leur scolarité. Elle intervient auprès des jeunes qui souhaitent être accompagnés pour leurs devoirs ou du soutien dans leur scolarité.

Nous poursuivons et enrichissons le partage de repas un soir par semaine avec l'infirmière du pôle. Elle est un regard expert autour des problématiques adolescentes liées à la santé. Ses conseils et ses préconisations de soin sont précieux pour l'avenir de ces adultes en devenir que nous accompagnons.

Cet été : Le séjour au gîte de la Valla en Gier a été maintenu. Il permet durant 15 jours de « changer d'air » pour tous les jeunes d'Entr'Acte. En effet, certains y dorment, certains y sont conviés en journée pour partager une activité collective tout en rejoignant leur famille de parrainage le soir. Ces temps forts investis par l'équipe apportent également des observations nouvelles dans l'évaluation des situations des adolescents confiés.

A venir pour 2025...

Nous sommes à nouveau dans l'attente de nouveaux locaux en journée ou d'adaptation d'un lieu pour répondre aux besoins des jeunes. Même si ces projets sont énergivores, ils sont indispensables pour assurer des conditions de travail et d'accueil respectable pour les salariés et les adolescents qui nous sont confiés.

Nous poursuivons l'amélioration de nos outils communs (DIPC, PEP, Rapport...) en se rapprochant au plus près des commandes de la HAS (Haute Autorité de Santé) afin de préparer l'évaluation externe en 2026....

ALTERNATIVE

Qui sommes-nous ?

Alternative accueille 19 adolescents (filles et garçons) de 14 à 18 ans, en situation difficile, confiés par les Juges des Enfants (décision judiciaire) ou les Inspecteurs Protection des Personnes Vulnérables (décision administrative prise à la demande ou avec l'accord des parents). Depuis avril 2024, Alternative dispose de 3 places Jeunes Majeurs (18-21 ans) ayant signé un Contrat Jeune Majeur avec le département de la Loire.

Alternative bénéficie des habilitations conjointes de la Délégation à la Vie Sociale et de la Protection Judiciaire de la Jeunesse, et peut accueillir des jeunes placés dans le cadre judiciaire ou administratif de la Protection de l'Enfance (article 375 et suivants), ou de la délinquance (CPJM).

Alternative propose une prise en charge éducative, 365 jours par an, adossée à des modes d'hébergement diversifiés. Les jeunes accueillis résident principalement dans des familles de parrainage ; certains expérimentent la vie en résidence étudiante ou appartement pour se préparer à l'autonomie.

L'équipe pluridisciplinaire, composée de 8 travailleurs sociaux, d'un psychologue (0.5 ETP) et d'une chef de service, a la charge du jeune accueilli et de son parcours. Une secrétaire assure le suivi administratif de chaque situation.

Le projet éducatif personnalisé de chaque jeune, élaboré en référence à la décision de placement, est précisément ajusté à sa problématique, adaptable et régulièrement évalué. Il se décline au travers de prises en charge individuelles alternées avec des temps de vie collective, autour de différents supports, et d'actions collectives socialisantes. Il n'y a pas de standardisation possible du suivi : chaque parcours est unique.

Pendant le placement, les parents, titulaires de l'autorité parentale, sont partie prenante du projet qu'ils alimentent par leurs propositions ou remarques. Ils sont régulièrement sollicités pour évaluer la prise en charge et envisager son évolution. Le projet d'Alternative vise à favoriser l'émergence des facultés personnelles de chacun des jeunes accueillis afin de les conduire vers une autonomie accrue.

Il s'agit d'aider le jeune à :

- Accepter de mettre en question, voire de renoncer à ses conduites inadaptées pour les remplacer par d'autres, qui viendront nourrir son projet et lui permettre d'accéder à plus d'autonomie.
- Progresser vers une autonomie durable, ce qui suppose au préalable des échanges et des démarches autour de la santé, la situation administrative, la scolarité, l'emploi, le rythme de vie, la gestion d'un budget, d'un logement, la relation avec la famille, le voisinage. Les accompagnements éducatifs, les entretiens avec le psychologue, le travail en équipe pluridisciplinaire permettent ainsi, de travailler en réseau sur la situation personnelle des jeunes.
- Elaborer un projet qui favorisera une meilleure insertion sociale.

Le réseau de familles de parrainage, construit au fil du temps, nécessite un travail régulier de l'équipe d'Alternative. Les familles de parrainage, bénévoles, doivent pouvoir s'appuyer sur l'équipe 24h sur 24. Un étayage personnalisé par des points réguliers au domicile des familles, des rencontres collectives mensuelles permettent de partager une culture commune de l'accueil dans le cadre du parrainage, et les valeurs qui s'y rattachent.

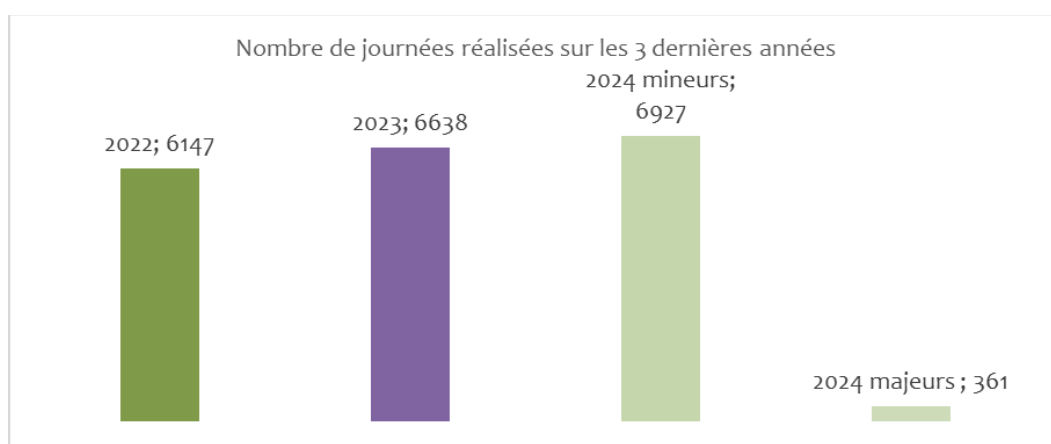
Analyse de l'activité

Alternative a réalisé 9 admissions en 2024. Au total, 26 adolescents ont bénéficié de l'accompagnement par l'équipe d'Alternative qui réalise une activité très satisfaisante au regard du taux cible d'occupation.

Concernant les mineurs, Alternative a réalisé 6927 journées au cours de l'année 2024 pour un taux d'occupation de 99,90 %.

Ce taux d'occupation s'avère d'autant plus honorable qu'une concentration des admissions sur le premier et dernier trimestre 2023 a été nécessaire : en effet, début 2024, il s'agissait pour nous d'attribuer les 5 places restées vacantes en fin d'année 2023.

Concernant les majeurs, 361 journées ont été réalisées pour un taux d'occupation de 43,70 %, ce qui est le reflet d'une évolution rapide de notre projet à partir d'avril, alors que nous venions d'orienter une jeune en Unité Jeune Majeur. 2 jeunes accueillis à Alternative dans le cadre de leur minorité ont pu poursuivre sur un Contrat Jeune Majeur.

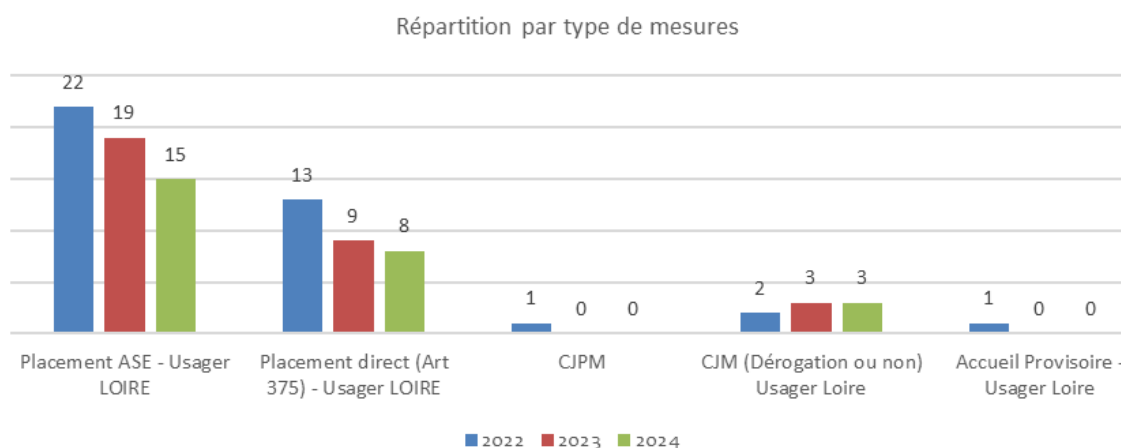


Durée moyenne de séjour et projets à la sortie

La durée moyenne de séjour des jeunes présents au 31/12/2024 est d'environ 17 mois.

33,33 % des jeunes admis en 2024 n'étaient plus présents au 31/12/2024. La durée moyenne de leur séjour était de 3 mois et demi. Pour deux d'entre eux, le placement à Alternative n'aura pas été porteur et l'hébergement en famille de parrainage s'est avéré trop souffrant. Un retour en famille a été décidé par le Juge des Enfants. Au total, 6 jeunes ont vu leur placement se terminer en 2024. Leur durée moyenne de séjour était de 1 an et 10 mois. La durée minimale était de 1 mois et la durée maximale de 3 ans et 5 mois. Nous notons 5 retours au domicile familial et une arrivée à majorité pour un jeune avec une orientation sur l'Unité Jeunes Majeurs de l'ANEF.

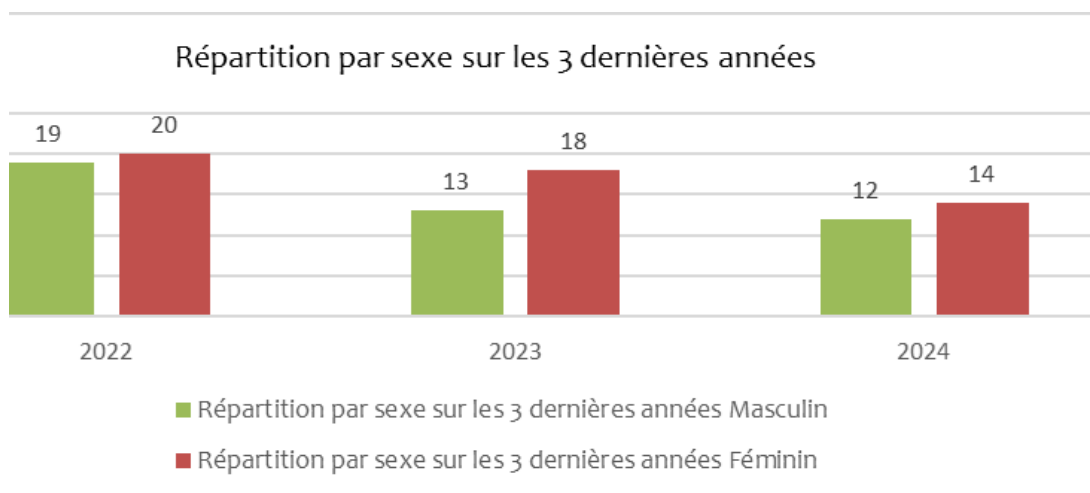
Concernant les types de mesure, les accompagnements de jeunes confiés par le Conseil Départemental ont continué d'être majoritaires avec 15 jeunes concernés ; 8 jeunes ont fait l'objet d'un placement direct par le juge des enfants, au titre de l'article 375 et suivant du code civil. 3 jeunes ont bénéficié d'un accompagnement Jeune Majeur.



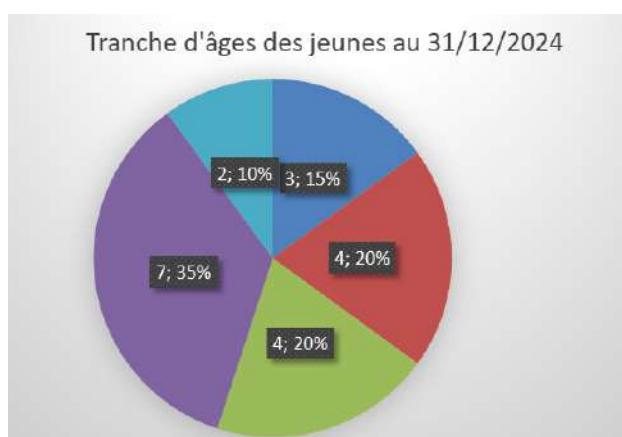
Nous rappelons que tous (ou presque) les « profils » de jeunes peuvent être accueillis à Alternative, l'établissement Alternative permettant une construction de parcours au plus près des besoins du jeune. La préparation d'une admission comprend plusieurs étapes : le repérage des besoins du jeune, la recherche d'une famille de parrainage adaptée à ses besoins, la mise en œuvre des modalités concrètes de l'accueil (exemple : vérification de la faisabilité en termes de transport...). Ainsi, les réponses positives ou négatives aux demandes d'accueil qui nous sont adressées, dépendent beaucoup des profils des familles de parrainage disponibles et de leur localisation.

Nous continuons de veiller à ne pas rassembler une typologie spécifique, mais mixons plutôt les problématiques rencontrées : difficultés sociales, familiales, scolaires, psychiques, déficiences légères, jeunes en danger, délinquants, et/ou fortement inscrits dans des processus de marginalisation et d'exclusion.

L'établissement Alternative propose un accueil mixte et la répartition des accueils par sexe a été relativement équilibrée :



Du point de vue de l'âge, la moyenne d'âge des jeunes admis en 2024 est de 14 ans et 9 mois. La moyenne d'âge des jeunes sortis est de 16 ans et 4 mois.





Nous constatons que 35 % des jeunes de notre effectif arriveront à majorité en 2025, nous avons veillé à enclencher le processus de préparation à la majorité dès leur 17ème anniversaire, voire avant, et nous nous efforçons d'effectuer certaines étapes clefs ou de les enclencher : recensement, déclaration médecin traitant, ouverture de compte, mesure de protection si nécessaire (MDPH, curatelle, tutelle).

Les places jeunes majeurs d'Alternative étant au nombre de 3, il sera nécessaire d'accorder une attention particulière à la préparation à la majorité et d'envisager d'autres solutions d'hébergement à majorité.

Dispositif associatif de familles de parrainage

Educateurs, secrétaire, psychologue et chef de service d'Alternative ont mobilisé du temps de travail pour le dispositif associatif de Familles de Parrainage :

- 16 nuitées réalisées dans le cadre du dispositif associatif de familles de parrainage dans le cadre d'une « mise à disposition » ponctuelle de famille de parrainage, permettant ainsi un temps de répit pour des enfants ou adolescents d'autres établissements de la Sauvegarde 42.
- 2 familles de parrainage ont intégré le réseau, dont une pour Entracte.
- 5 familles de parrainage sont actuellement « en pause » pour des raisons de santé pour certaines, d'autres de déménagement, de reprise d'activité ou de changement d'activité professionnelle.
- A ce jour, seulement 20 familles sont identifiées par l'équipe comme en capacité d'accueillir sur des séjours « longs ». Ceci impacte fortement notre travail et réduit notre marge de manœuvre dans certains accueils. Nous avons mis fin à la collaboration avec une famille de parrainage dont l'accueil proposé ne répondait plus aux besoins de sécurité des jeunes accueillis.

Éléments forts de l'année écoulée

- **L'ouverture des places jeunes majeurs** a engagé l'équipe sur un travail de fond pour préciser la mise en œuvre de cette évolution : quels jeunes concernés ? Avec quel objectif ? Avec quelles modalités d'accompagnement éducatif ? Avec quelles modalités d'hébergements ? Ceci a fait l'objet de plusieurs séquences de travail. Un temps d'échanges avec les professionnels de l'UJM Bel Air nous a permis de définir le socle de notre prise en charge. Par ailleurs, nous avons œuvré pour stabiliser un hébergement autonome en résidence étudiante.
- **L'accompagnement à la santé** a constitué un des axes de travail de notre feuille de route 2024. Dans ce sens, la permanence santé mise en œuvre en 2023, ajoute une plus-value dans l'accompagnement des adolescents et vient s'articuler pleinement avec l'accompagnement éducatif. Au rythme de 2 heures par semaine, Hélène MONTET, infirmière à la Sauvegarde 42, rencontrent les jeunes pour un travail autour de leur parcours santé avec l'étude du carnet de santé ou pour venir en soutien de l'équipe éducative sur des aspects précis (hygiène, rapport au corps, sexualité, projet d'hospitalisation). Un projet d'animation collective sur la thématique de la sexualité a été co-construit par l'infirmière et une éducatrice à destination d'un groupe d'adolescentes. Sur cette thématique, nous avons pu bénéficier d'ateliers santé sexuelle animée par une Conseillère Conjugale et Familiale, ateliers ajustés aux besoins d'un groupe de garçons d'une part et d'autre part d'un collectif de filles.

Par ailleurs, l'équipe évalue régulièrement les besoins d'accompagnement en santé mentale des jeunes et veille à orienter vers des suivis adaptés aux besoins (équipe mobile, CCA, CMP, dispositif mon psy). Des actions collectives autour du sport ont également ponctué l'année, ce qui a permis un travail sur le rapport au corps.

- Pour mieux accompagner les adolescents accueillis, l'équipe d'Alternative a souhaité prendre appui sur les compétences et savoir-faire de partenaires en les sollicitant ponctuellement autour de situations singulières ; ainsi l'équipe mobile handicap de l'OVE est venue recueillir nos besoins concernant l'accompagnement de jeunes présentant des troubles du spectre autistiques. Cela devrait lieu à une intervention de cette équipe pour une sensibilisation en 2025 . Également, nous avons organisé un temps de travail avec le dispositif Top Départ's pour permettre une connaissance réciproque de nos missions.
- À la suite du déménagement de nos locaux en 2023, nous avons eu à cœur de rendre cet espace accueillant et sécurisant pour les adolescents, comme pour les professionnels. Ce déménagement a été l'occasion d'organiser les portes ouvertes d'Alternative pour permettre aux partenaires venus nombreux, de visiter les lieux mais aussi d'échanger sur le projet d'Alternative.
- La dynamique collective continue d'être un axe fort, des temps de partage et de vivre ensemble sont venus ponctuer et agrémenter le quotidien des jeunes tout au long de l'année et ont pris la forme de repas, de sorties culturelles, sportives. Sur l'été 2024, 6 jeunes ont bénéficié d'un camp en Ardèche.
- L'expression et la participation des jeunes accueillis a été favorisé, notamment par le Conseil de la Vie Sociale. Les jeunes se sont mobilisés pour élire leurs représentants. Nous avons constaté un très bon investissement de cette instance collective par les adolescentes élues pour faire valoir les attentes, souhaits et propositions des jeunes. Administrateurs relais, directeur, chef de service, psychologue et équipe éducative se sont investis sur les trois CVS et ont été attentifs à ce que la parole des jeunes soient prises en compte. Nous notons des initiatives des jeunes du côté de la pair-aidance, avec pour exemple, une proposition des représentantes d'être présentes le jour de l'accueil d'un nouveau jeune.
- Du côté du Dispositif de familles de parrainage, Alternative a ajusté sa proposition de temps de rencontres pour répondre davantage aux besoins des familles et à leurs différentes contraintes. Chaque mois, un temps d'échange a été proposé soit autour d'un petit déjeuner, d'un café ou d'un apéritif avec la présence systématique de la chef de service, du psychologue et d'un voire plusieurs éducateurs. Ponctuellement, la secrétaire s'est associée à ces temps, pour répondre aux questions administratives. En parallèle, des actions ont été poursuivies pour favoriser le développement de notre réseau : plaquettes, diffusion, contact avec les mairies.
- Des actions de formation ont contribué à soutenir les compétences et le savoir-faire de l'équipe d'Alternative : 4 salariés ont été formés aux Premiers Secours en Santé Mental. 2 éducateurs ont poursuivi leur formation sur l'approche systémique.

Projets et perspectives

- Dynamisme, agilité, créativité, résistance, patience, contenance, constituent les engagements forts de l'équipe pluridisciplinaire d'Alternative pour améliorer la qualité de l'accompagnement des adolescents et renforcer leur pouvoir d'agir.
- La prise en charge des Jeunes Majeurs permet désormais une continuité et une fluidité des parcours de certains jeunes accueillis mineurs. Ce parcours doit être ponctué de points d'étapes qui visent la co-construction et la personnalisation du projet d'accompagnement. Dans ce sens, des supports pédagogiques déployés au cours de l'année 2024 sont à ajuster.
- L'accompagnement à la santé va rester au cœur de nos préoccupations. En complément des actions en direction des jeunes, nous faisons le choix de mobiliser l'infirmière sur certains temps mensuels d'échanges avec les familles de parrainage ; nous allons ainsi veiller à mobiliser les familles de parrainage autour des préoccupations liées à la santé (alimentation, hygiène, écran...).
- Pour ajuster notre accompagnement aux besoins repérés, l'équipe d'Alternative va bénéficier d'actions de sensibilisation : une info sensibilisation sur l'exploitation sexuelle sera faite par l'équipe mobile de l'AGASEF.

- 
- Les temps conviviaux, essentiels pour entretenir les liens avec les familles de parrainage, seront maintenus et l'équipe saura apporter le soin nécessaire pour recevoir l'ensemble des familles de parrainage autour d'une galette en début d'année et d'un barbecue au mois de juin. D'autre part, les efforts pour développer notre réseau vont être maintenus.
 - Pour soutenir et valoriser la qualité de la prise en charge et dans la perspective de l'évaluation HAS, des efforts de traçabilité devront être poursuivis par l'équipe.
 - Pour finir, en lien avec la Direction Développement Qualité Vie Associative de Sauvegarde 42, l'actualisation de notre projet d'établissement va constituer un axe fort.

CER ITINERANCE

PRESENTATION GENERALE :

Le CER Itinérance, créé en 2002, accueille des mineurs filles et garçons âgés de 14 à 18 ans, au rythme de 2 sessions de 6 jeunes sur 12 mois (de mars à juillet puis de septembre à janvier) et pour une durée de 4,5 à 5 mois à chaque fois.

Le CER Itinérance est un Service Associatif financé et habilité par La Protection Judiciaire de la Jeunesse et géré par Sauvegarde42. Les jeunes accueillis sont placés dans un cadre pénal (Code de la Justice Pénale des Mineurs depuis septembre 2021, succédant à l'ordonnance du 2 février 1945). Les mineurs confiés cumulent des difficultés familiales et sociales, majoritairement en échec scolaire et/ou déscolarisés et peuvent présenter des troubles du comportement et des problèmes de santé physique et psychique, dont des addictions importantes.

L'orientation en CER doit être pensée et passe par une phase de préadmission et d'accueil, visant à favoriser l'adhésion du jeune, voir à minima une projection dans ce placement.

La mission du CER Itinérance est alors de proposer une action éducative. Il a pour vocation d'offrir une rupture dans le parcours du jeune, mais aussi un cadre contenant, structurant et bienveillant à des mineurs ayant commis des actes délictueux. Une prise en charge intensive et contenant doit être assurée par le biais d'une présence éducative permanente et renforcée.

Chaque session se découpe en 3 phases : la rupture (5 à 6 semaines), la remobilisation (10 semaines), l'individualisation (4 à 6 semaines selon la session d'automne ou de printemps). Avec des leviers et des supports différents sur chacune des 3 phases, l'objectif recherché est la préparation du retour de ces jeunes dans une vie sociale, en ayant réappris à respecter des règles, et en portant un regard différent sur leurs capacités et les réalités sociales. A ces fins, l'équipe pluridisciplinaire du CER Itinérance doit œuvrer à favoriser le sentiment de responsabilité des mineurs, une réflexion personnelle sur les passages à l'acte commis, l'apprentissage du repérage et de la gestion de leurs émotions, l'intériorisation des règles, des limites, de la Loi, le prendre soin de soi, l'autonomisation dans la vie quotidienne et la projection dans un projet d'insertion sociale et professionnelle ou scolaire.

ELEMENTS DE CONTEXTE :

Fin session 44 du 1/01/2024 au 02/02/2024 (8 jeunes dont 2 qui ne sont jamais arrivés et 2 en fugue).

La session 45 du 26/02/2024 au 20/07/2024 (8 jeunes dont 2 candidatures annulées car les jeunes ne répondaient plus aux exigences du placement au CER, 1 où le magistrat n'a pas validé le placement au CER et 1 où nous avons fait une demande de main levée)

La session 46 du 09/09/2024 au 31/01/2025 (8 jeunes dont 1 qui est parti sur un autre CER, 1 où la JLD a refusé la sortie de détention, 1 qui n'est jamais arrivé et 1 départ en cours après sa majorité).

Ces trois sessions ont été marquées par le recrutement d'un nouveau Chef de service et d'une Psychologue (session 44).

Pour chaque session, les problématiques RH auront été récurrentes (absences et difficultés de recrutement). Celles-ci complexifient fortement notre accompagnement. Même des éléments de stabilité semblent progresser, nous devons rester très vigilant.

Session 44 :

L'exigence fixée par la PJJ était de conduire une session à effectif complet dès le mois de septembre 2023.

L'objectif n'a pas été évident à tenir. En effet, alors que 6 accueils étaient actés fin juillet 2023, un seul a été maintenu au début du mois d'Août. Il a donc fallu composer avec cet élément afin de tenter de reconstituer un groupe en quelques jours... quelques semaines. Le 1er jeune accueilli s'est très rapidement mis en situation de fugue. 6 admissions ont été prononcées, 4 jeunes sont arrivés.

L'arrivée des deux autres garçons a dû se décaler post rupture. Cet exercice a été périlleux et ne sera pas renouvelé. En effet, il est devenu presque impossible de structurer une dynamique de groupe, tant les décalages entre les arrivées étaient conséquents.

Suite à une fugue, en fin d'année 2023, la session s'achèvera à 4 mineurs.

Session 45 :

L'équipe s'est retrouvée en difficulté rapidement. Un jeune s'est montré particulièrement complexe et virulent envers les professionnels et un jeune. Nous avons alors dû demander une mainlevée du placement.

Des difficultés RH nous ont conduit à ne pas accueillir un 6ème jeune.

Nouvellement arrivée, la Maîtresse de maison a rencontré des difficultés dans l'accompagnement des jeunes accueillis. Nous observerons notamment une période de tension majeure ;

Lors de cette session, les jeunes ont pu se ressaisir mais leur évolution a semblé fragile à la vue de leur potentiel. Seul un jeune a pu effectuer ses stages jusqu'au bout avec un investissement de tous les moments. Pour les autres, cela a été beaucoup plus difficile tant ils se sont entraînés les uns les autres dans une dynamique du « rien » malgré les efforts de l'équipe éducative pour les remotiver.

Session 46 :

Lors de cette session, les exigences d'activité fixées par la PJJ ont été respectées. Cependant, l'un des jeunes accueillis n'est jamais arrivé car en fugue avant son arrivée. Nous ne sommes jamais parvenus à le saisir et prendre attache avec lui afin de le faire venir au CER.

Nous avons également eu un départ d'un jeune en cours de session après sa majorité malgré son engagement à finir la session lors de l'audience où a été acté son placement au CER.

Au cours de la session, nous avons été impactés par les intempéries qui ont dégradé la toiture du CER et engendré des fuites d'eau dans le gîte qui accueille les jeunes. Cela a créé une insécurisation pour ceux-ci ainsi que pour l'équipe éducative. Nous avons dû faire une réparation sommaire et une délocalisation pour quelques jours afin de sécuriser l'accueil.

Les jeunes, sur cette session, ont montré un investissement certains pour la rupture mais également lors des interventions auprès de nos partenaires (Emmaüs, handisport, ...) ou encore lors de la réalisation de chantier éducatif.

Lors des stages, deux jeunes sur quatre ont pu réaliser intégralement leur stage et montrer leur capacité à investir et à tenir une insertion. Pour les deux autres, cela s'est avéré plus complexe en raison de leur problématique et trouble. Pour autant, ils ont pu montrer une réelle évolution dans leur comportement et leur session au CER leur a permis de trouver un cadre sécurisant et de rencontrer des personnes ressources.

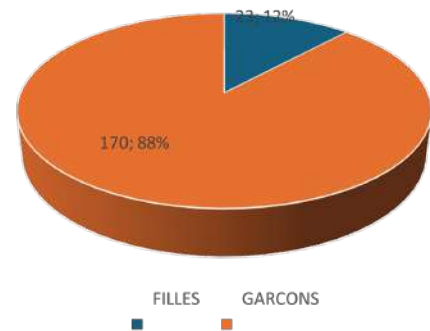
L'année 2024 en chiffres :

- Nombre de jours d'ouverture en 2024 : 293 jours d'ouverture et 1211 journées d'accueils réalisées
- Nombre de mineurs accueillis en 2024 : 24 (8 sur chaque session)
- Nombre de jours de fugues en 2024 : 46 jours
- Nombre de séjours de + de 48H passés en famille : 0 jours
- Nombre de séjours de - de 48H passés en famille : 51 jours
- Taux d'occupation en 2023 : 68.9%

Les candidatures

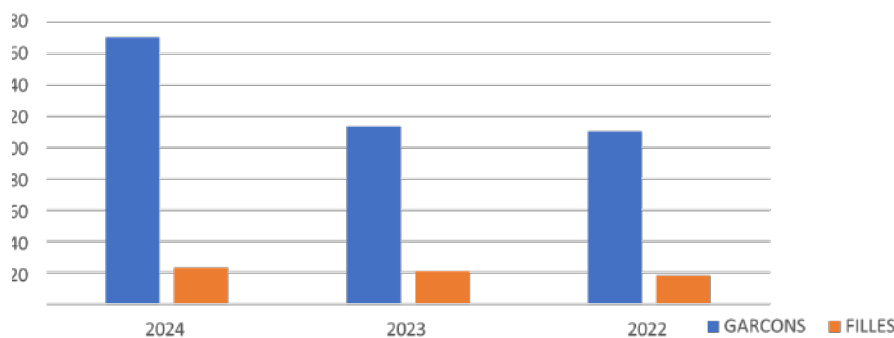
REPARTITION DES DEMANDES 2024 PAR SEXE

Au cours de l'année 2024, le CER Itinérance été destinataire de 193 candidatures, ce qui représente une hausse du nombre de demandes d'admission par rapport aux années précédentes (128 en 2022 et 134 en 2023). En 2023, 88 % de demandes concernant des garçons contre 12 % concernant des filles.



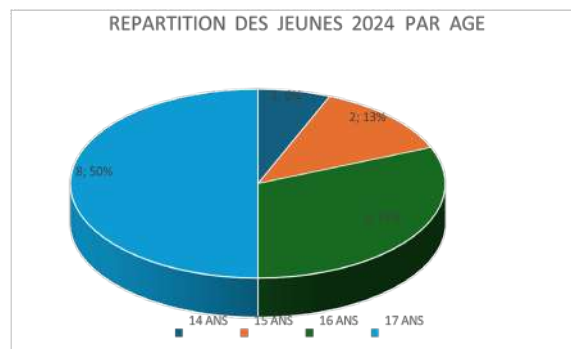
En 2024, comme les années précédentes, l'écart de proportion entre les candidatures concernant les garçons et les filles reste constant et important. Le CER Itinérance est certes mixte, mais le faible nombre de candidatures filles ne nous permet pas toujours de nous prononcer favorablement à leur accueil. Il est en effet important de veiller à ne pas accueillir une seule mineure au sein d'un collectif de garçons.

REPARTITION DES DEMANDES PAR SEXE SUR LES TROIS DERNIERES ANNEES

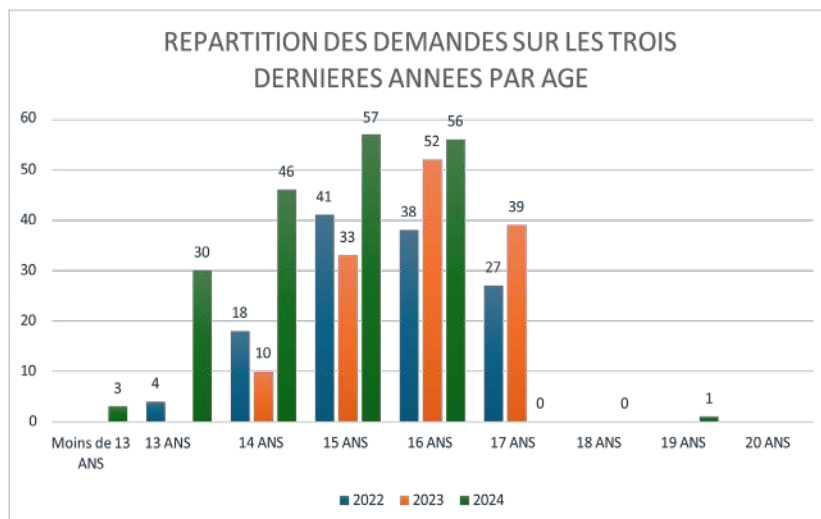


En 2024, 50% des demandes concernent la tranche d'âge des 17 ans, 31% des demandes concernent la tranche d'âge des 16 ans, 13% pour les 15 ans et 6% pour les 14 ans.

REPARTITION DES JEUNES 2024 PAR AGE



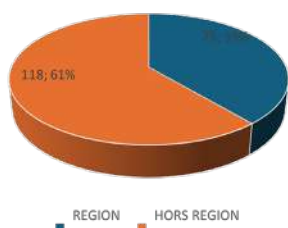
Nous observons en 2024, une augmentation significative du nombre de candidatures pour les mineurs de 17 ans, par rapport aux années antérieures. En 2021 et 2023 le CER Itinérance était majoritairement sollicité pour la tranche d'âge des mineurs de 16 ans alors qu'en 2022 les sollicitations étaient majoritairement pour la tranche d'âge des mineurs de 15 ans.



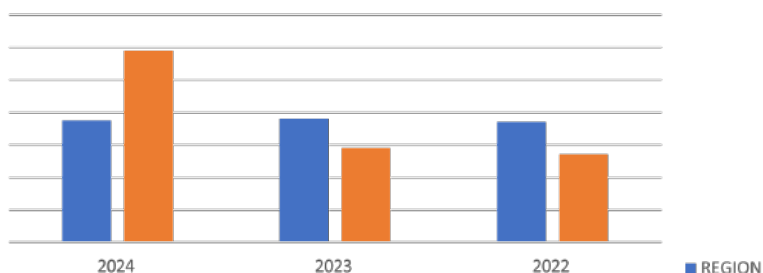
En 2024, 39% des demandes d'admission proviennent de l'inter région Centre Est

Sur les 3 années précédentes, les demandes issues de l'inter région étaient majoritaires. Lors de cette année écoulée, les demandes en dehors de la région ont été majoritaires.

REPARTITION DES DEMANDES 2024 REGION /HORS REGION



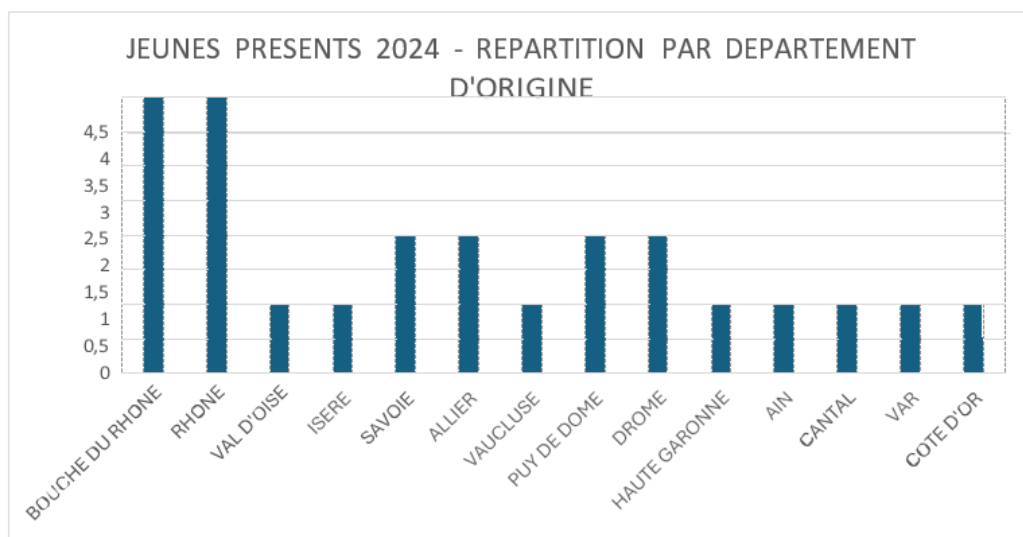
REPARTITION DES DEMANDES SUR LES TROIS DERNIERES ANNEES PAR REGION / HORS REGION

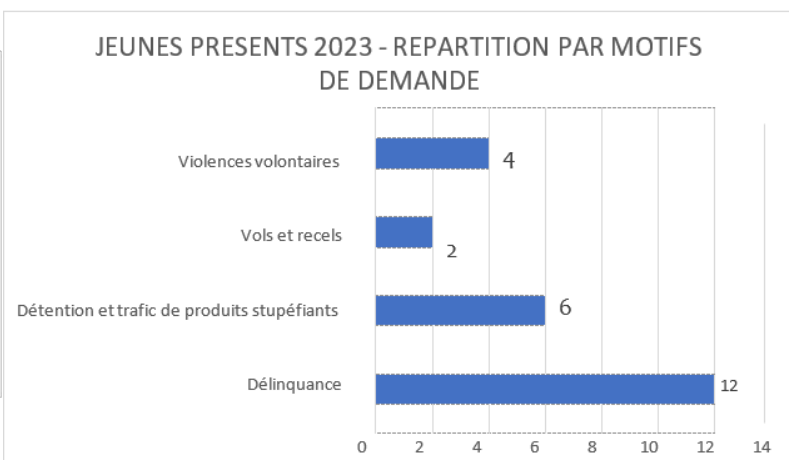
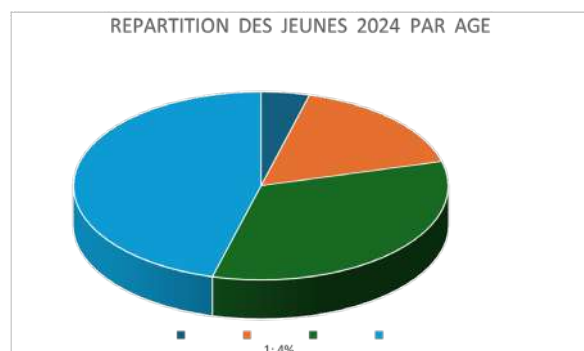


Analyse quantitative de l'activité

Sur les sessions de l'année 2024, le CER Itinérance n'a accueilli aucune fille. Comme indiqué dans les graphiques précédents, le nombre de candidature est faible. Il faut mettre ce chiffre en corrélation avec notre règle d'accueillir à minima 2 jeunes filles sur une session mixte.

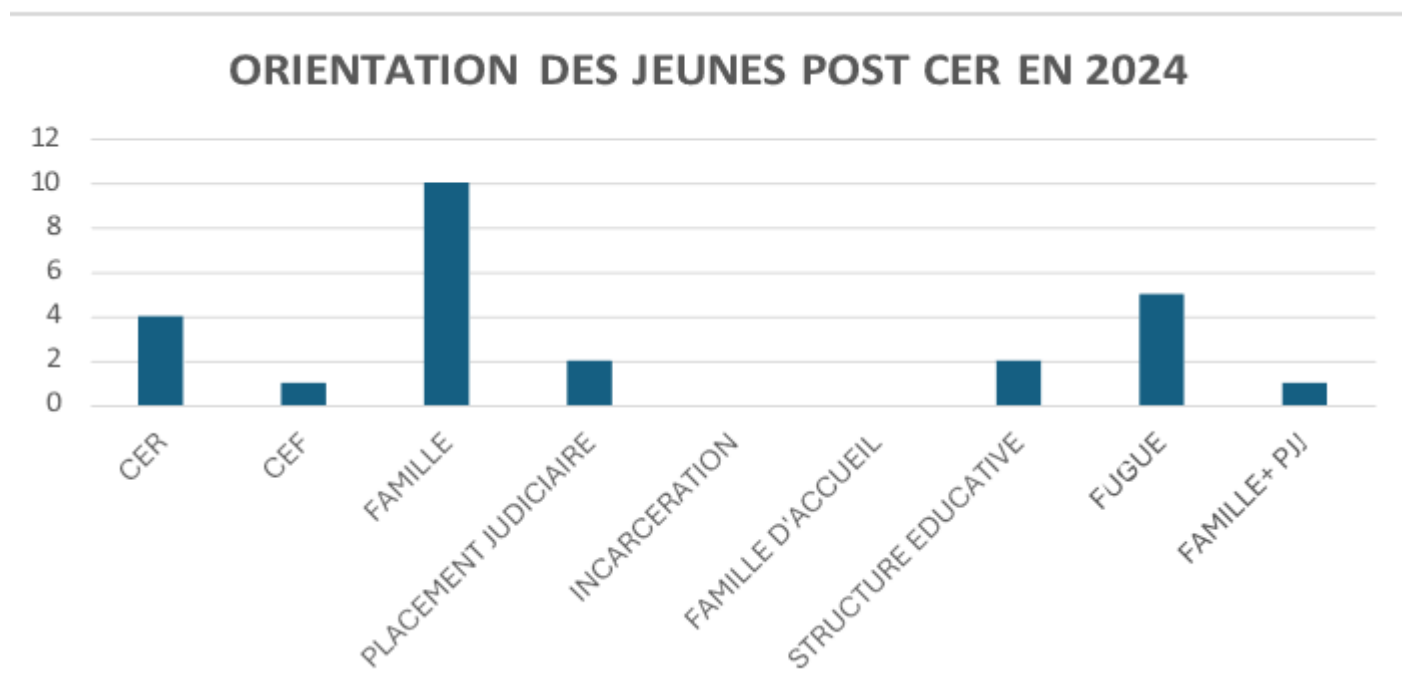
En 2024, sur les 24 mineurs accueillis, 13 étaient originaires de l'inter région Auvergne Rhône Alpes. Les 11 autres étaient hors région. 24 mineurs confiés venaient de 14 départements différents.





Sur les 24 mineurs présents au CER en 2024, la majorité était âgée de 17 ans, suivie par les jeunes âgés de 16 ans.

3 motifs essentiels de placement en CER ont été à l'origine du placement des 24 jeunes accueillis en 2024, avec une prédominance pour les faits de vols et de destruction de biens ainsi que de la détention et trafic de produits stupéfiants.



En 2024, les 24 mineurs accueillis, à proportion égale, les jeunes confiés sont majoritairement soit rentrés en famille, soit ont été placés en établissement judiciaire. Une moindre proportion d'entre eux est rentré en famille avec une mesure pénale.

Sur les trois dernières années, nous observons que le retour famille reste l'orientation post CER majoritaire.

Analyse qualitative de l'activité

Malgré des problématiques RH certaines, et une montée en charge sur les sessions de 2024, cette année aura été une année plutôt calme, marqué par peu d'incidents.

Session 44 : Comme indiqué, cette session s'est déroulée à effectif complet. Les débuts sont restés chaotique au regard d'admission non validée ou de fugueur prolongé pour nos 3 premiers accueils. L'activité de notre mois de septembre a donc été fortement impactée.

Finalement, le groupe a pu se construire, dans un premier temps avec l'arrivée de 4 jeunes, puis post rupture avec l'accueil de deux jeunes supplémentaires. Ces deux derniers jeunes ont vu leur arrivée retardée, pour l'un car en situation de fugue, pour l'autre car le magistrat ne souhaitait pas une orientation CER immédiate. Finalement, nous serons de nouveau sollicité pour accueil. Nous ferons alors le choix de maintenir notre position d'admission malgré un calendrier de session bien entamé. Avec du recul, cette temporalité n'a pas été satisfaisante, ne permettant pas forcément une belle dynamique de groupe. Comme pour toute activité d'internat, il y aura parfois des heurts entre jeunes ou avec les professionnels mais aussi de très bons moments de vie... sans événement majeur à déplorer.

Sur le plan RH, même si des éléments de stabilisation semblent s'opérer, le trop grand nombre d'absences des professionnels nous a conduit à plusieurs recrutements parfois pas suffisamment adaptés à notre activité.

En effet, le CER ne semble pas être un environnement attirant pour les professionnels. Certainement que la localisation géographique participe aussi à ce phénomène. Par exemple, nous n'arrivons pas à recruter des professionnels diplômés des métiers de l'éducation spécialisée.

Sur certaines semaines, ce fort turn-over n'a parfois pas favorisé un climat apaisé.

D'ailleurs, au regard de certains événements nous avons :

- pour un professionnel stoppé sa période d'essai,
- pour deux autres, pas renouvelé leur CDD qui arrivait à terme.

Session 45 : L'objectif était de débiter la session avec un effectif complet. Six jeunes avaient été retenus durant la semaine de préparation. Toutefois, deux candidatures ont dû être annulées : l'un des jeunes s'étant blessé au genou, l'autre ayant été hospitalisé en psychiatrie après avoir incendié sa cellule. La session a donc débuté avec quatre jeunes.

Par la suite, diverses difficultés ont empêché l'intégration de nouveaux jeunes : départ en fugue avant même l'arrivée ou annulation d'orientation. Le groupe est monté à cinq jeunes présents, sans jamais atteindre l'effectif maximum en raison de fortes tensions RH.

À un moment, l'équipe a fonctionné uniquement avec des remplaçants, tous les titulaires étant en arrêt. Cette configuration a fragilisé l'encadrement. Un jeune en a profité pour mettre l'équipe en difficulté, en exploitant un cadre instable et insuffisamment structurant. Suite à de multiples agressions envers un autre jeune, Une demande de mainlevée a finalement été formulée pour ce jeune.

Durant cette session, les carences en personnel ont empêché la mise en place d'un cadre sécurisant. Des incidents ont eu lieu : une remplaçante et la maîtresse de maison nouvellement recrutée ont été prises pour cible par certains jeunes. Ces situations ont révélé des difficultés à poser un cadre éducatif clair.

Trois remplaçants n'ont pas été reconduits à l'issue de leur CDD, suite à certains événements.

Cette session a révélé, de manière particulièrement marquée, les limites du vivier de remplacement et la difficulté à recruter des professionnels formés et adaptés au contexte du CER.

Session 46 : Cette session a pu débuter avec un effectif complet. Toutefois, un jeune a fugué avant même son arrivée, ce qui a retardé la levée de son placement, obtenue seulement à l'issue de la période de rupture.

Un cas particulier a marqué cette session : un jeune s'était engagé lors de son audience à poursuivre la session malgré

sa majorité atteinte le 15 décembre. Finalement, il n'a pas tenu cet engagement et a demandé à rentrer chez lui à sa majorité.

La session a été marquée par une relative stabilité sur le plan RH, avec notamment le retour de plusieurs salariés de longue date après arrêt maladie. Malgré cette stabilité apparente et un groupe constitué sur la durée, l'équipe n'a pas su endiguer certaines formes de violence symbolique et matérielle. Les jeunes ont dégradé les murs, et des intrusions d'objets interdits (téléphones, cigarettes, stupéfiants) ont eu lieu lors des retours en famille. Des bouteilles d'alcool ont également été retrouvées à proximité du gîte.

Les intempéries ont également impacté cette session, notamment par des dégradations de la toiture du CER. Ces conditions ont suscité des difficultés au sein de l'équipe, qui a parfois exprimé ses inquiétudes devant les jeunes. Ces inquiétudes ont aussi traversé le groupe de jeune, contribuant à nourrir un mouvement de revendication, certains jeunes adoptant une posture contestataire face à l'institution. Un recadrage a alors été nécessaire, afin de restaurer un positionnement éducatif clair.

Cette session a mis en lumière les fragilités persistantes de l'équipe dans sa capacité à construire une dynamique éducative pérenne, cohérente et porteuse de sens. Le manque de cohésion et de repères communs au sein de l'équipe a constitué un frein majeur.

Le partenariat en 2024

En 2024, le CER Itinérance a pu déployer en direction des 15 mineurs accueillis ses différentes phases sur chacune des sessions.

La rupture est désormais encadrée depuis 2021 par Fabien TAVERNIER, coach sportif.

Les jeunes ont pu découvrir avec lui les activités suivantes : randonnées en montagne, run & bike, canicross, olympiades et boxe éducative.

Les dimanches, les jeunes ont pu bénéficier de séances de natation au centre aquatique Ozen à Monistrol / Loire sur les phases de rupture et de remobilisation.



L'équipe éducative a également proposé des séances de cross-fit dans la salle multi activité du CER. Cette salle est un vrai atout pour le CER et permet de séparer le groupe. Elle permet également de proposer aux jeunes des temps où ils peuvent se défouler et évacuer la frustration.

D'autres activités ont été proposées aux jeunes confiés à Itinérance : ateliers d'écriture, groupes sur les compétences psychosociales, ateliers de revue de presse....

Les jeunes ont également pu bénéficier d'un partenariat avec l'UEAJ de la PJJ de la Loire, essentiellement autour de temps sportifs et de maraudes. Cette année, avec l'UEAJ, un atelier Rap a été mis en place et les jeunes ont pu écrire et produire une chanson autour du thème de la guerre entre Palestine et Israël.

Les entretiens éducatifs hebdomadaires et les entretiens psychologiques à la quinzaine sont venus rythmer le déroulement de la session et la progression des mineurs dans leur parcours CER.

Les problématiques d'addiction ou de consommation de produits stupéfiants ont été présentes chez les jeunes accueillis en 2024. Afin d'accompagner les effets du manque, notre partenariat avec l'Association Addictions France (ex ANPAA) est toujours actif et les mineurs de la session y ont été accompagnés individuellement et collectivement au fil des sessions. Des attestations de soins leurs ont été fournis par l'AAF. Cette démarche est très soutenue par la psychologue de l'établissement ainsi que par une infirmière diplômée d'état présente sur notre pôle.

Sur le temps de la remobilisation de la session 44, le CER Itinérance a pu renouer avec ses projets d'utilité sociale, notamment au sein de la communauté Emmaüs et au Secours Populaire. Le partenariat avec handisport a pu se mettre en place lors de chaque session. Ces actions en faveur des autres ont à nouveau démontré l'importance du don de soi pour ces mineurs, qui s'en sont trouvés grandis et valorisés.

Afin de soutenir les jeunes accueillis dans la préparation de leur projet de scolarité ou de formation post CER, et leur période de stages sur la phase d'individualisation, des séances individuelles et collectives ont été mises en place par la Mission Locale Gier Pilat à Saint-Chamond.

9 mineurs sur les 15 accueillis ont pu partir en stage sur les phases d'individualisation. Ces stages ont pu montrer les capacités de certains dans une inclusion possible mais ils ont également permis de mettre en exergue les difficultés et limites de certains jeunes accueillis à se réinsérer sans étayage éducatif et psychologique important.

Perspectives

En 2024, la stabilité retrouvée sur la dernière session n'a pas permis de mettre en place l'accueil le plus efficient possible pour les jeunes accueillis. Il va falloir maintenir le travail de mis en sens en permettant à l'équipe de projeter l'accompagnement des jeunes ainsi que leur sortie.

Malgré des difficultés de recrutement de personnels en nombre suffisants, nous souhaitons poursuivre notre travail d'amélioration de la qualité de la prise en charge éducative au CER Itinérance en axant les efforts sur la cohésion, la cohérence et la continuité.

La stabilité RH reste notre priorité pour structurer un accompagnement de qualité.

Du côté des mineurs, nous maintenons les projets d'utilité sociale et nous développons encore davantage ces partenariats, avec en projet pour 2025 : Saint-Etienne Métropole et ses agents de médiation détachés à la STAS, les pompiers, Association des Familles de Détenus et Visiteurs de Prison (AFDVP)...

SERVICE MNA ANTENNE SUD MISE A L'ABRI ET DIFFUS

Présentation succincte de l'établissement

Le service MNA a été créé au Printemps 2019 ; il participe à l'accueil d'un public à protéger et à accompagner dans le cadre de la Protection de l'enfance. Il est composé :

- d'une activité de mise à l'abri ouverte le 1er janvier 2020 et qui a fermé le 31/03/2024. Après plus d'une année dans un établissement à Riocreux, les jeunes ont dû quitter les locaux pour être hébergés à partir du 1er avril 2021, dans un hôtel à Firminy ; il s'agissait d'une prise en charge où les jeunes attendaient d'être évalués par le Département. Trois rendez-vous étaient mis en place par le Département pour chacun des jeunes : prise d'empreintes à la Préfecture, entretien d'évaluation par le Département, qui assurait lors du dernier rendez-vous, le retour d'évaluation.
- d'une activité d'accueil, d'hébergement et d'accompagnement social de jeunes évalués mineurs et isolés sur le territoire national dans le cadre du Diffus. Dans le cadre de cette activité, les jeunes sont placés au titre de la Protection de l'Enfance par le Parquet ou le Juge des Enfants au Conseil Départemental qui nous les confie. Une demande de Tutelle est alors faite par le service de l'ASE. Les jeunes ont entre 16 ans et la majorité. A leur demande, ils peuvent bénéficier d'un Contrat Jeune Majeur qui peut être renouvelé si leur situation n'est pas encore stabilisée, jusqu'à 21 ans maximum. Même s'il y a une proportion de garçons plus importante, l'accueil est mixte et fonctionne sur la base d'un prix de journée.
- d'un dispositif pour accueillir les jeunes majeurs en insertion. Dans le cadre de cette activité, il s'agit d'héberger les jeunes qui viennent d'obtenir leur Titre de Séjour et qui travaillent, et en lien avec le travailleur social de l'ASE, de travailler sur leur sortie de leur prise en charge par le Département. Un protocole commun pour tous les opérateurs ayant un service MNA, a été mis en place par le Département. Un échange est fait entre le chef de service, les éducateurs et le travailleur social référent ASE concernant une éventuelle candidature d'un jeune dans ce dispositif, puis chaque établissement ou service, fait parvenir une note de candidature au Département, qui étudie les demandes chaque mardi lors de la réunion d'équipe.

Le service est habilité par le Département pour accueillir en 2022, 141 Mineurs non accompagnés dans le cadre d'une prise en charge en Mise à l'Abri sur le Sud du département et en Diffus sur tout le département de la Loire.

Dans le cadre du Diffus, les jeunes sont hébergés dans des appartements, ce qui leur demande une certaine autonomie. Ils sont soit en colocation par deux, trois ou quatre, soit seul, en studio. Chacun bénéficie d'une chambre individuelle.

Afin de répondre aux missions sur l'ensemble du territoire ligérien, le service MNA est composée de deux équipes, une sur le Sud et une sur le Nord du département de la Loire.

Le service est ouvert 365 jours par an. Il fonctionne comme un internat et une astreinte éducative a été mise en place sur chacune des équipes afin de pouvoir répondre aux demandes et urgences des jeunes 24H/24H. La prise en charge des mineurs non accompagnés consiste en un accompagnement social avant tout, en lien avec le Département. Il s'agit d'une mission de protection, aussi le service assure les premiers besoins vitaux (accueil, alimentation, hébergement, santé).

Trois axes sont privilégiés : le soin, la situation administrative et l'insertion professionnelle. A l'arrêt de la Mise à l'Abri, et dans la perspective du nouveau Dispositif MAJI, l'équipe SUD s'est modifiée pour pouvoir prendre en charge 60 mineurs et 16 MAJI. Aussi, l'équipe SUD a évolué en raison des changements, désormais elle est composée de cinq travailleurs sociaux, de deux Conseillères d'Insertion Professionnelle (1,5 ETP), d'une infirmière (0,60 ETP sur le Diffus), d'une psychologue (0,60 ETP sur le service DIFFUS), de 2 secrétaires (1,5 ETP), d'une cheffe de service.

Afin d'aider à la mise en place des logements et à leur suivi, un homme d'entretien a été détaché de l'équipe technique de l'association, pour l'ensemble de l'activité Diffus. Le nombre de référence par éducatrice sur le DIFFUS peut varier de 14 à 17 jeunes (en lien avec les places hybrides puis le nouveau Dispositif MAJI).

Analyse de l'activité

L'activité Mise à l'Abri :

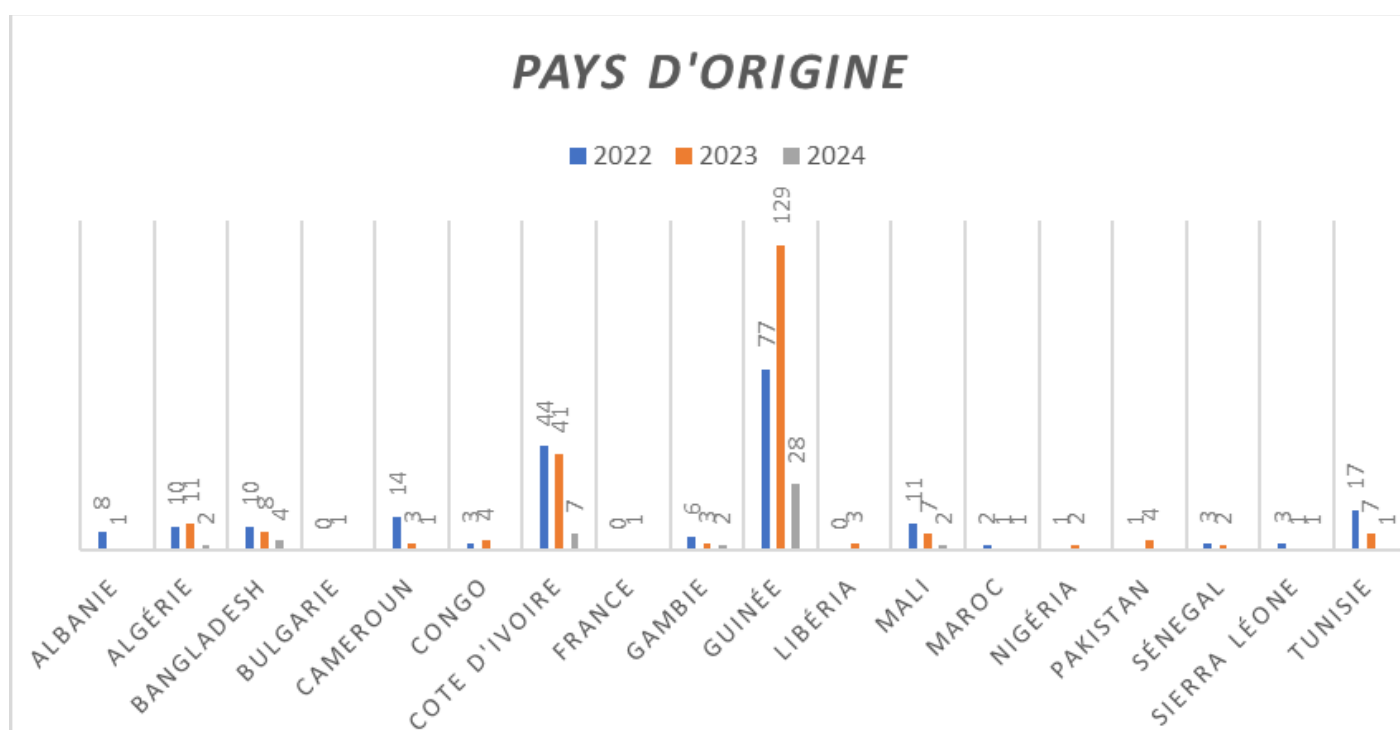
- Le service MNA SUD a géré l'activité Mise à l'Abri. Cette activité a fermé définitivement le 31/03/2024. Aussi, le bilan portera sur ce premier trimestre avec une chute de l'effectif liée au départ échelonné des jeunes ou à une absence d'orientation à l'hôtel du fait que le nouveau lieu d'hébergement a ouvert en février.
- Du 1er Janvier au 31 Mars 2024, l'activité Mise à l'Abri a eu une capacité de 22 places hybrides « Mise à l'abri et Diffus » ; 12 places étaient réservées pour la Mise à l'Abri à l'hôtel au minimum et 10 places au maximum sur le Diffus. En cas de places vacantes sur le Diffus, celles-ci pouvaient être utilisées pour accueillir des jeunes en Mise à l'Abri supplémentaires. Les jeunes étaient hébergés au Firm'Hôtel à Firminy. Les jeunes étaient deux par chambre. Toute la gestion hôtelière (ménage, repas, linge) était fournie par le prestataire.
- Durant l'année 2024, sur ces trois mois d'ouverture, nous avons réalisé 1503 journées pour un taux d'occupation de 75,1%.

Nous avons accueilli 49 Jeunes dans le cadre de la Mise à l'Abri.

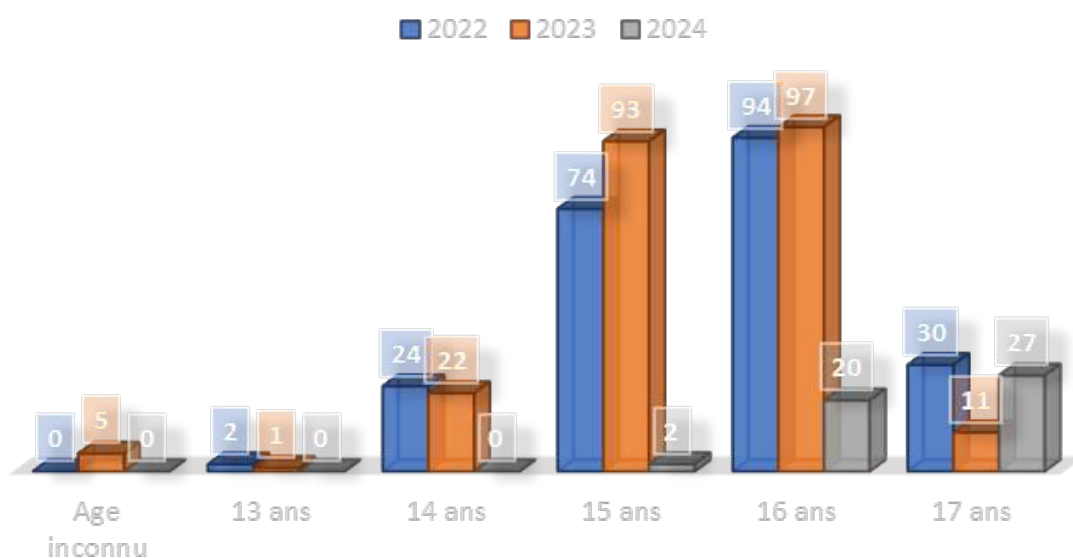
- 8 jeunes sont partis en départ volontaire.
- 27 jeunes n'ont pas été reconnus mineurs
- 14 jeunes ont été orientés

Nous avons accueilli une majorité de jeunes d'Afrique de l'Ouest avec toujours une majorité de jeunes provenant de Guinée.

La tendance de l'âge présumée des jeunes sur les trois mois semblait confirmer l'arrivée plutôt d'adolescents que d'enfants de moins de 16 ans.



AGE DES JEUNES

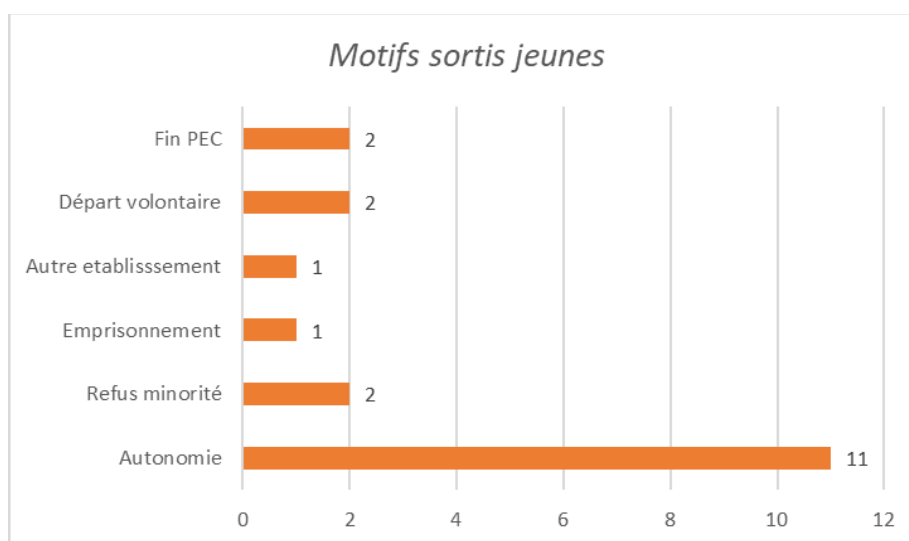


L'activité Diffus :

Le service MNA Diffus (Nord + Sud) a réalisé 39 636 journées pour un taux d'occupation de 98 %. Nous avons réalisé 21 722 journées sur le SUD.

Au cours de l'année 2024 le Diffus Sud, qui peut accueillir entre 55 et 77 jeunes en Diffus (car 22 places hybrides jusqu'au 31/03/2024 puis nouveau Dispositif MAJI) :

- a accompagné **82 garçons**
- a accueilli **24 nouveaux jeunes**
- Au 31/12/2024, il y avait 36 jeunes majeurs (dont 14 MAJI).
- La durée moyenne de séjour pour l'année 2024 est de 30 Mois.
- 19 jeunes sont sortis pendant l'année 2024 dont 11 en logement autonome.



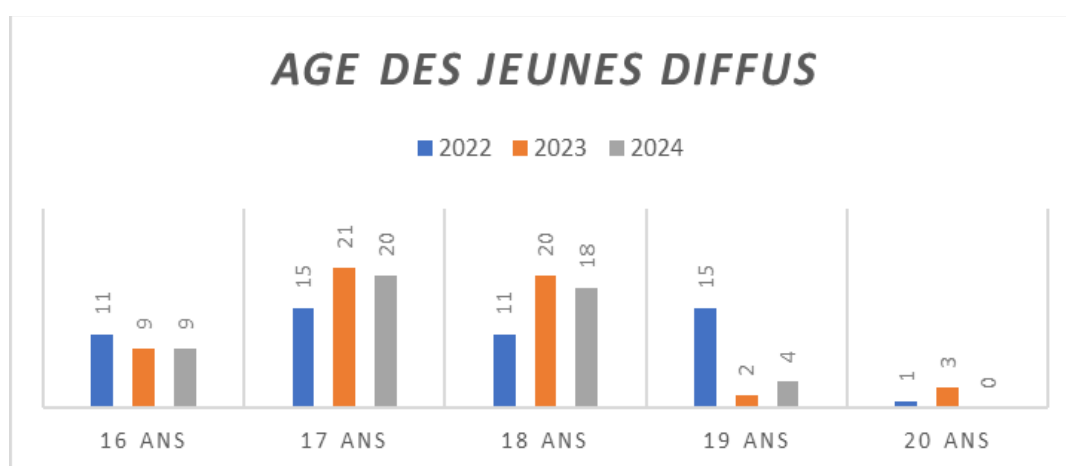
Sauvegarde42 est locataire sur le Sud du département de 31 appartements et 3 studios dans une résidence sociale. Augmentation du parc immobilier en raison de l'ouverture du dispositif Jeunes Majeurs en Insertion, il a fallu rechercher de nouveaux logements.

La répartition géographique est étendue de la vallée de l'Ondaine jusqu'à celle du Gier, avec des appartements dans la Couronne stéphanoise et St Etienne.

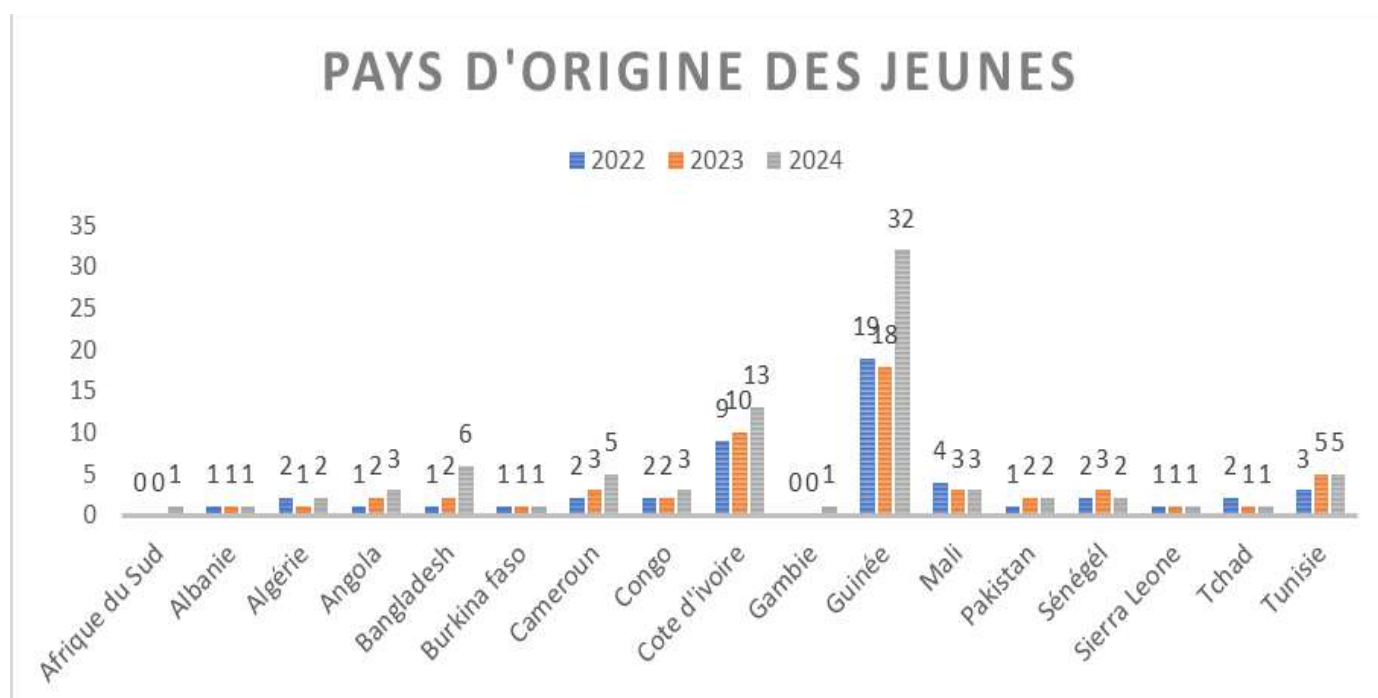
Nombre appartements :

Firminy : 7 ; Le Chambon Feugerolles : 2 ; La Ricamarie : 2 ; St Paul en Jarez : 1 ; St Chamond : 4 ; St Genest Lerpt : 1 ; Sorbiers : 3 ; Villars : 1 ; Saint-Etienne : 10 + 3 studios en résidence sociale.

La moyenne d'âge des jeunes accueillis n'a pas bougé par rapport à l'année 2022 et 2023, il est de 17 ½ ans.

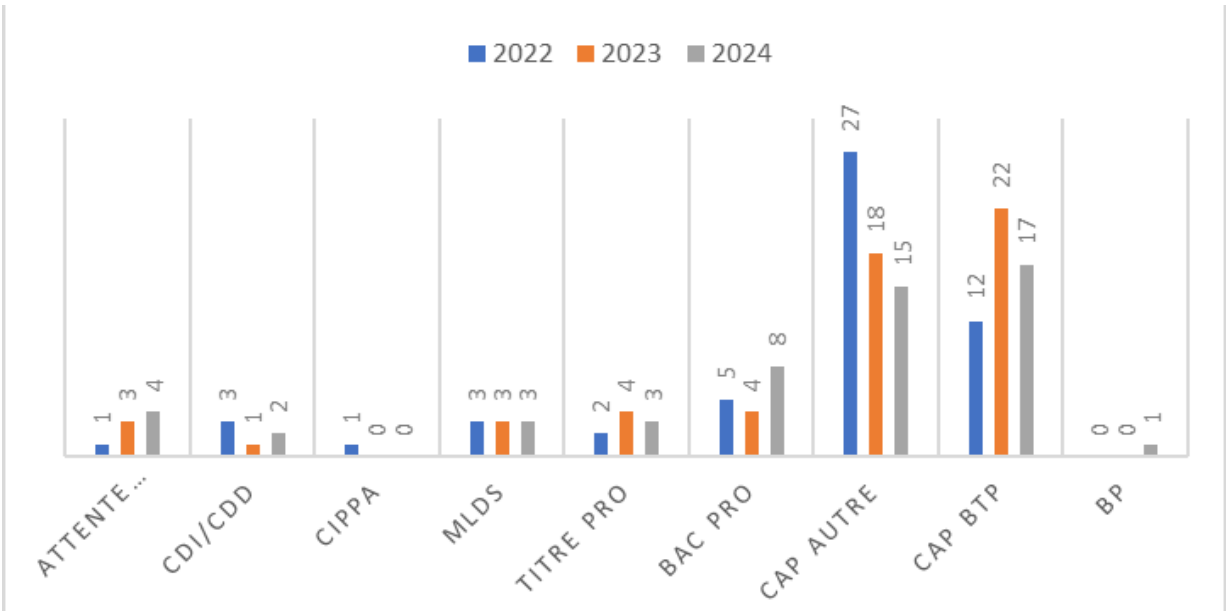


Les jeunes sont tous originaires de pays hors union-européenne ; ils proviennent majoritairement d'Afrique de l'Ouest. La GUINEE et la CÔTE D'IVOIRE restent les pays les plus représentés.



Le constat du problème de la langue est toujours présent, en effet, de nombreux jeunes rencontrent des difficultés en français tant à l'oral qu'à l'écrit.

Au 31/12/2024 : 1 jeune est en attente d'orientation après avoir passé les tests au CIO et 3 jeunes sont à la recherche d'un apprentissage en alternance pour un Bac Pro après avoir obtenu leur CAP ; sinon tous les autres jeunes sont scolarisés ou en apprentissage.



CAP autre que BTP : boulangerie, équipier polyvalent du commerce, cuisine, Textile, restauration, petite enfance, Technicien d'usage, boucherie, Tourneur fraiseur, monteur installation thermique, conducteur d'installation de production, réalisation industrielle en chaudronnerie.

Concernant le dispositif des Majeurs avec Insertion :

Nous avons accueilli sur le SUD, les premiers jeunes dans le cadre de ce dispositif, le 8 Novembre 2024. Ce dispositif a mis du temps à se mettre en place en raison du fait que les jeunes n'ont pas eu d'explications sur ce nouveau Dispositif et ne comprenaient pas le fait de quitter leur prise en charge où ils étaient placés, des réticences de certains opérateurs à transmettre des candidatures et du travailleur social de l'ASE qui est arrivé en octobre sur le poste.

Éléments forts de l'année écoulée :

Du côté des jeunes :

- Mise en place de la participation financière pour les jeunes majeurs qui perçoivent un salaire, à leur prise en charge à la demande du Département, effective au 1er septembre 2024. Cela a eu un impact sur les jeunes : moins d'économies, une participation supplémentaire à leur prise en charge car les jeunes paient déjà leur frais de transport, d'hygiène, leurs vêtements, les frais liés à leurs documents administratifs.
- Création du Dispositif Majeurs avec Insertion (MAJI), à la demande du Département. Les exigences liées à la procédure (réflexion sur les jeunes pour chacune des structures, note écrite, ...), mais aussi les réticences des opérateurs à orienter des jeunes pour ce dispositif, et l'arrivée d'un travailleur social du Département en octobre 2024, n'a pas permis de démarrer l'accueil plus tôt qu'à l'automne. Nous avons accueilli des jeunes que nous ne connaissions pas et pour lesquels nous avons peu d'informations les concernant. Aussi, nous avons rapidement constaté que certains jeunes étaient en situation professionnelle précaire ne leur permettant plus de prendre un appartement. Nous sommes donc passé à un accompagnement plus long que celui qui était prévu initialement, de trois mois.

- L'équipe s'est trouvée confrontée à des jeunes avec des troubles psychiatriques et/ou psychologiques avec des risques de passage à l'acte importants. Cela a amené de l'insécurité et des questionnements quant à la prise en charge des jeunes qui ont des troubles et qui ne veulent pas se soigner ou pour lesquels, l'équipe n'a pas ou peu de solutions, les équipes de pédo-psychiatries ou psychiatriques, étant elles-mêmes en difficultés et l'ASE service MNA n'ayant pas ou peu de solutions non plus, contrairement à l'ASE classique.
- Pour clore l'année scolaire, l'équipe a organisé pour la troisième année consécutive, une soirée barbecue, invitant l'ensemble des jeunes, quelques anciens, les membres de la direction générale et du conseil d'administration, les bénévoles et les partenaires. Un moment festif et très convivial, qui s'est déroulée début juillet.
- Possibilité pour les jeunes d'aller voir des matchs dans le cadre des Jeux Olympiques. Si les résultats des matchs n'étaient pas toujours à la hauteur des attentes escomptées du côté des jeunes, ils ont quand même pu apprécier l'ambiance.
- Certains jeunes ont pu participer à des journées organisées en lien avec des partenaires, Journée BEST JO avec la PJJ, chantiers cuisine avec la PJJ ou avec la Sauvegarde, Projet Baratin avec le FIL, Projet KINO avec la MJC des Tilleuls, etc.

Du côté de l'hébergement et du service :

- Concernant le Diffus, l'année 2024 a été une année consacrée à la chasse aux blattes. En effet, le point noir des appartements reste l'hygiène. Nous rencontrons des difficultés quant à ce que les jeunes laissent les appartements propres (sols, murs, portes, électroménagers, etc). Ils ne font pas toujours les efforts nécessaires à cela. En effet, il n'est pas toujours simple pour les jeunes en colocation, de trouver un mode de fonctionnement efficient pour faire le ménage. Aussi, avec un temps chaud et parfois humide, et avec un peu de nourriture qui traîne, les blattes ont fait leur apparition. Nous avons dû faire intervenir une société à plusieurs reprises dans de nombreux appartements. Les éducatrices ont dû faire des opérations nettoyage, afin d'aider les jeunes à s'organiser mais aussi à utiliser les produits ménagers.
- Le service Diffus, ne dispose pas de beaucoup d'espace pour accueillir les jeunes mais aussi les professionnels. Un projet de partage de locaux est en cours de réflexion. En attendant, le service MNA utilise l'ensemble des locaux. Suite à une expérience vécue lors de sa formation, une éducatrice a fait un projet de salle ZEN, à voir si cela pourra se mettre en place. De plus, une réflexion va être menée sur la sécurité dans les locaux, suite à un risque de passage à l'acte d'un ancien jeune, qui s'est rendu au service MNA Sud après avoir agressé des professionnels du Département.
- La fermeture de la Mise à l'abri, a stoppé définitivement le projet d'hébergement de Côte Chaude, et a demandé un regroupement des affaires dans les locaux du Diffus.
- Concernant le nouveau dispositif Majeurs avec Insertion : il a fallu rechercher de nouveaux appartements pour accueillir les jeunes. La tâche s'est avérée difficile sur le SUD ; peu de réponses des bailleurs qui rencontrent aussi des difficultés : des plans de rénovations en cours limitant le nombre d'appartements, des quartiers jugés trop insécurisants pour les jeunes, une répartition des associations à penser afin d'éviter le regroupement d'un même public.
- Nous avons accueilli un stagiaire moniteur éducateur en 2ème année pendant une durée de 4 mois. Suite au départ des deux services civiques à la fin de leur contrat (une début juillet et l'autre fin Août 2024), nous avons procédé au recrutement de 2 nouvelles services civiques pour une durée de 9 mois. Nous poursuivons toujours avec les 4 bénévoles, dont leur présence est un apport complémentaire à la prise en charge des jeunes (aide aux devoirs, proposition de sorties, atelier jeux, etc).

- Les départs en formation ont été acceptés pour un certain nombre de professionnels de l'équipe (SST perfectionnement ou initial, anglais, ...).
- Démarrage de l'APP avec un nouvel intervenant en janvier 2024, suite au départ définitif de l'intervenant précédent en Juillet 2023.
- Le travail sur le projet de service avec les deux équipes MNA a repris. Des temps de travail ont été organisés permettant de croiser les expériences professionnelles et de commencer à bâtir des documents communs.

Projet/ perspectives :

- Nous allons poursuivre le travail de réflexion et de rédaction du projet de service. Cela permettra à chacun d'avoir un cadre de travail clair, précis et des documents et outils communs aux deux équipes.
- Nous allons préparer l'évaluation du service MNA qui devrait être faite à l'automne 2025.
- Nous allons consolider le lien avec les bénévoles, intervenants actuellement et sur la demande d'avoir des services civiques pour aider les jeunes dans la compréhension de leurs devoirs, de l'apprentissage du français mais aussi d'ouverture à des sorties sportives et culturelles.
- Nous allons réfléchir à mettre en place des actions de prévention en matière de santé, de sécurité, d'environnement en lien avec les partenaires.
- Nous allons relancer le partenariat au sein de Sauvegarde42 pour le jardin partagé par exemple, ou avec la Comédie pour amener les jeunes au théâtre.
- Nous devons poursuivre la réflexion sur la manière dont l'équipe peut amener les jeunes à prendre conscience de la nécessité d'avoir un habitat sain et une meilleure hygiène de vie.
- Nous allons travailler à la question du soin spécifique à ce public pour que les jeunes puissent être pris en charge d'une manière adaptée en maintenant des liens privilégiés avec des professionnels de santé. Nous allons poursuivre l'accueil de stagiaires (TISF, BEPJEPS, ES, ME, infirmiers, ...) permettant de faire connaître la prise en charge des jeunes Mineurs Non Accompagnés.
- Il va nous falloir travailler sur le projet de partage des locaux avec Entracte et à la sécurité des professionnels dans ces locaux. Le projet de la salle ZEN pourra être pensé dans cette réflexion.

Conclusion :

L'année 2024 a été une année encore bien mouvementée, et a demandé de nombreuses adaptations à l'équipe pour assurer l'activité et remplir ses missions auprès des jeunes.

Les changements de projets de la part du Département, dans des temps relativement courts, ont été inconfortables à vivre pour l'équipe, empêchant de se projeter clairement et durablement. Par ailleurs les politiques publiques et les enjeux tout autour, viennent se heurter aux convictions associatives et aux valeurs des professionnels et inquiéter les jeunes pour leur demande de Titre de Séjour mais aussi sur le regard porté sur eux par les citoyens. Pour autant, l'équipe se doit de travailler à trouver du sens sur ce qu'elle fait afin de ne pas se démobiliser mais aussi de pouvoir continuer à aider ces jeunes à se réhumaniser et à trouver une place dans notre société. Le projet de service, l'évaluation, les réunions, les temps de formation, les projets avec les jeunes, devraient aider l'équipe à cela.

SERVICE MNA DIFFUS ANTENNE NORD

PRESENTATION DE LA STRUCTURE

Le Service Départemental des Mineurs Non Accompagnés (SDMNA) a été créé en mai 2019 ; il participe à l'accueil d'un public à protéger et à accompagner dans le cadre de la Protection de l'Enfance.

Les jeunes confiés à notre service sont placés au titre de la Protection de l'Enfance par le Conseil Départemental. Ils ont entre 15 ans et demi et 18 ans, au-delà pour ceux qui ont des Contrats Jeunes majeurs. Même s'il y a une proportion de garçons plus importante, l'accueil est mixte et fonctionne sur la base d'un prix de journée.

Dans le cadre du Diffus, les jeunes sont hébergés dans des appartements, ce qui leur demande une certaine autonomie. Ils sont soit en colocation par deux, trois ou quatre, soit seul en studio. Chacun bénéficie d'une chambre individuelle.

Le service est ouvert 365 jours par an, 7 jours sur 7 et 24h/24h. Une astreinte éducative permet une continuité de prise en charge en dehors de la présence effective des éducateurs.

Le projet du service MNA se base sur (Cf. carte d'identité du service MNA) :

- L'accompagnement social, éducatif et scolaire des jeunes
- L'insertion sociale et professionnelle
- La prise en charge de la santé physique et psychique

L'objectif est de favoriser l'autonomie des jeunes rapidement pour leur insertion dans leur future vie d'adulte (gestion du quotidien, situation administrative...)

DISPOSITIF MAJI :

Depuis avril 2024, un nouveau dispositif « MAJI » (Majeur en Insertion) est créé pour 32 jeunes majeurs en insertion (16 sur le nord et 16 sur le sud). L'objectif était de travailler la sortie du dispositif dans un délai de 3 à 6 mois. Un poste de travailleur social ASE a été créé afin d'aider les jeunes dans l'accès au logement notamment. Les conditions d'accueil à ce nouveau dispositif étaient d'avoir un titre de séjour, un salaire et une situation qui permettent de se projeter vers une sortie dans ces délais. Ces conditions ont été revues car les jeunes qui pouvaient être accueillis sur ce nouveau dispositif ne disposaient pas d'un titre de séjour. La détention d'un récépissé suffit désormais à entrer dans ce nouveau dispositif et les délais sont allongés de fait.

Sur le service nord, nous avons prévu des appartements exclusifs pour les MAJI. Au vu de la complexité organisationnelle (déménagements des jeunes), le choix a été fait de maintenir 16 places sur le parc déjà existant. Notre service a dû alimenter ce nouveau dispositif à compter de septembre (défaut de candidature) et intégrer des jeunes du diffus. Ces changements ont occasionné beaucoup de nouvelles entrées sur le Diffus avec un effet de charge important pour l'équipe.

PARTICIPATION DES JEUNES MAJEURS AVEC REVENUS

Depuis septembre 2024, le Département a décidé que les jeunes majeurs qui ont des revenus au-delà de 600 € participent à leur prise en charge.

- Participation de 150€ pour les jeunes ayant des revenus entre 600€ et 800€.
- Participation de 220€ pour les jeunes ayant des revenus supérieurs à 800€.

Le suivi administratif de ces participations reste exigeant, en raison notamment de la nécessité de transmettre des données régulières au Département pour un suivi budgétaire rigoureux. Cette disposition est par ailleurs source de tensions.

ELECTION DU CVS :

Un calendrier a été mis en place pour les futures élections du CVS et une communication auprès des jeunes s'est réalisée en ce sens.

Ainsi, le 21 décembre 2024, avant la fête de Noël, 67 % des jeunes ont voté pour leurs représentants et leurs suppléants.

Le 1er CVS est programmé le 11 février 2025 avec présence du Directeur du Pôle, un Administrateur Relais, le Chef de Service, la Psychologue et un membre de l'équipe éducative.

ANALYSE DE L'ACTIVITE UNITE TERRITORIALE NORD

Effectifs 2024 (diffus et MAJI)

- NOMBRE DE PLACES : 76
- NOMBRE DE JEUNES ACCUEILLIS SUR L'ANNEE 2024 : 106
- Taux de rotation : 44,07 %

Filles / garçons :

Sur l'année 2024, nous avons accueilli au total 106 jeunes dont 103 garçons (97,2%) et 3 filles (2,8%).

Age moyen des jeunes accueillis :

Au 31 décembre 2024, l'âge moyen des jeunes accueillis est de 17,06. (60 diffus + 16 MAJI)

- L'âge moyen des jeunes entrés en 2024 est de 16,19 ans.
- L'âge moyen des jeunes qui sont sortis en 2024 est de 19,04 ans.

Le taux d'occupation au 31 décembre 2024 est de 98,68 %.

Durée moyenne du séjour :

Au 31 décembre 2024, la durée moyenne du séjour sur le service MNA unité Nord est de 17,44 mois. La durée moyenne du séjour pour les jeunes sortis du dispositif est de 23 mois.

Type de prise en charge et fin de prise en charge :

Les jeunes sont orientés sur notre service exclusivement par le Service MNA du Département de la Loire. Sur les 106 jeunes accueillis en 2024, 71 étaient mineurs (67 %) et 35 étaient majeurs (33 %). L'unité nord a réalisé 31 entrées et 36 sorties sur 2024.

Les 36 sorties du dispositif s'orientent comme suit :

- 19 sorties sur des appartements individuels, sur des dispositifs IML ou AVDL.
- 12 sorties du dispositif Diffus pour intégrer le dispositif MAJI
- 1 sortie pour réorientation suite à projet professionnel (Service MNA SUD)
- 2 sorties pour départ volontaire / fugue.
- 2 sorties « Retour ASE ».

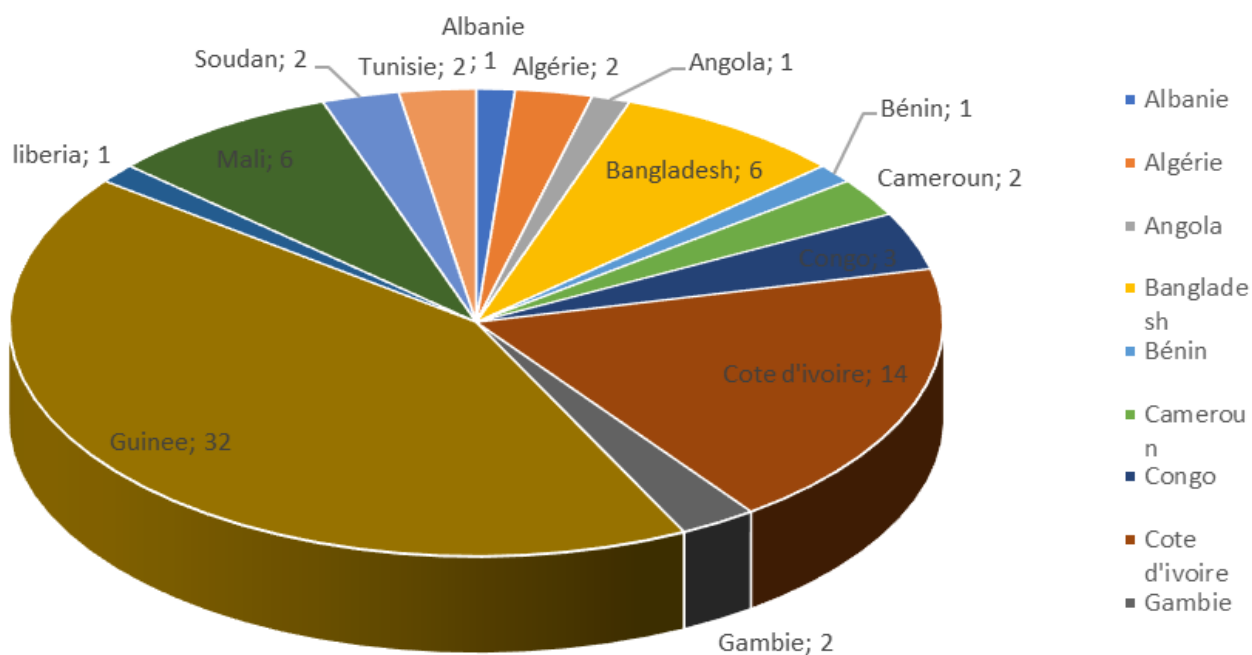
Répartition des jeunes par commune au 31 décembre 2024 sur un total de 75 jeunes (parc immobilier de 29 appartements)

Répartition par commune					
Feurs 2 logements	Montbrison 10 logements	Roanne 10 logements	Riorges 2 logements	Mably 1 logement	Le Coteau 5 logements
5	27	19	7	3	14
6,7%	36%	25,3%	9,3%	4%	18,7%

Nationalité et langues utilisées

La plupart des jeunes que nous accueillons sont nés en Afrique subsaharienne. Quelques jeunes sont issus de l'Afrique centrale, du Moyen-Orient et du Continent Asiatique. Les langues le plus couramment utilisées sont le Français, l'Anglais, l'Arabe, le Bambara, le Soninké, le Wolof, le Bengali...

ORIGINES DES JEUNES au 31/12/2024



LOCAUX

Les locaux rue Mulsant à Roanne sont accueillants. Les jeunes y viennent avec ou sans rendez-vous. Nous notons l'ouverture en septembre 2024 du bureau annexe de Montbrison. Ce lieu a été rénové par 4 jeunes accompagnés de l'agent technique et des éducateurs. Les locaux sont très bien investis par les jeunes et l'équipe. Les bénévoles intervenants à Montbrison ont un accès libre pour leurs missions auprès de nos jeunes. Des ateliers cuisine sont d'ores et déjà mis en place, ainsi que d'autres ateliers. Enfin, nos locaux sont mis à disposition à l'antenne de Milieu Ouvert de Montbrison pour un groupe « Parents ». Les appartements de Feurs ferment progressivement. Ainsi, nous n'avons plus que deux appartements (5 jeunes) sur ce territoire.

BÉNÉVOLATS

Fin 2024, nous comptons 10 bénévoles qui interviennent sur 2 territoires (Roannais et Montbrison) proposent du soutien scolaire, des loisirs, du sport, de l'informatique, un accès à la culture. Ils accompagnent aussi nos jeunes dans leurs études et leurs recherches de stage ou d'apprentissage et également les éducateurs sur des temps d'activités. Chaque éducateur est référent de bénévoles par territoire, ce qui permet d'être dans un lien étroit et faire le point régulièrement. Un bilan avec l'ensemble des bénévoles est prévu chaque année.



TEMPS FORTS SUR 2024

Le projet de service a été relancé à compter de septembre 2024. Des groupes de travail ont été mis en place (accueil, logement, référentiel) dans le cadre de fiches action. Tous les documents liés à la loi 2002-2 vont être revus et harmonisés ; le projet de service devrait voir le jour pour fin 2025.

Un programme d'été contenant 13 activités pour les jeunes des 3 territoires (ex : sorties à Lyon, ferme pédagogique St Cyr les Vignes, sorties au Zoo, Moulin des Massons, Loge des gardes, mini-golf...) a été proposé par l'équipe éducative cet été. Les jeunes ont beaucoup apprécié ces temps.

Durant l'année 2024, plusieurs ateliers de prévention ont eu lieu :

- **Alimentation** », animé par la Ligue contre le Cancer dans le cadre de la mission Santé.
- **Semaine d'information sur la santé mentale - SISM** » à Montbrison
- **Vie affective et sexuelle** » animée par Ludivine GUILLET (Roanne et Montbrison)
- **Escape Game Vie affective et sexuelle** » à Montbrison

Tout au long de l'année, plusieurs ateliers ou groupe ont été mis en place par Clarisse DURANTET, Psychologue de notre service :

- « Relations interpersonnelles »
- « Sommeil »
- « C'est quoi le bonheur »
- « Cap sur la confiance »
- « Moi : mon identité, mon intimité sur les réseaux sociaux »
- « Pair-Aidance – temps d'échanges avec les anciens et nouveaux jeunes »

WNV : Clarisse Durantet, Psychologue, en partenariat avec Eclip'sh, fait passer des tests WNV (échelle non verbale d'intelligence de Wechsler – outil clinique d'évaluation cognitive) aux jeunes pour lesquels nous observons des difficultés majeures pour les apprentissages. Ainsi, nous pouvons mieux nous projeter avec le jeune et penser sa sortie de manière plus adaptée (mise en place d'un dossier MDPH par exemple...).

Pour la deuxième année, nous avons organisé notre journée réunissant tous les jeunes pour marquer la fin de l'année scolaire. Celle-ci s'est déroulée à Feurs le 12 juillet 2024 qui a réuni plus d'une quarantaine de jeunes. Cela fut une après-midi placée sous le signe des olympiades. Chaque membre de chaque équipe s'est vu remettre une médaille et les félicitations de l'équipe pour leurs participations.

Enfin, le 21 décembre 2024, et pour la deuxième année, nous avons organisé la fête de Noël pour l'ensemble des jeunes à Roanne. Cette année, nous avons invité un groupe de Gospel qui s'est produit pendant une heure. Après des chants et des danses, chaque jeune s'est vu offrir un mug avec sa photo dessus. Ce moment convivial a été bien apprécié de tous.



Perspectives pour 2025

Les perspectives pour l'année 2025 sont de :

- Finaliser le projet de service et préparer notre évaluation qui se déroulera au mois de novembre 2025.
- Poursuivre le développement de réseau et du partenariat sur les 3 secteurs (Roanne et sa couronne, Montbrison et Feurs) dans les domaines de la Santé (Médecin traitant, Psychiatrie, CMP, Prévention...), de l'Insertion Sociale, scolaire et professionnelle...
- Rénover les appartements les plus anciens
- Poursuivre les ateliers de prévention

SERVICE DE PRÉVENTION SPÉCIALISÉE

Le service de Prévention spécialisée est rattaché au pôle PSHD (Pôle Placements Spécifiques et Hébergements Diversifiés). Ce pôle se compose de 6 services : Le Service de Prévention Spécialisée, Entra'cte (Foyer accueil d'urgence), Un service MNA Nord, Un service MNA Sud, Le CER Itinérance et Alternative.

Comme chaque service, la Prévention Spécialisée bénéficie de la présence et du soutien d'administrateurs relais, membres du Conseil d'Administration plus particulièrement impliqués sur le projet, qui assurent le lien entre les cadres et les salariés avec les instances associatives.

Présentation du service de la prévention spécialisée

Pour mettre en œuvre ces actions l'association s'appuie sur les personnels éducatifs. Les équipes éducatives sont composées de 28,5 postes éducatifs (éducateurs spécialisés, moniteurs éducateurs, assistants sociaux, animateurs).

- Sur le territoire du Forez : 1 équipe.
Andrézieux/La Chapelle : 2 ETP, local situé au 20 rue Lamartine.
- Sur le territoire de SAINT-ETIENNE : 5 équipes.
Quartiers Sud-Est : 3 ETP, local situé au 3 rue Edgard Degas.
Terrenoire / Monthieu : 2 ETP local situé au 15 rue Thomas Edison.
Crêt de Roc/Le Soleil : 3,5 ETP, local situé au 9 rue Francis Garnier.
Montreynaud : 4 ETP, local situé au 17 rue de Molina.
Espace Technique de Montreynaud : 2 ETP (dont 1 rattaché à l'Espace Jeunesse Sauvegarde42), local situé au 11 rue Paganini.
- Sur le territoire du Gier : 2 équipes.
Gier Sud (St Chamond/L'Horme) : 4 ETP, local situé au 26 rue Plaisance à Saint -Chamond.
Gier Nord (Rive-de-Gier/La Grand-Croix/Lorette/Saint-Paul en Jarez) : 5 ETP, local situé au 9 A rue de Plaisance à Rive de Gier.
- Sur le territoire de l'Ondaine : 1 équipe.
Firminy – Unieux : 3 ETP, local situé au 56 rue Victor Hugo à Firminy.

0,5 ETP sont mis à disposition du dispositif relais.

Une secrétaire du service est chargée de toutes les opérations habituelles tant au niveau des équipes que de la direction. Le secrétariat exerce également une fonction d'accueil et est le lieu de permanence téléphonique pendant les heures d'ouverture du lundi au vendredi.

Une psychologue participe pleinement aux missions de la Prévention Spécialisée en participant aux différentes réunions cliniques, réunions de service, réunions de cadres, et soutient l'étayage et l'élaboration de la pensée des professionnels et des projets individuels et collectifs.

2 Cheffes de Service sont les référents proches des éducateurs, les garants d'un fonctionnement en équipe et du respect des orientations du service et de la mission confiée par Saint Etienne Métropole. Ils assurent également un rôle d'interface entre équipes et direction et sont les représentants institutionnels auprès des partenaires locaux. L'équipe de Direction du service est garante du respect de la mission confiée, vis-à-vis des salariés, de l'Association et des Institutions qui nous mandatent.

Le Directeur de Pôle assume la responsabilité du fonctionnement général du service, du projet, et plus directement les responsabilités en matière de gestion financière et de gestion du personnel en lien avec les services « supports », la permanence des relations avec la direction générale de l'Association et les rapports avec les institutions extérieures (Saint Etienne Métropole, communes, élus, techniciens, etc...). Il est également présent comme soutien technique et pédagogique aux équipes et aux Chefs de Service Educatif.



Organisation du service, de ou des équipes

Les équipes organisent leur travail du lundi au dimanche selon les besoins du territoire, entre 9h et 20h30 période hivernale, 22h période estivale.

Hors travail administratif, elles partagent leur temps d'intervention entre travail de rue/ présence sociale, accompagnements individuels et collectifs, chantiers, projets et travail de partenariat.

Point ressources humaines annuel

Sur le plan des ressources humaines, le service de Prévention spécialisée présente une stabilité intéressante. En ce qui concerne les équipes de terrain, sur les 28,5 ETP, nous avons assisté à 2 départs :

- 1 licenciement pour inaptitude en juillet 2024
- 1 démission en décembre 2024.

Ensuite, en 2024, nous constatons que nous n'avons pas été épargné par les absences sur certaines équipes entraînant la mise en œuvre de différents remplacements.

Ces mises en œuvre ne sont pas aisées. Pour commencer, l'installation d'un nouveau travailleur social sur un territoire ne peut se faire que dans le cadre d'un arrêt long. Ensuite, nous souffrons d'un contexte clairement défavorable de matière de recrutement. Certains recrutements par exemple n'aurons parfois pas trouver de candidat immédiat. Par exemple, nous avons recruté notre dernier CDI au mois d'Octobre 2024. Pour autant, l'arrivée de ce nouveau personnel n'a pu se faire que le 6 janvier 2025.

Si nous nous arrêtons à des éléments par équipes :

- Les équipes de l'Ondaine et du Forez témoigne d'une grande stabilité.
- L'espace Technique : Reprise au début d'année 2024 par le biais d'un mi-temps thérapeutique.
- Sur le Stéphanois, nous avons pu observer des difficultés relationnelles sur l'équipe de Montreynaud. Ainsi, nous avons mis en œuvre l'intervention d'un cabinet extérieur (DIALECTICA).
- Sur Terrenoire, à la suite multiples arrêts, nous avons un installé un travailleur social CDD à compter du mois de novembre 2024.
- Sur le Territoire du Gier : Il aura été le territoire le plus impacté. En effet, nous avons dû faire appel à 3 CDD longues durées sur les 2 équipes en place. A ce jour, 2 CDD sont toujours en œuvre, 1 sur chaque équipe. Le troisième collègue a été embauché définitivement suite à une démission.

Du côté de l'équipe encadrante, nous avons une cheffe de service en arrêt depuis le mois d'octobre 2024. Toujours en place actuellement, nous avons travaillé à un remplacement rapide qui a pu démarrer dès décembre 2024.

Perspectives 2025 du service

Nous observons des besoins en travailleurs sociaux sur le terrain notamment sur le territoire Stéphanois, depuis la redéfinition des quartiers prioritaires. Le besoin le plus prégnant est constaté sur le territoire de Terrenoire/MONTHIEU.

Ainsi en attendant les futures renégociations CPOM, nous travaillons à faire évoluer nos organisations terrain. Tout en conservant des locaux de proximité essentiels aux permanences, nous mettons au travail un possible rapprochement entre les équipes de Terrenoire et Quartier Sud-Est. Cette perspective à un double objectif :

- Limiter les petites équipes (2 personnes), organisation qui peut devenir épuisante pour les collègues en place.
- Assurer une meilleure continuité de présence sur les différents territoires en question.
- Par ailleurs, nous sommes aussi soucieux de l'équilibre de la charge de travail entre les deux cheffes de service éducatif. En ce sens, l'équipe de l'Ondaine changera de cheffe à compter du mois de juillet 2025 permettant ainsi de mieux répartir la charge entre les 2 cheffes de service en poste.

EQUIPE ANDREZIEUX-LA CHAPELLE

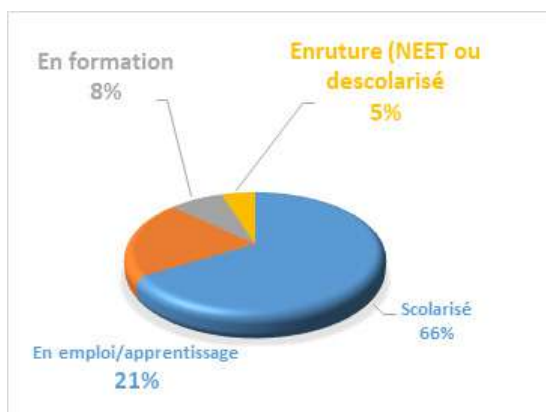
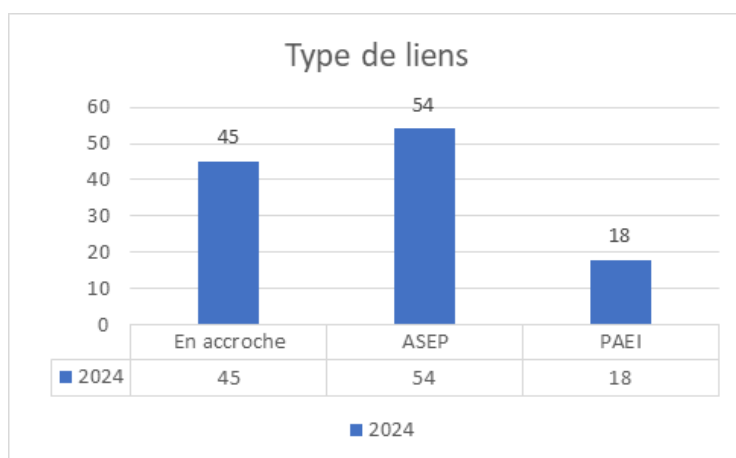
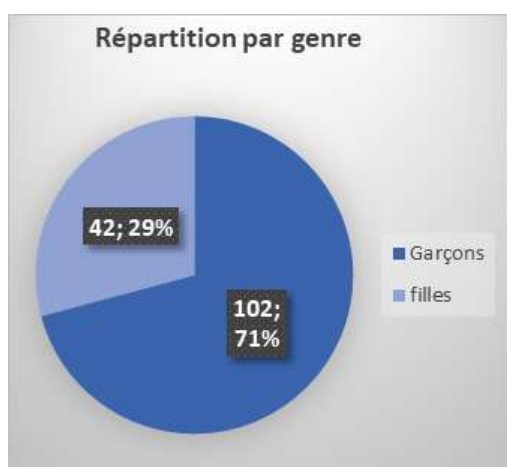
Présentation du territoire



L'équipe de prévention spécialisée intervient sur Andrézieux-Bouthéon mais plus spécifiquement sur le quartier QPV de la Chapelle. Toutefois, il est à noter que près de 7% des jeunes accompagnés par le service résident hors du quartier de la Chapelle.

Analyse des profils et problématiques des jeunes

En 2024, l'équipe éducative a recensé 144 jeunes de 12-25 ans dont 32 nouveaux.



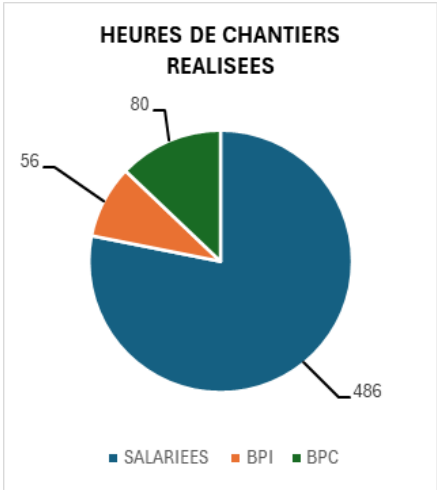
Parmi les jeunes que nous accompagnons, 66 % sont scolarisés et 8% en formation, ce qui témoigne d'une dynamique éducative présente sur le quartier.

Actuellement, l'équipe éducative suit **45 jeunes** pour lesquels la relation éducative est en phase d'instauration c'est-à-dire « en accroche ».

PAEI Projet d'Accompagnement Educatif Individualisé : 18 jeunes accompagnés par l'équipe. Les demandes portent principalement sur l'emploi/formations, ou encore des projets collectifs. Toutefois, nous constatons une diminution des sollicitations cette année. En effet, la génération des 17-22 ans semble être plus insérée dans le marché du travail en 2024 (emploi/apprentissage/école sup).

ASEP Accompagnement Socio-éducatif Ponctuel

En 2024, nous avons évalué un total de **54 jeunes** ayant exprimés des demandes d'accompagnement ponctuel. Les aides concernent principalement la création et la mise à jour de CV, des conseils pratiques et l'assistance dans les démarches administratives. En 2024, nous avons observé une forte augmentation de ces demandes, avec une hausse de -40% sur 2023.

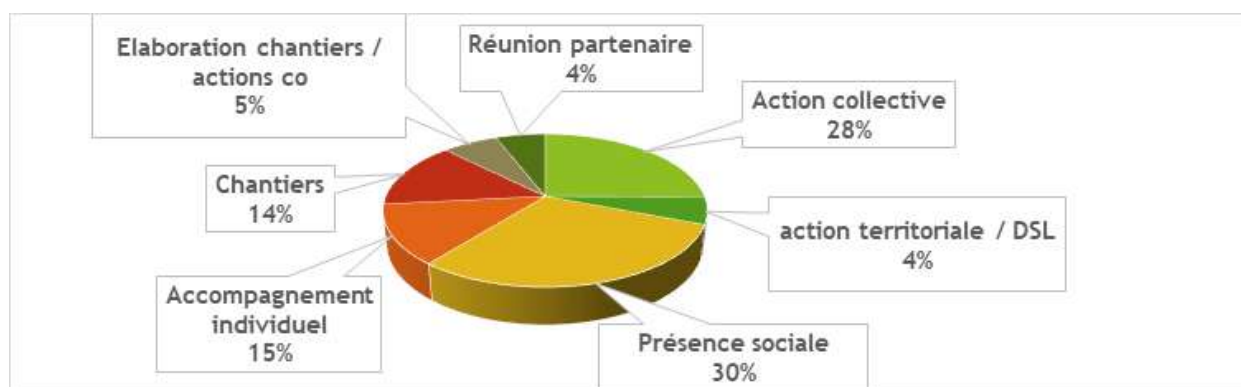


Des séjours au Ski et à Marseille ont eu lieu cette année 2024. A cela s'ajoute de nombreuses activités ponctuelles, construites avec les jeunes mais aussi mise en place dans la spontanéité. Nous veillons à entretenir le partenariat et veiller au public féminin peut présent sur l'Espace public et à favoriser la mixité des publics.



Projet Casque d'Or : a permis à cinq jeunes du quartier (groupe mixte), de bénéficier d'une véritable sensibilisation à la conduite des deux-roues motorisés. Encadrés par le moto-club de St-Chamond et en présence de la Police Nationale, ces jeunes ont pu échanger avec des professionnels sur les risques liés aux comportements dangereux, sur l'importance du port des équipements de protection et sur les réglementations en vigueur. Les discussions ont été particulièrement constructives et ont permis de lever certaines idées reçues tout en responsabilisant les participants.

Présence sociale dont Travail de rue



Perspectives 2025

- Poursuite de nos accompagnements individuels puis séjours et activités journées.
- Poursuivre le partenariat avec le collège du territoire pour faire lien avec les situations qui nécessitent notre intervention (question des mesures de réparation). Mise en place d'une convention collège globale avec une orientation sur la mise en place d'Ateliers philosophique sur des thématiques choisies par les collégiens : groupe de réflexion en présence d'un éducateur de l'équipe et la psychologue intervenante dans notre service.
- Poursuite des chantiers avec ALLIAD avec une part plus importante de chantiers sur la question autour d'actions de sensibilisation des « ordures jetées par les fenêtres » / chantiers à mettre en place toute l'année 2024.
- Mise en place de chantiers diversifiés.
- Maillage territorial – Partenariat.
- Projet Prévention Routière – Lien avec la Police : Propositions d'actions sur le territoire et Projet « Casque d'Or ».
- Travail avec le SPIP et le milieu Carcéral ainsi que la PJJ avec la mise en place d'une journée collective en lien avec les autres services de Prévention.
- Travail sur les questions de Prévention de la prostitution des mineurs et de la Prévention de la Radicalisation et travail avec Rimbaud par Territoire sur les questions des addictions.
- Création du projet « Les courses à 2 c'est mieux » avec le portage de repas des jeunes vers les personnes âgées. Travail transgénérationnel d'entraide, de changement de regard des personnes âgées vis-à-vis des jeunes de quartier et du travail du respect des jeunes envers le Troisième âge.
- Travail avec le nouveau France Service à l'ébauche car cette structure opérante va sur 2024 voir le jour sur Andrézieux et nous espérons travailler avec eux (permanence envisagée, lien sur des situations et prises de relais).
- Travail avec la mission Local, le pôle emploi et autres dispositifs sur les problématiques de décrochage et d'insertion professionnelle.
- Lien construit avec la Commune en anticipation dans nos demandes de subventions.
- Quartier Impact « Collectif », présence soutenue de l'équipe et du cadre de référence.

EQUIPE TERRENOIRE-MONTHIEU - LES 3 TOURS

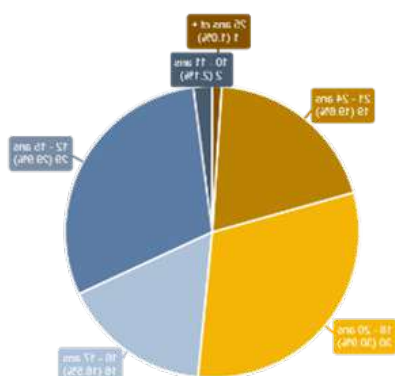


L'équipe intervient sur les territoires de Terrenoire et Monthieu, avec plusieurs quartiers classés en QPV.

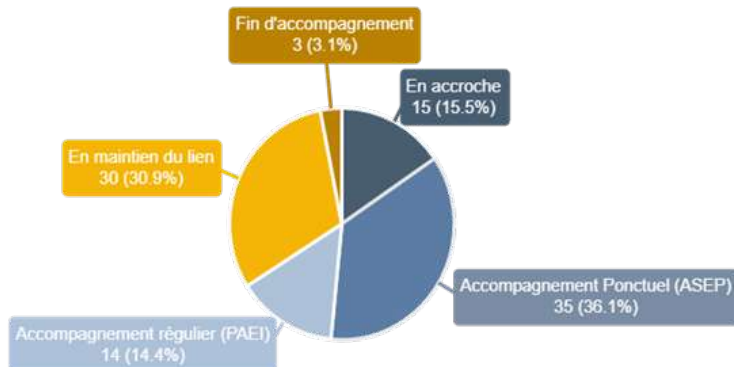
ANALYSE DES PROFILS ET PROBLEMATIQUES DES JEUNES

En 2024 l'équipe a accompagné **94 jeunes**. Les profils sont variés mais la majorité des jeunes sont scolarisés ou inscrits dans des structures de droit commun. Le travail de l'équipe consiste à les aider dans leurs démarches, à s'assurer de leur régularité et à lever les freins qui empêchent l'évolution de leur situation.

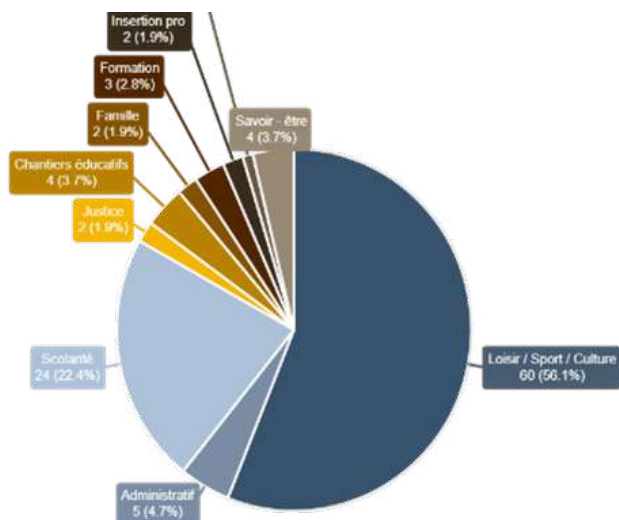
Répartition des jeunes par tranches d'âges



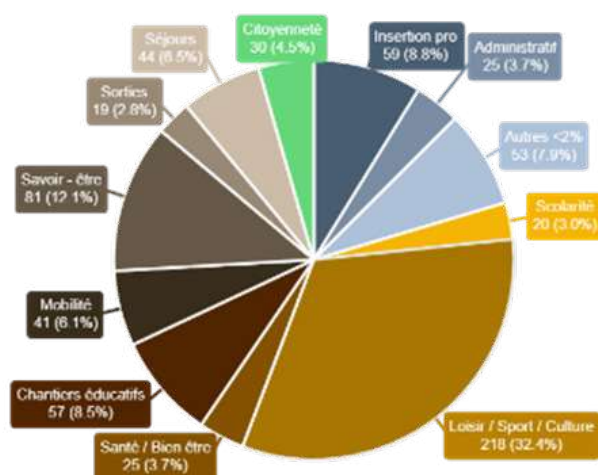
Répartition des jeunes par type de lien



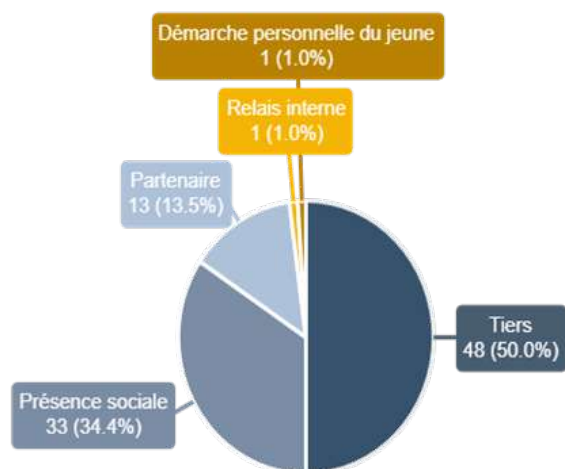
Répartition des jeunes par demande initiale



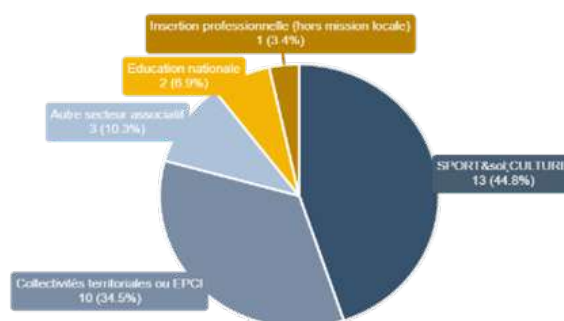
Répartition des jeunes par domaines travaillés



Répartition des jeunes par origine de la rencontre



Nombre d'actions par partenaires



PROPOSITIONS EDUCATIVES : PROJETS, ACTIONS ET ACCOMPAGNEMENTS

Les accompagnements individuels

Les jeunes les plus souvent accompagnés par l'équipe éducative sont ceux qui cumulent les problématiques. Ce sont souvent des jeunes déscolarisés tôt, avec des parents eux-mêmes en difficulté.

Les projets et actions

Les starlettes : Ce groupe est composé de 6 jeunes filles du quartier. Elles sont accompagnées dans le cadre de ce projet sur la conception d'un groupe musical avec le Fil. Au travers de ces actions nous avons matière à travailler sur les problématiques individuelles (scolarité, famille, relations aux pairs...).



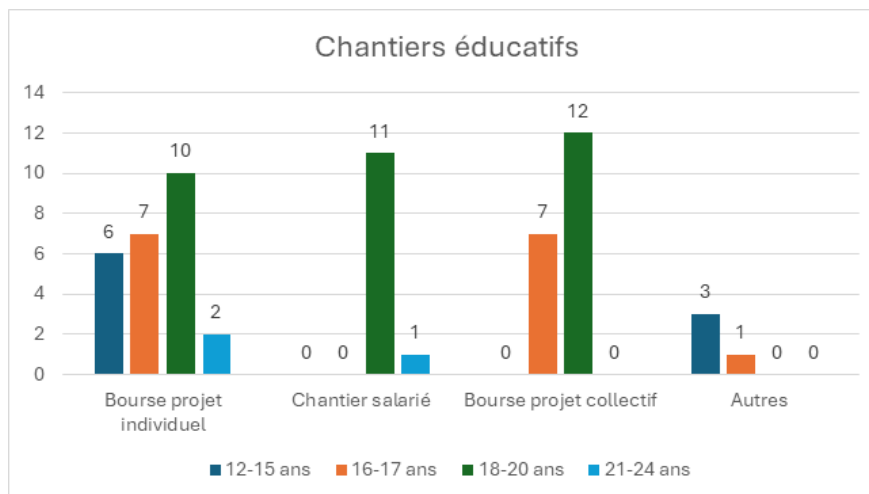
Les sorties loisirs (VVV et quartier d'été) : Nous avons organisé plusieurs sorties en journée, et un séjour transversal à Avignon. C'est l'occasion de passer du temps de qualité avec les jeunes en se souciant moins des démarches administratives qu'ils ont à faire le reste de l'année pour l'évolution de leur situation.

Nous avons sollicité le dispositif de « colos apprenantes » pour 3 jeunes filles qui sont parties ensemble 10 jours au bord de la mer en août.



Les chantiers

Au début de l'été nous avons eu l'occasion de participer à plusieurs chantiers éducatifs au stade Geoffroy Guichard afin de préparer les matchs des jeux olympiques. **19 Chantiers ont été réalisés cette année avec 60 jeunes pour un total de 69 heures.**



PERSPECTIVES 2025

- Reconduction du projet des starlettes ;
- Mise en place d'un nouveau projet spécifique : curiosité dans ma cité qui tend vers l'ouverture culturelle ;
- Poursuivre les accompagnements individuels.

EQUIPE SUD-EST

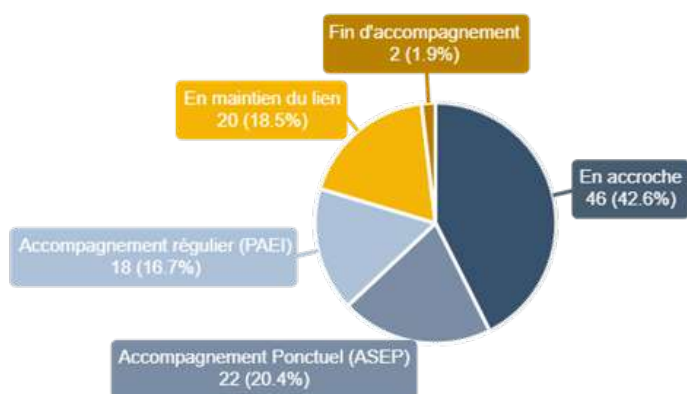


Le territoire nommé sous l'appellation « quartiers sud-est » regroupe quatre sous-quartiers : Montchovet, la Marandinière, la Métare et Beaulieu.

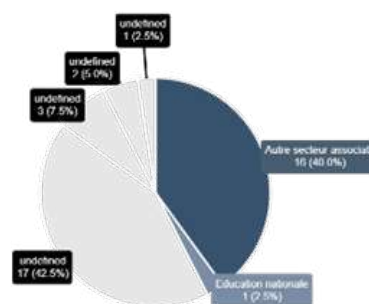
Analyse des profils et problématiques des jeunes

Nous accompagnons des jeunes issus des quartiers Sud-Est âgés de 12 à 25 ans. De façon régulière nous accompagnons des jeunes entre 14 et 18 ans. Pour les autres tranches d'âges ce sont plutôt des accompagnements ponctuels. Les problématiques majeures rencontrées sont l'absentéisme scolaire et les addictions (cannabis, écrans, jeux vidéo...). L'absentéisme scolaire, selon nos observations, a pris de l'ampleur et s'est aggravé depuis le COVID ; ce qui a produit également un manque de projection chez les jeunes, de l'oisiveté, et pour certains ils glissent vers des passages à l'acte et de la délinquance.

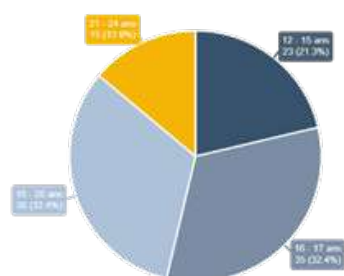
Répartition par type de lien



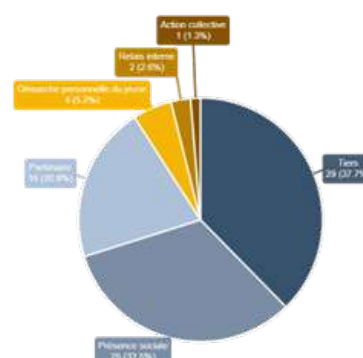
Nombre d'actions par partenaires

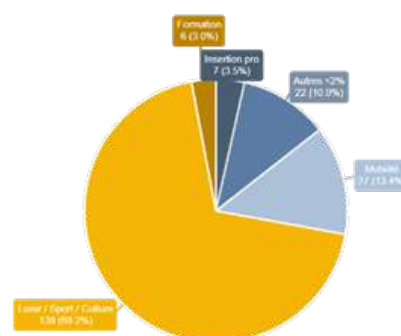
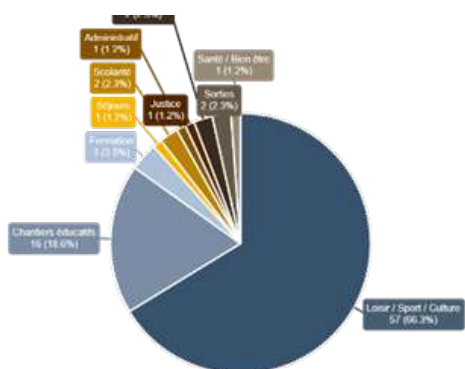


Répartition des jeunes par tranches d'âges



Répartition des jeunes par origine de la rencontre





Propositions éducatives : projets, actions et accompagnements

Pour proposer une relation éducative et créer un lien de confiance avec les jeunes rencontrés, nous utilisons les sorties et les séjours dans le cadre de nos accompagnements.

Séjour ski à Serre Chevalier : En février 2024, nous avons réalisé un séjour ski en partenariat avec le FJEP. Ce séjour a concerné des jeunes de 14 ans à 20 ans. Le groupe était mixte, composé de 5 filles de 16-17 ans, 2 filles de 18-20 ans, 1 fille de 14 ans, 3 garçons de 18-20 ans et 1 garçon de 14 ans.



Février/mars/mai/juin 2024 : **Projet Baratin** avec le Fil de Saint Etienne :



Ce projet est une initiation à l'art oratoire avec une comédienne et un rappeur, ainsi qu'une salariée du Fil qui travaille sur le pôle médiation culturelle. Ce projet s'est articulé autour d'ateliers d'écriture et de jeux scéniques, puis a donné lieu à un spectacle en public en juin où chaque participant a déclamé son texte seul sur scène avec un arrangement musical. La période mobilisée était de février à juin 2024 et a concerné des jeunes de 14 ans à 17 ans. Là aussi c'était un groupe mixte composé de 4 filles âgées de 14 à 17 ans et 2 garçons de 14 à 16 ans.

Projet spécifique « Horizon nature » : ce projet s'est construit sur l'année 2024. Il a touché un groupe de 6 garçons âgés de 14 à 17 ans. Ce projet prévoyait une sortie par mois autour d'une pratique sportive et/ou culturelle (sortie équestre par exemple). Il s'est clôturé par un séjour à Serre Ponçon, tourné sur le sport en plein air, la découverte du camping et sortir du quartier.



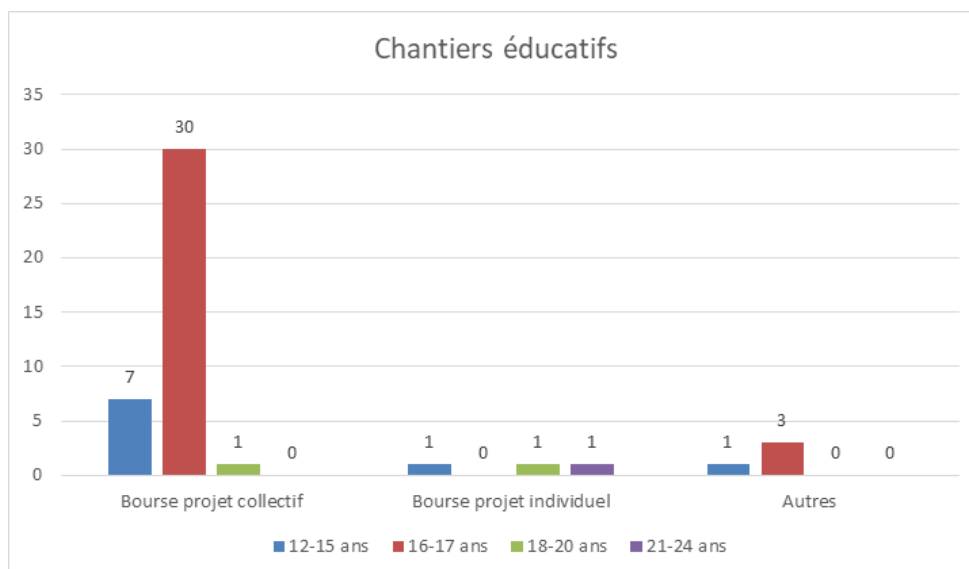
Les sorties :

Cette année, nous avons effectué 21 sorties : concert de Naza au Fil, casque d'or, soccer, tir à l'arc, escape game, ateliers céramique, ateliers calligraphie, chute libre, bowling, karting, baignade, ballade, canoë kayak, accrobranche, équitation. 42 jeunes entre 13 et 22 ans ont pu participer à ces sorties. De nombreuses activités se sont également déroulées avec l'animatrice sportive du territoire.



Les chantiers éducatifs : Les accompagnements peuvent se décliner sous plusieurs formes : collectives, individuelles, partenariales, dans le cadre du développement social local, à travers les chantiers éducatifs...

Nous avons réalisé **17 chantiers éducatifs en 2024 qui ont touchés 45 jeunes** (filles et garçons) entre 15 et 23 ans.



Perspectives 2025

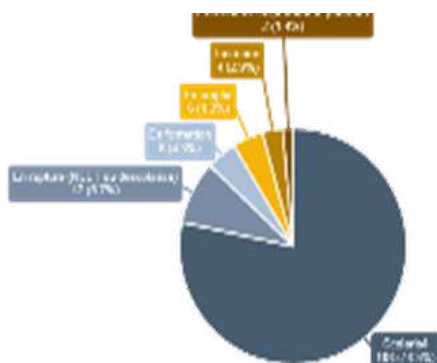
- Présentation de la prévention spécialisée dans les classes de 6ème ;
- Poursuivre les projets « Bouges de là » et « Horizon nature » ;
- Développer de nouveaux projets tels que « A la découverte de soi et des autres » ; « Genre qui genre quoi » ;
- Accompagner de manière plus soutenue les jeunes en décrochage scolaire (orientation, insertion professionnelle avec des recherches de patrons, de stages).
- Stabiliser l'équipe éducative avec le recrutement en cours d'un CDI, à la suite d'un départ à la retraite ;
- Renforcer notre présence dans le travail de rue et notre présence sociale avec les acteurs du territoire, notamment à la sortie des collèges ;
- Continuer les recherches pour un nouveau local.

EQUIPE MONTREYNAUD

Montreynaud se compose de plusieurs sous-quartiers : le Forum, Chabrier, Lalo-Lully, Saint-Saëns, Offenbach, Les trois tours, Molina (Babel Oued, La banane), La bâtie, La chèvre. Montreynaud s'inscrit dans une multitude de dispositifs : Quartier Prioritaire de la Ville, Cité éducative ...

Analyse des profils et problématiques des jeunes

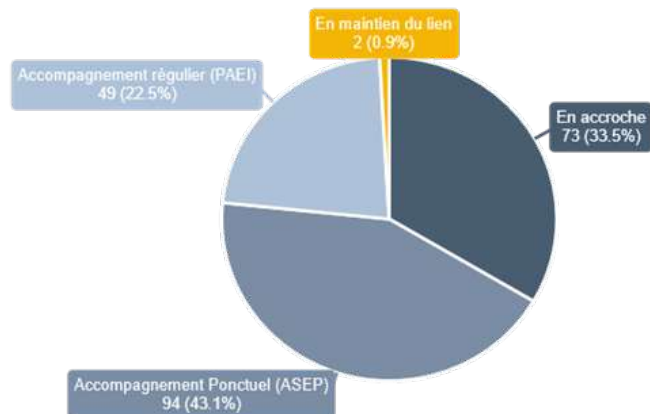
Situation des jeunes accompagnés



Cette année, l'équipe éducative a choisi d'accompagner majoritairement des jeunes âgés de 12 à 16 ans ce qui explique le pourcentage important de jeunes scolarisés.

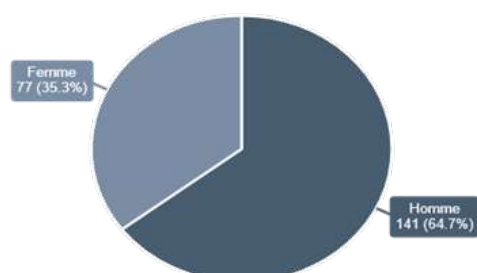
En revanche, les jeunes en rupture et/ou en voie de marginalisation mobilisent l'équipe sur des accompagnements individualisés de long terme qui touchent à différents domaines.

Répartition par type de lien

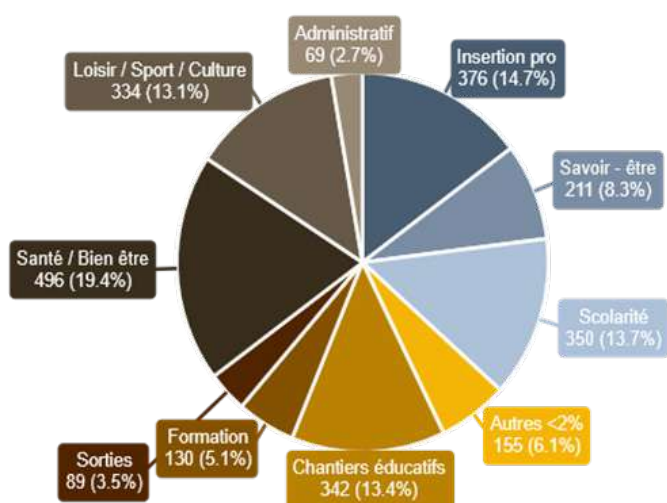


Nous faisons le constat qu'une grande demande de nos accompagnements individuels sont dans de multiples sollicitations ponctuelles. Ce constat s'explique en partie par la difficulté que les jeunes ont de s'inscrire dans la durée et à maintenir leurs propres objectifs. A cela vient s'ajouter le fait que l'équipe oriente les jeunes vers les acteurs de droit commun les plus adaptés à leurs problématiques tels que la mission locale, pôle emploi... qui prennent aussi le relais sur ces situations.

Répartition par genre



Malgré l'effort fait par l'équipe de proposer des actions à destination des filles du territoire, nous notons toujours un écart relatif à l'équité d'accompagnement filles et garçons. Nous tentons de réduire ces données en offrant un véritable accès au public féminin et en déposant des projets spécifiques tels que le projet « Bulle d'Air ».



L'équipe éducative est au travail sur plusieurs domaines en fonction de la demande des jeunes. Sur cette extraction, nous remarquons un pourcentage important du travail sur les questions de « santé / bien-être » en lien avec un travail conséquent établi avec le planning familial de Monistrol et la mise en place d'un abonnement à une salle de sport (en proximité sur Villars). De même, la mise en évidence des chantiers éducatifs a part importante s'explique par l'implication constante de l'équipe sur cet axe fort, en ressort le projet du jardin partagé et le partenariat avec Alliade Habitat où l'équipe s'est énormément investie.

Propositions éducatives : projets, actions et accompagnements

PROJET BULLE D'AIR

Le bilan sportif pour l'accompagnement éducatif des jeunes de 16 à 25 ans est essentiel pour évaluer les progrès réalisés et les impacts de l'activité physique sur leur développement personnel et social

Participation et engagement	25 jeunes 3 séances par semaine	96 séances sur 8 mois
Compétences développées	Remobilisation, investissement scolarité et Insertion professionnelle, Meilleur rythme	Différentes plages horaires proposées Par l'équipe avec notamment un travail sur Les matinées afin de retravailler la dynamisation
Bien-être physique et mentale	Amélioration de la condition physique, Confiance en soi, réduction du stress	Echanges Efforts physiques
Inclusion Sociale	Inclusion sociale et développement des liens Entre les jeunes, respect des adultes	Accès à la salle Respect des règles, des lieux et des Autres adhérents
Perspectives	Demandes de conseils : scolarité, formation, Emploi, problématiques familiales, justice	Echanges avec les éducateurs

Le bilan de l'accompagnement en matière de vie affective et sexuelle des jeunes de 16 à 25 ans au Planning Familial : sensibilisation et Éducation : 4 sessions de 5 jeunes femmes âgées de 15 à 25 ans ayant participées aux séances d'information sur la vie affective et sexuelle. Lors de ces séances, nous avons pu évaluer leurs connaissances et leur compréhension des enjeux liés à la sexualité.

Séjour partenarial à Aussois : 5 jours

Ce séjour s'inscrit dans un travail de partenariat entre l'équipe de Prévention Spécialisée de Montreynaud et l'Espace Jeunesse. Le groupe ciblé est composé de 7 garçons. Les jeunes qui ont participé à ce projet se sont investis en amont dans la préparation et l'organisation du séjour (courses, chantiers, etc.).

SEJOUR UFCV en lien avec l'Espagne

Un séjour avec un groupe d'adolescents en accompagnement transversal entre le Service de prévention et l'Espace Jeunesse. Les encadrants ont pu bénéficier d'une guidance par les services de l'UFCV : Premier projet RECITAL, activités sur l'année et aboutissement du projet avec l'accueil à Condrieu du groupe Espagnol.

Un travail conséquent avec pour thématique centrale : « La pratique du Sport et la question du genre ». Ce séjour dans son organisation a alors été balisé par les temps d'activités sportives, des débats sur la question de l'égalité homme-femme dans la pratique du sport avec la présence d'un responsable de UFCV ayant pour objectifs de finaliser une exposition photographique. Une façon de « casser les préconçues » et d'offrir aux jeunes une réelle ouverture d'esprit.

Une complicité s'est construite avec le groupe Espagnol pouvant aboutir si nous le souhaitons à un futur séjour en Espagne où l'équipe et les jeunes pourraient être accueillis en retour par ce même groupe d'origine.

Les Chantiers Educatifs

- Sur-entretien à Montreynaud
- Alliad Habitat
- Violence conjugale – colis alimentaires
- Jardins partagés
- Chantiers services – buffet
- Chantiers diversifiés (déménagement, peinture...)
- Chantiers Geoffroy Guichard

322 heures

154 heures

475 heures

Chantiers en Bourse Projet Collectives

Chantiers Salariés

Chantiers en Bourse Projet Individuels

Nous avons encadré 49 jeunes sur le « sur-entretien », 31 garçons et 19 filles ont participé à ces chantiers. Nous avons aussi mis en place des bourses projets à titre individuel qui ont concerné 29 jeunes âgés de 17/22 ans.

Perspectives 2025

- Continuité du projet bulle d'air à destination du public masculin : Nous comptons notamment effectuer un séjour à l'étranger à l'initiative d'un groupe de 5 jeunes hommes en partant en Croatie. Également, l'équipe souhaite développer des accompagnements à la salle de sport et les actions de prévention vie affective et sexuelle.
- Accroître les propositions d'action concernant la tranche basse de notre public 11-16 ans : Nous constatons une évolution des jeunes présents sur l'espace public. En effet, cette tranche d'âge représente une nouvelle génération qu'il faut investir. Plus nous créons un lien tôt plus nous sommes connus et reconnus sur un territoire nous permettant de mettre en place des accompagnements.
- Poursuivre l'axe de vigilance en lien avec le public féminin
- Maintenir notre présence sur le territoire. L'évolution du public présent sur l'espace public nous oblige à développer notre approche du travail de rue en réinventant nos méthodes d'accroche. Pour se faire l'équipe est également présente sur les réseaux sociaux à travers le « dispositif promeneur du net ».
- Assurer une vigilance constante sur les situations relevant de la Protection de l'Enfance : prostitutions des mineurs, addictions, glissement dans la délinquance, problématiques familiales où la violence peut s'exercer... situation qui peuvent nécessiter le signalement par le biais d'une information préoccupante à la CRIP.

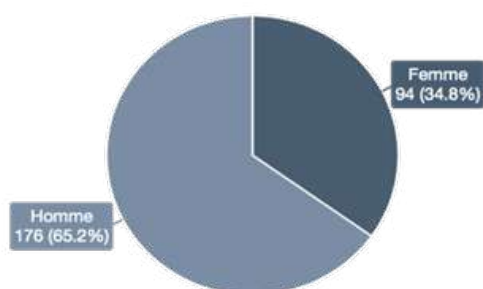
EQUIPE CRET DE ROC-SOLEIL



Cartographie du territoire d'intervention : Un CIT d'intervention comprenant 2 importants sous-secteurs avec sur le Soleil comme pour le quartier de Crêt de Roc une hausse des trafics, des questions de précarité, des problématiques de santé mentale, de la vulnérabilité de certains adultes et donc une vigilance toute particulière sur ces territoires.

Analyse des données statistiques des jeunes accompagnés

Au cours de l'année 2024, l'équipe a recensé **270 jeunes dont 36 nouveaux**

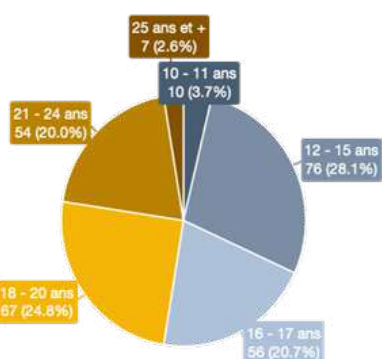


176 hommes moyenne d'âge de 17- 21 ans
94 femmes moyenne d'âge 17 ans

Nous observons malgré tout une tranche majoritaire sur le public masculin. Pour autant, l'équipe par son engagement constant envers la gent féminine réduit peu à peu les écarts significatifs. Territoires où les jeunes femmes sollicitent le Service.

Nous avons par ailleurs une vigilance accrue sur les filles sur les questions de prostitution des mineurs, d'errance... liée à nos missions de protection de l'enfance.

Une volonté de rajeunir les publics pour mettre en place des actions de prévention en direction des mineurs filles et garçons.



L'objectif de l'équipe était de rajeunir le public avec en direction des mineurs, il représente aujourd'hui 53% des jeunes. Il s'agit d'un public cible avec une approche claire dans le cadre de la protection de l'enfance et de la prévention de la délinquance.

Le graphique met également en évidence le travail conséquent avec les jeunes de 18 à 25 ans. Un exercice phare sur cette tranche d'âge qui nécessite notre présence dans le maintien du lien et les accompagnements.

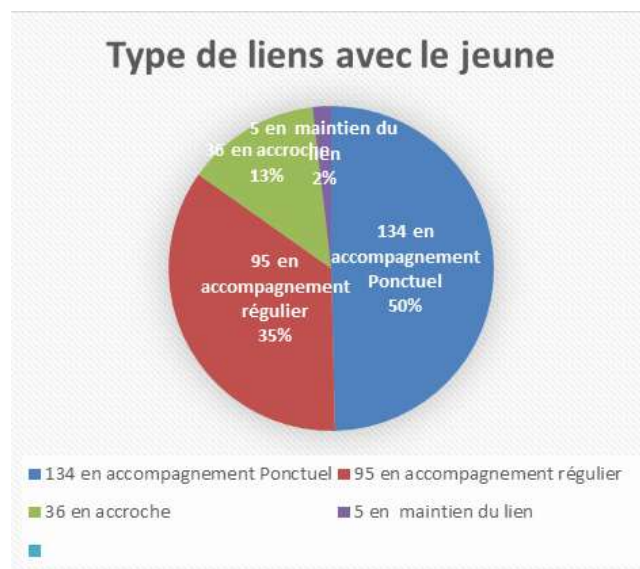
Répartition des jeunes par types de lien

134 jeunes s'inscrivent dans le cadre de l'accompagnement individuel ponctuel, 46 sont des filles, Il s'agit là de jeunes qui connaissent déjà l'équipe et qui nous sollicitent occasionnellement pour des démarches diverses.

95 jeunes sont des accompagnements réguliers, 34 sont des filles.

Enfin, 36 sont des jeunes dit en accroche dont 13 filles.

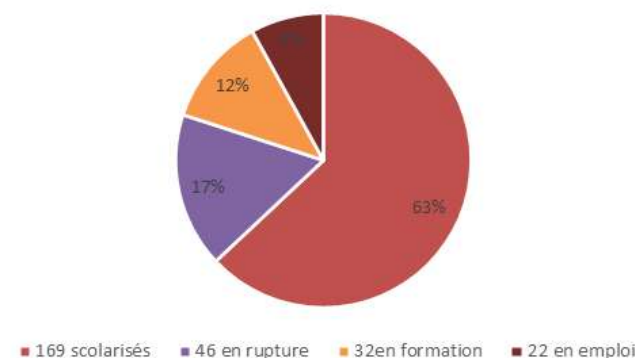
5 en maintien de lien.



L'équipe se rend toujours présente dans les actions collectives de quartier : les fêtes de quartiers, animations, les fêtes organisées par les associations, les fêtes des voisins, les pique niques et goûters, les cinémas de pleins airs, etc...

Cette année a été l'opportunité « de se mobiliser dans l'accompagnement des jeunes filles vulnérables » pour des faits de prostitutions. Nous avons accompagné 5 filles qui pour la plupart d'entre elles étaient connues par l'aide sociale à l'enfance lorsqu'elles étaient mineures, plus jeunes elles ont bénéficié d'un accompagnement, voire de placements en MECS, familles d'accueil. Aujourd'hui jeunes majeurs, nous constatons malheureusement que certaines se prostituent et se droguent ; elles sont particulièrement vulnérables, elles refusent souvent la contractualisation d'un accompagnement. Elles disent être déçues, abandonnées... le passé souvent les rattrape dans leur structuration psychique fragilisée. L'outil clinique est un essentiel afin de venir en décoder les situations.

répartition des jeunes par situation



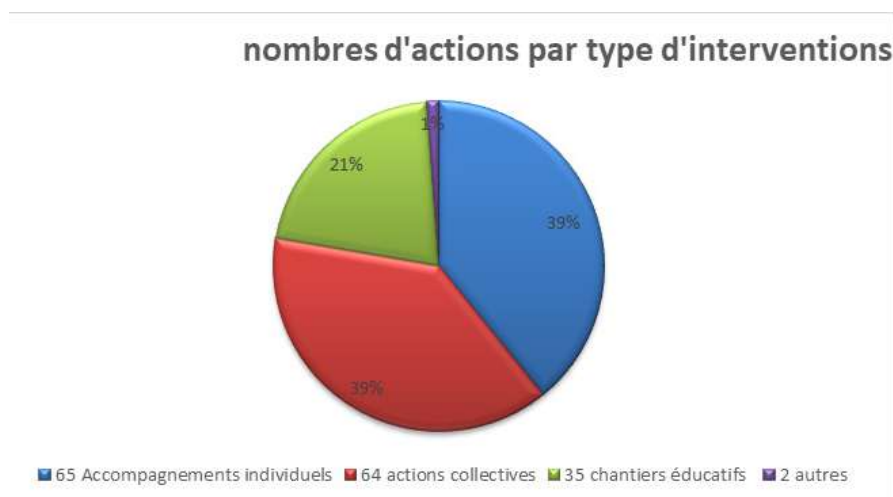
Les chiffres sont clairs : l'équipe a travaillé à « un rajeunissement » des publics étant donné qu'ils sont à 77% au collège ou au lycée.

17 % en rupture ce qui représente 46 jeunes, c'est malheureusement un noyau difficile dans l'accompagnement, la plupart du temps il s'agit de jeune ancré dans des actions de prévention de la délinquance et souvent en lien avec la protection de l'enfance.

22 en emploi, beaucoup en Intérim avec notre réseau sur Andrézieux Bouthéon ainsi que tout le réseau intérim référencé sur St Etienne.

17 % en formation avec un développement important des accompagnements sur du service civique, école de la 2nd chance mais aussi l'alternance.

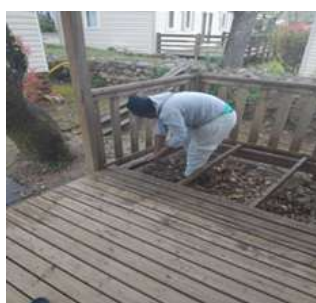
Nombres d'actions collectives et chantiers éducatifs



Les accompagnements individuels représentent 39% de notre temps de travail, notons comme signalés auparavant des problématiques importantes, nous avons extraits de ses données 66 jeunes dont 35 filles. Les actions collectives sous les formes culturelles, sportives, de préventions aux drogues. Elles sont aux nombres de 64, elles ont permis à 207 jeunes différents de vivre l'approche par le biais du groupe. Les chantiers à hauteur de 21% ont permis à 70 jeunes par des contrats de travail via tremplin 42 ou des bourses projets de manière à vivre une expérience professionnelle, de financer une licence sportive ou de financer un projet collectif comme partir en vacances par exemple. Le retour des chantiers éducatifs de manière plus fréquente nous permet également de pouvoir faire des propositions concrètes aux jeunes afin de maintenir le lien, créer une amorce à la rencontre de nouveaux jeunes.



Randonnée BESSAT



Chantier éducatif



Repas intergénérationnel

L'équipe insiste sur des projets intergénérationnels avec le projet « Donne ton sac » qui permet à des jeunes d'effectuer des courses en direction des personnes âgées sur le quartier du Soleil, après quelques années de fonctionnement nous nous apercevons de liens différents en évolution avec une notion de respect partagé et de communication améliorée.

Perspectives 2025

Assurer et développer la continuité de :

- Travail de rue et présence sociale : Aller à la rencontre des jeunes sur leurs lieux de vie, créer du lien, établir une relation de confiance, et identifier les besoins.
- Accompagnement individuel : Offrir un soutien personnalisé aux jeunes en difficulté, les aider à élaborer des projets de vie, et les orienter vers les dispositifs adaptés (formation, emploi, logement, soins, etc.).
- Actions collectives et de groupe : Mettre en place des activités éducatives, culturelles, sportives, ou des chantiers jeunes pour favoriser la socialisation, le développement des compétences, et la citoyenneté.
- Médiation familiale : Intervenir dans les situations de conflit familial pour rétablir le dialogue et favoriser des solutions.
- Développer le projet lié à la Ressourcerie afin d'être en proximité des publics sur les questions de précarité.
- Travail en réseau et partenariat : Collaborer avec les autres professionnels du territoire (éducateurs, travailleurs sociaux, psychologues, enseignants, policiers, acteurs de la santé, associations, collectivités locales) pour une prise en charge globale des jeunes.

EQUIPE FIRMINY-UNIEUX

Le territoire d'intervention en termes de travail de rue est donc très vaste, et comprend plusieurs quartiers et sous quartiers : Le centre-ville de Firminy, Firminy Vert, Layat et les abattoirs, Sous Paulat, Le Centre-Ville d'Unieux, Cote quart, Le Val Ronzière.

Analyse des profils et problématiques des jeunes

Le public que nous accompagnons est diversifié ; nous pouvons le définir en plusieurs « catégories » :

- Les jeunes scolarisés :
Il représente plus de la moitié des jeunes que nous connaissons et environ 25% de nos accompagnements. Ces jeunes, sont à part égal des filles et des garçons. Ils sont au collège, au lycée et pour une petite poignée en enseignement supérieur.
Parmi ces jeunes scolarisés environ 20% sont à la limite de la déscolarisation. Nous travaillons avec eux, leurs familles puis l'établissement scolaire afin de maintenir une scolarité et préparer un projet adapté.
- Les jeunes en rupture :
Ces jeunes sont déscolarisés, sans emploi, ni formation et représentent environ 15% de nos accompagnements. Ce sont plutôt des garçons, âgés de 16 ans à 19 ans, que nous avons rencontré principalement grâce au travail de rue.

Propositions éducatives : projets, actions et accompagnements

Quelques chiffres :

22 jeunes de 14 à 16 ans, dont 11 filles et 11 garçons, ont bénéficié d'une ou plusieurs Bourse Projet, cela représente **106 heures**.

47 jeunes de plus de 16 ans, principalement des 16/19 ans, ont fait des chantiers salariés ou en Bourse Projet, au total cela représente **140h de Bourse Projet et 665 heures de chantiers conventionnés**.

Séjour Paris :

Ce projet est né à la demande d'un groupe de filles. L'idée qui a pu émerger après plusieurs échanges serait qu'elles souhaitent, d'ici un an, partir sur un séjour en autonomie (avec un filet de sécurité des éducateurs).

Week-end Ski dans les Alpes :

En mars nous avons accompagné un petit groupe de jeunes de 13 à 15 ans sur un court séjour au ski. Cette demande émane en partie de nous en concertation avec un jeune. Nous avons rajouté 4 autres jeunes afin de créer un groupe hétérogène et mixte.

Les accompagnements individuels occupent aussi une grande de place dans notre quotidien. Beaucoup de jeunes nous sollicitent pour des recherches de stage ainsi que des recherches d'emploi. Dans ce cadre, nous accompagnons à la réalisation de CV et lettre de motivation en plus des démarches concrètes de recherche.

Cette année, nous avons, en lien avec les associations caritatives du territoire et des dons de structures de l'Education nationale de la Loire, récupérer des denrées alimentaires, des vêtements et des produits d'hygiène afin de se constituer un stock au local pouvant dépanner lors de situation d'urgence de famille ou jeunes en précarité.

Perspectives 2025

- Axer nos actions collectives sur les chantiers éducatifs puisqu'ils répondent à une grande demande des jeunes. Pour cela nous diversifions nos chantiers via d'autres financements notamment en mettant en place notre partenariat avec le bailleur 3F.
- Néanmoins nous maintenons la volonté, là aussi pour répondre à la demande des jeunes, de réaliser deux séjours éducatifs sur 2025. Un au ski avec un groupe de 16/19 ans en mixité de genre et un autre à la Toussaint certainement aussi en mixité de genre.
- L'été est orienté volontairement aux chantiers éducatifs et au maintien du travail de rue.
- Accompagner les jeunes de manière individuelle, le travail de rue sur chacun des sous-territoires d'Unieux et de Firminy qui reste une priorité et notre principale action pour accrocher les jeunes et tendre vers ces accompagnements.

ESPACE TECHNIQUE

L'Espace Technique s'appuie sur les compétences d'un éducateur technique spécialisé. Il assure une présence sociale, en continu, à différents moments de la journée : matinée, coupure méridienne, après-midi et début de soirée. L'accueil du public se réalise de manière informelle et sous forme de rendez-vous.

Aussi notre activité a pour support la médiation mécanique automobile, vélo, cyclomoteur... C'est un vecteur de lien social intergénérationnel non négligeable au regard de nos missions.

Rappel des perspectives 2024

Les objectifs de l'année 2024 se sont principalement concentrés sur la reprise d'activités de l'Espace Technique étant donné que le salarié était en arrêt de travail.

- Reprise des activités globales
- Maintenir le lien social avec le public et les habitants
- Travailler sur les chantiers éducatifs à partir du support automobile
- Accueillir des stagiaires – Mettre en place des conventions de stage avec les établissements scolaires
- Mettre au travail les conduites à risque (automobiles, addictions...) et assurer un rôle préventif
- Travailler sur la mise en conformité des véhicules
- Penser le travail éducatif en lien avec la question de la mixité – Sollicitations des jeunes filles sur le support automobile
- L'articulation avec le Service de Prévention de Montreynaud et les autres secteurs d'intervention qui peuvent solliciter ponctuellement l'outil technique
- Travailler sur un réseau partenarial

Présentation du Territoire

Situé au cœur du quartier de Montreynaud, l'Espace Technique permet le décloisonnement des sous quartiers : Molina, Saint-Saëns, Chabrier et le Forum et permet ainsi un « brassage » des jeunes.

Nous avons souhaité porter ce type d'outil, au regard de la place prépondérante de l'automobile, dans l'insertion socio-professionnelle des jeunes.

L'outil « Espace Technique » dépend du Service de Prévention depuis 1997 pour Sauvegarde42.

Dans son projet initial, il prend appui sur la mécanique automobile, vélo et cyclomoteur. C'est un outil éducatif qui permet de créer une relation avec les jeunes du territoire et parfois avec leurs familles. C'est un vecteur de lien social intergénérationnel non négligeable au regard de nos missions.

Analyse des profils et problématiques des jeunes

- **Pour les 10/14 ans** : Les travaux de réparation de vélos, trottinettes, skates.
- **14/17 ans** : On y ressent les demandes de stages, les chantiers éducatifs, les réparations de scooters...
- **18/25 ans** : Réparation et mise en conformité de leurs véhicules avec notamment le passage au contrôle technique.
- **Du côté des familles** : on observe beaucoup plus de familles monoparentales donc une représentation plus importante des femmes et également du fait de la crise économique plus de passage sur l'outil éducatif des familles en général.

Données statistiques 2024

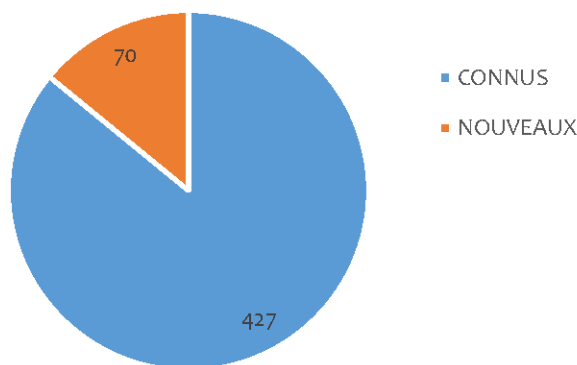
Répartition par genre et par âge	Filles	Garçons
10-14 ans	1	16
14-17 ans	13	10
18-25 ans	40	89
+ 25 ans	32	58

Au total entre 10 et 25 ans, nous avons une répartition de 54 jeunes filles et 115 jeunes garçons pour un nombre total de passages autour de la question des véhicules, des vélos, des scooters et des réparations de ballons estimé à 259 personnes.

A cela s'ajoute un nombre de passages recensé à 427 personnes étant passées à l'Espace Technique au total pour demander un avis, échanger simplement par connaissance de l'éducateur technique implanté depuis de nombreuses années sur le territoire, ce tous âges confondus.

En effet, ces données chiffrées témoignent de la reconnaissance du travail effectué sur l'Espace Technique, de son nombre de sollicitations, de sa pertinence et sans conteste de son lien social fort avec la jeunesse et les habitants du quartier de Montreynaud. L'utilisation de l'Espace Technique est un outil au service de la population en voie ou en situation de précarité. Ce lieu de rencontre organisé pour recevoir les jeunes et leurs familles en situation d'échec social et/ou professionnel, permet à l'éducateur technique spécialisé de développer différentes actions qui vont du lien social à certaines formes d'accompagnements plus étayées.

427 PERSONNES étant passées à l'Espace Technique dont 70 nouveaux pour les 12-25 ans



Problématiques relevées :

- Insertion sociale
- Question de délinquance
- Difficultés d'Insertion professionnelle pour les 18-25 ans
- Précarité importante des familles monoparentales
- Problématiques liées à la déscolarisation et/ou difficultés scolaires importantes, absentéisme, problèmes de comportements dans l'établissement, problèmes d'orientation
- Repli communautaire

Le public féminin :

- Des jeunes filles et femmes venant solliciter l'éducateur technique sur des questions de réparation de véhicules et souvent en difficultés sociales et/ou familiales. Nous observons de plus en plus de familles monoparentales et certaines jeunes femmes ont véritablement besoin d'aide. Elles peuvent être dans la précarité.
- Ce peut être aussi des jeunes filles en étude qui n'ont tout simplement pas les moyens car en scolarisation.
- Des jeunes filles en difficultés dans leurs scolarisations qui sont pour une minorité attirée par l'outil automobile

Le public masculin :

- Des jeunes du quartier arrivent souvent en grandes difficultés en lien avec des problématiques délinquantes (conduites déviantes, addictions...). L'éducateur fait alors référence dans le cadre et aborde avec eux ces questions et met à l'exercice ces jeunes sur des notions préventives et de sécurité routière (contrôle technique à mettre à jour, mise en conformité du véhicule...). Cet outil accroche véritablement ces publics par le média automobile qui les fascine et avec lequel ils peuvent avoir un rapport parfois « borderline ».
- Des jeunes garçons en lien avec la Prévention qui n'ont pas de projet défini et qui sont en décrochage scolaire ou en difficultés dans l'établissement. Ainsi, c'est une opportunité de travailler l'éducatif : comportement, horaires, lien à la structure scolaire et questions sous-jacentes en lien avec les difficultés rencontrées au sein de la famille
- Encore une fois, les questions en lien avec la précarité liée au chômage qui nécessite une aide technique sur leurs véhicules et qui permet de parler des recherches d'emploi et d'assurer des mises en lien.

L'espace technique assure par sa fonction de référence sur le quartier et la confiance en l'éducateur technique pleinement identifié un travail de fond par les échanges à un travail de reprise de confiance en soi et de valorisation. Un jeune... ou une famille... qui vient faire réparer son véhicule repart plus serein car le véhicule est en état d'usage, cela vient alléger leurs fardeaux et permet aussi par cette confiance établie d'échanger sur d'autres sujets dont ils ont la préoccupation : difficultés avec un parent, un frère, un membre de leur famille, liens à la société, peurs, questions d'orientation...

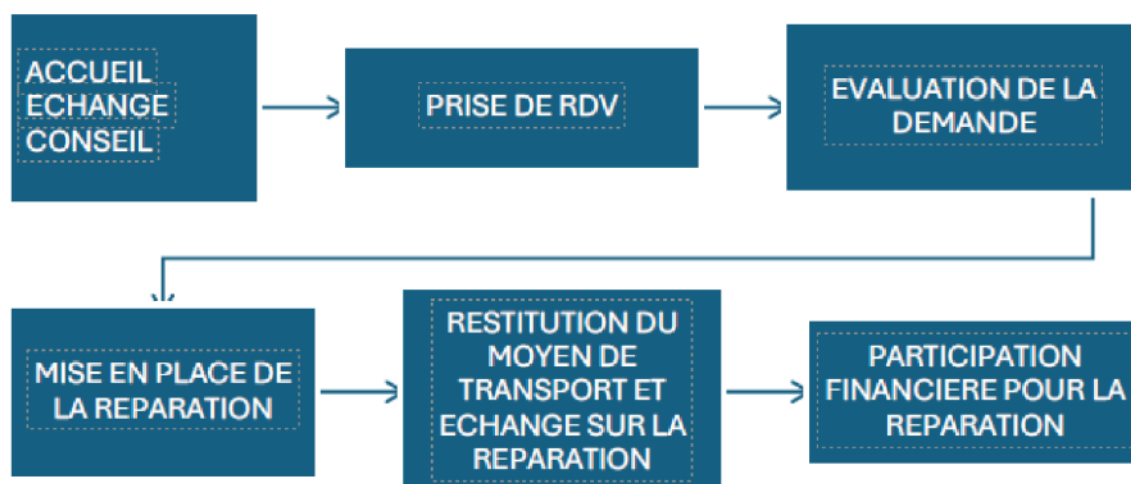
Chaque jeune est accueilli positivement. L'éducateur prend le temps nécessaire dans chaque situation pour l'échange, l'observation et les prises de rendez-vous afin d'assurer une véritable aide dans leurs parcours. Les demandes sont multiples : d'aide technique ou conseils ; de conformité avec la réglementation en matière de sécurité routière (contrôle technique) ; de stages ; d'échange ; de conseil voire orientation en matière d'action éducative

Propositions éducatives : Projet, actions et accompagnement

Les objectifs éducatifs et les actions mises en place :

- A son origine, ce premier axe de travail permet aux jeunes de demander un conseil technique, ou une prise de rendez-vous.
- Dans son second axe, on retrouve la sensibilisation à la question environnementale (récupération des pièces usagées ainsi que des huiles de vidange), le respect du cadre de travail et des adultes, ainsi que les échanges des jeunes avec le professionnel mais aussi les parents qui peuvent formuler des demandes et se confier sur des problématiques personnelles et/ou familiales, la vie du quartier, l'actualité...
- **Un espace de chantiers éducatifs** offrant la possibilité à des jeunes âgés de 15 à 17 ans de bénéficier de cet outil.
- **Un lieu de stage reconnu** : des sollicitations de stages de découverte qui permettent des liens construits avec les établissements scolaires tels que l'EREA, la SEGPA, le Dispositif Relais, la classe ULIS où l'éducateur accueille tout particulièrement des jeunes en grande difficulté scolaire. Un processus est d'ailleurs mis en place à cet effet avec une procédure d'accueil :
 - Rencontre préalable avec l'éducateur, l'enseignant référent, le jeune accompagné dans la mesure du possible avec ses parents
 - Les objectifs du stage
 - L'évaluation de fin de stage avec l'ensemble des personnes concernées.
- En 2024, **14 stagiaires** ont été accueillis au garage avec la mise en place d'une convention de stage provenant de différents établissements scolaires : Collège les champs à Terrenoire, Marc Seguin (niveau SEGPA), Les PEP 42 (ITEP), Le service de Prévention spécialisée en interne, Entra'cte, Itinérance.

SCHEMAS D'INTERVENTION POUR UNE REPARATION



Articulation avec les Instances communales et métropolitaines

- La cheffe de Service participe au GTO et CLSPD tout au long de l'année.
- Notre chargée de projet SEM Mme Khenouf a pu se rendre sur l'Espace Technique cette année 2024 d'avoir des échanges avec l'éducateur en place et la Cheffe de Service pour une lecture plus fine de l'outil technique et des missions qui y sont rattachées.
- Nous sommes à l'articulation avec la ville de St Etienne sur la question des locaux avec Mr Dimiglio.
- Sur la mise en place du contrat de ville 2024-2030, l'éducateur souhaite s'inscrire dans la démarche Impact Collectif.

Partenariat et Education Nationale

L'activité de l'Espace Technique consiste en l'accueil des jeunes du territoire, des parents et des parents seuls. Le public utilise plusieurs canaux pour solliciter l'éducateur : appel ou se déplace directement à son initiative ; orienté par les travailleurs sociaux du secteur ; orienté « par le quartier »...

- Le partenariat est travaillé par le maillage territoriale existant sur le territoire et fonctionne dans les deux sens : jeunes amenés via un tiers (AS, AEMO, PJJ, PIMM'S...) et jeunes orientés vers un partenaire.
- D'autre part l'Espace Technique étant ouvert sur l'extérieur se tourne vers les établissements scolaires, les structures repérées sur les questions d'insertion sociale et/ou professionnelle telles que la mission locale, la session 16-18 ans – AFPA, le pôle emploi. Elle fait fonction de relais pour les jeunes.
- Enfin, elle fait fonction « d'accueil de stagiaire » et travaille ainsi avec les établissements scolaires mais aussi sur les situations qui le nécessitent.

L'Éducation nationale est un partenaire essentiel. L'Espace Technique collabore avec le collège Marc Seguin ainsi qu'avec d'autres établissements scolaires sur les situations nécessitant une intervention.

C'est en effet une forme de « soupape » qui, grâce à ce pas de côté offert par le support automobile, permet de retravailler autrement les questions liées à la scolarité, aux comportements ou à l'orientation, qui peuvent parfois constituer des freins.

Perspectives 2025

- Maintenir le partenariat avec les établissements scolaires.
- Offrir cette possibilité de terrain de stages encadrés pour les jeunes en difficultés scolaires.
- Maintenir ce service de proximité pour les familles et les enfants sur des réparations simples : vélos, gonflage de ballons, changements de roues...
- Favoriser l'accès aux jeunes femmes et aux filles sur l'entretien de leurs véhicules.
- Travailler sur les comportements déviants et les problématiques délinquantes.
- Poursuivre l'axe fort sur les questions d'aide en lien avec la précarité... avec notamment les chantiers éducatifs.
- Maintenir cet espace de rencontre, d'échange et de partage sur ce territoire
- Favoriser le lien intergénérationnel.
- S'appuyer sur l'accès aux chantiers éducatifs pour interagir sur les problématiques, travailler les savoir-être et les savoirs faire, tisser le lien social en passant de la première rencontre à l'aide ponctuelle et à l'accompagnement éducatif.

ESPACE JEUNESSE

L'Espace jeunesse est situé au cœur du quartier de Montreynaud. Il est à l'exercice dans le domaine de l'animation sur les questions de la jeunesse. Deux secteurs y sont identifiés : le secteur jeunes et le secteur majeurs qui assure une continuité dans les logiques d'accompagnement des publics.

Le début de l'année 2024 sur ce secteur a été soutenu par le dynamisme des groupes de jeunes venant dans la structure et favoriser par la passerelle mise en place sur la tranche d'âge des 16 -18 ans qui permet d'assurer une continuité de nos missions. Tout au long de l'année des temps forts y sont proposés à partir de supports d'activités simplifiés, d'activités découvertes, de séjours structurés et d'actions porteuses soutenant des thématiques telles que la question des solidarités, le handicap, la question citoyenne, la place de la femme, la parentalité... Les projets y sont favorisés et l'Espace Jeunesse propose un accueil permettant à bon nombre de jeunes de venir s'inscrire et s'épanouir dans cette structure repérée et encadrée par deux professionnels. Un temps d'aide à la scolarité y est également proposé en soirée.

La structure dispose d'un studio, d'une salle radio ainsi que d'une salle informatique afin d'avoir des espaces spécifiques permettant aux jeunes d'être à la découverte, de s'approprier l'utilisation des équipements du studio, de la radio, des postes informatiques et de bénéficier d'un service de qualité.

Le lien avec les partenaires est actif et la Prévention spécialisée fait partie des acteurs identifiés, prenant notamment des relais essentiels sur les situations qui le nécessitent. L'Espace Jeunesse s'inscrit également dans un maillage territoriale référencé et ouvert à de nouvelles actions avec d'autres partenaires extérieurs afin de créer l'ouverture nécessaire.

L'ACCUEIL DES JEUNES 14 A 17 ANS

Ce secteur qui œuvre en faveur de cette tranche d'âge travaille beaucoup avec les adolescents dans le cadre de leur accompagnement de projet. En effet, **nous avons réussi à fidéliser 73 adolescents du quartier de Montreynaud**. Notre action au quotidien se décline de plusieurs manières avec un accueil en semaine de 17h à 19h les lundis, mardis, jeudis et vendredis ainsi qu'un accueil les mercredis de 14h à 18h.

Nous proposons également, avec les jeunes, un programme d'activités lors des vacances scolaires. Ce dernier est construit en amont avec nos usagers. Un animateur participe à l'encadrement de ces sorties, aux côtés du responsable de secteur.

Nous avons aussi une cellule dédiée au travail sur des projets précis avec des objectifs définis. Enfin, comme évoqué précédemment, un créneau est réservé à l'accompagnement à la scolarité.

L'accueil adolescent hebdomadaire

Cet espace est aménagé avec du mobilier accueillant et adapté à cette tranche d'âge. Cette année, nous avons acheté une table de ping-pong et un baby-foot afin d'enrichir la structure. Ces équipements favorisent les échanges entre les adultes et les jeunes en venant faire support. Dans son simple usage, dans les temps simplifiés nous accompagnons nos usagers à la découverte de projet. En ce sens, nous amenons les jeunes à s'exprimer, à donner leurs avis et à prendre des initiatives. Il est aussi important de laisser les jeunes entre eux se retrouver.

Un cadre reste constamment présent afin de faire en sorte que ce lieu soit soumis à des règles et devoirs. Nous avons **une majorité de garçons et une minorité de filles : 48 garçons et 25 jeunes filles**. L'accueil de jeunes a pour vocation d'être un lieu de régulation sur le quartier. Comme nous l'avons évoqué, nous proposons des temps de débats entre eux, nous parlons aussi des faits de société et des événements sur le quartier (violence, actions, délinquance, solidarité, milieu associatif etc.). Les jeunes viennent chercher une écoute et des solutions à leurs difficultés. Nous leurs donnons des règles à respecter qu'ils doivent suivre afin de continuer à être accueillis à l'Espace Jeunesse. Si ce cadre devait être dépassé, avec la cheffe de service nous sommes à même de rencontrer le jeune avec les parents.

Par ailleurs, nous rencontrons aussi les parents afin de les connaître et comprendre davantage leur enfant et nous tentons de les associer lors de la restitution des projets par exemple.

« La cellule projet »

Celle-ci est très active et productive ; elle sollicite d'ailleurs de nombreux jeunes. Nous travaillons lors de ces moments l'expression orale et écrite. Nous développons avec eux la prise d'initiative et l'anticipation. La notion

d'engagement de la part des jeunes est indispensable pour que leurs projets aboutissent. Nous attachons aussi une part importante au lien avec les parents du fait de leur minorité.

Ils y apprennent à construire un budget et à s'organiser. A cet effet, des chantiers en partenariat avec les éducateurs de la Prévention Spécialisée y sont programmés pour assurer d'une part une cohérence de groupe, vérifier leur engagement et d'autre part permettre aux jeunes d'avoir une part active dans le projet (contribution financière). Cela a pour effet de responsabiliser davantage les jeunes dans leur démarche aussi bien sur le plan budgétaire que pédagogique. Cette même démarche est active pour les majeurs dans le cadre des projets autonomes par exemple ce qui assure une cohérence du projet de l'Espace Jeunesse.

La capacité d'adaptation et d'autonomisation du public accueilli est un élément que nous travaillons de façon approfondie car elle contribue à la réussite d'un parcours de vie. Nous veillons à ne pas mélanger les jeunes de 14-15 ans avec les 16-17 ans de manière à respecter les spécificités et les rythmes de vie de chacun.

Voici la liste des projets mis en place dans ce cadre :

Le Défi Solidarité

Cet événement que nous menons avec l'AIMCP de la Loire (Association pour l'insertion des personnes porteuses de handicaps), les Scouts de France, les Jeunes Sapeurs-Pompiers et les pompiers de St Just St Rambert a permis d'organiser plusieurs actions en 2024 ; la finalité de ce projet étant l'inclusion sociale.

En effet, nous constatons que notre public subit un isolement géographique qui nécessite une ouverture à l'extérieur qui permet aussi l'altruisme. Les jeunes peuvent avoir un sentiment d'exclusion et d'injustice du fait de cet isolement. C'est ainsi qu'ils croient en des préjugés et qu'ils se mettent des barrières sur leur parcours. Certains finissent par avoir un discours pessimiste, à être dans l'inaction en pensant que rien ne leur sera possible dans cette société. Ils contribuent en partie et sans le vouloir à un déterminisme social.

Par ce projet, nous voulons leur transmettre l'envie d'ouverture, solliciter chez eux cette envie de la rencontre et de la différence. Nous avons concrètement réalisé plusieurs actions pour aller dans ce sens :

- **Une journée intergroupes a été organisée avec les Jeunes Sapeurs-Pompiers et les Scouts de France.** Ce temps a permis à chaque jeune de partager des connaissances (constructions, pratique de la joëlette et manœuvres pompiers).
- **Un deuxième temps a été organisé pour participer à la cérémonie du 11 novembre au côté des pompiers d'Andrézieux Bouthéon.** Cela a permis aux jeunes des trois groupes de se retrouver pour célébrer ensemble un moment de commémoration de l'histoire de France.



- **Le troisième temps en journée a été consacré à l'organisation du CROSS SOLIDAIRE avec les jeunes de nos trois institutions et aussi avec l'AIMCP de la Loire.** Ce dernier consistait à proposer sur une après-midi une course en joëlettes en transportant des personnes invalides. Les jeunes organisateurs ont pu se mobiliser une journée autour de cet événement soit 20 jeunes du quartier de Montreynaud qui se sont investis dans ce projet « Défi Solidarité ».

Une Main tendue

« Grain sans frontière » :

Force est de constater que les jeunes ont une demande assez importante concernant les activités de consommation. Même si celle-ci peuvent avoir de l'intérêt pour eux et parfois pour nous aussi, nous nous refusons de répondre uniquement à celles-ci. Ce serait, en effet, tomber dans la facilité que d'amener les jeunes à s'enfermer dans une dynamique consumériste.

Aussi, nous avons choisi de travailler autour des questions de solidarité pour « contrecarrer » ce phénomène. Nous avons concrètement travaillé avec l'association « GRAINS SANS FRONTIERES » cette année 2024 : un groupe de 4 adolescents a organisé une soirée avec les membres de cette association. L'idée était de réfléchir ensemble autour de l'action du président, qui se rend régulièrement en Guinée Conakry pour venir soutenir un

orphelinat. Après la projection d'un film, les échanges libres ont été nombreux et très riches avec l'intervenant de « GRAINS SANS FRONTIERES » : sur ce projet « Main tendue », 30 jeunes étaient présents lors de cette soirée organisée en faveur de cette association.

« Championnat d'Europe de Joëlettes à St Romain le Puy » :



Cette année encore 5 jeunes de Montreynaud ont transporté une jeune femme en joëlette sur un parcours de 9 km. Cette action organisée par L'AIMCP de la Loire a été très intéressante, elle a permis à ces adolescents de courir sur un long parcours et de se mettre à l'épreuve sur un terrain inconnu. Les jeunes challengers se sont sentis valorisés et ils ont été encouragés sur tout le parcours.

Une journée phare et forte en solidarité qui a créé une unité d'équipe dans un challenge sportif en faveur de la cause du handicap. Un temps de partage inoubliable avec le responsable du secteur jeune. Une journée ensoleillée qui restera dans les mémoires et a mis en avant les logiques de soutien.

« Les Ateliers à l'EHPAD KORIAN L'ASTREE » :

Nous avons mis en place un partenariat avec l'établissement afin d'organiser diverses actions intergénérationnelles avec les résidents. Les adolescents ont sympathisé avec les résidentes. Les temps forts lors des vacances scolaires ont été mis en place par les adolescents. Un essentiel qui change le regard porté sur les jeunes qui sont capables de s'adapter et de donner le meilleur d'eux-mêmes.



L'espace Jeunesse a mis en avant dans ce projet la question des solidarités envers les aînés : la jeunesse au service des plus âgés.

Un travail de mise en lien avec des journées participatives au service des personnes âgées. Projet travaillant les mouvements empathiques ainsi que la dynamisation positive de cet EHPAD par le biais de journées construites.

Séjours spécifiques

• Le camps Ski à Aussois

Ce projet a été travaillé depuis septembre 2024 avec un groupe de 7 jeunes autour d'un séjour à Aussois. L'idée de cette action était d'amener les jeunes à découvrir les sports d'hiver et à travailler sur les contraintes de la vie en collectivité. Aussi, nous étions hébergés avec d'autres hôtes et nous avons constaté les efforts que les jeunes ont fournis pour respecter les obligations de cet établissement. Sur ce séjour, ils ont pu découvrir une partie du Parc de la Vanoise avec son patrimoine culturel et naturel autour de cette activité sportive.



Un séjour construit de temps collectifs et de l'apprentissage du sport dans un autre département. Une opportunité pour ce groupe de découvrir d'autres paysages et de sortir du quartier. Chaque année, nous tenons à maintenir ces camps ski qui permettent le décroisement des publics et un libre accès aux sports d'hiver pour tous. L'idée projective étant de favoriser les départs autonomes sur le secteur majeurs à partir des expériences vécues avec les animateurs.

• Un séjour à Hyères :

Ce séjour à Hyères s'adressait à 7 jeunes de 16 - 17 ans du quartier de Montreynaud afin de découvrir une partie du littoral méditerranéen tant dans la découverte de beaux paysages que sur le plan écologique. Pour cela nous

avons travaillé en partenariat avec une association locale « Explore et Préserve ». Celle-ci nous a amené à participer à l'entretien d'une plage dans laquelle nidifiait des œufs de tortues des mers. Nous avons ensuite participé à un inventaire partiel de la faune marine dans le cadre d'une activité en plongée sous-marine. L'idée était de joindre l'utile à l'agréable en sensibilisant les jeunes à l'écologie dans une démarche engagée et participative. Le groupe a été hébergé avec d'autres groupes ce qui les a amenés à faire des concessions et à s'adapter. Dans tous nos projets, en effet nous retrouvons le travail éducatif sur les groupes : le vivre ensemble, le respect des horaires, des règles de vie, des adultes et le travail sur les comportements. L'Espace Jeunesse utilisant ces supports « séjours » pour travailler le lien social entrecroisé avec une dynamique forte en termes de Dynamique Projet.

- **Un séjour à la Clusaz**

Ce séjour était organisé avec un groupe de 7 jeunes de 14-15 ans. En effet, nous avons convenu avec ces adolescents d'un séjour à la montagne. Nous voyons bien qu'un départ à la mer est parfois chronophage et couteux à la fois, c'est ainsi apprendre à partir en vacances à moindre coût et découvrir un autre environnement. Nous avons donc choisi de nous rendre à la CLUSAZ et de leurs faire découvrir la montagne en été : volet culturel et visite de deux musées (Fromage et terroir). Nous avons aussi travaillé avec les jeunes autour d'activités de plein air pour découvrir des paysages qu'ils ne connaissaient pas. Les jeunes ont ainsi fait une randonnée organisée par le syndicat d'initiatives, un parcours en canyon et une balade en vélo électrique : des activités extérieures simplifiées permettant la découverte de nos horizons.

- **Un week-end à Paris**

Cette action a amené 5 jeunes à découvrir la capitale aussi bien sur le plan culturel avec une visite au château de Versailles et des quartiers de Barbessse. Ils ont tenu à voir ce contraste et à constater qu'il existe deux visages de la ville de Paris. Ce passage était important pour eux car cela leurs a permis de comprendre que la pauvreté et la richesse se côtoient.



L'Espace jeunesse favorise les visites de Capitale avec leurs contrastes afin de revenir d'un séjour sans idéalisation de la vie Parisienne étant donné qu'il préexiste une paupérisation des quartiers de Paris. Une vision éclairée du voyage à partir d'échanges construits avec les jeunes : temps de visites, temps de partage et temps d'échanges construits avec les animateurs. Un Week-end construit avec les jeunes dans les recherches à partir de l'Espace Jeunesse.

- **Randonnée dans le Pilat de 2 jeunes**

Deux adolescents nous ont sollicité pour réaliser une randonnée dans le PILAT avec un guide de moyenne montagne. A l'origine, deux jeunes ayant l'idée de partir ensemble à l'aventure. Un projet réalisable avec l'encadrement dument réfléchi et la structuration de cette idée. Pour ce faire nous avons organisé des points d'étapes, défini un lieu et travaillé ensemble le projet sportif. Les jeunes ont préparé avec le guide leur parcours et ont effectué une distance de 24 kilomètres avec la présence du responsable secteur jeunes. L'hébergement s'est fait en toiles de tente dans la forêt. Ils ont travaillé sur une préparation physique adaptée et ont dû s'organiser en fonction de leurs capacités physiques.



Ces jeunes souhaitent partir en 2025 faire une nouvelle étape dans le VERCORS. Des actions qui pourront se poursuivre à partir du secteur majeur afin que ces jeunes puissent partir en autonomie avec **une guidance assurée par l'espace jeunesse et de tout le travail sous-jacent à ces projets** : recherches, rencontres, budgétisation, achat de guide (routard ou autre...). Un accompagnement de qualité pour ces futurs jeunes majeurs à poursuivre à partir de cette expérience plein air.

Focus sur les temps de vacances scolaires

Ces périodes de l'année sont l'occasion pour les jeunes de profiter d'activités culturelles et sportives intelligentes et épanouissantes. Nous faisons aussi en sorte qu'ils participent à la mise en place de leurs programmes. Nous sommes attentifs aux activités culturelles qui permettent à nos usagers de découvrir des supports pédagogiques développant leur culture générale et l'ouverture. Ces moments nous permettent aussi de nous rapprocher de nouveaux partenaires et de découvrir de nouveaux territoires.



Des temps construits avec des plannings d'activités conceptualisés et pensés en amont, puis affichés à l'Espace Jeunesse pour l'inscription. Un panel d'activités diversifiées pour permettre à un grand nombre de jeunes de se positionner.

Une programmation construite à partir des idées des jeunes mais aussi des animateurs qui cadrent ces journées à partir de supports simplifiés et d'activités découvertes.

Un renfort constant d'un vacataire sur les temps de vacances et séjours pour travailler à partir d'un binôme identifié pour l'Espace jeunesse. Renfort indispensable du fait de l'activité croissante sur ces temps de vacances scolaires. Le vacataire permet l'encadrement qualitatif sur le secteur jeune en assurant une continuité sur la structure depuis plusieurs années.

Les Journées et projets spécifiques

- **La journée de la femme**

Encore cette année, nous avons animé un théâtre forum pour la Journée de la Femme. Cinq jeunes filles ont préparé des scènes de théâtre dans lesquels le public pouvait réagir et intervenir à la salle Aretha Franklin.

- **Les expositions**

Nous avons réalisé cette année trois expositions :

- La première s'est faite avec le Centre Social Lavieu sur le thème de l'histoire du RAP FRANÇAIS. Un vernissage a eu lieu et les adolescents avaient préparé un buffet en après-midi.
- Une autre a été faite sur le thème du Light Painting et réalisée par les jeunes du quartier.



L'Espace Jeunesse est particulièrement attentif au travail mis en place avec la mixité des publics, ce dans toutes les demandes de projet. D'autre part, les expositions permettent de découvrir l'art et de s'ouvrir à des espaces de création puis d'expositions dans nos locaux en récurrences telles que le Light painting. Une façon de mettre en avant le travail réalisé, de donner envie à d'autres jeunes et se questionner en exemple sur ces réalisations.

- Une exposition a été réalisée avec l'EHPAD KORIAN L'ASTREE sur les images agrandies et l'intelligence artificielle.

De manière globale, nous mettons l'accès sur le rendu des activités et favorisons autant que possible la mise en avant des projets mis en place avec des temps d'inauguration et de la prise de parole des jeunes. En 2025, nous accueillerons d'ailleurs une exposition permanente nommée « Femmes en science » travaillée avec la Cité Educative et l'AFEV dans nos locaux sur deux mois. Projet mettant en avant la place des femmes dans la science, travaillant ainsi les stéréotypes de genre et mettant l'accent sur le portage des jeunes sur cette exposition à découverte des habitants de Montreynaud, du Collège Marc Seguin et de l'Ecole St Saëns.

- **L'atelier Radio**

Cet atelier a fonctionné en sous régime cette année en raison de la charge de travail importante.

- **Le CLAS – aide aux devoirs**

Dans le cadre du CLAS nous avons accueilli un groupe de 10 jeunes au total. Nous constatons que les jeunes sont de moins en moins assidus et nous assurons une vigilance toute particulière au soutien scolaire qui offre la chance à tout jeune de réussir, se mettre à niveau, de récupérer son retard et de réduire les inégalités des chances.

Nous sommes régulièrement en lien avec les parents pour faire le point sur l'évolution de leur enfant dans le cadre de l'accompagnement à la scolarité. Quatre bénévoles ont renforcé le travail d'accompagnement des animateurs permanents.

Nous entamons une réflexion et un partenariat sur 2025 avec le Collège Marc Seguin pour créer des ponts entre le CLAS et l'établissement scolaire afin de permettre à un grand nombre de jeunes de bénéficier de cet accompagnement.

Nos partenaires

La Prévention Spécialisée, le Collectif Vivre Ensemble à Montreynaud, Le CLJ, le collège Marc Seguin, le réseau des centres sociaux, l'AIMCP de la Loire, Association Grains Sans Frontière.

L'ACCUEIL DES JEUNES MAJEURS 18 A 25 ANS

L'accueil se fait tous les jours de la semaine pour tous les jeunes majeurs de 17h à 19H et couvre deux Week-ends dans le mois. Cette année 2024, nous avons accueillis 37 jeunes dont 13 filles et 24 garçons. L'accueil « jeunes majeurs » assure d'une part une continuité dans ses missions fondamentales avec l'Espace des jeunes mineurs par le biais de la passerelle 16-18 ans que nous mettons au travail (exemple du projet Pilat-Randonnée avec 2 jeunes qui basculeront sous peu sur ce secteur) et d'autre part offre l'opportunité par ses actions innovantes de faire venir de nouveaux publics qui pourraient avoir besoin de cette structure.

Cette année 2024, nous constatons encore un plus grand nombre de garçons que de filles, l'objectif étant toujours de travailler sur la mixité. Pour ce faire, nous travaillons à des propositions de temps conviviaux dans nos locaux et sur des temps ouverts sur l'extérieur. La dynamique projet est également à l'ouvrage car ressent les idées effervescentes des jeunes et permet de faire focus sur des projets distincts et travaillés avec l'animateur en place. La présence de nos collègues de la prévention nous a encore apporté du soutien en 2024 par la présence d'une éducatrice qui a permis notamment de développer des actions et séjours en binôme. De façon pérenne, la Prévention s'associe en équipe de façon à créer des ponts entre l'animation et l'éducatif et de trouver une articulation pour permettre à des jeunes de la Prévention de regagner ce secteur en complémentarité de leurs actions éducatives mais aussi à des jeunes adultes qui en auraient besoin de travailler leurs parcours avec la Prévention : une action complémentaire essentielle.

L'accueil des jeunes majeurs en fin d'après-midi et sur les week-ends

Afin de nous adapter au public jeunes, nous adaptons les temps où les jeunes sont le plus disponibles. En effet, les fins de journée sont propices à l'accueil de ce public tout comme les week-ends (deux par mois).

La notion d'accueil est très importante et le repérage de ces temps est essentiel dans la vie des jeunes. Ils peuvent y trouver un ancrage dans leurs vies parfois parsemées de difficultés (scolaire, familiales, vie affective...).

Pour autant, l'accueil inconditionnel des publics permet en fil active de recevoir de nouveaux jeunes en journée et de nous adapter ci-besoin à des demandes spécifiques. La question de la permanence de ces accueils permet sans nul doute de développer les échanges, travailler la confiance en lien avec la structure de référence.

La Dynamique Projet

Comme l'accueil jeunes, nous traçons des dynamiques projets. **Relancer des parcours c'est aussi permettre à des jeunes de s'inscrire dans le temps sur des actions précises, cela met au travail les mouvements projectifs, la structuration d'un projet et les capacités d'organisation.** Il s'agit là de transmissions qu'ils peuvent à expérimentation intégrer et inscrire dans leurs parcours citoyen. En effet, ce levier a se déroule sur une période de moyen ou long terme. **Il met les jeunes en situation d'autonomie, de participation active et d'engagement.**

L'Espace jeunesse pour se faire est force de proposition en matière de dépôt de subventions, nous tentons d'innover des projets pouvant mobiliser les jeunes : la musique, les questions de solidarités, les idées de séjours, les départs autonomes...

Cet axe permet à des groupes de jeunes de vivre une expérience unique avec des points d'étapes construits avec l'animateur en suivant un fil rouge balisé qui en permet son aboutissement. Nous avons cette année 2024 mis au travail de nombreux projets qui ont créé des temps forts sur l'année qui ont fait vivre l'Espace Jeunesse et qui ont généré chez les jeunes adultes un sentiment de satisfaction et de valorisation.

Voici la liste des projets mis en place dans ce cadre :

Le Projet MO-ZIK



Une journée réussie pour la valorisation de cet outil « Studio » que nous mettons à disposition des publics dans nos locaux. Outil pédagogique venant outiller l'Espace Jeunesse en favorisant les amateurs et les plus initiés sur le quartier de Montreynaud : espace rencontre, enregistrement et ateliers s'y rattachent pour créer une dynamique positive.

Cette journée « Open Day » s'est réalisée à la salle Aretha Franklin, salle centrale sur le quartier qui a permis à un bon nombre de jeunes du quartier de Montreynaud, des groupes de l'Espace Jeunesse ainsi que des familles de se rencontrer et également des jeunes du foyer Pax, Claire Vivre, MNA sud. Les partenaires du secteur, toujours soutenant dans nos actions, étaient là, en assurant une présence partenariale.

Ce temps s'est composé en trois volets : la percussion, la danse et musique-rap. En amont, dans son organisation nous avons mis en place des ateliers d'écriture, de répétition scénique et de danse. Ce projet a fait vivre nos locaux par la visite ou la découverte des outils musicaux utilisés par les jeunes du quartier, accompagnés par les éducateurs ou d'autres encadrants présents en fil active sur ce projet.

Quelques activités réalisées avec le projet Mo-zik :

○ LES ATELIERS

Février 2024 – 3 jours d'atelier écriture à l'espace jeunesse

Mars 2024 – 2 jours d'ateliers scéniques à l'espace jeunesse

Juillet 2024 – 3 jours d'ateliers écriture et percussion à la comète

Février 2025 - en continuité 3 jours d'ateliers écriture à l'espace jeunesse

○ PRESTATIONS REALISEES

Mars 2024 - Open Day à Montreynaud

Juin 2024 - Exposition et slam (jean Jaurès)

Septembre 2024 - Soirée scène ouverte (remue-méninges)

Octobre 2024 - Invité par l'association JIAS au remue-méninge

Octobre 2024 – 2 jours de visite et rencontre au fil de saint Etienne

Novembre 2024 - Concert au fil avec Naza (rappeur parisien)

Décembre 2024 - Karaoké à l'Espace Jeunesse

Décembre 2024 - Invité au concert au Pax avec les jeunes du foyer

Décembre 2024 - Play back à la soirée JIAS

Mars 2025 - Bénévolat au Fil

○ **SEANCES DU STUDIO**

Un nombre de 11 séances ont été réalisés au cours de l'année 2024 dont les jeunes ont appris le MAO, à utiliser un son et à créer leur propre son et les enregistrements de leur projet artistique.

○ **LES PARTENAIRES DU PROJET MO-ZIK**

Comme nous allons constater qu'au cours de l'année ce projet a tissé des liens avec d'autres partenaires que nous pouvons énumérer ci-dessous :

- Association JIAS
- Ecole de l'oralité
- Foyer le pax et claire vivre
- Des espaces tels que « remue-méninges »

L'accès à la scène : a été souhaité et le cadre d'accompagnement des jeunes par des scènes amateurs est souhaité par l'animateur « Jeunes majeurs » afin de familiariser les jeunes avec la scène musicale afin de s'exprimer devant un public. Ces lieux sont des espaces des scènes ouvertes, dédiés aux amateurs, semi- professionnels et professionnels sur la ville de saint Etienne.

Le focus Montpellier

Ce focus à Montpellier était organisé par l'Animafac qui est une association d'étudiants ; l'Animafac fait appel à des associations pour animer et participer sur plusieurs ateliers sur les thèmes suivant : la discrimination, plaidoyer des étudiants, développement durable, les inégalités...



Le focus s'est déroulé durant deux journées sur un week-end dans le milieu universitaire, nous sommes partis avec cinq jeunes le vendredi et sommes revenus dimanche 04 février et **deux encadrants : animateur secteur majeur et éducatrice de Prévention.**

Depuis 1996, Animafac s'engage pour accompagner les initiatives étudiantes, promouvoir l'engagement et permettre la rencontre avec des jeunes engagés. Des thématiques fortes ont été mises au travail avec les jeunes de Montreynaud afin d'une part de découvrir cette association porteuse et d'autre part de découvrir la question de l'engagement citoyen.

Le Projet Chorus – Stand Up

L'idée de ce séjour est venue sur une demande de jeunes garçons qui fréquentent la Prévention Spécialisée et l'Espace Jeunesse de Sauvagarde42. En accroche avec ces jeunes, nous avons évoqué aux jeunes la possibilité de mixer le groupe.

Certains de ces jeunes sont partis en Corse cette été avec des filles ce qui a favorisé la question de la mixité dans le groupe. Ce sont des jeunes investis et qui ont toujours répondu présents lors des temps d'échanges et de réflexions. De nombreuses activités ont permis de consolider par ailleurs la dynamique de groupe.

L'objectif général était basé sur les inégalités de la femme et ses objectifs opérationnels sont :

- Favoriser l'ouverture sur l'extérieur et la mixité.
- Favoriser l'accès à la culture et les inégalités.
- Découverte de sports.



Partenaires sur ce projet Chorus :

- La Prévention Spécialisée
- Le CIDFF
- Radio Ondaine
- L'UFCV
- LAHOYA / Espagne

Un partenariat engagé pour répondre aux missions de ce projet, entremêlé d'activités de cohésion et rythmées par les thématiques évoquées dans le projet.

Les outils Participatifs :

Les chantiers éducatifs



Toute action ou activité requière une part active du jeune dans l'inclusion de son projet.

Aussi, nous favorisons les chantiers éducatifs en lien avec la prévention pour inscrire les jeunes dans la réalité : *notion de budget, participation financière au coût de l'action, dynamique de groupe, travail sur les savoir-être et savoir-faire.*

Un levier éducatif et pédagogique qui permet aux jeunes de se mettre en valeur dans le quartier et d'être autonome, de contribuer à avoir une part active pour ensuite bénéficier d'activités et de pouvoir réaliser des projets. Principalement en commun avec nos collègues de la prévention afin d'identifier les jeunes qui sont l'origine de ces demandes de chantiers et pour autofinancer comme évoqué une partie de leurs projets. Les chantiers y sont diversifiés : distribution du journal du quartier, peinture, chantiers buffets pour une AG par exemple, ce qui permet aux jeunes de découvrir différents supports chantiers.

Quelques activités réalisées par le biais de ce levier :

Séjour à Paris :

Ce week-end nous a permis de répondre présent sur les demandes de majeurs pour redynamiser le secteur majeur et de créer le lien avec les encadrants.

Paris a été un séjour semi-autonome travaillé où les jeunes ont pu découvrir la vie parisienne et des sites choisis afin de structurer ce week-end. Les jeunes adultes ont pu bénéficier de temps quelque peu distancié également avec l'animateur pour appréhender la question de l'autonomisation. Au préalable, nous avons bien entendu expérimenté des journées et temps forts permettant de projeter ce séjour.

Ce mini séjour culturel à Paris s'est déroulé pendant les vacances de toussaint du 25 au 27 octobre. Les objectifs étant : favoriser les visites culturelles, sortir de leur quartier, et comme évoqué l'accompagnement à l'autonomie ainsi que le renfort des liens avec l'équipe d'encadrement.

Pour ce même groupe, dans la continuité les prochains projets viseront à l'autonomie dans leurs séjours avec un accompagnement en soutenance à partir de l'Espace Jeunesse puis dans le suivi de leurs camps.

Séjour à Chamonix :



Le ski reste un support vivifiant avec la découverte de nouvelles régions et sites montagneux et avec une réelle ouverture à la pratique de sport.

C'est une opportunité de pratiquer cette activité pour les débutants avec des cours ESF pour se sécuriser et apprendre les bases de ce nouveau sport.

C'est enfin après apprentissage, pour des groupes ou binômes de partir en semi-autonomie puis en autonomie par la suite.

Le projet ski a été sollicité depuis janvier par deux jeunes majeurs qui ont participé au Focus à Montpellier. Un autre groupe a également eu l'occasion de partir en total autonomie sur 2024 à Chamonix.

La découverte de cette activité ski pour certains jeunes s'est balisée préalablement par une journée d'initiation pour ceux qui avaient besoin de démarrer ce sport. La continuité de ces projets avec le secteur jeunes réside dans le fait que certains jeunes, pour une partie, ont appris à skier avec le responsable du secteur mineurs.

Mettre en place un séjour ski permet d'autre part de profiter pleinement des paysages et activités hivernales et, surtout, de sortir des espaces urbains, des pieds d'immeubles et des comportements « oisifs ».

Bien entendu, ces séjours sont toujours à participation financière par le biais des chantiers éducatifs et de la participation des familles.

Les objectifs opérationnels du séjour Chamonix : expérimenter et développer leur autonomie, découvrir un autre environnement, vivre en ensemble loin de leur quartier et responsabiliser ces jeunes dans leur vie d'adulte.

Nous continuerons sur 2025, à développer ces projets ski pour toujours réduire les inégalités d'accès à la pratique de ce sport, travailler la part chantiers et développer les séjours autonomes.

Vacances scolaires



Une planification des activités particulièrement construites avec les jeunes majeurs et travaillée dans son affichage.

Un programme diversifié où l'on peut retrouver des séjours, des temps d'accueil simple, des activités diversifiées et des chantiers éducatifs

Un temps spécifiquement dédié à l'ouverture sur l'extérieur.

Du fait de leur majorité, les jeunes ressentent des besoins différents : demande d'autonomie, sorties sur l'extérieur. En effet, les jeunes ont besoin d'une programmation adaptée sur les temps de vacances, en lien avec leurs besoins de jeunes majeurs.

Ce temps dédié permet, par son organisation, de resserrer les liens entre jeunes, d'ouvrir à de nouveaux jeunes et de construire un lien de confiance avec le responsable de ce secteur, qui trouve ses marques dans le développement de celui-ci.

Cette période nous aide à créer du lien avec les jeunes pour les écouter, échanger sur les propositions évoquées et proposer des projets. Pour une partie importante des jeunes majeurs, ils sont en parcours de stage de découverte et/ou professionnel, ou, pour certains ils occupent un nouvel emploi.

Dans cette planification, des temps en soirée sont alors nécessairement prévus.

Nous avons pu organiser également des rencontres à l'Espace Jeunesse hors vacances, les week-ends notamment, à la demande des jeunes qui se sont exprimés sur cette réalité de ne pas profiter au maximum de leurs vacances, car parfois en révision par exemple.

Il en découle alors une opportunité de s'adapter et de proposer des « mini séjours » et des temps spécifiques sur les samedis.

Evaluation du secteur 18/25 ans

Un élément important a souligné est que l'espace jeunesse a besoin de renforcer son équipe par une stagiaire, un vacataire, de continuer à travailler avec une éducatrice dans l'objectif de ramener les filles dans notre espace et de renforcer le travail sur la mixité.

Également, il nous faut **poursuivre le travail sur la passerelle** et créer des temps communs partagés avec les deux responsables afin de créer cette logique de cohésion.

A la base de cette évaluation nous allons améliorer et adapter les activités et les propositions de jeunes et nous allons nous appuyer sur la passerelle entre les deux secteurs 16-18ans pour la redynamisation du secteur 18/25 ans. Également, nous devons travailler nos axes de communication à savoir : création d'affiches, de flyers pour promouvoir au mieux ce secteur.

Enfin, nous devons poursuivre la mobilisation sur le CLAS qui est nécessaire au soutien et maintien de la scolarité de ces jeunes adultes.

Perspectives 2025

- Nous mettrons en place des mini-séjours sur les week-ends afin d'offrir à chaque jeune l'occasion de profiter des vacances selon leurs disponibilités. Une nécessité sur ce territoire pour sortir de leurs zones de confort habituel et des dynamiques négatives de quartier.
- Offrir un volet culturel fort et construit afin d'ouvrir les jeunes au monde, d'apprendre, de se cultiver et d'alimenter son savoir.

- **Le projet mo-zik** qui sera aussi un outil de passerelle et permanent qui servira à la dynamique du secteur 18/25 ans. Nous mettrons en place pour les jeunes si besoin ou à la demande des activités qui se relient dans la musique tels que les ateliers écriture, la danse, l'apprentissage de matériels studio, la communication et de participer dans les scènes amateurs.
Deux dates prévues pour clôturer ce projet Mo-zik qui sont le **17 mai au Fil** et le **24 juin pour le 90 ans de Sauvegarde42**.
 - Le développement des projets autonomes.
 - Le travail sur les projets solidaires.
 - L'axe fort sur la mixité pour ouvrir l'Espace Jeunesse aux jeunes filles en situation de repli, d'isolement et en désir d'ouverture aux autres tout simplement.

Conclusion

L'Espace Jeunesse de Sauvegarde 42 est un équipement au service des jeunes, en lien avec les parents qui a pour but d'amener ces usagers à s'exprimer et à développer leur créativité. C'est aussi, et surtout, dans le champ de l'éducation populaire que l'Espace jeunesse accueille et ouvre ses portes à la jeunesse de Montreynaud sur un programme d'activités sur place, à l'extérieur, et en logique de projets pour la dynamisation, l'inscription des jeunes dans le temps et dans les notions d'engagements.

Nous mettons en action, pour cela, notre expérience et nos connaissances. Notre action sur le quartier permet une certaine régulation sociale, dans la mesure où nous aidons les jeunes à travailler sur leurs comportements et sur leurs savoir-être, en lien avec la prévention spécialisée. Nous travaillons fortement, à cet effet, sur les dynamiques de groupe positives qui viennent contrebalancer les « effets » négatifs du quartier.

Ces étapes se réalisent en leur donnant les outils éducatifs pour agir sur leurs comportements et en mesurant leurs choix pour devenir des adultes responsables. Les deux secteurs permettent de suivre singulièrement les jeunes sur leur parcours de vie et d'assurer une « veille » sur les jeunes les plus fragilisés.

Cette action se réalise avec des partenaires de terrain et un partenariat construit et élaboré avec d'autres acteurs. Nos premiers interlocuteurs sont les jeunes, bien sûr, et les parents. Le travail autour de la parentalité doit continuer à être mis en œuvre.

Nos efforts éducatifs et les proposition dites d'animation pour nos usagers s'orientent sur les enjeux de citoyenneté, les questions de santé, la réussite scolaire et de la prévention de la délinquance.

Pour ce faire, le partenariat avec nos collègues éducateurs spécialisés est fort et l'étude des situations est renforcée, au besoin par des temps communs avec des réunions cliniques.

Enfin, notre pratique se veut structurante et en réflexion constante à l'Espace Jeunesse afin d'aborder les questions de la jeunesse.

Nous poursuivons ainsi un travail de fond conséquent sur l'inclusion sociale par l'ouverture vers l'extérieur. Cela constitue pour nous un enjeu stratégique et éducatif prioritaire.



**POLE ACTION
EDUCATIVE
ET PARENTALE**

**SEMO
SDIE
ESPACE RENCONTRE
AIDE AUX VICTIMES
SERVICE SOCIO-JUDICIAIRE**

VOTRE NOM D'OBNI

Sauvegarde⁴⁵²
ÉQUIPEMENT DE PROTECTION - JUILLET 2024

RAPPORT D'ACTIVITE 2024

POLE ACTION EDUCATIVE ET PARENTALE

Le Service Educatif en Milieu Ouvert (SEMO) tout comme le Service Départemental d'Investigation Educative et l'Espace rencontre Astrée font partie du Pôle Action Educative et Parentale de SAUVEGARDE 42.

Le service d'Aide aux victimes (AAV) et le service Socio-judiciaire ont été rattachés au pôle en septembre 2023.

Le Pôle Action Educative et Parentale est piloté par un Directeur, MR E.BERTRAND et par une directrice Adjointe MME A.CHORETIER.

14 Chefs de service sont également en charge du pilotage des différents services/activités et un travail en équipe de direction Loire Nord et Loire Sud se déroule de façon régulière avec des réunions de direction hebdomadaires.

Pour l'année 2024, les rapports d'activité des 5 services constituant le PAEP sont donc présentés successivement : SEMO, SDIE, ER Astrée, Socio-Judiciaire et AAV.

SERVICE EDUCATIF MILIEU OUVERT

Le SEMO est constitué de 11 équipes qui interviennent sur l'ensemble du Département de la Loire.

- 5 équipes sur le Nord : UT Montbrison/Feurs, UT Roanne Nord et Roanne Sud et l'équipe départementale
- 6 équipes sur le Sud : UT Ondaine/Pilat/Andrézieux, UT St Etienne EST et St Etienne Ouest et UT St Chamond : GIER 1 et GIER 2

L'intervention du SEMO s'opère dans deux cadres distincts :

- Le cadre administratif de l'AED comprenant également les protocoles et les AED renforcées.
- Le cadre judiciaire de l'AEMO comprenant également les mesures conjointes et les AEMO renforcées.

La capacité autorisée pour le SEMO, dans le cadre du Contrat Pluriannuel d'Objectifs et de Moyens signé avec le Conseil Départemental de la Loire est 2504 équivalents mesures (avec des moyens complémentaires en 2024).

Elle est déterminée globalement pour l'ensemble des mesures administratives et judiciaires.

Analyse de l'activité pour 2024

Sur l'ensemble du SEMO, l'activité est comptabilisée en mesures et en équivalents mesures, selon le mode de comptage par mesures.

L'activité cumulée en équivalents mesures de l'année 2024 a été de **105,5%** (avec les moyens complémentaires accordés sur 2023-2024).

Le volume d'activité globale a connu de très fortes variations selon les périodes et les territoires. L'activité est restée dense sur le Sud du département (St-Etienne et périphérie et Ondaine) et dans le Roannais surtout sur le deuxième semestre. Entre avril et juillet 2024, l'activité globale du service a baissé pour remonter fortement sur les mois septembre à décembre 2024 notamment. Ces variations notables d'activité entraînent des flux importants d'arrivées de mesure sur des temps resserrés.

La mise en place des renforts dans les suivis a également des effets sur les variations d'activité et peuvent limiter les délais de prise en charge des mesures en attribution.

Le Département a été informé chaque mois du niveau d'activité du SEMO et des rencontres régulières ont permis de partager régulièrement les questions/inquiétudes qui ont traversé l'activité du milieu ouvert cette année. Nous partageons la préoccupation d'un meilleur pilotage de l'activité de milieu ouvert vu l'augmentation des besoins et la diversité des prises en charge. La répartition des besoins/moyens entre les services/associations est également pointé afin que les prescripteurs puissent orienter les mesures selon des indicateurs plus précis.

A partir de l'ancrage territorial des équipes, les services continuent de coopérer pour la ventilation des mesures dans un objectif de réactivité par rapport aux besoins. Des liens avec les inspecteurs permettent de rendre compte des possibilités de prise en charge dans un souci d'anticipation des besoins.

En 2023, une réorganisation des moyens a permis la mise en place, à titre expérimental, l'expérimentation de d'une équipe départementale pour renforcer l'agilité du service sur le département et pour équilibrer les tailles de chaque équipe selon un niveau d'activité ciblé de 220 à 230 équivalents mesures par équipe, pouvant aller jusqu'à 250.

Cette expérimentation a été bilantée à deux reprises en 2024 et cette équipe a été pérennisée au sein du SEMO à compter de janvier 2025.

Nous avons été au cours de l'année 2024, et restons en 2025, en lien avec le département, nos prescripteurs et avec les deux associations partenaires en milieu ouvert. Dans ce cadre, et par le biais d'un dialogue continu, nous avons partagé nos préoccupations et nos contraintes, soutenu des projets, défendu « des incontournables » pour nos missions. Pour exemple, l'amélioration des financements des étayages dans les mesures renforcées, la déjudiciarisation ou les transformations des services PEXT..., ont constituées des thématiques centrales sur 2024 avec l'arrivée d'un nouveau directeur adjoint à l'enfance.

5597 mesures d'AED simples et 4312 AED renforcées ont été exercées en 2024, soit 32% environ de l'activité du SEMO (18% de ces mesures sont renforcées).

9964 mesures judiciaires simples et 11387 mesures judiciaires renforcées ont été exercées en 2024, soit 68% de l'activité du SEMO (dont 36% de mesures renforcées/ 42% de mesures renforcées en 2023).

A l'entrée, le nombre de mesures renforcées est resté élevé en 2024 et ce malgré des sorties de renfort en plus grand nombre. Cette prise en charge est désormais développée au sein des équipes notamment chez des mineurs de plus en plus jeunes. Le recours aux étayages internes ou externes fait l'objet d'un PGE ou d'une information au prescripteur. Le bilan 2024 des mesures renforcées a donné lieu à un cahier des charges retravaillé qui donne désormais des repères conjoints aux professionnels, au CD 42 et au prescripteur. Le travail en cours sur le référentiel des AEMO/AEDRH (fin des PEXT) conduira nécessairement à des articulations avec l'évolution du cahier des charges de l'AEMO/AEDR dans une logique de cohérence des besoins et des parcours.

Le pourcentage des mesures administrative se maintient depuis 2023 : 22% en 2020 et 2021, 28,8% en 2022, 33% en 2023 et 31% en 2024.

Conformément à la loi, l'objectif reste de développer les mesures administratives et de viser à un équilibre entre mesures en milieu ouvert judiciaires/administratives.

La question de la déjudiciarisation et de son articulation entre le service, les CRIP, les magistrats et les familles fait l'objet d'une volonté d'amélioration continue, le recours au judiciaire devant resté subsidiaire. La nécessité de bilans réguliers avec les CRIP que ce soit vis-à-vis du contrat en place ou des étayages est essentielle pour l'efficacité de ces suivis.

Selon les contextes des CRIP, des avenants réguliers sans bilans ont pu complexifier les prises en charge et alourdir les prises en charge administratives (PGE). Plus largement, le recours aux étayages en milieu ouvert (champ de la protection) et quel que soit le cadre de la mesure simple ou renforcée est un sujet prioritaire : simplification des démarches, bilan partagé, indicateurs de prise en charge plus repérables....

A noter également que sur 2024, le nombre de mesures conjointes au placement et de protocoles ASE est significatif : 150 mesures conjointes et 107 protocoles. Ce constat illustre toute l'importance des articulations avec les services ASE et les établissements.

Les transformations actuelles de l'offre de service en protection de l'enfance : AEMO/AED RH et placement modulable ont parfois contraint certaines orientations. Nous nous sommes pleinement associés aux échanges sur les référentiels à cet égard.

Sur l'ensemble de l'année 2024 concernant la quotité CPOM, le nombre de mesures exercées est de **31 516 équivalents mesures**. En termes de nombre de journées, l'activité réalisée est de **910 312 journées** pour un taux d'occupation cumulé en décembre 24 à **100,7%**.

Ce résultat d'activité associé aux variations d'activité explicitées ont constitué ponctuellement des temps d'attribution des mesures plus importants. Si nous assurons une veille de ces mesures (avec les chefs de service et les TS volants) et que nous priorisons les délais d'attente dans les situations les plus fragiles (jeunes enfants, retours de placements, mesures courtes, indicateurs de danger élevés, sollicitation des familles...), nous avons aussi le souci de pouvoir partager une procédure claire à ces sujets avec le CD 42, les prescripteurs et les autres associations : repères communs, mode d'information et relais éventuels entre services.

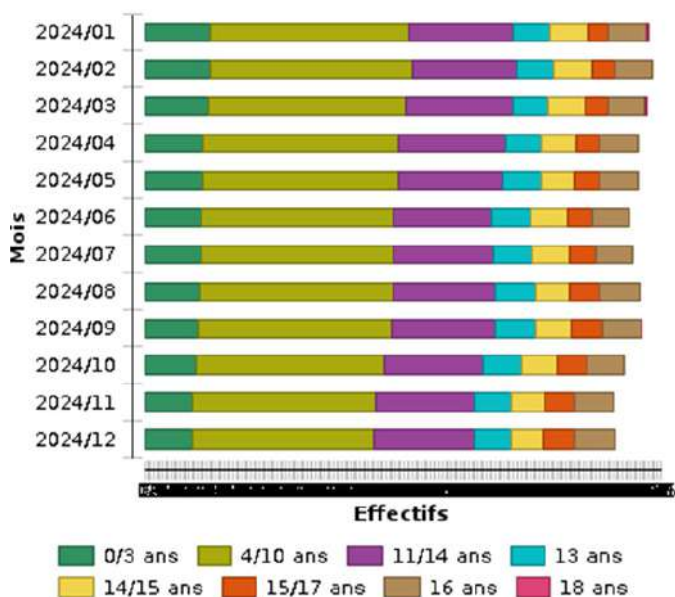
Dans la même logique, nous avons le souci de pouvoir davantage articuler et préparer les fins de prise en charge avec les dispositifs de prévention ou d'aide du département, le droit commun. Une meilleure articulation prévention/protection, un travail en réseau plus renforcé pourrait éviter des évaluations multiples et améliorer l'accompagnement des publics en dehors du champ de la protection.

Au sein du SEMO, les travailleurs sociaux « volants » au nombre de 5 sur le département ont pu intervenir largement dans le cadre d'appui de mesures en attente ou de relais d'absence même courtes ce qui représente une vraie plus-value pour nos activités et dans les équipes où leur place est désormais pérenne.

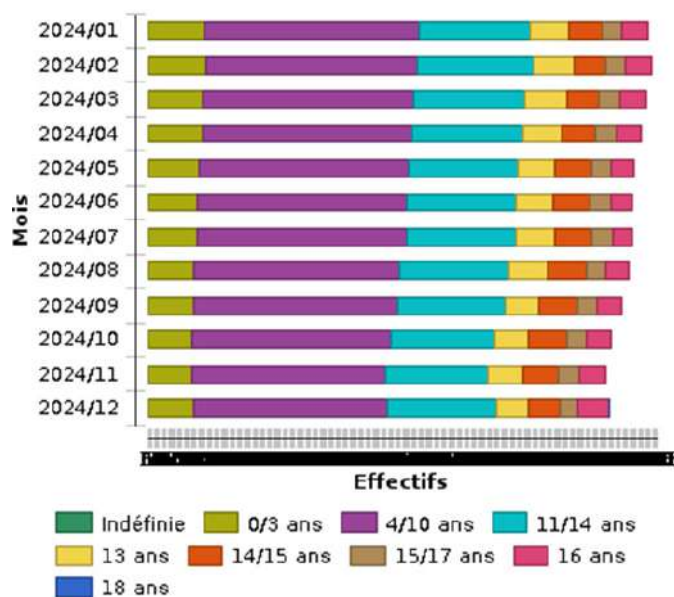
Avec l'augmentation d'activité 2024, notre service s'est doté de moyens RH complémentaire sur plusieurs services. Si nous avons pu renforcer nos équipes. Nous avons aussi rencontré des difficultés de recrutement notables qui ont pu impacter certains territoires. Ces difficultés nécessitent de déployer des organisations de services spécifiques pour répondre à la continuité de service nécessaire que ce soit au niveau de l'encadrement ou au niveau éducatif. Ce point de vigilance est également partagé avec le Département car il touche l'ensemble du secteur.

Tranches d'âge des mineurs accompagnés

Filles accompagnées en milieu ouvert par tranches d'âge



Garçons accompagnés en milieu ouvert par tranche d'âge

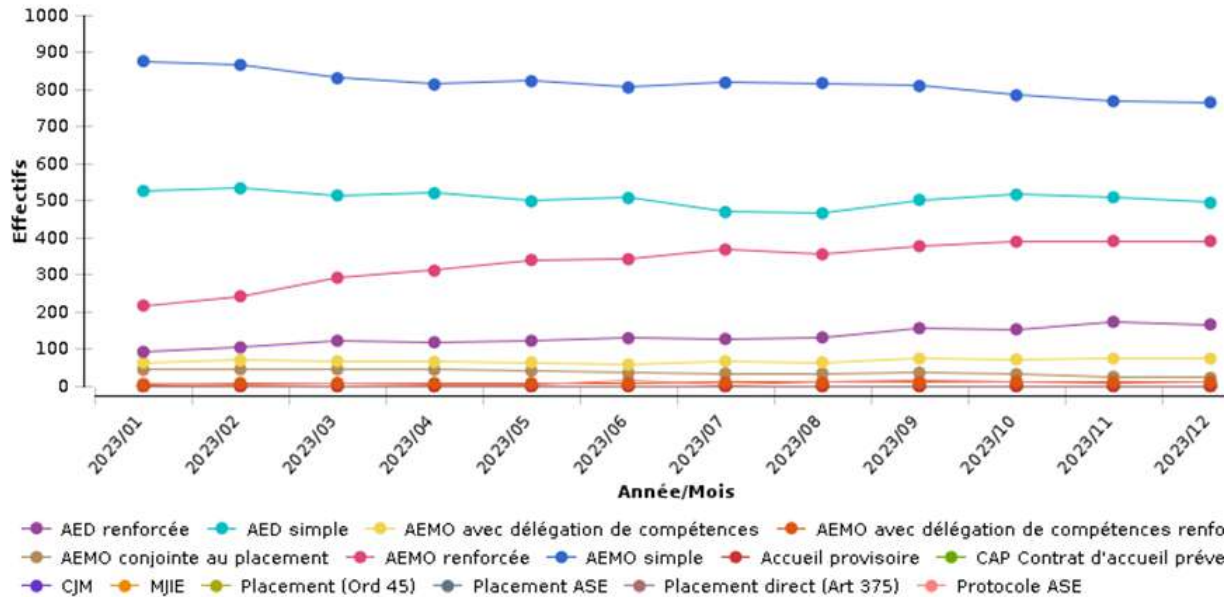


nous repérons toujours plus de suivis chez les garçons et sur la majorité des tranches d'âges. Néanmoins cette tendance se réduit avec un écart moins significatif qui montrent que les suivis augmentent chez les moins de 10 ans et chez les moins de 3 ans.

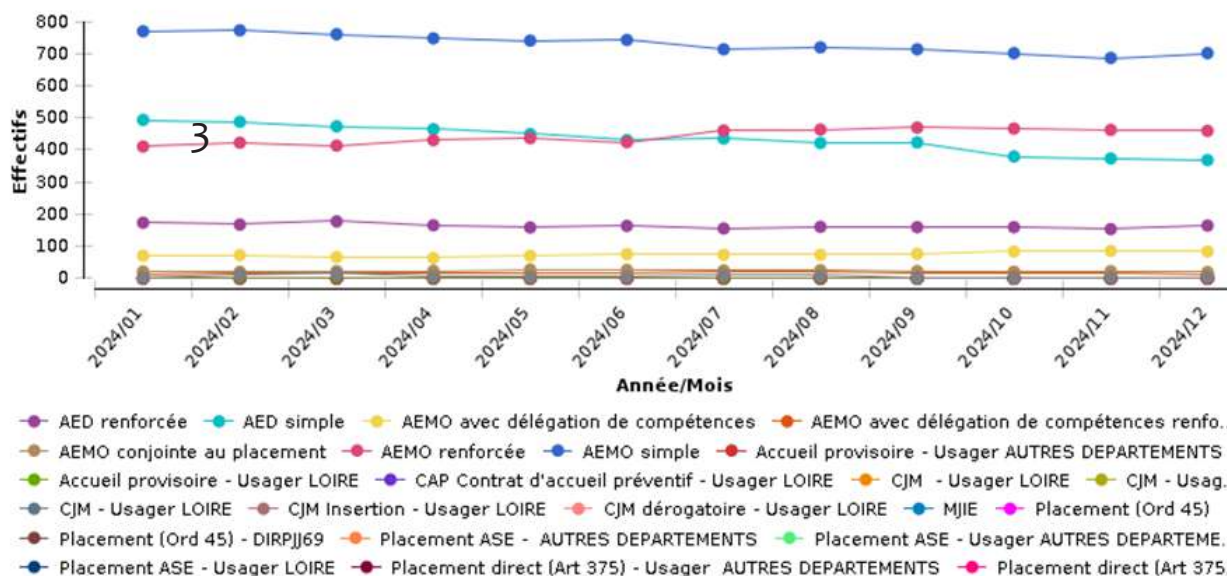
Un rajeunissement des suivis s'opère avec une tranche des 3 à 10 ans majoritaire chez les filles comme chez les garçons.

Au niveau des tranches adolescentes, comme en 2022, les suivis s'équilibrent davantage sauf pour les 15-17 ans où nous constatons une augmentation des suivis chez les jeunes filles.
Même constat d'équilibre de suivis dans la tranche d'âge des 0-2ans.

Effectifs et types de mesures : comparatif 2023 et 2024 : Année 2023



Année 2024 : Effectifs par mois et mesure



Ces graphiques illustrent bien l'augmentation des mesures renforcées notamment en administratif depuis fin 2023. A contrario, les mesures d'AED simples ont baissé par rapport à 2023. La déjudiciarisation qui s'opère depuis 2021 se confirme même si le nombre de mesures judiciaires questionne. En judiciaire, le nombre de mesures renforcées a augmenté par rapport à 2023 mais s'est aussi stabilisé depuis juillet 2024. Les mesures d'AEMO simples ont sensiblement baissé.

MESURES RENFORCEES ET OUTILS INTERNES

Depuis 2022, le Département a diversifié l'offre de service de milieu ouvert avec des mesures renforcées : AEMO et AED. Sur 2024, la transformation des services PEXT en AEMO/AED R avec hébergement est également venue renforcer les prises en charge dans les mesures de protection en milieu ouvert.

Nous avons travaillé sur 2024 en interne et avec le département et les autres associations à une clarification de cette offre de service : logique de parcours, accès aux étayages dans les mesures de protection et simplification des démarches administratives, repérage de la prévention pour accompagner les sorties, gestion des mesures en attente, répartition de l'activité globale de milieu ouvert, liens avec les services ASE, les prescripteurs, les liens entre administratif et judiciaire, le parquet, la réponse à l'urgence....

Avec les mesures renforcées, des étayages extérieurs (dont la sollicitation doit être partagée avec un plan d'aide global à faire valider par l'Inspectrice Enfance compétente), sont très souvent engagés. Aussi, des outils internes, peuvent être déployés après une information au prescripteur.

A Sauvegarde 42, nous avons fait le choix de pouvoir mettre en œuvre dans certaines mesures renforcées, des outils internes. En effet, le SEMO a développé au fil des années des dispositifs afin de venir en renfort des mesures d'AEMO et d'AED.

Depuis 2022, Sauvegarde42 a fait le choix de maintenir, au sein du SEMO, plusieurs dispositifs de soutien à la parentalité : « Goutelas : Soutien à la parentalité 0-3ans » et « Accompagnement à la scolarité », « Accompagnement du conflit parental aigu ».

Ces dispositifs sont désormais activables dans le cadre des mesures renforcées.

En 2023, ils ont fait l'objet d'une actualisation de leur projet en lien avec les mesures renforcées et d'un déploiement départemental pour une plus grande accessibilité.

Ces étayages internes se développant à moyen constant, nous nous sommes centrés sur la dimension d'un rayonnement territorial plus large et plus équilibré de ces dispositifs sur le département et sans forcément augmenter l'activité globale.

Vous trouverez ci-dessous le bilan 2024 de ces dispositifs :

DISPOSITIF « SOUTIEN À LA PARENTALITÉ - 0-3 ANS »

Ce dispositif vise à accompagner de façon préventive et renforcée les liens parents enfants dans la petite enfance en favorisant la qualité des liens d'attachement, le partage d'expériences entre pairs et le développement infantile. Les interventions sont construites au travers notamment de regroupements collectifs (3 jours et deux nuits) au château de Goutelas, de temps collectifs et de suivis individualisés.

L'équipe reste composée de deux professionnelles du SEMO dont une part de leur temps de travail est consacré au dispositif Soutien à la Parentalité 0-3 ans. Il y a une professionnelle qui travaille sur un service du Sud de la Loire et une qui travaille sur un service du Nord de la Loire, ce qui permet de couvrir les situations de l'ensemble des territoires du SEMO. L'équipe est également composée de 2 professionnelles extérieures à la Sauvegarde42 (psychologue et infirmière puéricultrice), d'un temps de secrétariat. Le dispositif reste piloté par Aude REYNARD, cheffe de service éducatif.

En 2024, sur les 5 mineurs accompagnés, il y a eu trois nouvelles situations d'enfants. Deux mineurs sont sortis du dispositif en 2024: une situation pour motif de placement et une situation s'est poursuivie dans le cadre d'une AEMO R. Sur les 5 bébés accompagnés en 2024 : 4 étaient des garçons ; 3 sont nés en 2021 et 2 sont nés en 2022, 3 situations étaient accompagnées dans le cadre d'AEMO R, et deux situations dans le cadre d'AED R.

Sur l'année 2024, il y a eu 6 regroupements au château de Goutelas, au maximum, 4 enfants et 3 mamans ont participé sur 1 regroupement, celui de juin. Un regroupement a eu lieu avec 1 enfant et 1 maman, celui de mars. Sur les 4 autres regroupements (janvier, mai, septembre et fin novembre 2024), 3 enfants et 2 mamans étaient présents.

Vu l'augmentation du nombre de mesures renforcées et d'accompagnement de mineur entre 0 et 3 ans, nous avons mené une communication accrue sur le projet du dispositif en interne et en externe :

- Entre janvier et mars 2024, des présentations du dispositif Soutien à la Parentalité 0-3 ans ont été réalisées par les membres de l'équipe sur l'ensemble des SEMO de la Sauvegarde 42. Ces différentes rencontres de présentation du dispositif ont permis à l'équipe de réfléchir sur nos missions, nos accompagnements et nos articulations avec les collègues des différents SEMO.
- En décembre 2024, l'équipe a présenté le dispositif Soutien à la Parentalité 0-3 ans à l'équipe de direction de la PMI du Département. Une présentation du dispositif sur les différentes équipes de PMI de la Loire a été proposée et reste à construire.
- La présentation et les échanges lors d'une journée Groupe Régional CNAEMO dans les locaux du SEMO de Roanne a été un autre temps forts de l'année 2024.

Perspectives 2025 :

En lien avec l'activité stable et le faible nombre de candidatures travaillées en 2024, l'équipe du dispositif va renforcer les liens avec les magistrats et les différentes CRIP du Département pour susciter d'avantage d'orientation sur le dispositif. L'objectif de l'année 2025 sera d'augmenter le nombre d'accompagnements du dispositif et d'analyser les freins pour le solliciter dans les mesures renforcées pour les 0-3 ans exercées sur les différents SEMO de la Sauvegarde 42 (ces dernières étant en augmentation).

Aussi, l'évolution des mesures renforcées avec hébergement nécessitera de partager avec le service concerné les raccordements possibles avec le dispositif pour la prise en charge des 0-3ans et dans une logique de fluidité des parcours des mineurs en milieu ouvert. De plus, l'accueil parents-enfant est une prise en charge à renforcer pour cette tranche d'âge quand c'est possible.

DISPOSITIF SPÉCIFIQUE DE PROXIMITÉ : SCOLARITÉ ET SOUTIEN PARENTAL

Ce dispositif s'adresse à des mineurs accompagnés dans le cadre d'une mesure éducative renforcée :

- En difficulté dans l'apprentissage scolaire pour des raisons diverses et pour lesquels les dispositifs de droits communs ne sont pas adaptés.
- Pour lesquels, il convient de restaurer les liens entre les parents, l'enfant et l'école.
- Pour ceux dont il est nécessaire d'introduire un tiers entre le(s) parent(s) et l'enfant et de favoriser l'ouverture et la socialisation.

L'ÉQUIPE DU DISPOSITIF 2024/2025

Après un déploiement du dispositif sur l'ensemble du département engagé en 2024 et l'intégration de nouveaux professionnels à l'équipe, pas de changement notable pour cette nouvelle année au niveau de l'équipe. Nous poursuivons nos objectifs en apprenant à se connaître davantage, affiner nos interventions auprès des mineurs, diversifier nos interventions, proposer des ouvertures culturelles et expériences nouvelles. Nous avons le souci de différencier les suivis engagés sur le nord du département de ceux du côté sud.

L'équipe construit sa pratique autour du déploiement sur l'ensemble du département, nous expérimentons diverses pistes pour faire équipe. Actuellement une réunion mensuelle réunit l'ensemble de l'équipe (Travailleurs sociaux, Service civiques, psychologue, coordonnateur, chef de service) et des temps spécifiques sont organisés autour des temps de bilan et de candidatures. Nous avons souci de rester en proximité des équipes éducatives, ainsi les temps de bilans et de candidatures se font sur les services SEMO, nous pensons que nos interventions sur des équipes du Nord facilitera l'imprégnation de ce dispositif dans les suivis des mineurs.

L'OBJECTIF PRINCIPAL

Le dispositif spécifique de proximité : scolarité et soutien parental s'inscrit dorénavant dans le cadre des mesures éducatives renforcées. Il peut être l'un des étayages activés pour un mineur suivi. C'est un étayage supplémentaire proposé à la famille, pour apporter un soutien et un accompagnement complémentaire, en direction de l'enfant, qui fait lien entre le parent et l'école. Il conserve les mêmes objectifs que l'accompagnement à la scolarité : à savoir, s'inscrire dans une régularité auprès d'un enfant, une heure chaque semaine, afin de le soutenir et renforcer les apprentissages scolaires. Un écrit de l'intervenant du dispositif est intégré au rapport de fin de mesure, avec un résumé du déroulé des interventions mises en œuvre dans le cadre du dispositif, et de ses effets auprès de l'enfant, s'inscrivant dans un projet éducatif. Pour les intervenantes salariées, l'intervention au domicile familial reste une priorité, une spécificité, afin de faire exister l'école à la maison, en relation avec les parents.

Les fratries sont également privilégiées : l'accompagnement peut se faire en binôme (1 salariée + 1 service civique) ce qui répond à une forte demande d'accompagnement à partir du domicile de l'enfant, en tentant d'impliquer les parents, ou travailler en collaboration avec d'autres membres de la famille, qui pourront prendre le relai, et être repérés plus tard par l'enfant, comme « référent » lorsque les professionnels passeront le relai. Cette année, se met progressivement en place les interventions sur tout le département.

Pour le sud du département, les jeunes en service civique ou bénévoles, les suivis se déroulent principalement dans des locaux Sauvegarde (locaux de proximité au soleil et à Beaulieu), service SEMO St ETIENNE (Gabriel Péri avant de se déplacer sur le site de Grouchy), antennes SEMO Ondaine, Gier et Andrézieux.

Le secteur semi-rural nous contraint à adopter des réflexions différentes à l'intervention en milieu urbain.

Pour le Nord du département, les salariées sont intervenues à domicile et sur les antennes. Les bénévoles ont apporté leur contribution à partir des antennes. Les services civiques n'ont pas encore été déployés sur ce secteur d'activité.

Depuis l'an dernier, les candidatures se font tout au long de l'année en file active. À tout moment de l'année, le travailleur social référent d'une mesure éducative renforcée peut solliciter le dispositif et présenter la situation d'un enfant.

La demande d'accompagnement est étudiée avec l'ensemble de l'équipe (ou Sud ou Nord).

Sur 2023/2024, 92 candidatures présentées pour tout le département, dont 70 pour le Sud et 22 pour le Nord.

Nous avons pu répondre favorablement à 47 candidatures sur le Sud et 19 sur le Nord. Certaines ont dû s'interrompre (déménagement, décision de placement, impossibilité à intervenir auprès des familles, situation trop dégradée ne permettant pas d'introduire la scolarité, déménagement du site de St Etienne). De nouveaux suivis ont pu ainsi plus tardivement durant l'année scolaire.

Les classes prioritaires restent les mêmes que précédemment, correspondant à des apprentissages incontournables : GS maternelle, CP, CE1 et CM2 et 6ème.

Sur 92 candidatures, 52 sont issues de classes prioritaires.

L'accompagnement à domicile est très souvent sollicité. Il est justifié au regard de la situation familiale, nécessité de travailler en lien avec le ou les parents, famille nombreuse avec enfants en bas âge, pas d'autonomie au niveau des transports, éparpillement de l'enfant, besoin de travailler sur une méthodologie et organisation, à partir du domicile.

Cette année, 29 suivis ont pu être réalisés à partir du domicile.

Les suivis à domicile sont exclusivement assurés par les intervenantes salariées. Elles peuvent être accompagnées par un service civique, qui vient en binôme et permet d'intervenir auprès d'une même fratrie sur le même créneau horaire. Les jeunes volontaires interviennent principalement dans les locaux de l'institution, ou Antennes SEMO, ce qui représente davantage les collégiens, qui accède à plus d'autonomie.

Les locaux de proximité ont été repérés par les travailleurs sociaux et les familles, ce qui permet également de se rapprocher du domicile des usagers, et faire lien avec les parents gardiens.

Les bénévoles interviennent aussi à partir des antennes ou locaux utilisés par l'institution.

Aussi, le dispositif a toujours eu pour objectif de soutenir la scolarité des enfants mais aussi leur permettre de découvrir et accéder à la découverte du monde et de sa culture. Les actions collectives permettent de soutenir des objectifs de socialisation, d'ouverture sur l'extérieur, de confrontation à l'Autre... Ainsi, à chaque vacances scolaires, un temps de rencontre convivial de partage est prévu avec les enfants et jeunes.

DISPOSITIF DE SOUTIEN À LA PARENTALITÉ « Accompagnement du conflit parental aigu »

Cet accompagnement s'adresse à des parents en conflit aigu c'est-à-dire continu et enkysté malgré les interventions extérieures et les cadres posés.

L'objectif de ce soutien éducatif renforcé est de préserver l'intérêt de leur(s) enfant(s) en proposant aux parents un travail autour de leur conflit et une prise de conscience des conséquences de celui-ci sur le développement de leur(s) enfant(s).

En effet, malgré la séparation, le conflit parental peut devenir un mode de relation et les préoccupations parentales se décentrent des enfants qui ne deviennent alors plus que des prises pour alimenter le conflit parental. Les enfants peuvent être gravement menacés dans leur développement car otages de ce conflit et donc réduits à l'état « d'objet » des tensions parentales. Cet étayage interne a comme objectif, en lien avec la mesure éducative renforcée en cours, d'agir sur cet impact pour transformer le dysfonctionnement et protéger le/les enfants.

L'objectif de cette intervention est que chaque parent puisse développer ou redévelopper leur préoccupation parentale commune afin que, malgré leur séparation, leurs enfants puissent retrouver une place centrale pour chacun d'eux, dans ce qu'ils sont et non plus comme vecteur ou fixation du conflit.

Cette intervention spécifique vient en appui de la mesure éducative renforcée en vigueur qu'elle soit administrative ou judiciaire. Dans ce cadre, ce moyen interne à la Sauvegarde 42 peut donc être activé en cours d'exercice de mesure, avec information au prescripteur comme le prévoit le référentiel.

L'équipe pluridisciplinaire se compose du travailleur social désigné pour exercer la mesure éducative et d'un binôme de professionnels (psychologue et travailleur social) qui rencontre mensuellement chaque parent séparément et ensemble si possible. La durée moyenne des entretiens est d'1 heure.

Éléments statistiques 2024

15 mineurs et 10 familles ont été accompagnées en 2024. Certains suivis sont encore en cours en 2025 (3 familles).

Nous observons une stabilisation de l'activité sur l'année 2024. Nous avons ainsi pu répondre aux sollicitations et traiter des suivis dans la continuité. Nous avons aussi anticipé les rendez-vous de présentation de la mesure renforcée et donc les premiers rendez-vous du dispositif. Nous observons une forte baisse des orientations dans le cadre administratif que nous mettons en lien avec le fonctionnement en mode dégradé de la CRIP. En effet, on compte 7 familles accompagnées en AEMO, soit 10 enfants pour 1 seule en AED qui concerne 4 enfants. Sur le démarrage de l'année 2025, toutes les mesures en cours sont judiciaires.

Fins d'accompagnements : 6 familles en 2024

Pour deux familles, à notre initiative du fait de la personnalité d'un des parents et de l'impossibilité pour nous de garantir un cadre protecteur.

Pour trois autres, l'évolution positive de la situation ne justifiait plus le maintien de l'intervention éducative. Pour l'une du fait de l'absence de mobilisation d'un des parents

Perspectives 2025 :

- Le travail de communication opéré sur le dispositif nous a permis d'être repérés par les Juges des Enfants lesquels peuvent notifier dans leurs ordonnances une orientation sur notre dispositif.
- Un troisième travailleur social est venu renforcer l'équipe ce qui permettra d'augmenter le volume d'accompagnements et de répondre de manière plus rapide aux sollicitations.
- Le déploiement du dispositif sur Loire Nord n'ayant pas pu se concrétiser en 2024, nous envisageons d'accompagner l'équipe nouvellement constituée dans son démarrage en 2025.

ELEMENTS FORTS DE L'ANNEE ECOULEE SUR LE SEMO

La démarche de renouvellement du projet de service

L'équipe de direction a poursuivi cette année, avec l'appui de la DDQVA, de professionnels de chaque équipe du SEMO, la démarche d'amélioration continue du projet de service désormais finalisé.

Deux groupes de professionnels se sont rencontrés régulièrement pour travailler sur deux fiches action : la première a construit le référentiel des pratiques qui sera diffusé en 2025 et la deuxième travaille encore en 2025 à mettre en synergie les outils de la loi 2002-2 avec la loi 2022. Le référentiel des pratiques et l'actualisation des outils (livret d'accueil, règlement de fonctionnement, DIPC...) vise à prendre en compte les évolutions réglementaires et à partager davantage d'outils et de repères communs en internes comme en externes vis-à-vis des pratiques professionnelles comme du travail pluridisciplinaire. La participation des personnes accompagnées au sein du service et dans les suivis est aussi un sujet central.

Les interviews auprès des personnes accompagnées se sont également poursuivies et doivent continuer à participer à l'évaluation continue de nos pratiques en préparation de l'évaluation externe prévue en 2025.

Des évolutions de certains sites :

Sur 2024 et en 2025 se sont réalisés ou préparés des réaménagements de service, un déménagement du SEMO St-Etienne du pour le site de G.PERI vers les nouveaux locaux de GROUCHY.

Par ailleurs, l'équipe de Feurs verra prochainement ses locaux s'agrandir.

Ces projets permettent des aménagements plus adaptés aux prises en charge, permettent d'améliorer les conditions d'accueil des mineurs et de leurs familles et améliorent les conditions de travail des équipes.

Des rencontres avec nos prescripteurs, financeurs, partenaires...

L'année 2024 a de nouveau été marquée par la volonté de poursuivre des rencontres régulières : avec les services du département, les prescripteurs et plusieurs partenaires à l'échelle des territoires.

- Les rencontres avec le CD 42 et les autres associations plusieurs fois dans l'année,
- Avec les prescripteurs pour partager les évolutions en cours et les enjeux relatifs à la gestion d'activité aux évolutions des pratiques,
- Avec le CNAEMO et l'ODPE
- Avec la CAF
- D'autres partenaires seront à rencontrer prioritairement en 2025 compte tenu de l'importance de penser nos articulations : Service ASE, ESPASS et PMI....

Des rencontres avec les équipes

Dans la continuité de sa volonté de proximité, l'équipe de direction a rencontré chaque équipe en réunions institutionnelles (3 fois dans l'année), en bilan d'équipe annuelle, lors de rencontres partenariales sur les territoires pour partager en proximité les préoccupations de terrain comme celles liées au secteur.

Ces rencontres régulières associées au travail en équipe de direction permettent de porter en cohérence les préoccupations, besoins et projets du service en interne et en externe.

Des pratiques qui évoluent

En 2024, malgré une activité parfois dense, les équipes ont pu innover et continuer à déployer des actions collectives dans la durée sur les territoires (groupes parents-enfants, TDC, sorties culturelles, café des parents, camps...).

Le travail psycho-éducatif se poursuit et les besoins à ce niveau étant massifs, il nécessite des priorisations compte tenu des temps de travail des psychologues. Les binômes de professionnels sont en augmentation pour accompagner au plus près les situations les plus sensibles (jeunes enfants, conflit parentaux, VIF, parents présentant un trouble psychiatrique et/ou des addictions...).

Pour répondre aux besoins sur les territoires, les chefs de service et les équipes ont travaillé en partenariat et en réseau.

Des projets émergent et nécessitent de penser des coopérations, expérimentations : projet TISF au sein des équipes, accueil parent-enfant, groupe TDC, conférences familiales....

SERVICE DEPARTEMENTAL D'INVESTIGATION EDUCATIVE

LA MESURE JUDICIAIRE D'INVESTIGATION EDUCATIVE MJIE

La capacité installée et accordée au budget 2024 était de **218 MJIE** (Dossiers Familles) pour des investigations auprès de **366 mineurs sur la base d'un ratio fratrie de 1,68**

ANALYSE DE L'ACTIVITÉ

En 2024, le nombre de sollicitations MJIE est inférieure de 21 mesures par rapport à notre capacité.

	Janv	Fév	Mars	Avr	Mai	Juin	Juillet	Aout	Sept	Oct	Nov	Déc	Total
Dossiers	13	13	17	15	17	24	17	14	21	16	21	24	212
Mineurs	23	22	29	26	22	38	27	24	35	28	34	37	345

Encore cette année, nous observons une disparité de l'activé en fonction des mois de l'année.

L'échelle Départementale et l'implantation des MJIE sur le territoire :

Le SDIE couvre l'ensemble des MJIE du Territoire Ligérien.

L'activité la plus dense se trouve toujours au sud du département regroupant les territoires du Stéphanois, du Gier, de l'Ondaine et du Pilat pour un total de 207 mineurs.

Le nord du département (Andrézieux, Forez et Roannais) comptabilise 115 mineurs suivis dans le cadre d'une MJIE.

Le sud représente 64.3% des mineurs de notre activité et 35.7 % pour le nord.

Ces indicateurs nous confirment que l'organisation actée en 2020 permet de répondre avec nos moyens aux besoins du territoire.

Secteurs PPJ	
Equipes Milieu Ouvert	Forez
ANDREZIEUX	15
FEURS	38
GIER1	36
GIER2	43
MONTBRISON	39
ONDAINE	39
ROANNE NORD	28
ROANNE SUD	7
SAINT ETIENNE EST	62
SAINT ETIENNE OUEST	38
Total général	345

Groupe Nord : 3 ETP de travailleurs sociaux (132 mineurs) et 0,9 ETP de psychologues (128 mineurs)

Groupe Sud : 5.5 ETP de travailleurs sociaux (242 mineurs) et 1.7 ETP de psychologues (244 mineurs)

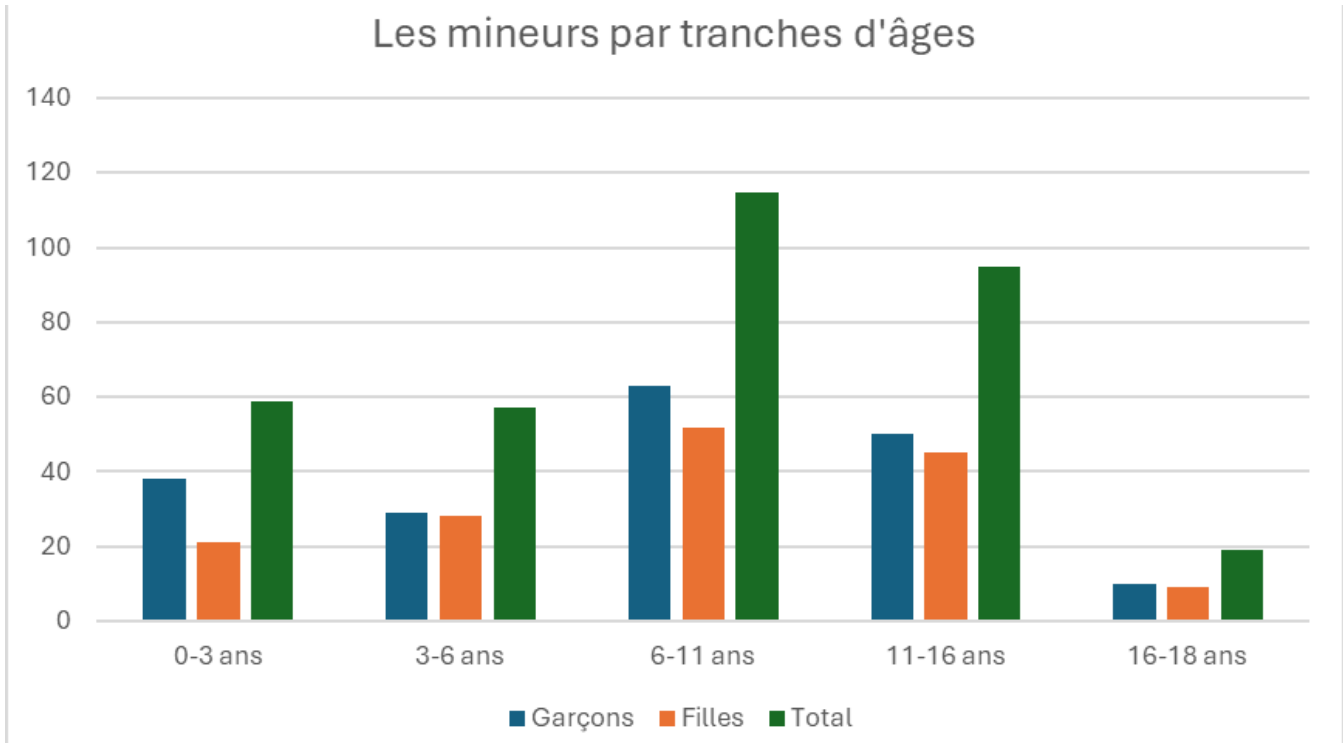
Evolution du nombre de mineurs suivis en MJIE lors de 4 dernières années :

	2017	2018	2019	2020	2021	2022	2023	2024
Dossiers MJIE	211	193	202	209	225	221	202	212
Mineurs	388	371	338	358	383	363	322	345
Mineurs/ Dossiers	1,83	1,92	1,67	1,72	1,7	1,64	1,59	1,62

Répartition filles et garçons

Filles : 155 => 45%
Garçons : 190 => 55 %

190 mineurs de sexe masculin ont été suivis dans le cadre d’une MJIE en 2022 pour 155 mineurs de sexe féminin.



	Moins de 3 ans	3-6 ans	6-11 ans	11-16 ans	16-18 ans	TOTAL
Nb mineurs	59	57	115	95	19	345
% âges	17,1	16,5	33,4	27,5	5,5	100%

67% des enfants concernés par les investigations en 2024 ont moins de 11 ans, ce qui nous renseigne sur le jeune âge des enfants suivis en MJIE. Ce chiffre était de 69,5% en 2023.

Nombre de mineurs par dossier d'une même famille

Nombre de mineurs par dossier d'une même famille					
1	2	3	4	5	6 et +
120	122	57	24	10	2

En 2022, nous notons plus de mesures individuelles et moins de grandes fratries contrairement aux années précédentes. Cette tendance confirme déjà celles amorcées depuis 2019.

Lieu de vie des mineurs concernés

Lieu de vie mineurs concernés (par dossier MJIE terminées en 2023)			
Chez 2 parents	Chez 1 des parents	Autre domicile	TOTAL
52	150	10	212
24,5%	71%	4,5%	

La constitution des familles qu'elles soient isolées, séparées ou recomposées constitue un élément déterminant dans le travail d'investigation dans le sens où elle multiplie le nombre de personnes à rencontrer ainsi que les lieux de visite.

Cette année, le nombre d'enfants vivant chez leurs deux parents et chez l'un des parent est sensiblement le même.

- Le nombre de mineurs partageant le domicile de leurs deux parents est de 24,5% en 2024 (27% en 2023) des situations.
- Dans plus de 71% en 2024 (63% en 2023) des Investigations, les mineurs vivent avec l'un de leurs deux parents
- Pour 4,5% des enfants, l'investigation est menée dans un autre domicile que celui des parents (placement, TDC).

PRECONISATION A L'ISSUE DE LA MJIE

Dans le cadre des mesures d'investigation la préconisation la plus souvent proposée au magistrat reste la mesure d'AEMO (42%). Cette préconisation a toutefois augmenté puisqu'elle était de 38% en 2023 et où elle représentait 48% en 2022. Nous observons pour l'année 2023 une stabilisation des préconisations de placement (17% en 2023, 16% en 2023 et 21% en 2022).

PERSPECTIVES 2025 :

- Un projet de service actualisé et la préparation de l'évaluation externe
- Une fiche action dédiée à la concrétisation d'un référentiel des pratiques (septembre 2025)
- Un déménagement du service sur Cholat à St Etienne et des implantations territorialisées des professionnels au plus près des publics.
- Des rencontres partenariales sur 2024 : rencontres PJJ/SDIE, rencontres FN3S...
- COPIL MJIE relancé depuis 2022 qui permet des articulations avec les prescripteurs et les financeurs.
- Un partage des inquiétudes avec financeurs et prescripteurs sur la baisse d'activité du service et plus globalement sur les besoins en MJIE (type de besoin et contenu).

Espace Rencontre ASTREE



La structure est installée depuis septembre 2023 sur la commune d'Andrézieux-Bouthéon (7 Rond-Point Auguste Colonna).

Sous l'autorité du directeur de pôle, d'une directrice adjointe et d'une cheffe de service, l'équipe est composée de 4 salariées (dites intervenantes accueillantes) à temps partiel afin d'effectuer les rencontres parents-enfants. L'embauche d'une 5^{-ème} salariée en tant qu'intervenante est envisagée en projection 2025 en vue de consolider la construction de l'équipe.

8 bénévoles interviennent aux côtés des professionnelles, dans le cadre des rencontres parents-enfants. Les bénévoles participent également à l'Analyse de la Pratique Professionnelle en présence des intervenantes.

L'année 2024 acte la transformation du service Astrée en Espace rencontre. Cette année a marqué l'aboutissement du travail entrepris les années précédentes concernant l'adaptation de la structure aux attendus du référentiel national des Espaces rencontres. La pratique d'accueils des familles dans un cadre collectif s'est mise en place ouvrant à une plus importante capacité d'accueils. Concernant les délais de prise en charge qui restent assez stable : les temps intermédiaires entre la réception des dossiers et la première rencontre parent-enfant ouvrant l'exercice du droit de visite s'observent sur une variable comprise située entre 1 mois et 2 mois et demi. L'augmentation des désignations concernant les dossiers JAF est constante.

Nous relevons sur l'année 2024, l'envoi de 78 nouvelles mesures du JAF alors même qu'en 2023, nous relevions auprès des prescripteurs, une désignation concernant 30 dossiers. Le recentrage de l'activité sur le volet JAF est effectif et a été soutenu notamment par des dossiers JE renvoyés en compétence (3 dossiers concernés). 10 mesures JE en cours de renouvellement ont été exercées sur l'année 2024 afin d'amener la continuité nécessaire pour préparer à la sortie du dispositif.

Les outils et logiciels de gestion de l'activité permettent un rendu compte facilité de l'activité sur le champ des données statistiques annuelles à remettre aux différents financeurs. Le service renseigne de façon mensuelle, en début de mois, les prescripteurs (JAF) tant en termes de délais d'attente que de dossiers en cours au sein de l'Espace, sur le logiciel JAFER. Pour précision, l'utilisation de ce logiciel au niveau régional par les Espaces rencontre demeure une expérimentation afin de fluidifier les orientations.

Le nouveau projet de service conformément aux exigences du référentiel permet l'effectivité d'un accueil multi-familial ou collectif et l'attention portée aux situations qui ne relèveraient pas d'un cadre d'accueil dit « en collectif » est une préoccupation qui a été inscrite au cœur du projet de service.

L'Espace rencontre ASTREE intervient dans un cadre judiciaire sur décisions des Juges aux affaires familiales mais aussi dans un cadre conventionnel sur demandes et accords des parents. Il permet l'exercice du droit de visite d'un parent lorsque la relation avec son enfant est interrompue, difficile ou conflictuelle. Il favorise le maintien, la reprise ou la construction de liens parents-enfants dans un cadre protégé.

Le recours à l'Espace de rencontre est préconisé dans les situations où une relation enfant-parent(s) et/ou l'exercice d'un droit de visite est interrompu, difficile ou conflictuel, y compris dans les situations de violences conjugales reconnues dans le cadre d'ordonnances de protection. L'objectif de la structure est de garantir une rencontre en présence d'un tiers – constante au moins dans un premier temps - si cela est notifié nécessaire dans le corps du jugement.

Sur l'année 2024, l'ASTREE a doublé son niveau d'activité, conformément aux engagements pris par Sauvegarde42, l'évolution du projet de service visant à respecter le référentiel national des espaces rencontres et à développer l'activité. 67 mesures judiciaires ont été clôturées alors même qu'en 2023, le nombre de mesures clôturées s'élevaient à 31. 91 mesures judiciaires nouvelles so

enregistrées pour 2024. En comparatif sur 2023, nous relevons 48 situations. Au cours de l'année 2024, les réalités de terrain partagées avec nos prescripteurs et financeurs dans le cadre du Conseil Technique Départemental (15/11/24) mais aussi les échanges entretenus entre la Direction de la Sauvegarde⁴² et certains membres, en délégation, de la Direction Enfance ont permis de maintenir une lisibilité de l'action engagée au niveau associatif.

L'Astrée a soutenu son engagement sur différentes instances :

- Des rencontres régulières avec d'autres Espaces rencontres de la région
- Une inscription pérenne avec la FFER.
- Une communication fluide avec les Juges aux Affaires Familiales lors du traitement de situations complexes et des relais effectués auprès du Pôle Vif pour alertes de protection.

ACTIVITE 2024 :

Sur l'année 2024, l'ensemble des 8 bénévoles d'action engagés sur l'Astrée est resté fortement mobilisé dans l'organisation du service et ont pu se montrer volontaires dans la construction du projet de service. En 2024, le service a été ouvert 261 jours aux familles. Il n'y a pas eu fermeture de la structure sur la période estivale. La structure accueille du public les mercredis, jeudis, vendredis et les samedis.

118 mineurs ont été accueillis dans le cadre de mesures judiciaires prononcées par les Juges aux affaires familiales et les Juges des enfants pour 48 mineurs concernés en 2023.

452 rencontres parents-enfant(s) ont été réalisées de manière effective en 2024. 262 rencontres programmées n'ont pas pu être réalisées du fait de l'absence d'un parent et/ou du fait de l'absence d'un enfant. Le volume global des rencontres programmées est de 714 rencontres (pour 429 en 2023). 311 entretiens ont été réalisés.

L'ensemble des mesures traitées puis clôturées sur l'Astrée entre le 1er janvier 2024 et le 31 décembre 2024 correspond à 67 mesures avec 11 mesures inscrites dans un temps long d'intervention soit de 12 à 24 mois.

AGES DES MINEURS ACCOMPAGNES

Nous avons accompagné cette année plusieurs enfants en bas âges. 35 des mineurs accompagnés étaient âgés de moins de 7 ans, dont 13 enfants de moins de 4 ans, ce qui représentent 11% des mineurs accompagnés.

La tranche d'âges des 4-7 ans représente 19% des mineurs accueillis soit 22 enfants.

La tranche d'âges des 7-11 ans (38%) représente la majorité des mineurs accompagnés dans le cadre des rencontres parents-enfants. Ce sont 45 enfants concernés. La tranche d'âge des 14-18 ans représente 15%.

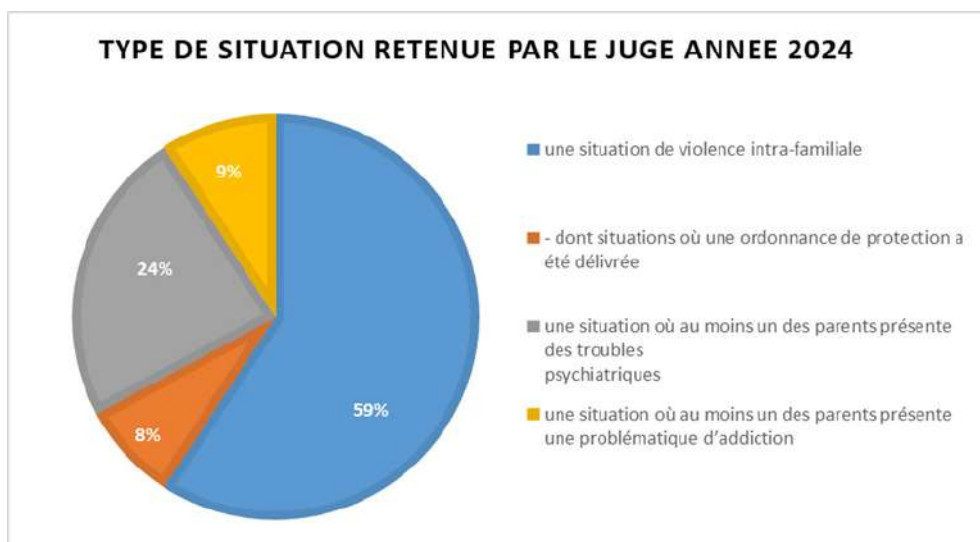
PROBLEMATIQUES FAMILIALES OBSERVEES

Les problématiques rencontrées par les familles accompagnées dans le cadre de l'Espace rencontre Astrée sont plurielles et souvent dépendantes les unes des autres. Les accompagnements se complexifient lorsqu'il y a cumul et enchevêtrement des problématiques chez un même parent et s'intensifient lorsque chacun des parents est concerné par cette multiplicité de difficultés.

Dans une grande majorité des situations familiales rencontrées dans le cadre de l'Espace rencontre, nous observons qu'au moins un des parents des mineurs concernés présente des troubles psychiatriques. Ces problématiques représentent 64% des situations familiales accompagnées par l'Espace rencontre. Ce chiffre est en légère baisse par rapport à celui de 2023 (70%).

Nous observons également que les situations repérées sur ordonnance comme indiquant des problématiques de violences intra-familiales (59%) sont en forte hausse en 2024 alors même que le repérage sur 2023 s'élevait à 22%.

Nous accompagnons également un certain nombre de situations de mineurs dont au moins un de leurs parents est en proie à des problématiques d'addiction (18%). Ce chiffre est en hausse en comparaison de celui de 2023 (10%) Nous constatons, par contre une baisse des accueils relevant de problématiques signalant des situations d'errance et de grande précarité (18% des accueils) par rapport à 2023.

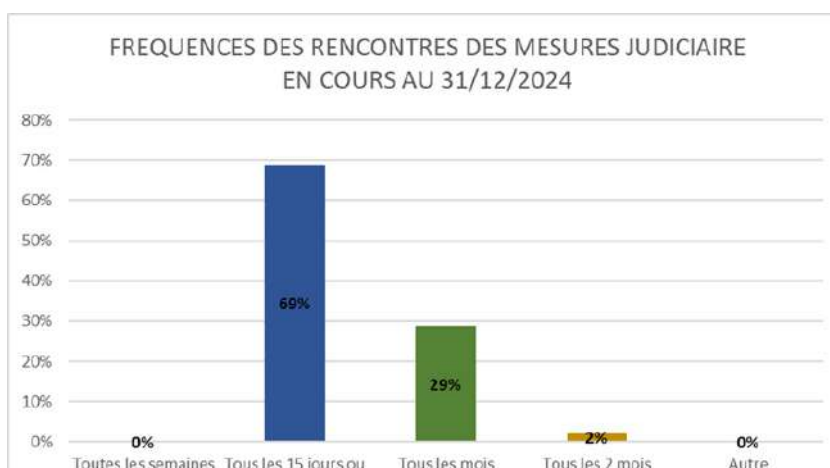


FREQUENCE DES RENCONTRES PARENTS-ENFANTS

L'Espace rencontre Astrée définit un cadre de rencontres parent-enfant selon une fréquence hebdomadaire, mensuelle ou bi-mensuelle.

Au 31/12/2024, concernant les mesures en cours, 69 % des mandats mis en œuvre concernaient des rencontres parent-enfant – sur un rythme de visites à raison de 2 fois par mois. Cette tendance est similaire à celle observée en 2023.

Pour l'ensemble des mesures clôturées (67 situations) ; c'est seulement 25 mesures qui arrivent à clôture du terme prévu sur ordonnance. Les mesures clôturées sans suite s'élèvent à 14 situations et les interruptions de mesures concernent 28 situations.



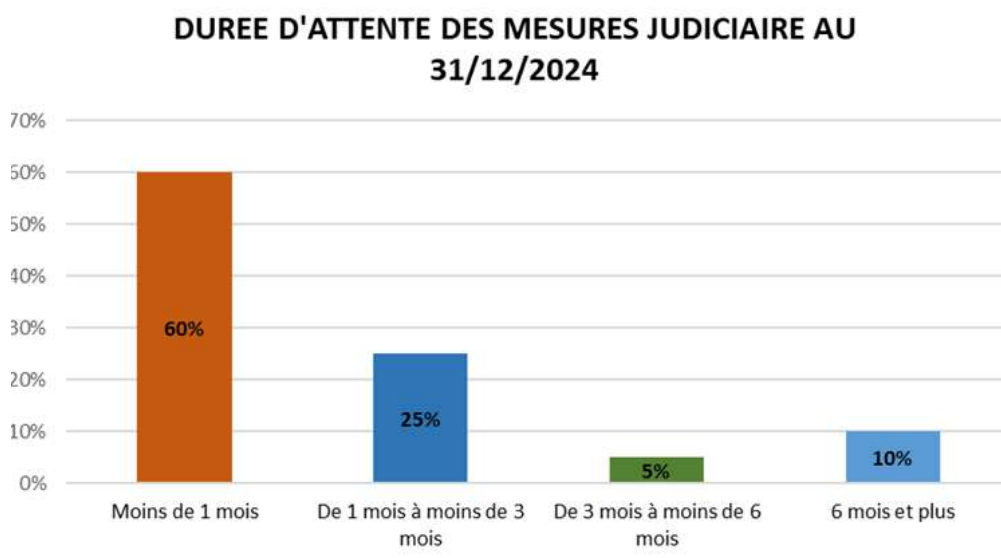
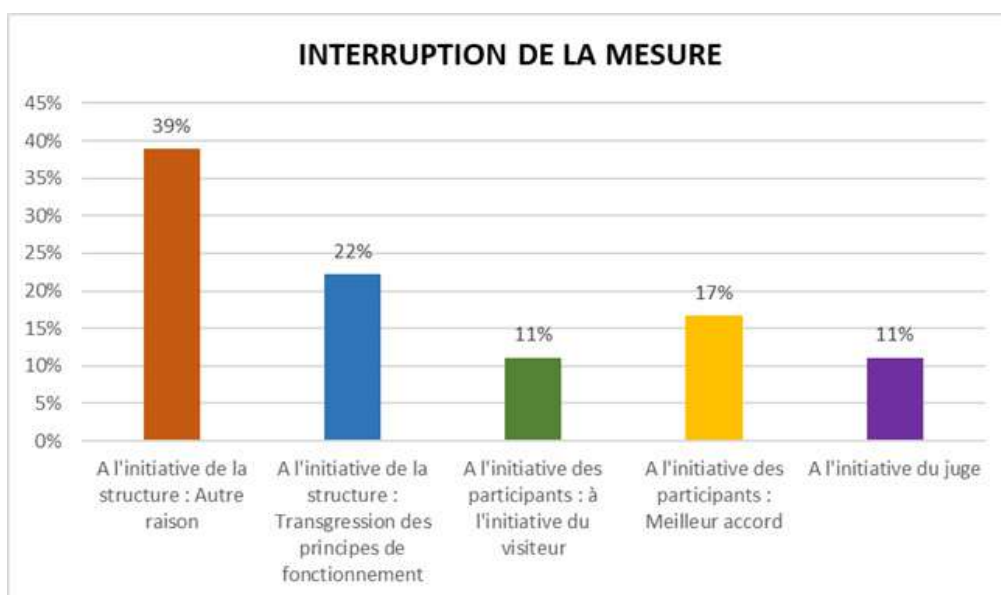
SORTIES DES MESURES

L'activité de l'Astrée est marquée par des mesures complexes.

Pour une partie d'entre elles, les difficultés repérées ne permettent pas que s'engagent dans la durée des rencontres permettant des conditions suffisamment sécurisantes pour les mineurs accompagnés.

Dans un certain nombre de cas, les problématiques familiales sont telles que les mineurs ne sont pas en capacité d'aller à la rencontre de leur parent. Dans d'autres situations, les enjeux liés à la séparation des parents, à des procédures en cours, sont trop marquées pour que les parents aient la capacité de s'engager dans cet accompagnement. Sur l'année 2024, la structure a procédé à la mise en œuvre de 3 signalements sur le champ de la Protection de l'Enfance.

Concernant les situations en cours, au 31 décembre 2024 : La temporalité d'attente médiane se situe sur un délai de prise en charge repéré de - 1 mois à moins de 3 mois - entre l'enregistrement du dossier (avec appels de chacune des parties) et la première visite réalisée. Cette échelle d'attente moyenne et majoritaire représente 53% des 45 situations prise en charge sur l'ER. La réduction efficiente sur 2024 des délais de prise en charge s'observe dans la continuité de l'année précédente.



PERSPECTIVES 2025 :

Le déploiement du nouveau projet de service au cours de l'année 2024 a continué d'être un enjeu majeur pour l'Espace rencontre Astrée. Les professionnelles et bénévoles se sont inscrits dans une nouvelle pratique de travail faisant expérimentation et nouvelle approche. L'année 2024 a permis de compléter un peu plus l'installation de la structure et permet un premier retour en termes d'expérimentations et de transformations de l'activité qu'il sera intéressant de redistribuer dans le cadre de la construction du référentiel des pratiques – en projection de travail sur 2025.

Au terme de cette année 2024, le projet de service s'est décliné de façon opérationnelle sur le champ de l'accueil en Espace rencontre classique. Nous relevons 1 seule situation accueillie dans un cadre conventionnel. Notre pratique, toujours en cours de déploiement, s'est orientée sur l'utilisation de l'outil de visio-conférence, néanmoins circonscrite à la réalisation d'entretiens notamment pour des parents résidents hors-département. En 2024, la structure a été destinataire de situations permettant et ordonnant la mise en place de sorties parents-enfants d'où la réalisation de ce type d'accueils qui reste très minoritaire. Pour autant, dans certaines situations où des sorties pouvaient être imaginées – sur observations des besoins et évolutions favorable – notre structure a fait le choix de proposer cette progressivité afin de renforcer les dynamiques d'accueils.

Concernant les perspectives 2025, nous relevons une augmentation constante du nombre de désignations concernant de nouvelles mesures JAF.

Ces désignations tendent à s'intégrer dans une logique de territoire. Aussi, l'année 2025 permettra l'examen géographique de l'offre de service sur l'ensemble du département.

En 2024, un protocole de prise en charge élaboré entre l'Espace rencontre Astrée et les services de l'ASE, a permis des accueils menés concernant 4 situations pour lesquelles les visites ont été réalisées au sein de notre structure dans des formats de visites médiatisées et/ou visites en présence d'un tiers en accueil collectif. Ces situations font l'objet d'une prise en charge partagée selon un protocole bilanté avec le département 42.

SERVICE SOCIO-JUDICIAIRE

Le service socio judiciaire est composé :

- D'une part de cinq professionnels qui assurent trois missions : les enquêtes sociales rapides (ESR), le contrôle judiciaire (CJ) et les stages de citoyenneté.
- D'autre part, le dispositif expérimental en partenariat avec le SPIP de la Loire s'est également poursuivi. Pour rappel l'objectif étant d'assurer une prise en charge renforcée et réactive de certaines personnes placées sous mains de justice, suivies par le SPIP en milieu ouvert ou fermé. L'idée principale étant de travailler l'adhésion aux soins et de faire le lien avec les structures de soins de droits communs (CMP notamment).
- Enfin une secrétaire et une cheffe de service viennent en appui direct pour la conduite de l'ensemble de ces activités sous la responsabilité de la direction du PAEP.

Les enquêtes sociales rapides

En application de la loi du 6/07/1989, l'association réalise des ESR (Enquêtes Sociales Rapides) dans le cadre de la Permanence d'orientation pénale. Cette mesure est ordonnée en cas de poursuite dans le cadre d'une procédure de comparution immédiate, d'une convocation par procès-verbal, d'une ouverture d'information.

Elles se déroulent à la fin de la garde à vue et avant que le mis en examen ne soit reçu par le magistrat. Elles nécessitent d'instaurer, sur un temps resserré, un climat de confiance afin de favoriser la communication des informations, de vérifier les éléments recueillis.

L'ESR vise à vérifier la situation matérielle, familiale et sociale de la personne et à informer le magistrat sur les mesures propres à favoriser ou maintenir son insertion sociale.

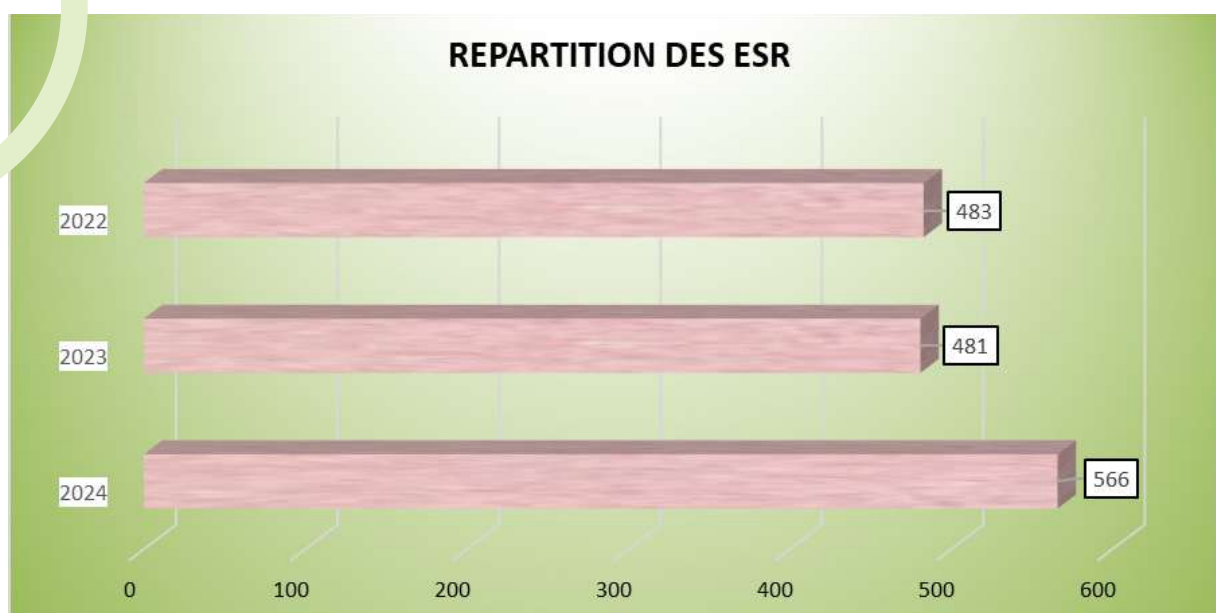
Les Enquêtes sont diligentées par les magistrats et constituent une aide à la décision.

Elles constituent une pièce au dossier judiciaire qui peut être utilisé par les avocats et par les intervenants socio judiciaires du pré et post sentenciel.

Depuis, L'art 41 du Code de Procédure Pénale prévoit une évolution fondamentale de l'ESR, elle représente un élément constitutif d'un dispositif social ou de prévention. L'enquêteur (intervenant socio judiciaire) doit présenter des propositions, des mesures propres à favoriser l'insertion sociale de l'intéressé telles que les solutions d'hébergement recherche de solution d'hébergement notamment dans le cadre des violences conjugales et voisinage par exemple ; les pistes d'emploi ou de formation...

Les ESR font l'objet de la transmission d'un écrit selon une trame de référence. L'Enquête Sociale Rapide concourt à l'individualisation de la peine en préconisant à la fin du rapport de l'ESR des alternatives à la détention.

Pour réaliser les ESR, l'équipe se rend disponible par le biais d'astreinte semaine et week-end et se rend au tribunal ou au commissariat en fonction des besoins et en prenant contact régulièrement avec le parquet. Un rapport est rédigé suite à l'ESR qui se déroule sous la forme d'un entretien de 30 minutes environ.



566 enquêtes ont été effectuées en 2024 soit une augmentation par rapport à 2023 (481 ESR) et par rapport à 2022.

2024 : 520 ESR dans le cadre d'une procédure correctionnelle (465 en 2023 et 466 en 2022)

46 ESR dans le cadre d'une procédure criminelle (16 en 2023 et 17 en 2022)

Nous constatons une augmentation des ESR ordonnées en matière criminelle.

Les enquêtes dites « renforcées »

La loi du 23 mars 2019 est venue poser à l'ESR des objectifs complémentaires visant à vérifier des éléments permettant le développement de peines alternatives ou d'aménagement de peine ab initio.

Le 7 octobre 2020 a vu la signature d'un protocole tripartite (TJ de Saint-Etienne, SPIP de la Loire et Sauvagerie 42) prévoyant la mise en œuvre de ces nouvelles dispositions, avec pour idée de déterminer la répartition et les conditions d'intervention de chacune des structures chargées de ces ESR. Ce protocole n'a été appliqué pour la partie COPJ – CRPC, qu'au printemps 2021.

Pour 2024, 2 ESR nous ont été confiées par le TJ ; elles étaient 13 en 2023.

Les contrôles judiciaires

Lorsqu'un magistrat décide de laisser en liberté un mis en examen pendant la durée de l'enquête et dans l'attente du jugement, la décision peut être assortie d'obligations et d'interdictions constituant le contrôle judiciaire. L'exercice de la mesure consiste :

à prendre en charge les personnes confiées dans le cadre des dispositions relatives au contrôle judiciaire conformément à la loi du 17/07/1970.

- à s'assurer que ces personnes se soumettent aux obligations imposées par l'autorité judiciaire dans les domaines dans lesquels le justiciable est fragilisé (emploi, insertion professionnelle, logement, situation familiale, sociale et psychologique, santé), dans le but de le guider, de l'orienter, de le soutenir, de lui redonner confiance.
- à vérifier que les interdictions soient respectées
- à conduire à un travail de réflexion sur lui-même, sur les faits et les conséquences pour la victime, de lui apporter l'assistance socio-éducative nécessaire pour préparer son insertion ou réinsertion sociale et professionnelle.
- à accompagner le justiciable jusqu'au jugement, le préparer à la sanction encourue et à l'indemnisation des victimes tout en l'aidant à se projeter dans l'avenir.

A l'issue de chaque contrôle, un rapport rend compte de l'action socio-éducative entreprise, du comportement de la personne accompagnée et du respect de ses obligations et interdictions.

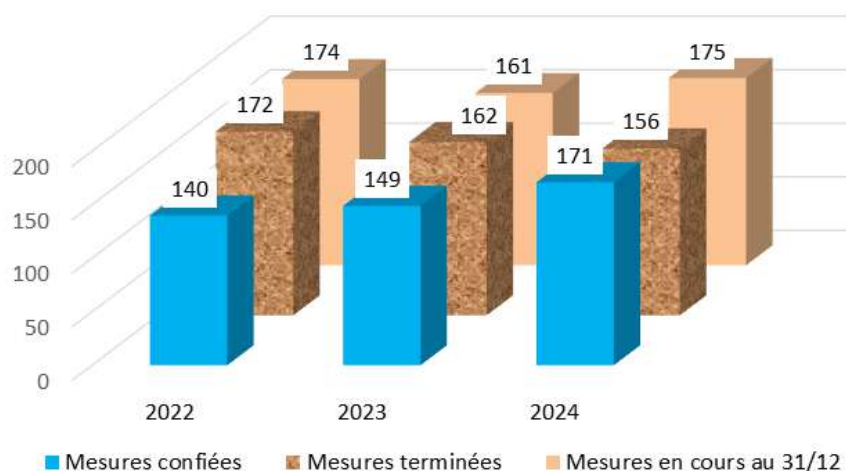
La durée du CJ peut varier entre 1 mois (très rare) et plusieurs années. Les CJ longs sont suivis par les juges d'instruction souvent pour des faits graves : enlèvement, séquestration, viol, meurtre, vols en bandes organisées, trafics de stupéfiants).

En cas de non-respect des obligations ou interdictions, c'est au contrôleur judiciaire de faire remonter l'information au Parquet ou juge d'instruction s'il en a connaissance. Ces éléments peuvent donner lieu à une révocation du CJ, à un placement en détention. Différents écrits sont donc rédigés au parquet ou au juge d'instruction dans le cadre d'un CJ : rapports de mise en œuvre, intermédiaire, final, notes d'information, rapports d'incidents et/ou de carence.

2024 voit une hausse (en taux) du nombre de nouvelles mesures confiées à notre service par rapport à 2023.

331 mesures de contrôles judiciaire ont été traités en 2024 (323 en 2023 et 346 en 2022)

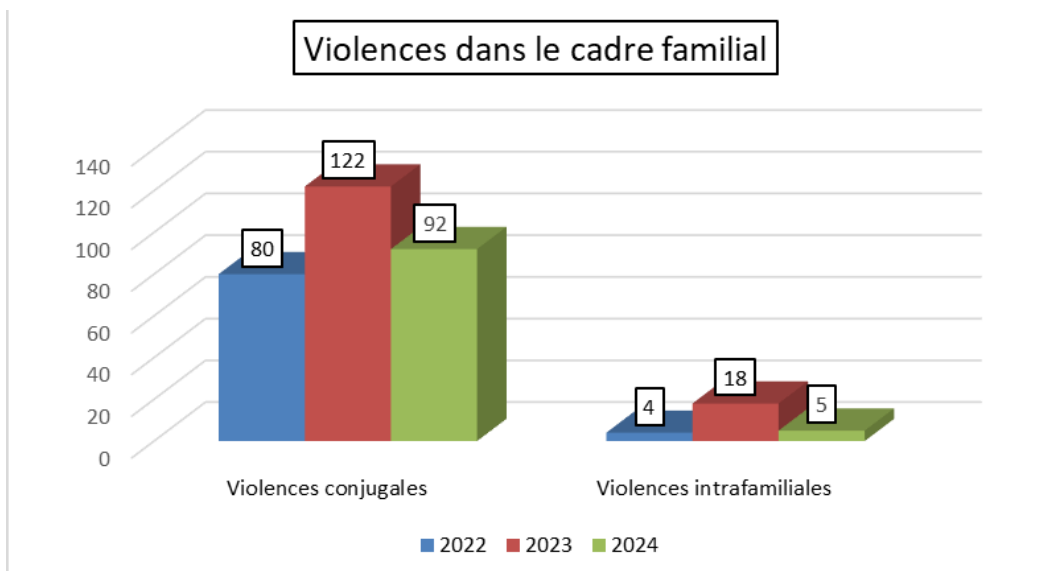
Nombre de mesures traitées



Les CJ longs toujours en cours au 31/12/2024

Pendant certaines instructions durables, certains CJ durent plusieurs années : sur les 175 mesures en cours au 31/12/2024 : 53 mesures ont une durée de plus de trois ans. Ces mesures ne sont plus financées et nécessitent des articulations avec les juges d'instruction notamment sur leur contenu et leur rythme. Ce point a également été partagé avec les services du SPIP.

CJ en lien avec des violences dans le cadre familial :



Après avoir connu une très forte hausse en 2023 les mesures de CJ en matière conjugale sont en baisse pour 2024. Il en est de même pour les violences intrafamiliales. Dans ces situations, des CJ simple, des stages adaptés, les comparutions immédiates ou les CJPP expliquent en partie cette évolution.

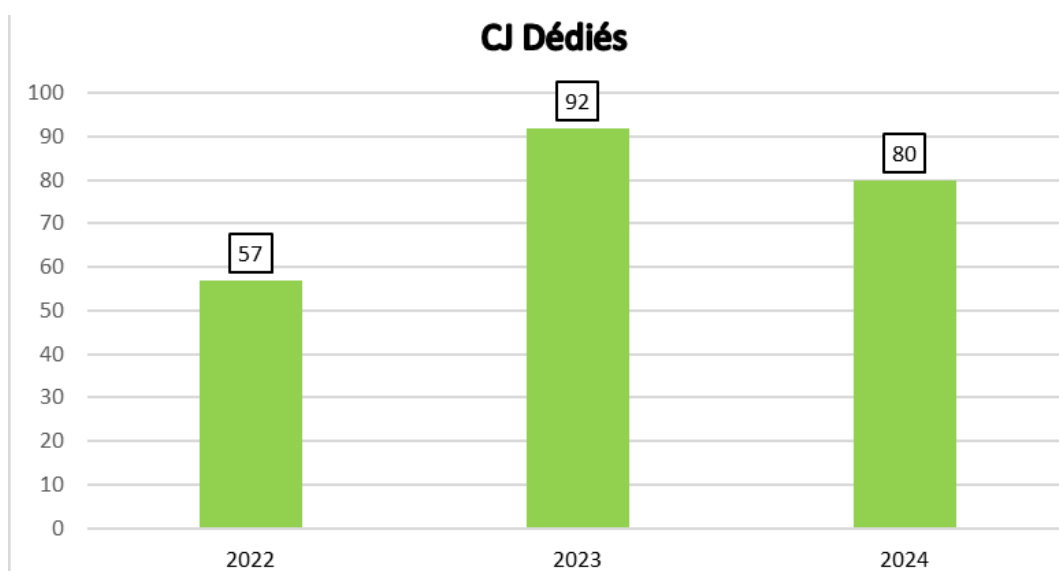
Violences conjugales : convention « CJ dédiés »

Pour rappel, ce protocole tripartite qui réunit le Tribunal Judiciaire, SOS Violences Conjugales 42 et Sauvegarde 42 prévoit une prise de charge de proximité de ces auteurs et des victimes :

- de l'auteur par le Service socio-judiciaire de la SAUVEGARDE42 qui doit informer le Parquet de tout non-respect des obligations et interdictions dont il est astreint
- la victime par le service d'aide aux victimes de la SAUVEGARDE42

Parallèlement, l'auteur a obligation de rencontrer un professionnel de SOS Violences conjugales 42 et de suivre un stage de responsabilisation.

Sur les 92 mesures relevant du domaine conjugal, 80 nous ont été confiées en vertu du protocole.



Les stages de citoyenneté

Le stage de Citoyenneté vise à rappeler aux auteurs les valeurs républicaines de tolérance, de respect de la dignité humaine, de civisme, d'attention aux biens publics sur lesquelles est fondée la société.

La vie en collectivité impose contraintes et respect des autres.

Aussi chaque citoyen a des droits mais aussi des devoirs à respecter : respect de l'autorité, des règles, du bien d'autrui.

De par la réflexion suscitée et la remise en question, le stage vise également à favoriser l'insertion sociale du mis en cause :

- La possibilité pour la personne de qualifier pénalement la gravité de son comportement au regard de la loi, du droit d'autrui et de ses obligations.
- L'instauration d'une réflexion sur les incidences sociales et économiques d'un tel comportement.
- Permettre aux sujets de réfléchir sur les principes fondamentaux de la vie en société et de comprendre le porté de leur geste afin d'éviter tout acte de récidive.
- La responsabilisation de la personne comme acteur de sa propre évolution

	2022	2023	2024
Mesures reçues	76	145	162

	Personnes convoquées	Personnes reçues	Nombre de stage
2024	239	125	13
2023	145	73	9
2022	124	79	12

Nous avons conduit 13 stages pour cette année 2024 (9 en 2023 et 12 en 2022).

Sur les 239 personnes concernées par ces mesures, 125 ont effectivement participé aux stages soit plus de 65%. La mise en place des stages à proximité des décisions les ayant ordonnées a sans conteste contribué à ce que les stagiaires répondent plus nombreux présents.

Le nombre de participants étant plus importants, l'organisation pratique de ces stages et leur contenu nécessitent une préparation (administrative + entretien préalable) et des articulations avec le parquet, la ligue de l'enseignement, le service AAV. Le service a l'objectif de repenser le contenu des stages et de simplifier les démarches d'accès notamment au niveau du financement et de ses modalités.

Bilan et perspectives 2025

Au-delà d'instaurer un climat de confiance et de permettre un travail partenarial de qualité avec l'ensemble des acteurs, L'année 2025 visera à explorer de nouvelles pistes de travail concernant :

Les mesures CJ de plus de trois ans qui « pèsent » sur notre service (absence de financement), d'autant que pour une part non négligeable d'entre elles, l'instruction est close. Des tentatives de rencontres avec les juges d'instructions au cours de l'année n'ont pas abouties, ce qui n'a pas empêché l'équipe de direction d'aborder cette problématique au cours des instances de représentation et/ou au cours de réunions partenariales avec le SPIP, le Pôle VIF, le parquet ...

Les stages de citoyenneté ont connu une croissance importante du nombre de concernés.

La taille des groupes dépassant parfois le nombre de 15, l'organisation et le contenu de ces stages devront être repensés tant sur le fond que sur le forme pour assurer une qualité des objectifs poursuivis, en lien avec le parquet et les partenaires concernés. La préparation des stages est également un axe de travail pour 2025.



En participant à davantage d'évènements partenariaux comme le colloque d'octobre 24 organisé par le SPIP au Fil de ST ETIENNE ou la matinée du 15 novembre au TJ de Saint Etienne pour présenter les dispositifs/actions de prise en charge des victimes et auteurs des violences intrafamiliales (CJ dédié) aux partenaires suivants : force de l'ordre, magistrats, associations, professionnels du secteur judiciaire et social..., au total une assemblée de 120 personnes : la visibilité du service a été améliorée. En effet, la communication de cet évènement a été très largement diffusée au niveau local et départemental (Lettre du pôle VIF, presse locale Le Progrès...). L'objectif est de poursuivre ces actions en 2025, en rencontrant des partenaires comme SOS violences conjugales, le SPIP (rencontre inter -équipe), les juges d'instructions, le pôle VIF...

Sur 2025, des actions d'information/ de formation via des structures spécialisées dans la santé mentale ou vis-à-vis des conduites additives... comme l'association Centre RIMBAUD, l'équipe mobile de la PASS sont également des actions à prioriser.

Sur 2025, les liens avec la fédération se poursuivront au niveau local notamment. Ils permettent de partager les préoccupations du secteur, de s'informer et de coopérer avec d'autres services.

SERVICE D'AIDE AUX VICTIMES

Comme les années précédentes, celle de 2024 fut dense et intense pour le service d'aide aux victimes de la Sauvegarde 42 en poursuivant de manière active son action en direction des victimes d'infractions pénales (violence économique, intrafamiliale, ...).

Bien que le nombre de victimes prises en charge ait légèrement diminué et lié par la fermeture définitive des permanences mobiles et de la baisse des signalements transmis par les services de police, l'activité elle, ne cesse de croître.

Cette croissance est en partie dû à l'évolution des dispositifs en gestion, comme le TGD (Téléphone Grave Danger). Cette mesure de protection visant à lutter contre les violences conjugales faites aux femmes, à 100% s'est étendue au fil des années et tout particulièrement en 2024. Elle résume en partie, la forte mobilisation de tout le Service d'Aide Aux Victimes pour répondre au plus près des missions qui sont confiés au Pôle VIF et de fait à nos engagements conventionnels.

Pour le service et l'équipe, le second semestre de l'année 2024 aura été aussi celui de l'intégration d'un/e chef/fe de service remplaçant/e et d'une politique pénale encadrant de nouvelles modalités et pratiques avec l'annonce, en septembre dernier du départ du Procureur de la République pour la fin de l'année 2024.

Ces changements ont participé et/ou ont été des « opportunités » afin de réfléchir collectivement à nos méthodologies d'interventions et à revisiter nos champs d'action.

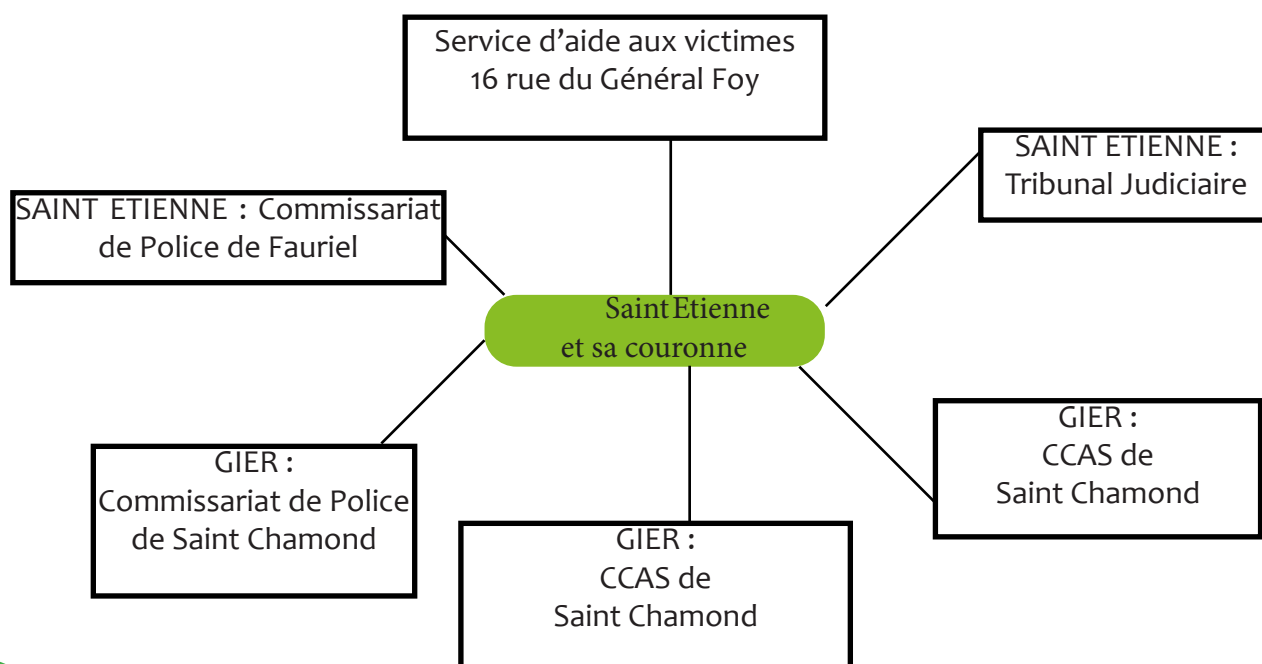
Ce travail se poursuit, encore aujourd'hui, notamment avec l'arrivée d'une nouvelle Procureure de la République au sein du Tribunal Judiciaire de St-Etienne en Janvier 2025.

Approche globale de l'activité

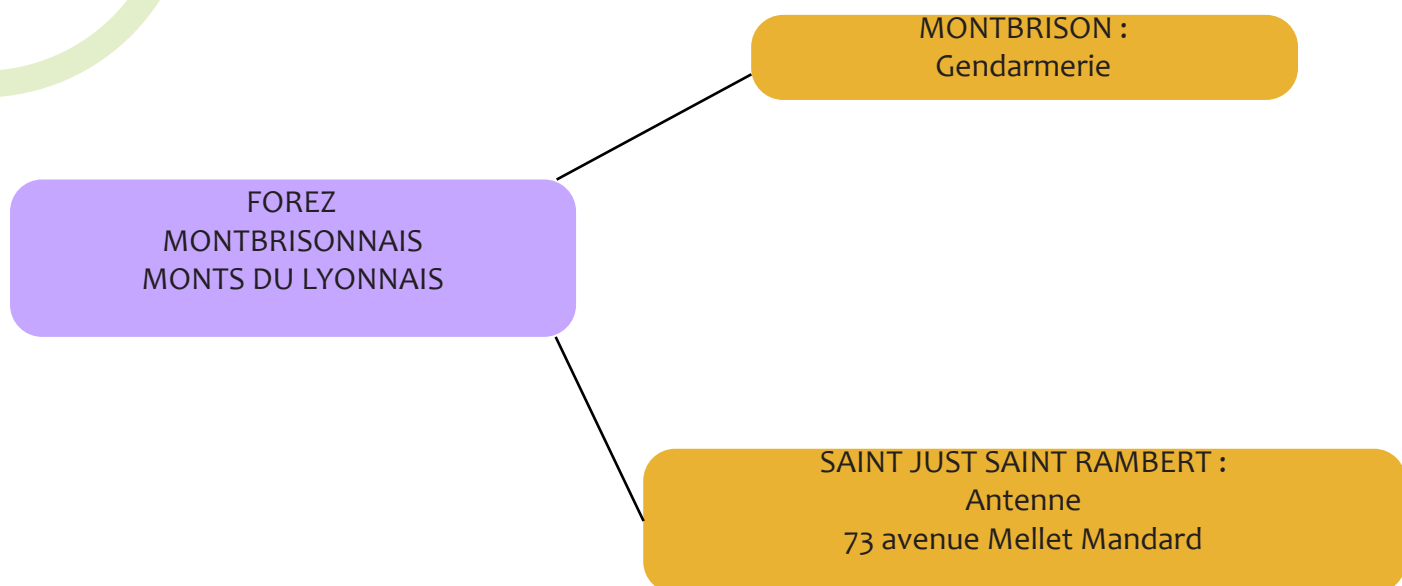
Nos lieux d'accueil

Sauvegarde 42 propose plusieurs lieux d'accueil – sur rendez-vous - afin d'assurer un large maillage sur notre territoire et permettre un service de proximité.

Ces lieux sont repérables et apportent une légitimité à notre action. Ils soulignent et renforcent aussi certains de nos partenariats.



Pour le FOREZ



Les victimes d'infraction pénale en 2024

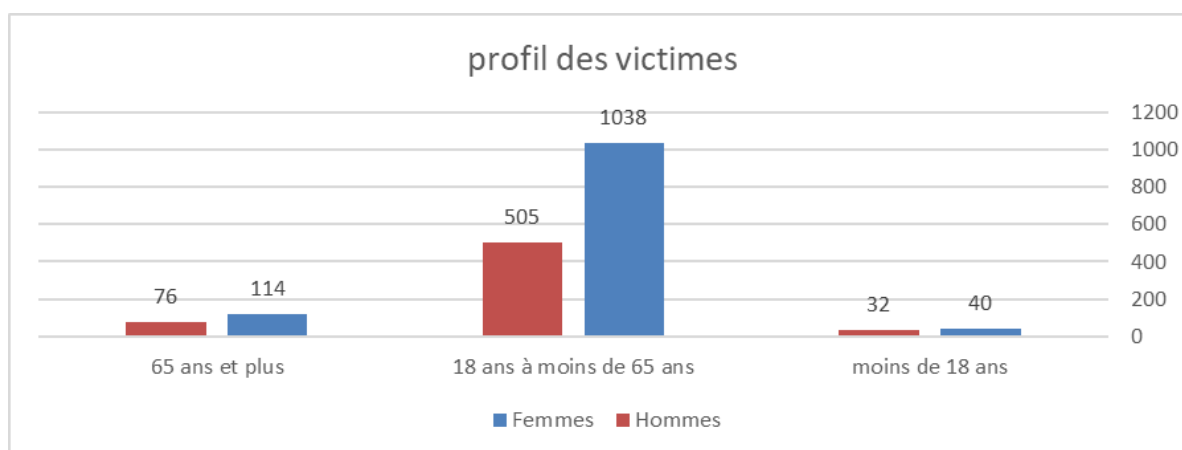
1 889 personnes ont été en contact avec l'association en 2024.

1 861 victimes d'infractions pénale ont été prises en charge 2024 dont 475 originaires des Quartiers de la Politique de la Ville

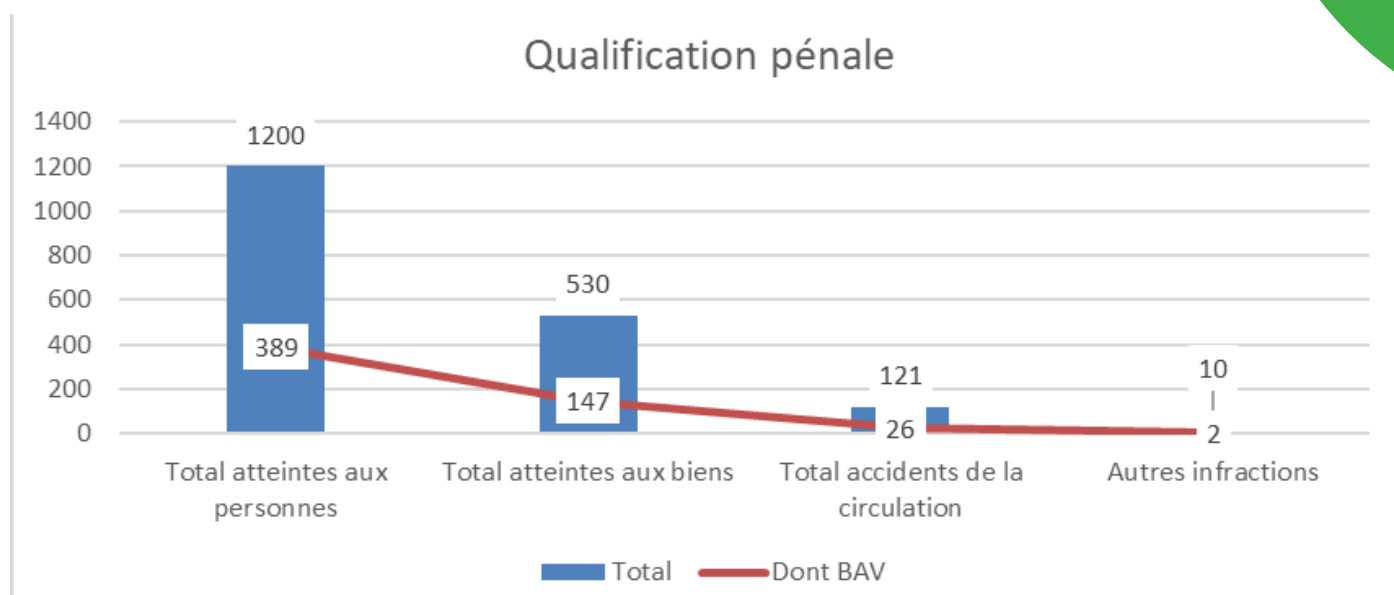
Le nombre de personnes prises en charge a légèrement baissé par rapport à 2023 (1 901 victimes d'infractions pénales)

Le profil des victimes reçues

Les femmes sont majoritairement représentées et en augmentation constante, elle représente près de 64 % de notre public.

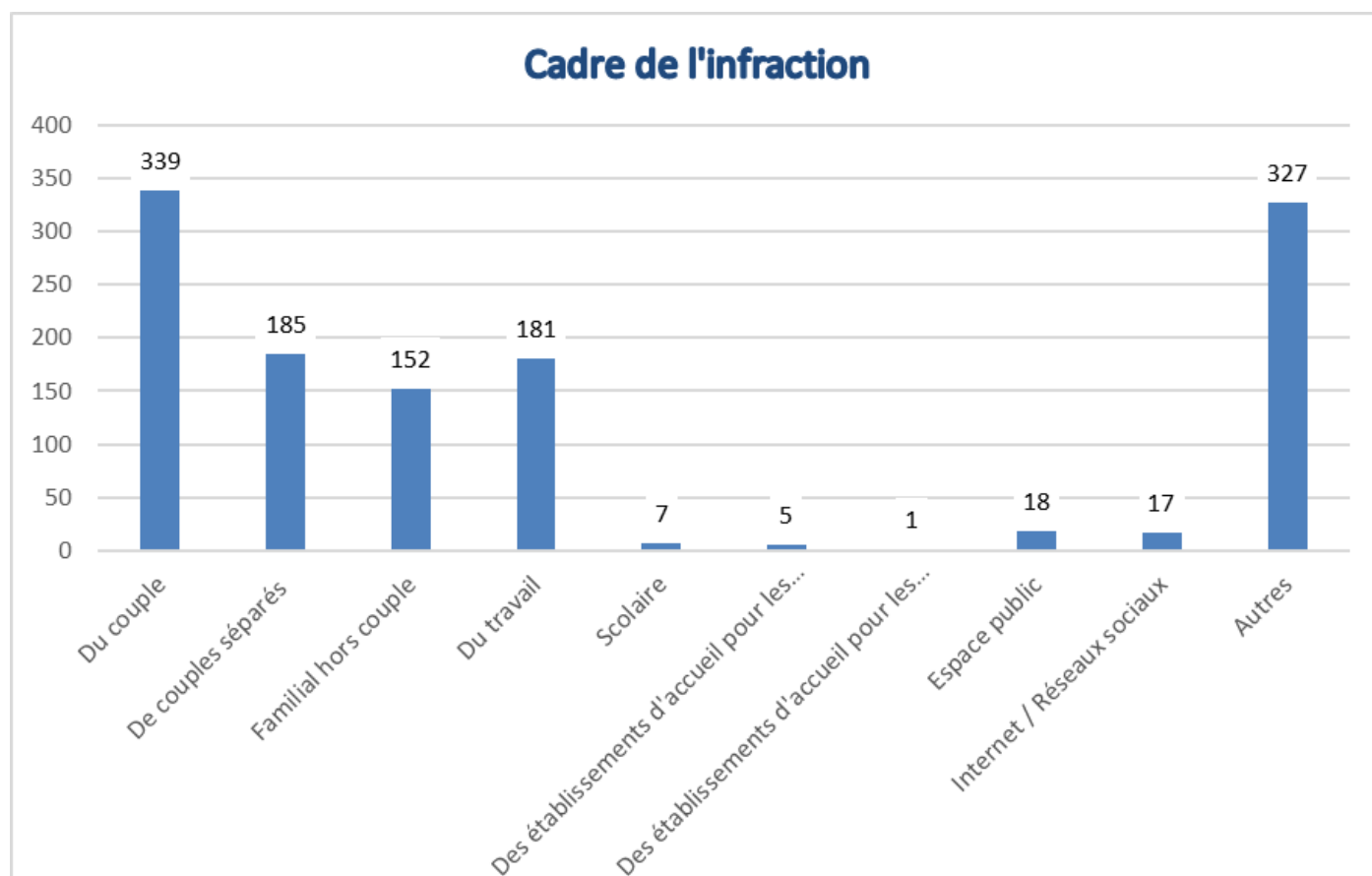


Nature des infractions pour lesquelles les victimes ont été aidées.



Les atteintes aux personnes représentent la majorité des infractions, elles ont concerné près de 65 % de notre public soit 1 200 personnes.

Cadre dans lequel se sont produits les faits relatés à l'association



36 % des faits pour lesquelles les victimes ont été prises en charge se sont produits dans la sphère familiale dont près de 78 % dans le cadre conjugal.

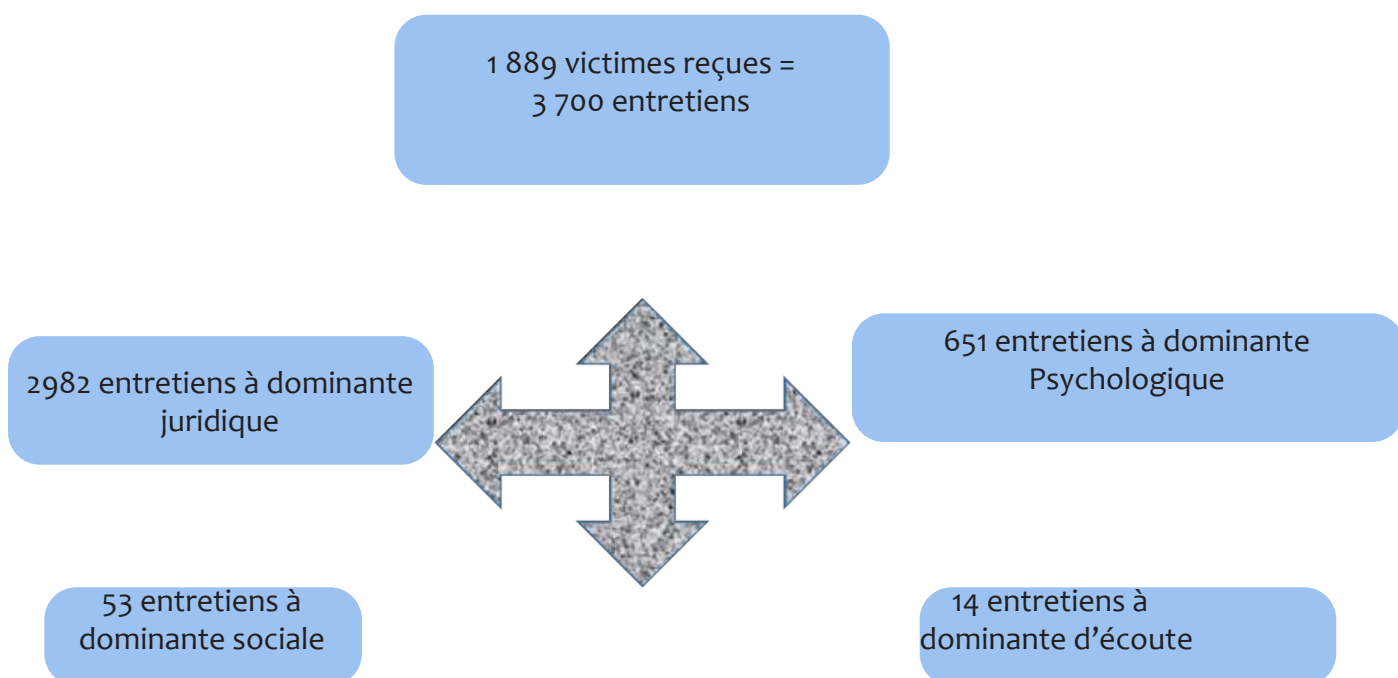
Aide apportée aux victimes

Chaque victime bénéficie d'un premier accueil, assuré par le travailleur social ou le juriste – sur rendez-vous – pour faire un point sur la situation (où en est la victime par rapport aux faits, la procédure et/ou la suite donnée à celle-ci) et d'identifier/re-pérer éventuellement les besoins, les questionnements et les

demandes d'ordre juridique, social et/ou psychologique.

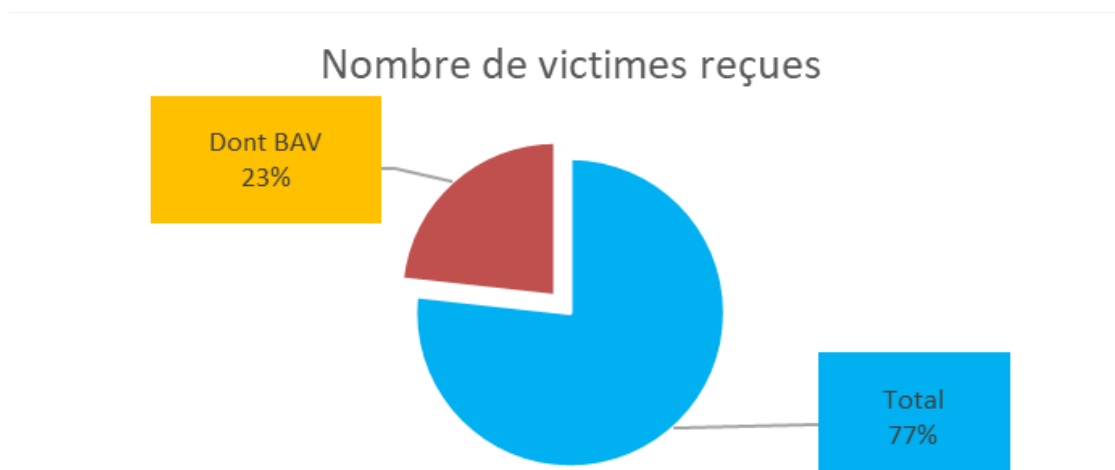
C'est bien à l'issue de ce premier entretien qu'un plan d'action et de prise en charge pluridisciplinaire : accompagnement avec une juriste, un travailleur social et/ou une psychologue du service peut s'opérer. La prise en charge s'inscrit souvent, en fonction des besoins de la victime, dans la durée.

Une même victime peut donc bénéficier de plusieurs entretiens tout au long de son parcours judiciaire.



Bureau d'Aide aux Victimes

En 2024, nos juristes ont reçu 564 victimes (sur 1 861) d'infractions pénales au sein du BAV ce qui représente près de 30 % des personnes prises en charge par le service.



Procès de grande ampleur

Pour cette année 2024, nous avons été mobilisés pour cinq nouveaux procès réunissant de nombreuses victimes et avons poursuivi l'accompagnement pour six procès démarrés précédemment. Ainsi 96 personnes ont été contactées et préparées, ce qui a donné lieu à 138 entretiens.

ANNEE 2024

Procès	Nombre de victimes contactées	Nombre d'entretiens
Vols accessoires automobiles 13.10.2021	1	1
ECO HABITAT 24.05.2022	6	14
Vols par ruse 10.05.2023	1	1
Cambriolages 05 et 06.06.2023	1	1
Vols par effraction 08.11.2023	4	15
Vols par effraction 15.12.2023	2	2
Escroquerie ADECCO	14	16
Cambriolage 13.03.2024 – renvoi au 15.04.2024	17	34
Cambriolage 06.12.2024	6	11
Cambriolage 16.12.2024	11	11
Cambriolage 07.01.2025	30	32
TOTAL	96	138

ANNEE 2023

Procès	Nombre de victimes contactées	Nombre d'entretiens
FV – Levothyrox 09.2017	2	3
Accident Vogue des Noix 2019	2	4
Escroquerie ONAVE 02.03.2021	1	1
Vols accessoires automobiles 13.10.2021	4	10
ECO HABITAT 24.05.2022	6	13
Vols vélos et accessoires 18.01.2023	24	33
Incendies de véhicules 25.02.2023	5	12
Vols par effraction 22.03.2023	13	13
Vols par ruse 10.05.2023	22	34
Cambriolages 05 et 06.06.2023	103	114
Incendies véhicules (violences urbaines) 06.2023	11	13
Vols par effraction 08.11.2023	19	39
Vols par effraction 15.12.2023	21	22
TOTAL	233	311

Préparation et accompagnement des victimes à un procès devant la Cour d'Assises

Un procès devant la cour d'assises concerne le plus souvent des crimes qui sont particulièrement graves (meurtres, viols...). Il s'agit d'un moment clé pour les victimes nommées parties civiles, qui attendent non seulement justice mais également reconnaissance et réparation.

Avec un impact émotionnel et psychologique important se traduisant par la réactivation du traumatisme, de l'angoisse, du stress, des sentiments mêlés comme la peur, la colère... et des risques post-procès. C'est pourquoi, il est aussi important de pouvoir mobiliser, dans ces situations, toute l'équipe du service. Donc, nous avons pris en charge 11 parties civiles, qui ont donné lieu à 20 entretiens. Les objectifs de l'accompagnement étant tous axés sur la préparation, la reconnaissance des droits dans les démarches juridiques, le soutien psychologique et en faveur de l'ancrage social afin d'éviter l'isolement et en créant un lien de confiance.

Le temps imparti pour cette prise en charge nécessite une anticipation de notre saisine par les avocats. En plus du courrier adressé aux parties civiles par le tribunal, les informant de notre existence de notre service, nous avons à notre niveau systématisé l'envoi, en amont, d'un mail à leurs avocats. Après une première prise de contact un entretien est programmé, doublé d'une visite systématique de la Cour d'Assises (2 à 3 heures), afin que les parties civiles appréhendent et s'approprient au mieux les lieux.

Préparation des victimes pour les audiences de comparution préalable de culpabilité (CRPC)

Le constat partagé, d'une part de l'absence récurrente des parties civiles lors de ces audiences, et d'autres part l'expérience en juin des appels par les étudiants lors d'un procès avec plusieurs victimes, ont amené Monsieur le Procureur à penser la mise en place d'une expérimentation à l'endroit de ces victimes. Ainsi, en partenariat avec le Tribunal Judiciaire, l'Université de Droit et la Sauvegarde 42, un groupe d'étudiants Master 2 a été constitué pour contacter suffisamment en amont ces victimes. L'objectif étant de rappeler aux victimes la date d'audience, de leur signifier la possibilité de se constituer partie civile. Elles sont ensuite orientées soit auprès du Barreau de Saint Etienne, soit auprès de notre service d'aide aux victimes.

Une première réunion de présentation du projet a été organisée en présence des étudiants.

Des professionnels du service ont ensuite assuré deux demi-journées (en octobre) de formation aux étudiants désireux de faire partie de cette expérimentation. Les volontaires ont alors été scindés en deux groupes. L'entretien téléphonique étant par nature un exercice peu facile, plusieurs techniques d'entretiens ont été abordées.

Une trentaine de personnes ont ainsi pu être contactées.

A préciser qu'à compter de janvier 2024, les victimes de violences intrafamiliales ont été retirées de cette expérimentation. Depuis, c'est bien le service d'aide aux victimes de la Sauvegarde qui assure lui-même la prise de contact et bien entendu la prise en charge globale.

45 victimes ont été contactées dans le cadre des CRPC VIF, qui ont donné lieu à 64 entretiens.

Evaluation personnalisée des victimes (EVVI)

« L’objet de l’évaluation est d’identifier les besoins spécifiques en matière de protection et de déterminer si / et dans quelle mesure les victimes auraient besoin de bénéficier de mesures spéciales. Les besoins spécifiques de la victime en matière de protection sont liés au risque de victimisation secondaire et répétée, d’intimidations et de représailles. » (Guide : L’évaluation personnalisée des Victimes, ministère de la Justice, page 13)

Les axes d’évaluation des besoins sont : vérifier l’environnement familial (soutien ou tensions, présence d’enfants ou de proches vulnérables ?, risque de conflits, de dépendance affective, de repli, besoin d’éloignement, ...), la situation professionnelle, le réseau social/entourage amical et l’état psychique/santé mentale de la victime.

En résumé, l’évaluation personnalisée permet d’aller au-delà du simple fait victimaire pour considérer l’humain dans toute sa complexité. Elle constitue une base essentielle pour un accompagnement réellement aidant, respectueux et efficace.

17 victimes concernées par cette évaluation – 30 entretiens ont été effectués.

VIOLENCES CONJUGALES ET LES DIFFERENTS DISPOSITIFS DEDIES

La prise en charge des victimes de violences familiales

Au cours de l’année 2024, nous avons pris en charge 664 personnes victimes d’infractions commises dans le cadre de la sphère familiale.

Le nombre de victimes de violences intrafamiliales représente 35 % du public accompagné (32 % en 2023).

Les femmes sont majoritaires et plusieurs ont bénéficié d’un accompagnement à long terme essentiellement psychologique La prise en charge des enfants se fait aussi sur plusieurs entretiens (psychologiques).

	Nombre de victimes	Nombre d’entretiens
Femmes	563	1 513
Hommes	61	80
Enfants	40	151
TOTAL	664	1 744

La prise en charge des victimes de violences conjugales

Au cours de l’année 2024, nous avons pris en charge 517 personnes victimes d’infractions commises dans le cadre du couple, séparé ou non.

Les atteintes aux personnes représentent 96 % des infractions commises dans le cadre conjugal dont 66 % concernent des couples non séparés

Cette prise en charge s’effectue aussi grâce à plusieurs dispositifs portés par la Sauvegarde42

	Nombre de victimes	Nombre d’entretiens
Femmes	478	1 358
Hommes	39	70
TOTAL	517	1 428

Le téléphone grave danger : TGD

En 2024, 79 situations nous ont été confiées :

	2022	2023	2024
Saisines	58	79	69
Attributions	35	50	49
dont en urgence	31	38	31
Total Bénéficiaires	47	73	76

- Les bénéficiaires pris en charges en 2024 sont toutes des femmes.
- La saisine de notre service est en légère baisse contrairement au nombre de bénéficiaires qui est en hausse constante
- Le nombre de prise en charge totale de bénéficiaires pour 2024 est en augmentation. Il comprend les victimes entrées dans le dispositif en 204 (49 personnes) et celles ayant bénéficié du TGD en 2023 et dont la mesure s'est poursuivie en 2024 (27 personnes).

Les situations soumises relèvent toutes des violences conjugales. La saisine de notre service est en constante augmentation, de même que le nombre de bénéficiaires.

- Majoritairement, la période d'attribution est de moins de 6 mois (54 %)
- Nous comptabilisons 25 déclenchements de TGD, les services de l'ordre se sont déplacés pour 22 d'entre eux en raison de la présence des auteurs principalement sur le lieu de résidence des victimes.
- Quinze victimes ont enclenché leur TGD ; quelques-unes l'ont actionné à plusieurs reprises.
- Même si nous dénombrons certains TGD dysfonctionnant pendant plusieurs semaines (problèmes techniques) ce dispositif permet à de nombreuses victimes de se sentir rassurées. Certaines d'entre elles nous confient conserver le téléphone sous leur oreiller.
- La réactivité des forces de l'ordre est majoritairement appréciée des bénéficiaires
- Outre le TGD un soutien psychologique est également proposé aux bénéficiaires et à leur enfant, certaines s'en saisissent.

Le bracelet antirapprochement

	2022	2023	2024
Saisines	15	10	5
Attributions	2	3	2
Attributions antérieures	0	0	3
Total	4	3	5

Nous avons été saisis pour 5 situations (10 en 2023) . Deux victimes ont intégré le dispositif.

Ce dispositif plus protecteur que le TGD présente un certain nombre d'inconvénients :

- Un nombre important de déclenchements alors que les distances sont respectées et par voie de conséquence
- Des interventions intempestives (jour et nuit) des forces de l'ordre au domicile de la victime.
- Une augmentation importante de l'anxiété chez la victime

Deux des bénéficiaires ont ainsi souhaité sortir du dispositif fin 2023 (sorties effectives en janvier 2024).

Le dispositif « Contrôle judiciaire conjoints violents »

Le 1er mars 2021 une convention a été signée entre le Tribunal Judiciaire de Saint Etienne, l'association SOS Violences Conjugales 42 et la Sauvegarde 42 (service socio-judiciaire et service d'aide aux victimes) mettant en place une prise en charge de proximité des auteurs de violences conjugales placés sous contrôle judiciaire **et de leurs victimes**.

L'objectif de ce protocole est d'une part, d'assurer à la victime un accompagnement immédiat et soutenu, et d'autre part de prévenir le renouvellement des faits en imposant à l'auteur des violences une nécessaire réflexion sur les faits qui lui sont reprochés avant l'audience.

Dès le placement sous contrôle judiciaire du mis en cause, les professionnels du service d'aide aux victimes prennent attache dans les plus brefs délais avec la victime par téléphone, pour lui expliquer les modalités de la mesure et lui proposer un accompagnement.

Ensuite chaque mois (à minima) un entretien téléphonique est assuré avec la victime pour évaluer l'évolution de la situation, lui apporter toute aide nécessaire et vérifier le respect de l'interdiction de contact éventuellement ordonnée.

Si la victime fait état de prises de contact par le mis en cause ou de difficultés, nos professionnels en avisent immédiatement le service socio-judiciaire qui saisira la permanence du parquet par mail.

Par ailleurs un soutien psychologique leur est systématiquement proposé ; certaines s'en saisissent, d'autres pas...

Nous avons pris en charge 103 victimes dans le cadre de cette convention. 80 d'entre elles nous ont été signalées en 2024 et 23 restantes l'avaient été 2023.

Le dispositif « Protocole vigilance »

L'article 1er du décret n° 2021-1820 du 24 décembre 2021 introduit dans le code de procédure pénale un nouvel article D. 1-11-2 qui prévoit que la victime d'une infraction commise au sein du couple relevant de l'article 132-80 du code pénal est avisée par l'autorité judiciaire avant toute libération ou cessation, même temporaire, de l'incarcération de la personne détenue poursuivie ou condamnée pour ces faits.

La circulaire du 28 février 2022 relative à l'application du décret n°2021-1516 du 23 novembre 2021 tendant à renforcer l'effectivité des droits des personnes victimes d'infractions commises au sein du couple ou de la famille et du décret n°2021-1820 du 24 décembre 2021 relatif aux mesures de surveillance applicables lors de leur libération aux auteurs d'infractions commises au sein du couple

Ainsi, sur l'année 2024, **12 victimes** ont été contactées (**13 entretiens**) dans ce cadre-là en attendant la signature du protocole vigilance qui devrait intervenir courant 2024.

Le dispositif contrôle judiciaire avec placement probatoire

La prise en charge et le suivi en charge des auteurs de violences conjugales, au niveau pré sentenciel et post sentenciel constitue l'une des prérogatives découlant des travaux du Grenelle contre les violences conjugales.

Les lois du 28 décembre 2019 visant à agir contre les violences au sein de la famille et du 30 juillet 2020 visant à protéger les victimes de violences conjugales sont venues appuyer la nécessité de compléter l'éviction de l'auteur violent par une prise en charge sanitaire, sociale, éducative ou psychologique. Saint-Etienne fait partie, depuis le 1er avril 2022, des huit sites supplémentaires pour l'expérimentation de ce dispositif.

Le Tribunal Judiciaire de Saint-Étienne a décidé de dédier cette prise en charge aux personnes sous-main de justice au stade pré sentenciel et post sentenciel.

A l'instar du protocole conjoint violents, le Service d'Aide aux Victimes de Sauvegarde 42 est partie prenante de ce dispositif avec la prise en charge des victimes.



Ainsi, **17 victimes nous ont été signalées en 2024 ; 8 de ces victimes** ont été prises en charges avec contacts réguliers par téléphone ou en présentiel le temps de la mesure de contrôle judiciaire ou du placement extérieur.

Pour 9 victimes, l'accompagnement – qui avait débuté en 2023 – s'est poursuivi en 2024. Plusieurs victimes n'ont pas donné suite à nos sollicitations téléphoniques et/ou postales.

Notre participation dans les instances de partage et de réflexion pour la lutte contre les violences conjugales

- Le « collectif 25 Novembre »

Depuis 2018, Sauvegarde42 fait partie de ce collectif impulsé par Madame La Déléguée Départementale à l'Egalité Hommes-Femmes ; ce groupe de travail réunit différents partenaires œuvrant autour des victimes de violences faites aux femmes.

Ce groupe s'est réuni à plusieurs reprises pour préparer, entre-autre, les manifestations de la journée du 25.11.2021.

- Nous sommes également intervenus sur plusieurs sessions de formation VIF des gendarmes du département
- Pour 2024 trois COPIL TGD/BAR se sont tenus
- Comité Local d'Aide aux Victimes axé principalement sur les violences conjugales
- CLSPD

Le soutien psychologique : objectifs et modalité

- **Le soutien psychologique : objectifs et modalités**

En 2024, 165 victimes ont pu bénéficier d'un soutien psychologique (174 en 2023).

Sur 815 entretiens prévus, 651 ont été réalisés et 164 n'ont pas été honorés (68 absences et 96 annulations tardives des victimes).

De nombreuses annulations sont liées à des raisons de santé ne pouvant être anticipées. Nous pouvons constater qu'un certain nombre de victimes de violences conjugales ont toujours des difficultés à investir assidument un suivi psychologique et doutent de leur démarche.

Par ailleurs, certaines personnes éprouvent des difficultés à investir leur place de victime et n'arrivent pas à s'engager dans une prise en charge.

- **Le soutien psychologique des victimes directes :**

Lors du premier accueil, l'intervenante propose le soutien psychologique à la victime qui a le choix de s'en saisir en fonction de ses besoins.

Les victimes d'atteintes aux personnes représentent une large majorité des prises en charge. Les violences subies, directement ou indirectement, confrontent la personne au réel de la mort et constitue un risque important de traumatisme psychique. Une prise en charge spécifique, par des psychologues formés à cette clinique s'avère nécessaire dans les meilleurs délais afin de limiter l'impact traumatique. Les psychologues du service ont ainsi pensé un cadre d'intervention qui leur permet de rester particulièrement réactives face aux nouvelles demandes.

Un créneau d'urgence hebdomadaire est disponible pour les victimes de faits criminels récents afin de favoriser une décharge émotionnelle rapide suite à l'évènement, ce qui améliore considérablement les pronostics d'évolution du traumatisme psychique.

Nombres de victimes directes prises en charge en 2024 : 155

Nous pouvons repérer que les suivis sont plus longs. D'une part, les agressions subies sont plus violentes et traumatiques ; et d'autre part les procédures pénales sont plus lentes.

- **Le soutien psychologique des groupes familiaux :**

Si les violences subies ont un fort impact sur la victime directe, elles affectent également toute la cellule familiale de la personne victime. C'est particulièrement le cas dans les violences intra-familiales et notamment les violences conjugales. Les enfants exposés à ces faits, présentent les mêmes perturbations traumatiques que la victime directe. Leur prise en charge est donc nécessaire et fondamentale.

C'est également le cas pour les victimes de violences sexuelles sur mineure qui impactent profondément les parents de la victime. Il est important de les étayer dans ce qu'ils éprouvent face à l'agression de leur enfant. Le suivi des victimes indirectes s'interrompt très souvent avant celui de la victime directe.

Nombre de groupes familiaux VIF et VC : 22

Nombre de groupes familiaux violences sexuelles : 8

Nombres de victimes totales : 73

Nombres de familles accompagnées : 27

- **Le soutien psychologique dans le cadre des conventions nationales :**

Des conventions nationales sont signées en partenariat avec la fédération France Victimes.

Les psychologues du service sont amenées à prendre en charge des personnes exposées à divers événements traumatiques (accident de la circulation...).

Nombres de personnes reçues via des conventions : 10 personnes contre 12 en 2023

Nombres d'entretiens : 25 entretiens en 2024, contre 18 en 2023

- Interventions des psychologues auprès de partenaires :

Dans la mesure de leurs disponibilités, les psychologues peuvent répondre à des demandes d'intervention lors de journées de colloques ou de formations en lien avec leur clinique.

En 2024, une des psychologues est intervenue.

DISPOSITIF DE PRISE EN CHARGE EN URGENCE DES VICTIMES GRAVEMENT TRAUMATISÉES

Créneau d'urgence psychologue

Depuis fin 2022, les psychologues ont mis en place un créneau hebdomadaire dit « d'urgence », destiné aux personnes victimes d'un grave événement traumatique. Ce créneau est disponible pour des victimes de faits criminels récents, sans passer par un rendez-vous avec une première accueillante du service. L'objectif de ce dispositif est de garantir dans les plus brefs délais la prise en charge psychologique de la victime afin de prévenir au mieux toute évolution vers un syndrome post traumatique. Ce temps permet une première verbalisation des affects et offre un début de régulation émotionnelle pour la victime qui se retrouve en état de stress aigu.

Par ailleurs, les psychologues vont également pouvoir informer et rassurer la victime sur les réactions qu'elles pourraient présenter, symptomatologie spécifique à la clinique du traumatisme psy.

La « réserve de volontaires » Sauvegarde42 d'événements majeurs traumatiques (Attentats, événements climatiques, accidents collectifs, ...)

Ce sont près de 50 salariés issus des différents services de Sauvegarde 42 qui viendront renforcer l'équipe du Service d'Aide aux Victimes en cas d'intervention. Les missions de nos volontaires seront alors essentiellement l'écoute, la réassurance et l'information des familles de victimes en coanimation avec les professionnels de l'aide aux victimes. Ils pourront également intervenir en back-office en soutien logistique de l'équipe qui se rendra au Centre d'accueil des familles (CAF).

Nous avons organisé une demi-journée de formation en juin dernier au cours de laquelle ont été présentés par une des psychologues de notre service le traumatisme et la gestion des émotions qu'il engendre. Nous avons également reçu le coordinateur de la Cellule d'Urgence Médico Psychologique qui a pu nous présenter dans le détail les missions de cette structure.

Partenariat et interventions extérieures

Nous participons à différentes instances organisées par nos partenaires :

CLSPD / Comité Local d'Aide aux Victimes / Comité local d'aide aux victimes de violences conjugales / Assises nationales de la fédération France Victimes / Rencontres Régionales de FV / Centre hospitalier de Saint- Etienne avec la mise en place UAPED.

A côté de la prise en charge des victimes, les professionnels du service d'aide aux victimes sont aussi sollicités pour des interventions extérieures sur plusieurs thématiques :

- Sensibilisation des forces de l'ordre autour de notre prise en charge des victimes de violences intra-familiales
- Sensibilisation d'un public de seniors aux « risques liés à internet »
- Sur la thématique « l'enfant victime de violences conjugales », lors d'une journée d'information et d'échange autour des violences conjugales.

- Sur le thème de l'inceste, lors des 3ème rencontres pénales du Barreau de Saint Etienne.
- Soirée « ciné débat » avec des étudiants en médecine

L'équipe du service d'aide aux victimes :

Effectif total	En nombre	En ETP
Juristes	2	1,71
Psychologues	2	0,97
Travailleur social	1	0,5
Accueillant	1	0,8
Directeur et chef de service	1	0,5
Autres personnels (secrétariat, chargée RH, chargée gestion...)	1	0,6
Total	9	5,08

Les différentes formations suivies par nos professionnels pour assurer la bonne conduite et à la qualité de nos missions :

- Communication non violente
- Interculturalité
- Journée de formation « Réserve de volontaires »
- Expertise médicale

Analyse de la pratique professionnelle et intervision :

Depuis plusieurs années, nous nous attachons à ce que l'équipe du service d'aide aux victimes puisse bénéficier d'un accompagnement à l'analyse de la pratique (2 heures par mois).

Les deux psychologues ont également une fois par mois un temps de travail qui leur est propre avec le soutien d'une psychologue libérale sous la forme d'une supervision (1 heure 30 par mois).

Perspectives 2025 :

Les actions 2025 s'inscriront dans la continuité de l'année précédente

- Une présence du service AAV au BAV du TJ de ST-ETIENNE et un recentrage de nos permanences : Fauriel, Commissariat et CCAS de ST CHAMOND, ST Just ST Rambert, Commissariat Firminy, Gendarmerie Montbrison.
- En lien avec les objectifs nationaux, les demandes locales du Parquet et la hausse du nombre de TGD confiés à la Sauvegarde42 (**35 TGD**), notre intervention nécessite souplesse et réactivité dans nos réponses, une plus grande agilité de notre équipe pluridisciplinaire afin de faire vivre la proactivité attendue à son juste niveau (contact des victimes au plus près de la saisine du Parquet, évaluation des situations des victimes, réactivité pour se rendre au Parquet pour les remises de TGD ...).
- La continuité et le développement de la prise en charge des victimes bénéficiant du dispositif **BAR**, mis en place depuis janvier 2021 sur le ressort du Tribunal Judiciaire de Saint Etienne.
- La pérennisation du dispositif « **CJ conjoints violents** » qui a vu le jour avec la signature d'une convention tripartite entre le Tribunal Judiciaire – SOS Violences Conjugales 42 et Sauvegarde 42 (service d'aide aux victimes et service socio-judiciaire). Dispositif qui vise à l'orientation par le Parquet, de toute victime de violences conjugales dont l'auteur est placé sous contrôle judiciaire. L'objectif étant une prise en charge et un accompagnement soutenu avec un premier contact au plus près du prononcé de la mesure de CJ et des entretiens mensuels à minima. La victime peut ainsi, par notre intermédiaire, faire part de tout non-respect des interdictions faites à l'auteur la concernant. Une fois informés, les professionnels du service de contrôle judiciaire interpellent alors directement la permanence du Parquet. C'est donc bien une prise en charge simultanée de l'auteur et de la victime qui est attendue.

- La continuité du dispositif « **Vigilance Violences 42** » permettant le suivi des auteurs de violences conjugales sortant de détention **avec en parallèle une prise en charge de proximité des victimes**. L'objectif étant – avant toute sortie – d'informer, de préparer et de soutenir les victimes ; de leur permettre d'anticiper, d'appréhender avec le plus de réassurance possible ce moment tant redouté et anxiogène que représente la sortie de leur auteur.
- La préparation des victimes aux audiences de CRPC dans le cadre d'un projet mis en place en 2023 par le Tribunal : temps de formation et d'accompagnement d'étudiants en droit (master 2). Ces derniers sont chargés de prendre contact avec toutes les victimes afin de leur rappeler la date d'audience et la possibilité de se constituer partie civile. Ces victimes sont ensuite orientées auprès du barreau de Saint-Etienne ou du service d'aide aux victimes si elles font part de leur souhait de se constituer partie civile. Nous avons mis en place des plages horaires dédiées à cette prise en charge.
- En 2024, le service d'Aide aux victimes tentera, afin de prendre en compte autant que possible les souhaits de Monsieur le Procureur, de contacter systématiquement les victimes de violences intrafamiliales dans le cadre des audiences de CRPC et de compositions pénales.
- La signature d'une convention EVVI en direction des victimes de violences conjugales.
- La reconduction de l'expérimentation d'un créneau d'urgence de prise en charge psychologique pour les victimes les plus traumatisées.
- Une présence du service AAV au BAV du TJ de ST-ETIENNE et un recentrage de nos permanences : Fauriel, Commissariat ST CHAMOND, ST Just ST Rambert, Commissariat
- La poursuite de la préparation et de l'accompagnement des victimes lors de procès d'Assises.
- La poursuite du projet relatif à la réserve de volontaires SAUVEGARDE 42 pour intervenir sur des événements collectifs si nécessaire, notamment autour des Jeux Olympiques.
- Suite à la sollicitation du service d'aide aux victimes en septembre 2023, implication dans le projet de l'UAPED. En janvier 2024, la Direction a proposé au coordinateur de l'UAPED, dans le cadre d'une réunion impliquant les professionnels engagés dans ce projet, la mise en place d'une permanence assurée par une juriste, sur une demi-journée, sur le site du CHU afin de contribuer à la prise en charge des victimes. Cette permanence n'est pas possible à ce jour compte tenu de l'avancée du projet et de la configuration des locaux de cette unité. Le service d'aide aux victimes reste à disposition des professionnels impliqués dans l'UAPED et des mineurs et familles concernés. Le projet de permanence, au moins téléphonique, reste une proposition de Sauvegarde42.

RESSOURCES HUMAINES

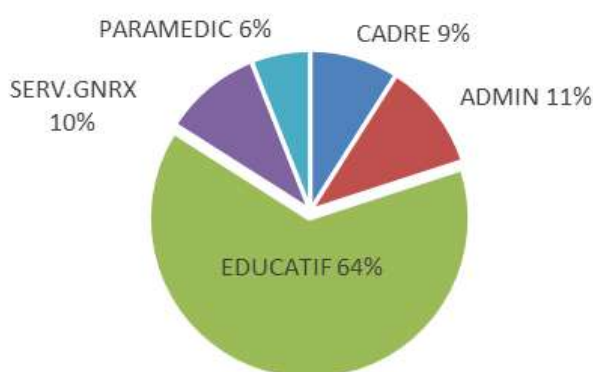
Chiffres clés au 31 décembre 2024

Sauvegarde42 comptait 406.05 Equivalent Temps Plein (ETP) soit 446 salariés

Dont : 394 CDI - 50 CDD - 2 alternants

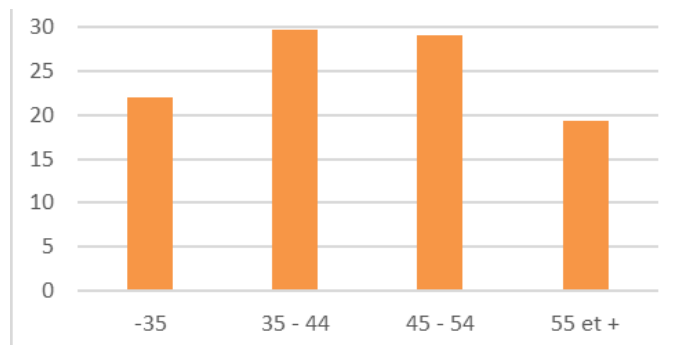
Nos effectifs se composent de 26% d'hommes et 74% de femmes.

Le personnel éducatif reste prépondérant dans la répartition de nos effectifs en représentant 64%.

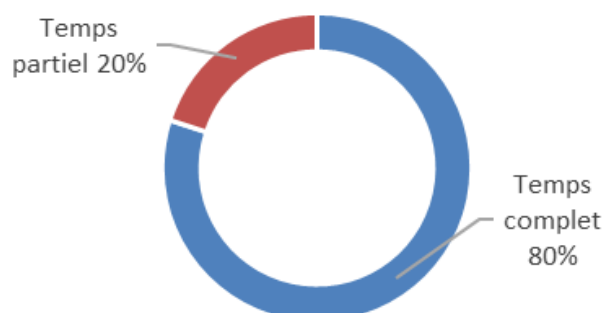


Nous notons un maintien des moyennes de tranches d'âge avec :

- 23% de moins de 35 ans
- 30% entre 35 et 44 ans
- 29% entre 45 et 54 ans
- 18% de 55 ans et plus



Nous notons un maintien des moyennes de tranches d'âge avec sur l'ensemble du personnel, 80 % qui travaillent à temps plein et 20 % à temps partiel



En 2024, notre association a poursuivi son engagement au service des enfants et des jeunes accompagnés, en soutenant au plus près l'ensemble des professionnels qui agissent chaque jour sur le terrain.

Dans un contexte marqué par la complexité des situations et la tension sur les métiers du secteur social notre association a poursuivi ses efforts pour concilier qualité de prise en charge des publics accueillis et conditions de travail durables pour les professionnels.

Face aux difficultés de recrutement persistantes, nous avons poursuivi le recours à l'intérim afin d'assurer la continuité de service nécessaire prioritairement dans les établissements avec hébergement.

Notre politique de formation professionnelle a mobilisé un budget de 191 780 € pour le Plan de Développement des Compétences incluant une vingtaine d'actions collectives permettant la transversalité tout en accompagnant également une vingtaine de salariés sur des formations individuelles. Le service RH a ainsi tenté de fidéliser ces salariés en insufflant une dynamique positive.

L'année 2024 a également été riche au niveau du dialogue social avec les représentants du personnel, même s'il n'a pas été possible cette année d'aboutir à la signature d'accord d'entreprise dans le cadre de la Négociation Annuelle Obligatoire, du fait principalement de nos contraintes budgétaires.

Sous la responsabilité de la Directrice Ressources Humaines, c'est une équipe de 6 personnes qui intervient sur la gestion administrative, la paie, les relations sociales et la formation professionnelle.

En 2025, un des chantiers prioritaires RH sera le changement du logiciel de paie dans une volonté de moderniser nos processus et de gagner en efficacité dans le pilotage social.

Le soin porté aux équipes, restera au cœur de l'engagement de l'ensemble des acteurs de la direction des ressources humaines.

FINANCES

Faits manquants de l'exercice

Arrêt des activités PLIE, les MNA « hybride » au 31/03/2024, et GDV au 31/12/2024.

Sur le plan économique et financier :

Par son article 37, la loi n°2024-364 du 22 avril 2024 dite loi DDADUE a apporté des modifications au code du travail en matière de droits aux congés payés pendant les périodes d'arrêts de travail, de manière à assurer sa conformité avec le droit européen. Cette loi a eu un impact comptable en termes d'acquisition des congés, et de provision pour risque.

À la suite de l'accord du 04 juin 2024 relatif à l'extension du « Laforcade » dans le cadre de la politique salariale dans le secteur sanitaire, social et médico-social privé à but non lucratif, une revalorisation salariale a été appliquée à compter du 01 janvier 2024 pour le personnel concerné.

Éléments de contexte

Evolution du CPOM – CD42 :

- Fermeture d'un établissement du CPOM au 31-12-2023 « Les Funambules ».
- Évolution de 3 places « jeunes majeurs » pour Alternative au 01/04/2024.
- Évolution de 2 places à Machizaud au 01/06/2024 puis 2 places supplémentaires au 01/07/2024
- Arrêt au 31/03/2024 des places « hybrides » du service MNA, remplacé par 32 places jeunes majeurs sur le même service.
- Le nombre de mesures d'AEMO a évolué de 118 mesures supplémentaires à compter du 01/04/2024.

Les objectifs d'activités ont été pratiquement atteints sur toutes nos activités sauf celle des MNA, cette activité étant à très forte variation et indépendante de notre volonté.

L'activité 2024 a été très soutenue pour le reste des activités.

CPOM 2023 à 2026 – SEM :

Pas de changement pour le service de Prévention Spécialisée.

Protection Judiciaire de la Jeunesse (PJJ) :

Pas de changement d'activité.

Gestion libre :

- Arrêt du service Insertion (PLIE) au 31-03-2024,
- Arrêt de Gens du voyage au 31-12-2024.
- Pour les autres activités pas de changement.

Analyse du résultat

PRODUITS	Exercice 2024	Exercice 2023
PRODUITS D'EXPLOITATION		
Cotisations	208	264
Ventes de prestation de service	47 387	38 852
Produits de tiers financeurs		
Concours publics et subventions d'exploitation	27 328 709	26 716 474
Dont des activités sociales et médico-sociales sous gestion contrôlées	24 093 077	23 298 309
Reprises sur amortissements, dépréciations, provisions et transferts de charges	145 985	159 977
Utilisations des fonds dédié		6 938
Autres produits	1 680 993	1 585 502
TOTAL I	29 203 282	28 508 008
CHARGES D'EXPLOITATION		
Achats de matières premières et autres approvisionnements	46 320	45 398
Autres achats et charges externes	5 621 804	5 637 461
Impôts, taxes et versements assimilés	1 672 649	1 669 574
Salaires et traitements	13 839 257	13 588 974
Charges sociales	5 554 908	5 457 481
Dotations aux amortissements et aux dépréciations	982 934	922 933
Report en fonds dédiés	52 000	
Autres Charges	1 503 140	1 494 296
TOTAL II	29 273 011	28 816 116
1.RESULTAT D'EXPLOITATION (I-II)	-69 729	-308 108
PRODUITS FINANCIERS		
Autres intérêts et produits assimilés	1 894	1 564
Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charges	2 500	3 476
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement	7 567	243
TOTAL III	11 960	5 283
CHARGES FINANCIERES		
Intérêts et charges assimilées	137 715	136 536
TOTAL IV	137 715	136 536
2.RESULTAT FINANCIER (III-IV)	-125 755	-131 253
3.RESULTAT COURANT avant impôts (I-II+III-IV)	-195 484	-439 361
PRODUITS EXCEPTIONNELS		
Sur opérations de gestion	214 692	898 666
Sur opérations en capital	49 775	1 566 199
Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charges	181 140	3 759
TOTAL V	445 607	2 468 624
CHARGES EXCEPTIONNELLES		
Sur opérations de gestion	45 417	539 800
Sur opérations en capital	25 240	942 057
Dotations aux amortissements, dépréciations et aux provisions	167 715	651 167
TOTAL VI	238 371	2 133 024
4.RESULTAT EXCEPTIONNEL (V-VI)	207 235	335 600
Total des produits (I+III+V)	29 660 849	30 981 916
Total des charges (II+IV+VI+VII+VIII)	29 649 097	31 085 676
EXCEDENT OU DEFICIT	11 751	-103 761

Excédent comptable :

+ 11 751 €

• CPOM (activités CD 42)	+ 807 491 €
• PJJ (reprise de déficit ou excédent N-2)	- 162 533 €
• CPOM prévention spécialisée	+ 17 200 €
• Association + Siège	- 359 410 €
• Gestion libre :	- 137 845 €
AAV	- 63 k€
Socio	- 29 k€
PLIE	- 11 k€
Astree	+ 13 k€
GDV	- 47 k€
Autres :	- 153 152 €

Charges d'exploitation (Groupe 1)

Dans l'intégralité de nos CR nous avons su maintenir le Groupe 1 au budget malgré une forte activité. Avec des renégociations de nos fluides, la mise en place de contrôle interne plus intense, nous allons continuer nos efforts en ce sens sans perdre de vue l'intérêt des jeunes qui nous accompagnons.

Charges de personnel (Groupe 2)

• Charges de personnel salarié

Des moyens humains supposent un personnel en quantité suffisante, adapté, qualifié et rémunéré dans un cadre respectueux du Code du travail, e la Convention Collective Nationale et des accords d'entreprise, appliqués par notre association.

Nos organigrammes sont construits dans le respect des taux d'encadrement dictés par les finances.

Ces dépenses ont été impactées principalement cette année par l'impact de la loi européenne en nombre de jour de congés payés supplémentaires, et donc en remplacement. Également par l'évolution des modalités d'application du « Laforcade » qui a été étendu à tout le personnel des structures ESSMS.

La problématique principale étant l'absentéisme pour maladie, nous restons attentifs à ajuster les remplacements, en restant vigilant sur le bien-être et la sécurité des jeunes qui nous accueillons, mais également nous restons vigilants à la santé de nos personnels.

À la suite de difficultés de recrutement de personnels nous avons fait appel à du personnel intérimaire, le surcoût est compensé par des économies de frais de siège sur la gestion de ces contrats. Sont compris 14 départs en retraites, licenciements pour inaptitude et rupture conventionnelle.

Autres éléments relatifs aux personnels salariés

L'association a fait le choix de ne pas provisionner les indemnités de départ à la retraite.

Le montant de la dette (chargée) totale inscrite au bilan concernant les congés payés est de 1 858 k€.

Le compte épargne temps concerne une variation chargée de 88 k, le montant au bilan est de 1 017 k€ chargé pour partie en externalisation auprès d'un groupe spécialisé et également en gestion des droits en interne.

Des dotations aux provisions pour risque ont été enregistrées à hauteur de 147 k€.

• Charges afférentes à la structure

La méthode de comptabilisation des amortissements en linéaire.

La vétusté des locaux nous oblige à augmenter les lignes d'entretien des immeubles, ou d'augmenter les loyers en déménageant dans des locaux plus adaptés.

- **Produits de la tarification**

L'activité a été très soutenue cette année avec l'accord des services du département au-delà des attentes décrites dans l'arrêté. Le CPOM prévoyait une facturation au réel des produits cette année.

La négociation de notre CPOM ne prévoyant pas le réajustement de nos dotations pour des éventuelles revalorisations salariales comme cette année, heureusement le taux directeur de 2.5% a compensé cette perte ainsi que nos efforts de gestion sur nos établissements. Cette revalorisation va très rapidement ne plus être suffisante sans le financement d'un taux directeur régulier.

En effet, notre pyramide des âges montre un vieillissement de nos personnels et donc des départs en retraite dans les 5 ans à venir très importants. De plus ces indemnités ne peuvent plus être seulement compensées par un rajeunissement du personnel dû à des soucis de recrutement nous sommes très souvent amenés à embaucher avec de l'ancienneté.

Le CPOM sur le service de la Prévention spécialisée n'a pas évolué à la suite des impacts de la loi DDADUE. Sur la gestion libre pas d'évolution de dotation.

- **Produits autres que ceux de la tarification**

Il s'agit des recettes « en atténuation », en effet ce groupe est principalement composé des indemnités journalières, ainsi que des remboursements de salaires pour formation ou des contrats aidés.

ACTIF	Brut 2024	Amortissement 2024	Net 2024	Net 2023
Actifs immobilisés				
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement	62 784	62 784		326
Frais de recherche et de développement				
Donations temporaires d'usufruit				
Concessions, brevets, licences, marques, procédés, logiciels, droits et valeurs similaires	181 426	129 090	52 336	50 503
Autres immobilisations incorporelles				
Immobilisations incorporelles en cours				
Avances et acomptes				
Immobilisations corporelles				
Terrains	176 430		176 430	176 430
Constructions	6 598 083	4 069 743	2 528 340	2 601 365
Installations techniques, matériel et outillage industriel	5 302 521	3 179 367	2 123 155	2 205 360
Autres immobilisations corporelles	4 143 829	2 529 408	1 614 421	2 053 331
Immobilisations corporelles en cours	1 300 211		1 300 211	199 855
Avances et acomptes	10 430		10 430	
Biens reçus par leg ou donations destinés à être cédés				
Biens reçus par leg ou donations destinés à être cédés				
Immobilisations financières				
Participations et créances rattachées				
Autres titres immobilisés	107 183		107 183	67 646
Prêts	375 242		375 242	321 056
Autres immobilisations financières	117 098		117 098	106 465
TOTAL I	18 375 239	9 970 392	8 404 846	7 782 338
Actif circulant				
Stocks et en cours	6 981		6 981	22 281
Avances et acomptes	1 211		1 211	5 658
Créances				
Créances clients, usagers et comptes rattachés	373 819		373 819	229 841
Créances reçues par legs ou donations				
Autres créances	582 888		582 888	665 928
Valeurs mobilières de placement	304 082		304 082	385 572
Instruments de trésorerie				
Disponibilités	2 983 699		2 983 699	3 655 328
Charges constatées d'avance				
TOTAL II	4 319 049		4 319 049	5 021 677
TOTAL GENERAL (I + II + III + IV + V)	22 694 287	9 970 392	12 723 895	12 804 015

Faits marquants de l'actif

- Augmentation de l'actif immobilisé liée à l'achat du bâtiment de Grouchy.
- Diminution de l'actif circulant due à la baisse de la trésorerie suite au remboursement de l'avance de trésorerie faite par le département en 2023 de 800k€.

PASSIF	Exercice 2024	Exercice 2023
Fonds associatifs		
Fonds propres		
Fonds associatifs sans droit de reprise	2 132 999	2 132 999
Ecart de réévaluation (sans droit de reprise)		
Réserves	1 693 709	1 575 419
Report à nouveau	-2 589 341	-1 857 460
Résultat de l'exercice (excédent ou déficit)	11 751	-103 761
Autres fonds associatifs		
Fonds associatifs avec droit de reprise		
Apports		
Legs et donations		
Résultats sous contrôle de tiers financeurs	-1 068 271	-1 578 101
Ecart de réévaluation (avec droit de reprise)		
Subventions d'investissement sur biens non renouvelables	123 351	149 126
Provisions réglementées	1 572 522	1 587 375
Droit des propriétaires (commodat)		
TOTAL I	1 876 720	1 905 596
Provisions		
Provisions pour risques	146 598	102 403
Provisions pour charges		
TOTAL II	146 598	102 403
Fonds dédiés		
Sur subventions de fonctionnement	52 000	
Sur autres ressources	2 519	2 527
TOTAL III	54 519	2 527
Dettes		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres Emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédits	5 666 831	4 892 731
Emprunts et dettes financières divers		
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	486 630	550 935
Dettes fiscales et sociales	4 044 625	4 044 540
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	39 052	118 551
Autres dettes	408 921	1 178 733
Instruments de trésorerie		
Produits constatés d'avance		8 000
TOTAL IV	10 646 058	10 793 489
TOTAL GENERAL (I + II + III + IV + V)	12 723 895	12 804 015
Engagements donnés		
1. Dont à plus d'un an	4 438 532	3 665 787
Dont à moins d'un an	1 217 379	1 226 944
2. Dont concours bancaires courants et soldes créditeurs de banques	10 920	
3. Dont emprunts participatifs		

Faits marquants du passif

- Nouvel Emprunt « Grouchy »
- Affectation des résultats pour la prévention spécialisée en réserves de compensation.
- Autres dettes : forte diminution, en 2023 y figurait la dette envers le département des 800k€.



Coordonnées

Sauvegarde42
Direction Générale
35, rue Ponchardier 42000 Saint Etienne
04-77-32-72-45

✉ directiongenerale@sauvegarde42.fr

